

Molenbeek-Saint-Jean
Composition du Conseil Communal jusqu'au 04/12/2018 inclus

Françoise	Schepmans	Bourgmestre	Avenue de la Liberté 94
Ahmed	El Khannouss	Echevin	Rue Louis Corhay 35
Sarah	Turine	Echevine	Avenue Brigade Piron, 155
Patricia	Vande Maele	Echevine	Rue Ferdinand Elbers 31
Abdelkarim	Haouari	Echevin	Boulevard Louis Mettwie 71/74
Karim	Majoros	Echevin	Rue du Chien Vert 8 bte A
Jan	Gypers	Schepen	Jean Dubrucqsaan 65/8
Ann	Gilles-Goris	Echevin	Rue des Quatre-Vents 63
Olivier	Mahy	Echevin	Boulevard Belgica, 38
Annalisa	Gadaleta	Schepen	Darimonstraat 33
Christian	Magérus	Conseiller communal	Rue Alfred Dubois 10/5
Jamal	Ikazban	Conseiller communal	Boulevard Belgica 8
Abdellah	Achaoui	Gemeenteraadslid	Minnezangerslaan 112
Houria	Ouberri	Conseillère communale	Rue Duydelle 14
Mohammadi	Chahid	Conseiller communal	Rue des Campanules 8/1
Badia	El Belghiti	Conseillère communale	Boulevard du Jubilé 143
Paulette	Piquard	Conseillère communale	Rue des Dauphins 11
Jamel	Azaoum	Conseiller communal	Rue de Courtrai 68
Amet	Gjanaj	Conseiller communal	Rue du Sonnet, 8
Jef	Van Damme	Gemeenteraadslid	Edingenstraat 10
Khadija	El Hajjaji	Conseillère communale	Rue Verrept-Dekeyzer 40
Olivia	P'tito	Conseillère communale	Rue de l'Intendant 113
Dina	Bastin	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettwie 85/40
Michel	Eylenbosch	Conseiller communal	Avenue des Amandiers 14/2
Danielle	Evraud	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettwie 71/39
Mohamed	El Abboudi	Conseiller communal	Rue du Hoogbosch 102
Lhoucine	Aït Jeddig	Conseiller communal	Rue de Courtrai 64
Dirk	De Block	Conseiller communal	Rue Houzeau de Lehaie 20 bte A
Dirk	Berckmans	Gemeenteraadslid	Nijverheidskaai 29/4
Michaël	Vossaert	Conseiller communal	Rue de la Sonatine 91
Nader	Rekik	Conseiller communal	Avenue de la Liberté 93
Farida	Tahar	Conseillère communale	Bld Louis Mettwie 73/46
Hassan	Rahali	Gemeenteraadslid	Leopold II-laan 123/R
Shazia	Manzoor	Conseillère communale	Rue Joseph Genot 56
Tania	Dekens	Gemeenteraadslid	Onafhankelijkheidstraat 102/3
Georges	Van Leeckwyck	Conseiller communal	Avenue des Tamaris 2/5
Leonidas	Papadiz	Conseiller communal	Avenue du Scheutbosch 28/9
Laurie	Carême-Palanga	Conseillère communale	Avenue du Condor 23/13
Khadija	Tamditi	Conseillère communale	Rue Fernand Brunfaut 33
Hassan	Ouassari	Conseiller communal	Place Communale 14
Hicham	Chakir	Conseiller communal	Quai de Mariemont, 28/0001
Lazare	Mbulu Azanga	Conseiller communal	Rue Reimond Stijns 2/0004
Carine	Liekendael	Conseillère communale	Rue de la Belle au Bois Dormant 29/10
Jean-Yves	Kitantou	Conseiller communal	Rue des dauphins 21/9
Fatima	El Harim	Conseillère communale	Rue Schmitz 3/5
Jacques	De Winne	Gemeentesecretaris	Moestuïn 18 1702 Groot-Bijgaarden

ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Jusqu'au 04/12/2018

Madame Françoise SCHEPMANS, Bourgmestre

- Coordination de la politique communale – Secrétariat général – Archives
- Police – Sécurité
- Affaires légales (protocole, affaires juridiques, contentieux, médiation communale)
- Instruction publique francophone
- Petite Enfance
- Crèches francophones
- Cultes et laïcité
- Participation
- Culture française
- Métropole culture 2014
- Maison des cultures et de la cohésion sociale (MCCS)
- Centre communautaire maritime (CCM)
- Château du Karreveld (Moka)
- Musée communal
- Monuments
- Bibliothèques francophones
- Festivités
- Egalité des chances

Monsieur Ahmed EL KHANNOUSS, Echevin

- Emploi
- Développement économique
- Economie sociale
- Sports
- Relations internationales

Madame Sarah TURINE, Echevine

- Jeunesse
- Cohésion sociale et dialogue interculturel
- Tutelle sur la LES asbl.
- Accueil Temps libre

Madame Patricia VANDE MAELE, Echevine

- Personnel communal et Prévention au travail

Monsieur Abdelkarim HAOUARI, Echevin

- Finances
- Taxes communales
- Economat

Monsieur Karim MAJOROS, Echevin

- Logement et Propriétés communales
- Habitat, logements temporaires (transit et hôtel social)
- Tutelle sur l'Agence Immobilière Sociale

Monsieur Jan GYPERS, Echevin

- Travaux Publics
- * Mobilité : compétence jusqu'au 22/02/2016 - délibération du Collège Echevinal du 22/06/2016
- Projets subsidiés (Contrats de quartier, Programme des grandes villes,...)
- Ateliers communaux

Madame Ann GILLES-GORIS, Echevine

- Action sociale
- Etat civil – Démographie
- Seniors
- Epicerie sociale
- Tutelle CPAS
- Santé
- Tourisme
- Cimetière

Monsieur Olivier MAHY, Echevin

- Propreté publique
- Charroi
- Métallurgie
- Urbanisme (Permis de bâtir – Aménagement du territoire – P.P.A.S – Cadastre et Permis d'environnement)
- Informatique
- * Mobilité : compétence par délibération du Collège Echevinal du 22/02/2016

Madame Annalisa GADALETA, Echevine

- Développement durable
- Environnement
- Eco-Conseil
- Plantations (Espaces verts)
- Ecologie
- Biodiversité
- Energie
- Bien-être animal
- Affaires néerlandophones
- Culture néerlandophone
- Bibliothèque néerlandophone
- Instruction publique néerlandophone
- Crèches néerlandophones

Molenbeek-Saint-Jean
Composition du Conseil Communal à partir du 05/12/2018

Catherine	Moureaux	Bourgmestre	Avenue des Myrtes 81
Françoise	Schepmans	Echevine	Avenue de la Liberté 94
Abdellah	Achaoui	Echevin	Avenue des Ménestrels 112
Amet	Gjanaj	Echevin	Rue du Sonnet 8
Jef	Van Damme	Schepen	Edingenstraat 10
Olivier	Mahy	Echevin	Boulevard Belgica 38
Houria	Ouberri	Echevine	Rue Duydelle 14
Khadija	Zamouri	Schepen	Edouard Bénèsiaan 119
Jamel	Azaoum	Echevin	Rue de Courtrai 68
Georges	Van Leeckwyck	Echevin	Avenue des Tamaris 2/5
Jamal	Ikazban	Conseiller communal	Boulevard Belgica 8
Paulette	Piquard	Conseillère communale	Rue des Dauphins 11/1
Ahmed	El Khannouss	Conseiller communal	Rue Louis Corhay 35
Michel	Eylenbosch	Conseiller communal	Avenue des Amandiers 14/2
Danielle	Evraud	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettwie 71/39
Dirk	De Block	Gemeenteraadslid	Houzeau de Lehaiestraat 20/A000
Michaël	Vossaert	Conseiller communal	Rue de la Sonatine 91/2
Ann	Gilles-Goris	Conseillère communale	Rue des Quatre-Vents 63
Tania	Dekens	Gemeenteraadslid	Onafhankelijkheidstraat 102/3
Leonidas	Papadiz	Conseiller communal	Avenue du Scheutbosch 28/9
Karim	Majoros	Conseiller communal	Rue du Chien Vert 8/A
Hassan	Ouassari	Conseiller communal	Place Communale 14
Hicham	Chakir	Conseiller communal	Quai de Mariemont 28/1
Carine	Liekendael	Conseillère communale	Rue de la Belle au Bois Dormant 29/10
Hind	Addi	Conseillère communale	Rue Vanderstichelen 9
Mohamed	Daif	Conseiller communal	Rue Delaunoy 94
Saliha	Raiss	Gemeenteraadslid	Ulensstraat 94
Yassine	Akki	Conseiller communal	Rue d'Ostende 92
Mohamed	El Bouazzati	Conseiller communal	Avenue du Château 25/12
Rachid	Mahdaoui	Conseiller communal	Rue Docteur Charles Beudin 55
Khalil	Boufraquech	Conseiller communal	Boulevard du Jubilé 17 /3
Leila	Agic	Conseillère communale	Chaussée de Gand 332
Mohammed	El Bouzidi	Conseiller communal	Rue du Chœur 78/3
Luc	Vancauwenberge	Gemeenteraadslid	Menuetstraat 36
Laurent	Mutambayi	Gemeenteraadslid	Brigade Pironlaan 9
Laetitia	Kalimbiriro	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettwie 59 / 006
Mohamed Amine	Akrouh	Conseiller communal	Rue Jennart 31/1
Joke	Vandenbempt	Gemeenteraadslid	Houzeau de Lehaiestraat 20/A000
Pascal	Duquesne	Conseiller communal	Rue des Hippocampes 26
Rajae	Maouane	Conseillère communale	Rue Vanderstichelen 70
Théophile	Taelemans	Conseiller communal	Rue Osseghem 264/000B
Gloria	Garcia-Fernandez	Conseillère communale	Quai de Mariemont 11/9
Didier	Milis	Conseiller communal	Boulevard Louis Mettwie 93 / 24
*Abdellah	Kanfaoui	Conseiller communal	Boulevard Léopold II 159
*Emre	Sumlu	Conseiller communal	Rue de l'Escaut 3/42
*Dina	Bastin	Présidente du CPAS	Boulevard Louis Mettwie 85/40
Jacques	De Winne	Gemeentesecretaris	Moestuin 18 - 1702 Groot-Bijgaarden

* Dina Bastin : démission le 21/02/2019 – remplacement par Kanfaoui Abdellah 20/03/2019 – Présidente du CPAS depuis 01/03/2019

* Emre Sumlu : prestation de serment 27/03/2019 en remplacement de Sarah Turine : démission le 20/03/2019

ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS
A partir du 05/12/2018

Madame Catherine MOUREAU, Bourgmestre

- Enseignement francophone
- Développement Territorial
- Prévention
- Séniors
- Cultes et laïcité
- Aide aux Victimes

Madame Françoise SCHEPMANS, Echevine

- Culture francophone
- Etat Civil
- Tourisme
- Relations internationales

Monsieur Abdellah ACHAoui, Echevin

- Mobilité
- Espaces Verts et Plantations
- Energie
- Environnement
- Agenda 21
- Développement Durable
- Simplification Administrative

Monsieur Amet GJANAJ, Echevin

- Economie et Emploi
- Classes Moyennes et Commerces
- Urbanisme
- Contentieux

Monsieur Jef VAN DAMME, Echevin

- Travaux Publics
- Propriétés Communales
- Enseignement néerlandophone

Monsieur Olivier MAHY, Echevin

- Logement
- Démographie
- Crèches francophones

Madame Houria OUBERRI, Echevine

- Action Sociale et Santé
- Personnel
- Tutelle sur le CPAS
- Egalité des Chances et Droit des Femmes

Madame Khadija ZAMOURI, Echevine

- Cohésion Sociale et Présidence de MOVE
- Jeunesse
- Culture néerlandophone
- Crèches néerlandophones
- Propreté

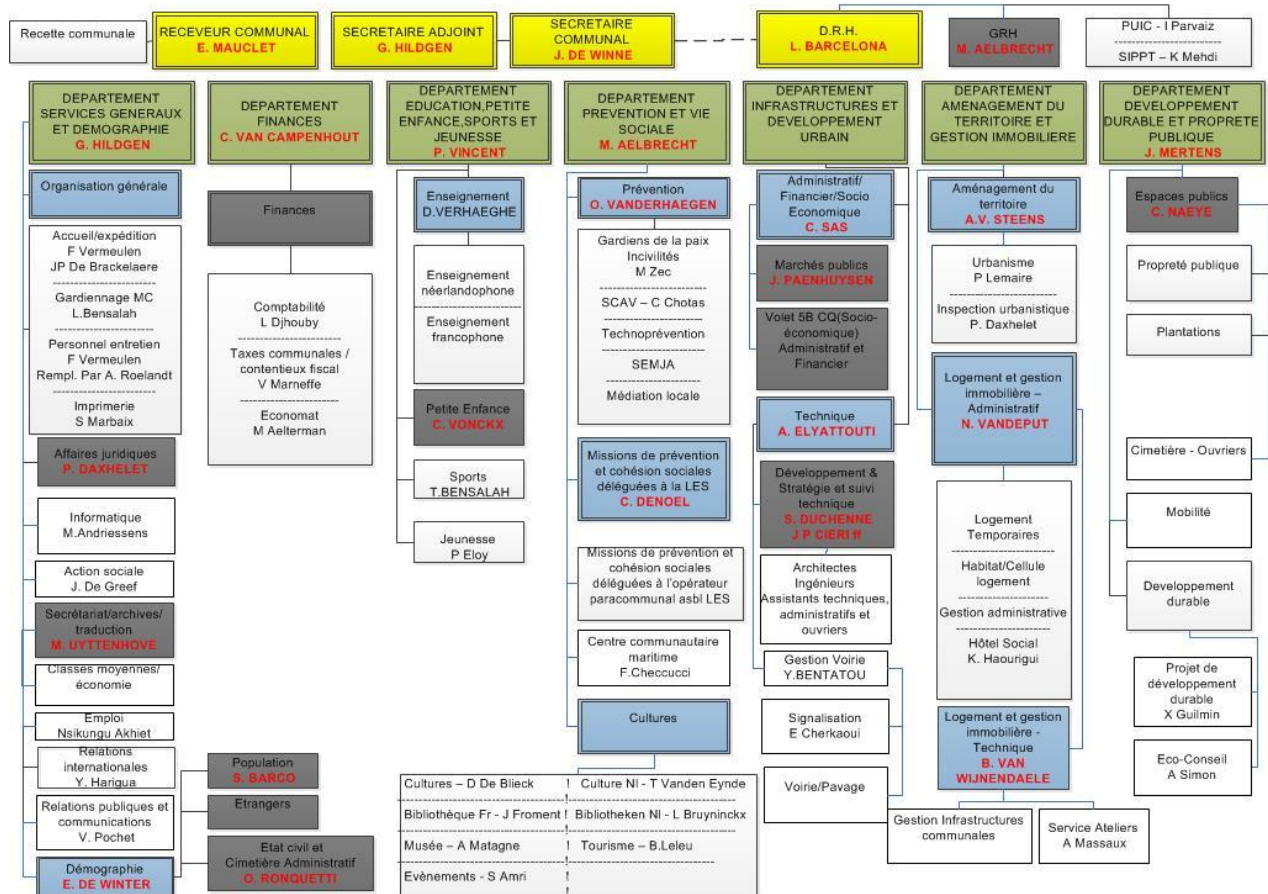
Monsieur Jamel AZAOUM, Echevin

- Sports
- Présidence de Molenbeek Sport
- Participation Citoyenne

Monsieur Georges VAN LEECKWYCK, Echevin

- Budget et Finances
- Economat
- Informatique

ORGANIGRAMME



RAPPORT ANNUEL 2018 - 2019

1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019

RECEVEUR COMMUNAL

A. Caisse communale

RECEVEUR COMMUNAL

A. CAISSE COMMUNALE

I. MISSIONS :

1. Généralités

L'activité d'un service de la recette est complexe et variée. Le côté comptable est illustré par l'établissement des comptes annuels et par l'exécution rigoureuse du budget communal.

D'autres tâches administratives relèvent à la fois des domaines comptable et juridique comme le précisent les éléments repris ci-dessous.

II. ACTIVITES :

1. Situation de caisse

- Balance de synthèse des comptes généraux.
- Détail des comptes financiers généraux et particuliers de la classe 5 du bilan.

Chaque mois, une situation de trésorerie est établie et présentée au Collège des Bourgmestre et Echevins, lui faisant connaître l'état systématique de tous les comptes financiers ouverts au nom de la commune.

Les vérifications trimestrielles de caisse sont soumises au Conseil communal.

2. Opérations aux guichets

a) Recettes :

L'encaissement :

- des redevances « marchés » des mardis et jeudi,
- des loyers des propriétés communales,
- des taxes communales,
- des redevances relatives aux inhumations,
- des produits des redevances dues pour les services octroyés à la population,
- des amendes appliquées par les bibliothèques,
- des redevances pour le placement de panneaux de signalisation,
- des amendes administratives,
- des redevances pour les stations de plein air pendant les vacances, les activités extrascolaires organisées par la Ludothèque et M.C.C.S
- des recettes du parking Brunfaut.

b) Dépenses :

La liquidation :

- de salaires, traitements, régularisation de traitements et prêts sociaux accordés au personnel en espèces.
- de mandats payables en espèces (économat, crèches, etc...)

3. Perception des taxes communales

- a) Etablissement et envoi de 2009 avertissements - extrait de rôle au 31/7/2019.
- b) Emargement des paiements dans les rôles et comptabilisation mensuelle en comptabilité budgétaire et générale des recettes, dégrèvements et irrécouvrables éventuels.
- c) Envoi de 317 rappels sur base des taxes enrôlées.

d) Envoi de 447 sommations recommandées sur base des taxes enrôlées. Tenue à jour des poursuites (par signification de commandements et saisies) à entamer à charge des redevables de taxes.

Les opérations décrites aux points a, b, c et d sont entièrement informatisées.

e) Gestion des dossiers «faillites», « collectif de dettes » et suivi des dossiers de taxes en contentieux. 4 déclarations de créance ont été envoyées entre 01/8/2018 et 31/7/2019.

f) Depuis septembre 2015, une Cellule Stationnement, affectée au service de la Caisse communale, procède au recouvrement de 'Taxe stationnement' impayées de 2010 à 2014.

4. Paiement des mandats

Le paiement des fournisseurs se fait actuellement au moyen de fichiers signés de manière électronique et envoyés par Belfius. Pour les paiements par BNP Parisbas Fortis et les autres banques de la Commune (KBC Brussels, ING, ...) le système « ISABEL » est utilisé depuis fin 1998. Une nouvelle migration vers un logiciel plus performant s'est opérée en 2011, permettant à plusieurs personnes de consulter et de préparer les opérations financières en même temps. Le Receveur communal contrôle chaque mandat ainsi que ses annexes et effectue personnellement les paiements.

5. Correspondance

Echange de correspondance avec notaires, avocats et huissiers pour ventes immobilières, successions, faillites, etc... Les notaires appliquent strictement l'article 324 du code des impôts sur les revenus et l'article 93ter du code de la TVA ce qui a pour conséquence un échange de correspondance de ± 3.422 lettres par an.

A cela s'ajoute la correspondance des avocats, des médiateurs, pour des demandes dans le cadre d'un règlement collectif de dettes (volontaire/judiciaire) ce qui représente environ +/- 1000 demandes par an pour lesquelles environ 253 lettres de réponse ont été renvoyées.

Edition des droits constatés: 4.228 (les sanctions administratives, les permis d'urbanisme, les loyers pour les salles communales,...)

Pour les cumuls d'infractions et les SAC : 12.239 dossiers ont été ouverts.

La « correspondance journalière » s'élève à environ 2.453 lettres et courriel par an.

6. Gestion des rémunérations du personnel

La liquidation des traitements mensuels, primes et pécules de vacance du personnel communal, ainsi que le paiement des pensions des anciens membres du personnel (dossiers transférés à l'ONSSAPL-SDPSP), soit ± 1.800 à 2.000 liquidations de rémunérations par mois se fait par le service de la Recette communale après vérification des données délivrées par le service des traitements.

A cela s'ajoute la gestion des dossiers « récupération de traitements régularisés », ceci nécessitant un suivi méticuleux.

7. Saisies et cessions sur rémunérations

Gestion des dossiers de saisies et de cessions sur rémunérations. Cette matière nécessite un suivi régulier de chaque cas comprenant, entre autres, la vérification de la conformité de la procédure entreprise par le créancier, l'avertissement des saisis et l'établissement des déclarations de tiers - saisi, la comptabilisation des retenues légales, le paiement mensuel des diverses retenues aux créanciers, la clôture du dossier après réception de la mainlevée.

Cette gestion est semi – informatisée. Le traitement informatique couvre l'établissement des paiements aux créanciers. Les dossiers quant à eux restent traités manuellement.

8. Bancontact

Les guichets de la recette communale ont été pourvus du système de paiement BANCONTACT ainsi que du paiement par carte de crédit (visa) depuis mars 2018 ; afin de faciliter les transactions financières pour la population.

C'est également notre service qui a été à l'initiative du placement d'autres terminaux BANCONTACT notamment dans les services de la Population, des Passeports, de l'Etat civil ainsi que dans les services Urbanisme, Propriétés communales, Musée communal

9. Divers

a) Contrôle de l'utilisation des subsides octroyés aux A.S.B.L., ceci en vertu des articles 3 et 7, al.1er, 1°, de la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle des sociétés subsidiées.

b) Les archives :

Tenue selon des prescriptions légales des :

- comptes
- mandats
- droits constatés
- confirmations des documents
- etc...

10. Trésorerie

Le Receveur communal assure personnellement le suivi de la gestion de trésorerie sous la surveillance du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Vu les difficultés de trésorerie rencontrées, nous avons dû emprunter auprès du BRINFIN. Mais vu la situation économique actuelle, la Commune a reçu la somme de 24.042,35 euros pendant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019 pour emprunter à court terme.

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES
DRH

- A. GRH - Gestion Ressources Humaines

- B. PUIC - Plan d'Urgence et d'Intervention
Communal

- C. SIPPT – Service Interne de Prévention et de
Protection au Travail

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

DRH

A. SERVICE GESTION RESSOURCES HUMAINES – GRH

I. MISSIONS :

Le service des ressources humaines a pour mission de mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines en accompagnant le parcours professionnel de chacun, au service de l'administration et de ses membres, dans le respect des différents statuts. Sa mission s'articule en trois axes principaux :

- Le recrutement ;
- Le parcours professionnel ;
- L'accompagnement des personnes et des équipes.

Le service des ressources humaines a également pour mission, en collaboration avec les interlocuteurs concernés, de contribuer à la qualité de l'environnement de travail de tous les membres du personnel (relations sociales, relations interpersonnelles et conditions matérielles).

En ce sens, le service veille, plus particulièrement, à proposer des réponses aux demandes d'aide sociale, à assurer des avantages à l'ensemble des membres du personnel et à contribuer à l'organisation de certains moments de convivialité.

Pour accomplir ses missions et soutenir les responsables à mettre en œuvre la dimension de ressources humaines qui leur appartient, le service s'appuie sur des outils statutaires et développe des outils de gestion. Parmi ceux-ci, la formation occupe une place privilégiée.

Le service des ressources humaines exécute des tâches suivantes en matière d'administration du personnel :

- Suivi des dossiers administratifs du personnel communal (environ 1230 agents) ;
- Le traitement des données relatives aux salaires et aux primes ainsi qu'à leur calcul ;
- Les déclarations au service des contributions pour le précompte professionnel et les déclarations trimestrielles et paiements à l'ONSS ;
- L'établissement des contrats de travail, du registre du personnel, de divers documents sociaux (fiche de paie, compte individuel, attestation de vacances ...) ;
- Elaboration des statuts administratifs et pécuniaires du personnel communal ;
- Elaboration et gestion des cadres et des organigrammes du personnel ;
- Elaboration des règlements internes ;
- Gestion administrative des dossiers d'évolution de carrière, de promotion ;
- Gestion des dossiers de pension, des allocations familiales et de naissance du personnel communal ;
- Tutelle du personnel du CPAS relative aux affaires personnelles ;
- Gestion des contentieux relatifs au personnel ;
- Gestion des relations avec les syndicats ;
- Gestion des absences et des prestations supplémentaires.

Mais aussi d'un point de vue du développement des Ressources humaines il est chargé de :

- Gérer les recrutements ;
- Gérer les évaluations des collaborateurs ;
- Organiser la formation continuée des collaborateurs (construction méthodologique d'un Plan Communal de Formation pluriannuel) ;
- Description des fonctions et élaboration de profils de compétence ;
- Soutien au management et à la gestion de projets ;
- Gestion des demandes de mobilité interne ;
- Gestion des candidatures d'emplois.

II. ACTIVITES :

Le Service du GRH travaille sous la direction de la directrice des Ressources Humaines.
Effectif définitif du Service GRH au 31/07/2019 : 11 personnes

- 1 Directeur (A7) qui gère parallèlement le département « Prévention et vie sociale »
- 1 Conseiller-adjoint (A4)
- 2 Secrétaires administratifs (B1)
- 5 Assistants administratifs (C1)
- 1 Adjoint administratif chef (D4)
- 1 adjoint administratif (D1)

et deux personnes sous contrat d'acs insertion

1. Les membres du personnel :

Au 31 juillet 2019, l'administration communale compte 1210 membres du personnel

STATUTS	NOMBRE D'AGENTS
ACS	169
ACS Insertion Jeunes	19
CONTRACTUELS	658
Contractuels subsidiés	43
Contractuels Maribels	35
CPE	17
STATUTAIRES	269
TOTAL	1210

2. Absences pour raisons médicales :

Le Service GRH s'occupe de la gestion de l'absentéisme et soumet les agents communaux au contrôle médical, en collaboration avec le service externe.

3. Demandes d'emploi :

Le Service du GRH traite les demandes d'emploi dont des candidatures spontanées et les réponses aux offres d'emploi.

4. Stagiaires scolaires non rémunérés :

Les demandes sont traitées par le Service GRH. Les stagiaires sont accueillis dans divers services toutes matières confondues.

5. Plan Diversité :

Le plan Diversité 2019-2020 a été approuvé. Une collaboration avec Unia a été mise en place

6. Formations :

Le plan de formation global et individuel est établi et géré par le service des ressources humaines en collaboration avec tous les chefs de service.

7. Création d'un deuxième pilier pour le personnel contractuel

Au courant du premier semestre 2019, le service a préparé le dossier pour la création de ce deuxième pilier de 3%.

Le marché a été établi, contact a été pris avec l'ORPSS et le dossier a été soumis au conseil communal au mois de septembre 2019.

8. Organisation des examens de recrutement et de promotion.

Préparation de tous ces examens et calcul de l'impact budgétaire des nominations.

9. RGPD

Le travail pour la mise en conformité continue.

B. SERVICE PLAN D'URGENCE D'INTERVENTION COMMUNALE – P.U.I.C.

I. MISSIONS :

P.U.I.C.

Le plan d'urgence d'intervention communal a pour but d'établir les mesures à prendre et d'organiser des secours en cas d'événements calamiteux, de catastrophes ou de sinistres, c'est-à-dire en cas de situation d'urgence telle que définie par l'Arrêté Royal du 16 février 2006, « tout événement qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes... ». L'AR précité a été pris en exécution de l'article 2 ter de la loi du 31 décembre 1963 sur la protection civile.

P.A.S.U.C.

Le Plan d'accompagnement Social et d'urgence communal est un service qui s'inscrit dans les orientations générales du PUIC auquel il est fonctionnellement rattaché. Dans cet ordre d'idées, il assure un service de garde disponible 24h/24 permettant d'intervenir sur différents problèmes pouvant se produire sur la commune, et assure par-là même un relais entre les autorités communales et la police.

Il est sollicité chaque fois qu'une situation jugée urgente survient sur le territoire de la commune sans que la phase communale soit déclenchée par le Bourgmestre en vertu de l'AR du 16 février 2006 :

- a. Intervention dans tous les bâtiments communaux en cas de vol, incendie, inondation ou autres problèmes urgents.
- b. Intervention sur tout le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en cas d'incendie, risques d'effondrement d'habitations, ou autres risques (affaissement de la chaussées, tronçons gelés).
- c. Un dispositif est également mis en place pour la prise en charge des victimes qui peuvent être évacuées suite à divers problèmes (inondation, incendie, etc) et qui doivent nécessiter un hébergement d'urgence dans des logements de transit ou l'hôtel social, selon des critères d'admission précis et sous la responsabilité d'une commission composée de membres du PASUC (Plan d'accompagnement social des urgences communales) et du SCAV (Service communal d'aide aux victimes).

- d. Ce dispositif permet donc d'assurer aide sociale et psychologique, hébergement temporaire et aide dans les démarches administratives.

II. ACTIVITES :

P.U.I.C.

- Elaboration d'un plan d'urgence d'intervention général pour l'ensemble du territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean
- Mise en place des différentes structures pour le bon fonctionnement en cas de crise (Centre de presse, Centre de coordination, centre d'accueil, centres d'hébergement...)
- Participation aux réunions d'organisation et de sécurité en vue de se préparer de manière coordonnée à des événements importants sur la commune (Concerts, manifestations ...)
- Participation mensuelle aux réunions de concertation intercommunales avec les fonctionnaires de la planification d'urgence des quatre autres communes de la zone Ouest Jette, Berchem, Ganshoren, Koekelberg en présence du fonctionnaire de la planification d'urgence / Coordination Mobilité, participation aux réunions et aux exercices organisés par les services du gouverneur de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale.
- Etude et analyse des risques particuliers existant sur la commune.

P.A.S.U.C.

- Mise en place des procédures d'interventions des différents services communaux.
- Elaboration des plannings de garde.
- Gestion administrative des dossiers.
- Actualisation de la liste des contacts.
- Participation au niveau des gardes.
- Réunion entre les différents services appelés à intervenir afin d'améliorer l'efficacité et la coordination de ceux-ci.

Types d'interventions (liste non exhaustive) pour lesquelles le service est le plus fréquemment sollicité principalement de nuit et lors des jours fériés :

Fuites de gaz, incendie, inondation, corniches menaçant de tomber, événement nécessitant le relogement d'une ou plusieurs familles, problèmes de voirie....

Nombre d'interventions entre les mois d'août 2018 et juillet 2019: 137

C. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL – S.I.P.P.T.

I. MISSIONS :

Les missions du service ont été définies dans l'Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail et intégrées depuis lors dans le Code sur le Bien-être au travail. Le service interne a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'élaboration, la programmation, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique déterminée par le système dynamique de gestion des risques défini dans le Code sur le Bien-être au Travail.

II. ACTIVITES

- Participer à l'identification des dangers et donner des avis sur l'évaluation des risques, le plan global de prévention et le plan annuel d'action;
- Participer à l'examen des causes des accidents du travail;

- Donner un avis sur les différents thèmes qui concernent l'ensemble du code sur le bien-être au travail, y compris le travail avec des tiers;
 - Rendre des avis sur la rédaction des instructions et l'information, l'accueil et la formation des travailleurs;
 - Être à la disposition des personnes présentes dans l'entreprise pour toutes les questions qui relèvent de l'application de la législation;
 - Participer à l'application des mesures à prendre en cas de danger grave et immédiat, à l'élaboration des procédures d'urgence interne et à l'organisation des premiers secours.
 - L'exécution de l'examen des lieux de travail et des postes de travail, de sa propre initiative, à la demande de l'employeur, des travailleurs ou du comité; au moins une fois par an, réaliser un examen approfondi des lieux de travail et des postes de travail;
 - Examiner les accidents du travail et les incidents ainsi que réaliser toutes les autres enquêtes jugées pertinentes pour l'amélioration du bien-être des travailleurs;
 - Procéder ou faire procéder à des analyses et des contrôles;
 - Prendre connaissance des procédés de fabrication, des méthodes de travail, des procédés de travail et des composantes de l'organisation du travail et les examiner afin de proposer des mesures en vue de réduire les risques;
 - Tenir à jour la documentation relative à la législation, les documents prescrits, l'inventaire de certains appareils, produits dangereux et préparations et points d'émission relatifs à la pollution de l'air et de l'eau;
 - Rédiger les rapports mensuels, les rapports trimestriels, les rapports annuels et les fiches d'accidents du travail;
 - Suivre la procédure de la "politique de prévention" classique;
 - Tenir à jour les communications données aux pouvoirs publics.
-

DEPARTEMENT SERVICES GENERAUX ET **DEMOGRAPHIE**

DIVISION ORGANISATION GENERALE

- A. Accueil/Expédition
- B. Gardiennage Maison Communale
- C. Personnel Entretien
- D. Imprimerie
- E. Affaires Juridiques
- F. Informatique
- G. Action Sociale
- H. Secrétariat – Archives – Traduction
- I. Classes Moyennes/Economie
- J. Emploi
- K. Relations Internationales
- L. Relations Publiques et Communications

DIVISION DEMOGRAPHIE

- A. Population
- B. Etrangers
- C. Etat Civil et Cimetière Administratif

DIVISION ORGANISATION GENERALE

A. SERVICE ACCUEIL / B. EXPEDITION

ACCUEIL

I. MISSIONS

Le service s'occupe de l'accueil et de la logistique et a pour but de donner une image de marque de la Maison Communale. Il accueille et oriente le public vers les services adéquats.

Le service est situé près de la porte d'entrée et face à l'ascenseur. Toute personne souhaitant accéder à un des services communaux installés dans le bâtiment doit se présenter au guichet et se faire inscrire avec sa carte d'identité dans un répertoire qui reprend son nom, son heure d'arrivée et le service demandé.

II. ACTIVITES :

Distribution des clés pour les différents services le matin.

Récupération des clés pour les différents services en fin de journée.

Public :

- Accueil et orientation des citoyens vers les services adéquats.
- Inscription coordonnées dans un registre.
- Annoncer les rendez-vous aux intéressés
- Appels aux taxis en cas de demandes.
- Appels aux secours divers en cas de demandes. (pompiers, gaz, ambulance ..)
- Réception des colis, offres, recommandés etc
- Recherche sur Internet de lieux ou d'évènements dans la commune pour le public (adresses, numéros de téléphone, Knal, centres hébergement, douches publiques, activités sportives)

Téléphonie :

- Gestion de la centrale téléphonique, mise en route chaque matin et la fermeture le soir.
- Appels déviés (retour chez nous lorsque sans réponse dans les services)
- Réponse et transferts des appels vers les services adéquats.
- Renseignements au public (+/- 150 appels téléphoniques).
- Recherches sur Internet pour le public, adresses, numéros de téléphone etc.

Affichage public :

- Affichage dans l'entrée et dans les valves, des conseils, avis, informations etc.
- Vérifications hebdomadaires et remplacements des affiches obsolètes.

Salles de réunions :

- Réservation dans le calendrier Outlook,
- Vérification de la disponibilité des 5 salles.
- Réservations hebdomadaires : Collège, Comité de directions...
- Réservations mensuelles : Commission de Concertation.
- Heure Musicale.
- Réservations annuelles : Inscription diners de l'Action Sociale.
- Inscription voyage organisé par l'Action Sociale.
- Epreuves annuelles de l'académie de musique.
- Réservations occasionnelles : +/- 25 par semaine.
- Mise à disposition et suivi de la mise en place des salles

En collaboration avec le service Entretien

- Gestion du suivi (café, eau, mise en ordre..) fin de réunion.
- Commandes de fourniture pour les salles (café, lait etc..) en collaboration avec l'économat.
- Gestion du stock de ces fournitures.
- Gestion et livraison de la marchandise et du matériel pour les réunions ayant lieu hors de l'Administration communale (T.P, CCM, Sippelberg , académies, écoles..)

Autos :

- Gestion d'un pool de 2 voitures.
- Réservation dans le calendrier Outlook.
- Mise à disposition des documents de bord et des clés.
- Suivi des feuilles de route et récupération et classement de celles-ci chaque mois afin d'avoir un contrôle des éventuelles amendes.
- Contrôle des amendes des utilisateurs, suivi des amendes.
- Mise à jour des documents de bord (assurance, CT etc..)
- Gestion des cartes essence, car-Wash et carte de parking.
- En collaboration avec le garage, prévoir les entretiens et réparations des véhicules

Interventions pannes diverses dans les services communaux

- Envoi mails aux services adéquats (menuisiers, électriciens, plombiers) pour réparations.
- Suivi des interventions par les ateliers dans les services demandeurs.
- Suivi réparation en cas de panne d'ascenseur.
- Gestion des distributeurs de boissons et de collations (panne, remplissage)
- Contact et vérification en cas de panne. Affichage en cas de panne.

Evènements :

En collaboration avec le service Entretien

- Participation aux préparatifs d'organisations (inaugurations, expositions, inscriptions des seniors.
- Prévoir fournitures, et éventuellement personnel, demandés pour les évènements.

En collaboration avec le service Ateliers

- Mise en place des salles pour weekend « heure musicale » etc..

En collaboration avec les gardiens

- Mise en place des drapeaux en fonction du protocole.
- Arrêt et mise en marche des fontaines sur la place.

Divers :

- Premiers secours aux personnes en difficultés (malades, âgés, mécontents, SDF, nerveux, psychotiques, drogués, ivrognes etc..)
- Accueil des services de Police en cas de vandalisme communal dans les bâtiments communaux etc....

Le service de l'Accueil a fusionné avec le service de l'Expédition ainsi donc le personnel se familiarise avec les tâches de service de l'Expédition et vice versa.

EXPEDITION

I.MISSIONS

Le service de l'Expédition comprend 8 personnes dont 5 chauffeurs.

Ce service est chargé de la gestion administrative du courrier entrant et sortant –

La présence de huissiers est requise aux manifestations protocolaires telles que mariages, noces, dépôts de gerbes etc..

Lors de ces évènements, le personnel a pour but de donner une image de marque de la commune.

Présence requise lors des conseils communaux et sections réunies.

II. ACTIVITES

- Courrier : Traitement du courrier entrant.
Dispatching de celui-ci dans les divers services communaux. (interne et externe).
Suivi des documents soumis à la signature et dispatching de ceux-ci dans les services.
Gestion du pliage et insertion des envois massifs
Traitement du courrier sortant
Gestion des envois et enlèvements postaux
- Chauffeurs Gestion du planning des chauffeurs.
Transports du courrier et de matériel vers les services extérieurs
Transports des dossiers traités au conseil communal et des sections réunies.
Transports occasionnel de personnel
Transports des fleurs de cérémonie.
Livraisons occasionnelles pour le service de l'Economat
- Protocole : Présence nécessaire lors des noces.
Gestion des allées et venues des citoyens lors des noces.
Annonce de l'officier de l'état civil
Mise en route et arrêt de la musique d'accompagnement

Le service de l'Expédition a fusionné avec le service de l'Accueil ainsi donc le personnel se familiarise avec les tâches de service de l'Accueil et vice versa.

C. PERSONNEL ENTRETIEN

I. MISSIONS

Gestion administrative du Personnel d'entretien.
Faire la passerelle entre le service administratif et le personnel entretien.
43 personnes dont 39 actives

II. ACTIVITES

- Encodage dans le e-RH (logiciel de personnel) des absences diverses (maladies, congés....).
- La gestion et vérifications des heures supplémentaires.
- Distribution des fiches salaires et autres documents administratifs qui passent via les mails. (notes, avertissements, informations, invitations, convocations aux contrôles médicaux..)
- Suivi administratif en cas de grève.
- Planifier le grand nettoyage une fois par an de chaque salle. (Marbre, boiseries, chaises, plinthes...)
- Confort du personnel entretien : lister (taille) et faire suivre la commande de vêtements de travail pour le personnel d'entretien, chaussures, tabliers, sweat.
- Suivre le déménagement du réfectoire
- Centraliser les souhaits des services vers le service d'entretien : déménagement, inondation, poubelles renversées, cafetière renversée, fuite d'un évier, débordement d'un évier bouché, vomis, etc..
- Assurer le suivi des événements nécessitant l'intervention du service entretien (expositions, inaugurations, cérémonies..). Cela nécessite des livraisons diverses vers les services extérieurs, verres, tasses, tables, nappes. Ne pas oublier le retour de cela. .
- Prévoir la commande annuelle de produits et matériel de nettoyage (balais, torchons..) pour les divers chantiers de nettoyage.

- Répartition et livraisons de produits et de matériel de nettoyage (balais, torchons..) dans les services extérieurs.
- Veiller aux réapprovisionnements réguliers de produits vers les services extérieurs.
- Prévoir la commande du matériel et des fournitures pour les réunions : vaisselle, verres, café, lait, serviettes.. à la maison communale et à l'extérieur (+/-25 par semaines)
- Dans les services extérieurs, en cas d'absence, s'assurer du remplacement du personnel sur place et de la continuation du travail. Veiller à bien répartir les absences en rapport avec les chantiers.
- Suivre le planning des activités à Bergendal et Sippelberg et en fonction des absences, gérer l'entretien de ces locaux via un renfort de personnel.
- Remplacements éventuels des concierges.

D. SERVICE IMPRIMERIE

I.MISSIONS

- Impression des documents pour tous les services et avis pour la population
- Montage et imposition des documents et mise en format
- Confection de livre ou registre pour l'Etat Civil et le service Population
- Réparation des registres ou archives

II. ACTIVITES

Copieur N&B :

Secrétariat : 32186 copies
 Virement Mobilité : 500 copies
 Virement Instruction Publique : 50000 copies
 Communication : 252600 copies
 Population & Etat Civil : 2239 copies
 Coordination Crèches : 12435 copies
 Affaires Juridiques : 9000 fardes
 Eco Conseil : 25100 copies
 Incivilités : 2000 SRA3 autocollants
 Action Sociale : 86495 copies
 Propriétés Communales : 7020 copies
 Instruction Publique - francophone et néerlandophone : 1082850 copies
 Culture néerlandophone : 5040 copies
 Caisse Communale : 35760 copies
 Finances : 61364 copies
 Développement Urbain : 3240 copies
 Urbanisme : 250 copies
 Prévention : 26250 copies
 Cellule Pédagogique : 40130 copies

Copieur Couleurs :

Impression 880.200 SRA3 en multi - impositions

Plotteur Grand format & Mutoh

Confection de Bache – autocollant – Affiche Decaux- Vinyle

112 DC Decaux et panneau vert 160
 3494 A2
 30 A1
 12 A0
 80 Banderole
 1 Vinyl
 1 Bâche

RELIURE :

- 30 Dossiers à doubles coutures (Etat Civil pour le Palais de Justice).
- 18 Réparations des registres Etat Civil
 - 4 Registres du Conseil
 - 12 Registres du Collège
- 545 Livres à spirale
- 290 Feuilles transparentes insertion
 - 6 Fardes restauration GRH

Plastification : 200 exemplaires

BROCHAGE :

- 30.000 chemises 170 gr A3.
- 350.000 toutes-boîtes.

Assembleuse avec finition : 250.0000

PRE-PRESSE :

- Composition grand format et banderole avec œillet intégré
- Composition des brochures et dos carré ou cahier parfait en colle
- Imposition encart dépliant 2, 3 volets
- Tous montages d'imposition ou retouche pour divers services de A10 à SRA3 et grands format

E. SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES

1. POLICE ADMINISTRATIVE

I.MISSIONS

La cellule SAC réceptionne et gère l'ensemble des dossiers transmis au Fonctionnaire Sanctionnateur de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en vertu de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.

Cette cellule réceptionne et introduit la procédure légale afférente à ce type de dossier, prenant contact avec les contrevenants pour leur transmettre les procès-verbaux établis à leur charge, instruit les dossiers auprès des services communaux pouvant fournir une information utile et prépare finalement les décisions d'infliction de l'amende à soumettre au Fonctionnaire Sanctionnateur. Ce dernier analyse les pièces lui transmises, auditionne éventuellement les contrevenants à leur demande et prend une décision.

La cellule suit par la suite l'envoi des documents confirmant l'amende administrative et formalise les démarches relatives à l'inscription de l'amende auprès des services financiers.

Elle répond à toutes questions utiles relatives aux SAC, tant pour le personnel communal que les tiers et assure le suivi des amendes infligées.

Le service se charge également des contacts utiles pour le recouvrement des impayés en matière de SAC et collabore étroitement avec les services de la Caisse communale et de l'huissier mandaté à cet effet. Le service fait alors suite utile jusqu'à clôture du dossier.

II.ACTIVITES

Les tâches attribuées aux gestionnaires du service sont les suivantes :

- Traitement administratif de dossiers en matière de sanctions administratives communales (encodage, recherches RN - DIV, contacts contrevenants, rédaction de courriers, instruction du dossier, rédaction de décisions en matière de SAC, gestion du paiement, gestion du recouvrement judiciaire avec huissier de justice, gestion de l'irrecouvrable / non-valeur avec le service du Receveur communal).

- Encodage des dossiers dans le Registre des Sanctions administratives communales
- Accueil et réception téléphonique
- Répondre concrètement aux questions en matière de SAC - Informations dossier aux contrevenants
- Archivage – Classement

Statistiques d'activité sur la période concernée.

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts sur la période concernée et comptabilisés expressément. L'ensemble de ces dossiers sont encodés dans un registre des sanctions administratives communales dont le régime est fixé par un arrêté royal du 21 décembre 2013. Ce fichier reprend une série d'informations sur tous les contrevenants connus du service. Ce registre est déclaré auprès de la Commission de la Vie Privée.

Nombre de dossiers ouverts en matière de SAC : 12.239 dossiers (comptabilisation non définitive car des périodes antérieures sont toujours en cours d'encodage)

La cellule SAC se charge également du recouvrement des dossiers impayés au profit du Receveur communal, ce qui représente actuellement plusieurs milliers de dossiers complémentaires.

2. AFFAIRES JURIDIQUES

I.MISSIONS

Le service des Affaires juridiques traite les dossiers précontentieux et contentieux concernant des litiges opposant la Commune à des particuliers ou à d'autres personnes morales de droit public ou privé.

Le service juridique réceptionne et répond aux divers actes signifiés à la commune et procédant à l'entame d'un contentieux judiciaire.

Il donne également, des avis juridiques aux services communaux demandeurs, les aide à rédiger des documents (courriers, arrêtés de police, cahiers de charges, délibérations des autorités communales, ...) concernant leurs matières et les épaulent lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés dans l'exécution de certaines des missions qui leur sont dévolues ou lorsque des représentants juridiques de tiers interviennent auprès d'eux. Le service juridique reste à la disposition des autres services communaux lorsque ces derniers se retrouvent confrontés à des questions d'application pratique des textes législatifs régissant leurs domaines d'activités.

Il tente alors de fournir aux demandeurs les solutions juridiques pratiques convenant au mieux aux intérêts des services et de la commune dans son ensemble.

Le service juridique tient également, lorsque ces informations lui sont transmises, une mémoire des actes principaux de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et de ses autorités en conservant tous les actes notariés, les décisions de police administratives, une copie des conventions, contrats et règlements provenant des services,...

Le service juridique tente effectivement de conserver copie des actes principaux liant juridiquement la commune aux tiers.

Le service juridique se charge également de la gestion et du suivi des assurances de la commune et de tous les dossiers pouvant impliquer ses responsabilités civile et pénale.

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018, le service juridique collabore activement, par sa participation au sein du Groupe de pilotage institué à cet effet, dans la mise en place des procédures prévues par la réglementation, et dans l'élaboration des réponses aux questions soumises au groupe par les services communaux ou provenant des usagers.

Un des membres du service des affaires juridiques a été désigné à temps plein comme secrétaire du bureau principal dans le cadre des élections communales (14 octobre 2018) et fédérales/européenne/régionales (26 mai 2019).

II.ACTIVITES

Aperçu des matières principales traitées par le service des Affaires juridiques - Contentieux

Marchés publics :

Relecture des documents de marché ;

- Assistance aux services communaux dans les différentes phases du marché (lancement, tutelle, analyse des offres, attribution, exécution du marché, fin de marché, contentieux) ;
- Gestion des recours introduits par le pouvoir adjudicateur ou par un soumissionnaire devant les autorités judiciaires et administratives et leurs suites ;
- Passation des différents marchés publics de services juridiques ou d'assurance ;

Convention / Contrat / Règlements communaux :

- Relecture des différents contrats conclus par la Commune ainsi que des règlements communaux ;
- Rédaction des projets de convention et de règlements ;
- Assistance aux services communaux dans l'exécution des contrats et des règlements ;

Droit civil :

- Occupation précaire, temporaire, tous les types de baux (de résidence, commercial...) ;
- Mitoyenneté et troubles de voisinage ;
- Dommages causés à des tiers ou subis par la Commune ;
- Questions relatives à la propriété ou aux divers droits réels ;
- Questions relatives aux droits d'emphytéose, de superficie ou servitude ;
- Privilèges, hypothèques et sûretés ;
- Actions directes ;

Récupération des créances – Dégâts au domaine public :

Gestion des dossiers relatifs aux dégâts causés au domaine public suite à des accidents de roulage (demande d'informations à la police, demande aux services communaux concernant le montant du dommage subi, constitution de partie civile devant le Tribunal de Police en vue de la réparation du dommage, suivi de la récupération en collaboration avec le service de la Caisse communale...) ;

Dossiers Développement urbain :

- Assistance dans toutes les phases des marchés publics ;
- Lancement et gestion des procédures d'expropriation dans le cadre des contrats de quartier ;
- Relecture de conventions dans le cadre de marchés publics et de contrats de quartier et assistance sur toute question de droit civil (notamment la mitoyenneté, les troubles de voisinage, les dommages subis ou causés par les chantiers) ;
- Analyse des preuves d'assurances des entrepreneurs afin de vérifier s'ils respectent les prescriptions du cahier spécial des charges ;

Contentieux devant le tribunal de Police :

- Récupération des créances relatives aux accidents de roulage ayant causés un dommage au domaine public ;
- Recours en matière de sanctions administratives communales;

Dossiers Instruction Publique :

- Avis et assistance sur toute question relative au droit de l'Enseignement, aux procédures disciplinaires, aux problèmes de gestion des écoles, aux avis de la chambre des recours ;
- Gestion des recours devant le Conseil d'Etat ;
- Relecture des notes adressées au personnel des écoles et des différents courriers ayant un quelconque aspect juridique et émanant de la Commune ;

Dossiers Urbanisme

- Gestion des recours en matière de permis d'urbanisme introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'urbanisme ;

Dossiers Environnement

- Gestion des recours en matière de permis d'environnement introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Collège d'environnement, du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'environnement ;

Taxes régionales et précompte immobilier

Soutien juridique au service des propriétés communales - analyse et vérification des documents émanant du SPF Finances (déclarations, avertissements-extrait de rôle,...) et introduction des éventuelles réclamations.

Police administrative : arrêtés et ordonnances de police

- Relecture et rédaction des projets d'arrêtés de police administrative
- Rédaction et suivi administratif des ordonnances de police (en collaboration et sur demande des autorités communales et/ou de police)
- Soutien aux autorités communales (Bourgmestre) en matière de police
- Soutien aux auditions devant le Bourgmestre
- Gestion du contentieux administratif suivant mesure de police administrative (recours Conseil d'Etat ou procédure comme en référé en matière urbanistique)
- Relation avec le Parquet de Bruxelles

Sanctions administratives communales et RGP – Aspects juridiques pour le Fonctionnaire sanctionnateur.

- Coordination de la cellule SAC
- Suivi et participation active aux groupes de travail de coordination interzonaux et régionaux (GTI)
- Relecture des décisions et motivation juridique
- Mise en place et suivi des procédures – Formation suivie de l'équipe
- Actualisation juridique en la matière
- Fonctionnaire sanctionnateur et signature des décisions en matière de SAC
- Relation avec le Parquet de Bruxelles
- Modifications du Règlement Général de Police
- Contact avec les services de police pour les suites « enquête EPO »
- Gestion du Registre légal des SAC (contacts avec DIV, RN, Commission Vie Privée, Police,...)
- Statistiques et suivis auprès des services émetteurs

Coordination entre la police et la Commune

- Suivi des réunions de collaboration avec les services communaux et de police
- Contact avec les services de police en matière de SAC et de police administrative communale (générale ou spéciale) – Urgences à la demande des services de police (ordonnances, émeutes, rassemblements...)
- Divers Police (informations générales)

Droit social et sécurité sociale

- Contentieux en matière de droit social et sécurité sociale (licenciement, indemnisation, procédure Tribunal du Travail)
- Contentieux en matière d'accidents de travail (gestion des recours suite à refus Ethias devant le Tribunal du Travail)
- Relations et suivi dossiers avec l'avocat de la commune (constitution dossier, relais dossier, informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...)
- Avis à la demande des services communaux

Droit pénal – constitution de partie civile – citation

- Constitution de partie civile ou citation sur demande du Parquet et à la demande des autorités suite à agressions du personnel, dégradations (im) mobilières, ...

Infractions urbanistiques

- Gestion des procédures pénales en matière d'infractions urbanistiques devant le Tribunal Correctionnel
- Suivi et gestion du dossier avec l'avocat de la commune (informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...)
-

Suspension d'autorisations communales (étalages...)

- Mise en branle des procédures de suspension / retrait des autorisations communales et notification aux tiers.

Relations Finances – Caisse communale

- Suite des demandes de la Caisse communale (bordereaux, ...)
- Gestion et collaboration financière en matière de SAC (bordereaux, paiements, non-valeur/irrecouvrable)
- Gestion des recouvrements judiciaires (huissiers de justice, Justice de Paix)

Mobilité

- Avis Mobilité (signalisation, demande informations, SAC...)

A.S.B.L. – associations – droit des sociétés

- Soutien juridique pour toutes questions y relatives et soutien à la création d'asbl communales.

Droit disciplinaire :

- Avis et assistance du service des Ressources Humaines et de l'Instruction Publique dans les dossiers de procédures disciplinaires ;
- Gestion des contentieux y relatifs ;
- Relecture et, dans certains cas, rédaction de la motivation justifiant la procédure disciplinaire et la sanction ;
- Relecture des courriers adressés aux intéressés ;

Actes notariés

- Constitution des dossiers relatifs aux ventes/acquisitions d'immeubles ;
- Collaboration / contacts avec les notaires désignés par la commune ;
- Constitution et gestion de la mémoire notariale de la commune ; gestion des actes de propriété ;
- Soutien juridique pour toute question liée aux propriétés de la commune ;

Droit administratif et droit communal

- Avis divers et soutien juridique aux services communaux : interprétation application, relais

Logement

- Avis et soutien juridique à la relecture de documents établis ;
- Gestion et suivi des dossiers contentieux liés à la problématique de logements inoccupés (action en cessation en matière de logements inoccupés)

Protection des données à caractère personnel

- Participation aux réunions de travail périodiques du groupe de pilotage avec le délégué à la protection des données ;
- Gestion et suivi des dossiers liés aux violations du RGPD ;
- Rédaction des projets de réponse aux demandeurs ;

Assurances

- Relais et point de contact communal en matière d'assurances ;
- Gestion des diverses assurances annuelles contractées par la commune et assistance de l'Inspecteur de l'assureur lors de visites des bâtiments (Incendies et périls connexes, véhicules automoteurs, Tous risques électroniques, Tous risques, RC scolaire, TR Œuvres d'art, assurances Loi, RC Générale, Assurances mandataires...) ;
- Gestion et suivi des dossiers liés aux sinistres bâtiments et véhicules communaux ;
- Suivi des dossiers en matière de RCO (responsabilité civile obligatoire) – Sinistres aux tiers ;
- Suivi et gestion du marché public en matière d'assurances ;
- Prise et gestion des assurances occasionnelles à la demande des services communaux (TRC, RC, expos, fêtes, dîners, événements culturels, voyages à l'étranger, déplacements et voyages scolaires, journées sportives, élections,...) ;

Gestions administratives et juridiques diverses

- Récupérations créances diverses (Morgue, SIAMU, DDP, loyers, frais scolaires,...) ;
- Gestion des amendes type perceptions immédiates suite à la commission d'infractions avec véhicules immatriculés au nom de la commune ;
- Réception des attestations assurances incendie des établissements accessibles au public ;
- Prise de connaissance et confirmation des décisions du CPAS dans le cadre de la tutelle ;

STATISTIQUES D'ACTIVITE SUR LA PERIODE CONCERNEE.

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019 et comptabilisés expressément. Les nombreux avis rendus en phase précontentieuse ne sont pas comptabilisés précisément et doivent s'estimer à environ 300, toutes matières confondues.

Afin de présenter une information réelle de la gestion des dossiers, il est à noter que les divers contentieux nous confiés pouvant chevaucher plusieurs années d'activités, leur traitement / suivi est à ajouter aux nouveaux dossiers ouverts sur une période déterminée.

Le service juridique, dans le souci d'une continuité du traitement des dossiers antérieurs, doit s'assurer que les précédents soient suivis et clôturés, ce qui peut mettre en exergue une charge de travail diffusée sur une période plus importante que l'année déterminée par le présent rapport.

De plus, il est également à préciser que certains contentieux peuvent présenter une dimension multiaxiale, en ce qu'un même contentieux peut présenter une intervention juridique dans plusieurs branches du droit.

Conventions – Contrats : 52

Règlements communaux et d'ordre intérieur : 1 règlement – 1 ROI

Droit social : 16 (dont 8 licenciements – 3 accidents de travail)

Marchés publics – Exécution (contentieux) : 28

Concessions et marchés publics (hors marchés juridiques de faible montants) : 1

Constitution de partie civile – Dégâts domaine public (dont récupérations) et divers : 8

Constitution de partie civile – droit pénal (défense intérêt de la commune) : 8

Police administrative : 124 (59 arrêtés + 64 abrogations) et 1 ordonnance de police

Contentieux locatifs : 19 (15 + 4 nouveaux dossiers)

Recours SAC – Tribunal de Police : 10

Contentieux responsabilité civile commune : 2 (1 + 1 nouveau dossier)

Droit intellectuel : 1

Avis juridiques divers : environ 300 (avis ponctuels, notes cabinets/services, relecture courriers/emails/délibérations, réunions/accompagnements, contacts huissiers/notaires, renseignements assurance, traductions pour divers services)

Actes notariés : 12 (6 signatures (2 acquisitions, 2 ventes, 2 emphytéoses) et 6 en cours

Expropriation : 1

Droit civil – mitoyenneté : 1

Urbanisme :
- Recours auprès du Gouvernement de la RBC : 12
- Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 0
- Recours auprès du Conseil d'Etat : 5

Environnement :
- Recours auprès du Collège d'environnement : 5
- Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 1
- Recours auprès du Conseil d'Etat : 2
- Cessation environnementale : 1

Taxes communales : 7

Droit civil – droit des personnes : 13

Contentieux des étrangers : 1

Droit administratif – recours au conseil d'état : 6

RGPD : 4

Assurances :

- Accros : 29
- Responsabilité civile objective : non traité
- Responsabilité civile : 30
- Mariages blancs : 12
- Récupérations : 44
- Sinistres bâtiments : 24
- Contrats automobiles : 115
- Contrats bâtiments : 179
- Assurances diverses (expos, voyages...) : 14
- Visites/ réunions avec inspecteur assurances : 15

F. SERVICE INFORMATIQUE

I. MISSIONS

Le service informatique a en charge la coordination administrative et technique informatique de l'ensemble de l'administration communale et de ses services extérieurs.

II. ACTIVITES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Suivi des dossiers :

- Achat de matériel informatique et de logiciels au cours de chaque exercice budgétaire
- Achat de fournitures pour PC (logiciels, matériel complémentaire)
- Gestion du matériel entrant et sortant
- Gestion des interventions pour réparations du matériel
- Maintenance du matériel informatique
- Maintenance, extension et sécurisation des réseaux informatiques communaux (serveurs/switches/firewall).
- Gestion de l'installation du matériel informatique dans les services communaux.

PARTIE INFORMATIQUE

1. Audit de nouvelles applications

- Constitution du dossier d'analyse
- Test des programmes à partir d'exemples pré calculés et écolage pour les utilisations (très important)
- Période de travail en parallèle (durée à déterminer) et comparaison des résultats obtenus
- Exploitation

2. Maintenance et exploitation des applications

Les logiciels sont constamment sujets à modifications et améliorations pour les raisons suivantes :

- apparition des cas non prévus lors du développement des logiciels
- modifications imposées par les nouvelles versions des systèmes d'exploitation
- adaptation des programmes suite à des changements imposés par la loi
- amélioration des programmes (rapidité d'exécution)
- modifications dues au transfert sur un nouveau système

3. Gestion du système et des PC de l'Administration Communale.

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, de la gestion des serveurs, PC qui se trouvent dans les différents services et la téléphonie VOIP.

Encadrement des PC/imprimantes/scan sur les nouveaux sites (installation matériel, connexion, test, ...).

4. Maintenance technique.

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, des réparations techniques sur les pc, les imprimantes, ...

5. Formation

Auto-formation pour les membres du service

Formation Windows10 pour le personnel technique

6. Elections

Partie technique des élections.

Installation et test des machines à voter ainsi que les interventions le jour de vote.

G. SERVICE ACTION SOCIALE

I.MISSIONS

Le Service de l'Action sociale est chargé de :

1. l'accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leur démarches (aide ponctuelle au remplissage de documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites domiciliaires en vue de l'accomplissement de formalités diverses,...)
2. l'établissement des demandes d'allocations pour personnes handicapées
3. l'introduction des demandes de pension
4. l'introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.)
5. l'octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune
6. l'organisation de loisirs pour les seniors
7. le placement et le retrait d'appareils de télé-vigilance
8. le contrôle de pointage des demandeurs d'emploi à temps partiel
9. le remplissage des attestations de résidence dans le cadre du contrôle des chômeurs
10. l'organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances
11. la participation à l'organisation de la Semaine de la Santé
12. l'appui administratif au Conseil consultatif des Aînés
13. l'octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons
14. l'établissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue
15. la gestion du Plan Canicule Communal
16. la gestion du Plan Grand Froid Communal
17. l'octroi de subsides aux divers organismes
18. la participation à la rédaction d'articles qui paraissent dans le « senior info »
19. la mise en place d'actions diverses à caractère social
- Nouvelle mission depuis le 21 janvier 2019 :**
- 20. l'établissement d'un cadastre des squats sur le territoire communal**

II.ACTIVITES

1. **Accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leur démarches (aide ponctuelle au remplissage de documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites domiciliaires en vue de l'accomplissement de formalités diverses,...)**
 - a. le service se charge de fournir une aide adaptée au besoin de chaque personne qui se présente au guichet avec un problème ou qui téléphone ; ce type de visiteur est pris en charge par un assistant social ou fait l'objet, si nécessaire, d'une visite domiciliaire
 - b. à l'occasion des visites à ses guichets, il donne des informations sur les services prodigués par les diverses associations et partenaires et met ainsi le réseau en marche aux fins de la mise en place d'aide à domicile, de transport adapté, d'aide ponctuelle, d'aide sociale.
 - c. il réoriente le public vers les services adéquats

La plupart du temps, ces démarches s'inscrivent dans une collaboration avec d'autres structures.

Dans ces matières, le travail en réseau est prépondérant (CPAS, Logement Molenbeekois, Médiation communale, Services d'Aide à Domicile, Mutuelles, services divers de coordination,...)

Une centaine d'entretiens avec suivi (démarches, consultations, visites à domicile,...) ont eu lieu durant la période de référence.

2. Etablissement des demandes de reconnaissance et d'allocations pour personnes handicapées

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les demandes d'allocation pour personne handicapée (ex « Vierge Noire ») dont l'octroi est géré par le SPF Sécurité sociale se font par voie électronique. Théoriquement, le citoyen peut au moyen de sa carte d'identité électronique et d'un lecteur de cartes se connecter à la plateforme sécurisée du SPF Handicap et faire sa demande lui-même. Il n'y a plus de remplissage de formulaires papier ni d'introduction d'un certificat médical. Pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique, l'administration communale remplit les demandes. Force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique. La charge du remplissage est donc transposée vers les communes. Le personnel c'est adapté à l'utilisation du nouvel outil mais il a dû également s'adapter à la nouvelle manière de recevoir les demandeurs et tenir compte du profil de l'interlocuteur. Beaucoup de tact, de sensibilité et d'écoute sont demandés car le questionnaire mis au point par les autorités fédérales comporte des questions très délicates qui vont jusque dans l'intimité profonde du demandeur. Le service assure, outre l'encodage des demandes, aussi le suivi des dossiers d'instruction. Le service de l'Action sociale a reçu 286 visites à ce sujet durant la période de référence.

3. Introduction des demandes de pension

Depuis la réforme du système de demande de pension, les droits à la pension des citoyens sont automatiquement examinés par l'Office National des Pensions un an avant la date de prise de cours de l'âge légal de la pension. Le Service de l'Action sociale introduit les demandes de pension anticipée pour les personnes habitant la commune qui réunissent les conditions de carrière et d'âge. Le service introduit également les demandes de pension de conjoint survivant. Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap, force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique. Durant la période de référence, le service de l'Action sociale a effectué 7 demandes au guichet à la requête des citoyens. Ce chiffre ne peut en aucun cas servir de statistique pour déterminer le nombre de bénéficiaires de cet avantage, vu que la demande peut être faite à domicile et à l'ONP. Depuis le 25 mai 2018, le « Règlement général sur la protection des données » est entré en vigueur et donc le service ne tiens plus de registre de visites.

4. Introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.),

La Garantie de revenus aux personnes âgées (G.R.A.P.A.) est une prestation octroyée aux personnes âgées d'au moins 65 ans dont les revenus sont trop faibles pour assurer leur subsistance. Elle remplace depuis 2001 l'ancien 'revenu garanti'.

Les personnes qui sont dans les conditions de nationalité et de résidence prévues par la réglementation (consultables sur www.onprvp.fgov.be/) peuvent introduire personnellement leur demande au moyen de leur carte d'identité électronique. Il faut toutefois posséder un lecteur de carte pour se connecter à la plateforme sécurisée.

Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap et de pension, relevons le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique.

Durant la période de référence, 132 personnes se sont présentées à nos guichets afin de faire remplir leur demande de G.R.A.P.A.

Depuis le mois de juin 2019, l'ONP a accentué les contrôles de résidence des titulaires de GRAPA. Pas moins de 10.000 courriers ont été envoyés dans tout le pays, mettant ainsi toute une frange fragilisée de la population sous pression. De nombreux concitoyens ont rendu visite au Service de l'Action sociale pour obtenir des explications sur le contenu de la lettre peu claire qu'ils avaient reçue.

Le contrôle de résidence des titulaires de GRAPA est désormais confié à B-post.

5. Organisation de loisirs pour les seniors

L'Administration communale a organisé trois activités pour les seniors durant la période de référence :

- un repas de printemps, du 23 au 27 avril 2019, avec animation musicale à la salle de fêtes du Sippelberg, pour lequel une participation de 5 euros est demandée aux participants. Ceux-ci étaient au nombre de 989.
- une excursion à Lessines et Courtrai, organisée entre le 11 et le 19 septembre 2018, pour laquelle une participation financière de 10 euros a été demandée aux participants. Ceux-ci étaient au nombre de 523.
- un repas de Noël du 4 au 12 décembre 2019, avec animation musicale à la salle du Sippelberg, pour lequel aucune participation financière n'est demandée. 1134 personnes ont participé à l'activité.

Comme auparavant, les inscriptions sont aussi acceptées par mail et le paiement se fait lui aussi par voie électronique, signe que les seniors se familiarisent de plus en plus avec l'informatique.

6. Octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune

Afin de favoriser le maintien à domicile, le service délivre des chèques – taxis.

Sous certaines conditions d'âge, de résidence et/ou de statut (OMNIO-VIPO et/ou être reconnu comme personne handicapée) et sur présentation d'un certificat attestant l'impossibilité d'utiliser les transports en commun, nos habitants peuvent obtenir des chèques-taxis communaux ou régionaux. Ils ont une valeur faciale de 5 euros et sont au nombre de 18, ce qui fait un total de 90 euros ; un montant total de 79.500 euros est prévu au budget annuel, dont 30.000 euros subventionnés par la Région de Bruxelles-Capitale.

L'Administration communale a organisé à la Maison communale durant le mois de janvier 2019 plusieurs séances au cours desquelles les habitants ont pu réceptionner leurs chèques. Les personnes n'ayant pu se rendre à la Maison communale aux dates précitées ont pu retirer leurs chèques au guichet de l'action sociale.

Durant la période de référence, le nombre suivant de chèques a été distribué :

- 5814 chèques taxis communaux (323 bénéficiaires)
- 8838 chèques taxis régionaux (491 bénéficiaires)

7. Placement et le retrait d'appareils de télévigilance

Contexte :

La collaboration avec la C.S.D. (Centrale de Soins à domicile – organisme agréé et subventionné par la COCOF) pour la gestion des appareils de télévigilance existe depuis 1992 par le biais d'une convention offrant des tarifs préférentiels aux Molenbeekois.

L'Administration communale a compté jusqu'à 125 appareils dont l'achat a été subventionné par le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces appareils ont été progressivement retirés du marché par la C.S.D. suite aux évolutions technologiques des médias et remplacés par cette même C.S.D. en vue de permettre la poursuite du service.

Actuellement, 21 personnes habitant Molenbeek bénéficient encore des services avec des appareils de type ancien qui fonctionnent encore sur des lignes analogiques et qui sont de moins en moins fiables. La commune a acquis 21 nouveaux appareils de télévigilance d'une nouvelle génération afin de remplacer les appareils obsolètes.

Fonctionnement du système :

Chaque mois, la CSD nous transmet une facture avec les redevances mensuelles supportées par les bénéficiaires et les frais d'intervention lors de l'utilisation du système.

8. Contrôle de pointage des demandeurs d'emploi à temps partiel

Le service procède à la validation des Formulaires C3 pour le contrôle des travailleurs à temps partiel. Les travailleurs à temps partiel peuvent bénéficier sous certaines conditions d'une allocation garantie de revenus ; s'ils sont dans les conditions, ils sont alors astreints à la validation du formulaire C3 temps partiel auprès de leur administration communale. Cette validation se fait pour trois mois.

Le service a enregistré 1.097 visites durant la période du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019,

9. Remplissage des attestations de résidence dans le cadre du contrôle des chômeurs

Depuis le 15 décembre 2005, le pointage communal n'existe plus. L'ONEM effectue des contrôles de résidence par sondage. Le service procède à la validation de l'attestation de résidence formulaire C66 bis de contrôle de résidence pour les chômeurs à temps plein.

10. Organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances

Une permanence de remplissage des déclarations - exercice d'imposition 2018 revenus de l'année 2017, s'est tenue du 3 juin au 26 juin 2019 au Centre Communautaire Maritime, rue Vandenoogaerde 93 à Molenbeek-Saint-Jean, pour aider les contribuables à compléter leur déclaration fiscale.

Notons la très bonne collaboration entre les services communaux, le CCM et le SPF Finances.

Le service de l'Action Sociale a également organisé des permanences (6 mercredis après-midi avec au total 24 personnes) dans leurs locaux pour le personnel communal les habitants de la commune, avec l'aide d'un senior bénévole, pour familiariser les personnes avec l'utilisation de l'application « Tax-on-web ».

3337 Molenbeekois se sont présentés à cette permanence. Notons que ce nombre de visites diminue graduellement. Il était de 3878 en 2018 et de 5379 en 2017.

Cette diminution résulte du nombre grandissant de déclarations simplifiées et aussi, dans une moindre mesure, d'une augmentation du nombre de personnes utilisant Tax-on-Web.

11. Participation à l'organisation de la Semaine de la Santé

La Semaine de la Santé est un événement organisé depuis 5 ans dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'initiative de l'Echevine de la Santé.

Le but de ces activités est de sensibiliser la population molenbeekoise aux comportements et aux habitudes de vie, qui peuvent avoir un impact positif et constructif sur la santé.

La 6^{ème} édition de la Semaine de la Santé est prévue du 21 septembre 2019 au 27 septembre 2019.

12. Appui administratif au Conseil Communal Consultatif des Aînés

Le service de l'Action sociale offre son appui administratif et logistique au Conseil (préparation de réunions, organisation d'événements, ...)

13. Octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons

Dans le cadre de la politique de promotion et de prévention à la santé et en application du règlement communal du 20 décembre 2017 sur la répartition des subsides au Consultations de nourrissons, le service de l'Action sociale gère l'octroi d'un subside trimestriel à 4 consultations de nourrissons. Ce subside s'élève à 0,12 € par enfant de moins d'un an.

Liste des consultations de nourrissons :
Femme Prévoyante, chaussée de Gand, 122
Femme Prévoyante, rue de Bonne, 65
Femme Prévoyante, avenue Brigade Piron 144
Reine Fabiola, rue de l'Intendant 188

14. Etablissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue

Suite à la réforme de l'Etat, cette matière est régionalisée. En cas de calamité naturelle reconnue, le service sert de boîte aux lettres uniquement pour la transmission des dossiers des véhicules situés sur la voie publique qui ont été endommagés par les intempéries. Les autres dossiers sont pris en charge par les compagnies d'assurance.

Le service n'a introduit aucun dossier durant la période de référence.

15. Plan Canicule Communal

A l'occasion des périodes de fortes chaleurs, de plus en plus fréquentes, et même en dehors de celles-ci, l'administration communale a mis l'accent sur la solidarité et la vigilance de tous et a mis à disposition des services de première ligne un stock de bouteilles d'eau.

Plutôt que d'opter pour une diffusion massive de dépliants dans les boîtes aux lettres, l'administration a opté pour une distribution des informations via des services directement en contact avec la population.

Les personnes qui ont demandé de l'eau ont reçu la visite de nos équipes sur le terrain, la bouteille étant le moyen pour entrer en contact avec les personnes, briser leur solitude et leur donner des pistes et ainsi lutter contre l'isolement. Nos visiteurs disposaient aussi d'informations concernant les services d'aide à domicile bien souvent méconnus de la plupart des gens.

Les services communaux en contact avec le public, le service d'accueil de la Maison communale n'ont pas manqué de conscientiser chaque visiteur.

Des affiches grandes format ont été placées aux endroits principaux de la commune.

Les pharmacies ont été approvisionnées en flyers et les maisons médicales ont été informées de la démarche initiée par la commune.

16. Plan Grand Froid Communal

Un réseau mis en place en 2017 pour que tous personnes habitant la commune où présente sur le territoire de celles-ci (par exemple les sans-abris) puisse aller se réchauffer dans divers endroits, tels que les restaurants sociaux, les associations diverses, la Chaîne de l'Amitié. Durant la période de référence, il n'y a pas eu de période de grand froid.

17. Octroi de subsides aux divers organismes

Le collège inscrit chaque année des crédits dans son budget pour l'octroi de subsides aux organismes – Personnes âgées, Médecine sociale et préventive – Centre du Planning Familial du Karreveld – Moins valides – Divers, pour un montant total de euros.

18. Participation à la rédaction d'articles qui paraissent dans le « Senior info »

Le Senior - Info paraît à chaque activité des seniors (dîner de printemps, dîner de Noël et excursion d'un jour). A l'heure actuelle, 19 numéros sont déjà parus.

Le service de l'Action sociale élabore cette brochure en rédigeant certains articles et en assurant les traductions et en faisant appel à des partenaires.

20. L'établissement d'un cadastre des squats sur le territoire communal

Depuis le 21 janvier 2019, l'Administration communale a mis en place un cadastre des squats sur le territoire communal. Pour mener à bien cette tâche, une assistante sociale a été engagée. Elle est rattachée au Service de l'Action sociale et travaille en collaboration avec les services communaux et les divers partenaires (Prévention, ASBL Move, Section locale de la Croix Rouge.

A cela s'ajoute, le réseau SDF déjà mis en place depuis l'année 2017.

Fonctionnement de ce réseau :

Dès qu'une situation critique est remarquée ; le réseau se met en marche. Les constatateurs (police, Croix Rouge, gardiens de la paix, agents communaux, citoyens,...) informent le réseau (CPAS, Croix Rouge, Action sociale, ...) celui-ci tente de créer un lien avec la personne en situation critique. Avec l'accord de la personne, des soins sont prodigués. L'intervention d'un médecin est également proposée, si la situation de santé est critique, mais toujours avec l'accord de la personne en difficulté. Les honoraires éventuels de ces médecins qui seraient appelés sont pris en charge par l'Administration communale.

L'assistante sociale du service de l'Action sociale prend le dossier en charge.

De plus, le mardi, l'assistante sociale en question accompagne la section locale de la Croix Rouge dans sa maraude hebdomadaire. Le cadastre des squats est en cours d'élaboration.

H. SECRETARIAT – ARCHIVES – TRADUCTION

SERVICE SECRETARIAT

I.MISSIONS

Le Service du Secrétariat Communal est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal et au Collège des Bourgmestre et Echevins. Il assure la réception hebdomadaire des dossiers qui doivent être soumis au Collège, établit l'ordre du jour des séances et après la séance, note les décisions que le Secrétaire communal a actées, puis veille à ce que les services communaux puissent disposer des extraits. Il rédige les procès-verbaux des séances et assure la transcription de ceux-ci. Il veille également à la tenue des registres aux délibérations et à l'émargement des approbations de la Tutelle.

Le même travail est effectué mensuellement pour les réunions du Conseil communal, avec en plus, la préparation des convocations à expédier aux conseillers communaux et la correction, la mise en page et l'impression des comptes - rendus des séances publiques.

La gestion des séances du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal se fait de manière informatisée avec l'aide d'un logiciel spécifique BOS.

Cela a pour effet que les services communaux ont accès dès l'établissement du procès-verbal du Secrétaire, à leurs décisions sous forme d'extraits. Les envois des actes soumis à tutelle CPAS se font également par le logiciel BOS. Le secrétariat centralise, vérifie ou rédige, transmet les avis, les notes, les ordres de service ... aux services communaux.

II.ACTIVITES

Réunions du Conseil, du Collège et des Sections Réunies

	2018	2019
Conseil communal	6 séances	7 séances
Sections réunies	2 séances	3 séances
Collège échevinal ordinaire	21 séances	26 séances
Collège échevinal extraordinaire	1 séance	2 séances

Le secrétariat communal se charge de l'enregistrement journalier du courrier de l'Administration communale à l'aide d'un programme informatique spécifique.

Autres activités :

- Suivi des dossiers relatifs aux distinctions honorifiques pour les habitants de la Commune, à transmettre au Ministre du Travail, ainsi que la remise des diplômes aux Lauréats du Travail.
- Constitution du répertoire des délibérations du Conseil communal et du Collège Echevinal.
- Mise en page du rapport annuel, la déclaration et le dépôt légal à la Bibliothèque Royale de Belgique.
- Courrier divers (demandes de renseignements et correspondance avec les mandataires communaux, demandes de consultation de documents administratifs, courrier du Secrétaire Communal et toute autre correspondance, vérification de toute la correspondance soumise à la signature de Monsieur le Secrétaire Communal).
- Traitement des questions écrites, interpellations, motions des Conseillers Communaux et la publication sur le site internet de la commune
- Dépôt des listes de mandats à la Cour des Comptes et envoi du courrier pour la déclaration de patrimoine

- Délivrance de documentation concernant la Commune pour le public, les étudiants et autres personnes qui en font la demande.
- Relations avec les intercommunales et autres organismes pour les désignations et les démissions des mandataires communaux au sein des diverses assemblées, les conseils d'administration, les assemblées générales.
- Rédaction des délibérations des démissions et désignations des conseillers Communaux, le suivi par courrier et la déclaration au sein du Service Public Régional de Bruxelles.
- La tenue des archives relatives aux mandataires communaux.
- La communication aux services communaux des diverses directives internes.
- La tenue des dossiers relatifs à la transparence et au cumul des mandats des mandataires communaux et le dépôt au Cour des Comptes.
- Déclaration relative à la mise en œuvre du SEC 2010 – Périmètre de consolidation - Registre des unités publiques – ASBL : le nombre des mandats exercés par les membres du Collège et du Conseil Communal ou par un membre du personnel de l'administration dans les Assemblées Générales des asbl.
- La tenue du registre des publications et la publication des ordonnances et règlements communaux.
- La tenue à jour des dossiers des mandataires communaux, depuis leur installation jusqu'à leur démission.
- La gestion des demandes de consultation des documents administratifs, introduites par des particuliers.
- La gestion du BOS – CIRB : un système de gestion des autorisations des accès aux applications du BO Secrétariat, interventions au niveau des utilisateurs (personnel communal et conseiller communaux), changements dans l'organigramme des services, mutation du personnel...
- Organisation des formations internes BO Secrétariat pour les utilisateurs demandeurs
- Envoi des actes soumis à tutelle CPAS
- Gestion PLONE : les changements au niveau des membres du Collège Echevinal et du Conseil, les publications des réponses sur les questions écrites posées par les Conseillers, les interpellations et motions, transparence des mandats, les fermetures des services... sur le site communal.
- Collaboration avec le service Informatique pour l'introduction des utilisateurs des différents services en vue d'avoir accès au programme E-courrier (transmission du courrier).
- Collaboration pour l'organisation des élections communales du 14/10/2018
- Collaboration pour l'organisation des élections fédérales du 26/05/2019
- Clôture de la législature 2012-2018 : dossiers des membres du Conseil Communal
- Nouvelle législature 2018-2024 : dossiers des membres du Conseil Communal, désignation des nouveaux membres dans les asbl, intercommunales ...(délibérations, courriers ..), adaptation dans l'application BOS
- Application de l'Ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune entrée en vigueur le 01/12/2018 – Transparence : Déclaration des mandats : période du 01/01/2018 au 04/12/2018 et la période à partir du 05/12/2018 – Préparation du courrier pour la publication des mandats sur le site internet communal – Préparation pour la publication des collaborateurs des cabinets des Bourgmestre et Echevins sur le site internet

- Transmission au plus tard le 30 juin de chaque année du rapport annuel au Parlement Bruxellois, Cellule Transparence en application de l' Ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Contenant :

- les rémunérations des membres du Conseil Communal, des Echevins et de la Bourgmestre avec un relevé détaillé des présences en réunion, des avantages en nature et la liste des voyages faits dans le cadre de l'exercice des fonctions
- l'inventaire de tous les marchés publics conclus par la commune en précisant pour chaque marché (travaux, fournitures, services), les bénéficiaires et les montants engagés et le montant total de l'attribution
- la liste des subsides octroyés par la commune en précisant les destinataires et les montants

SECURITE DE L'INFORMATION / PROTECTION DES DONNEES (SI/PD)

Note : ce service n'existe pas officiellement – les activités décrites ci-dessous sont réalisées par des personnes issues de différents services (archives, affaires juridiques, ressources humaines, informatique, etc...) et le délégué à la protection des données.

I.MISSIONS

- Mise en conformité vis-à-vis des législations sur la sécurité de l'information et la protection des données
- Gestion de la sécurité de l'information et de la protection des [personnes quand au traitement de leurs] données [à caractère personnel]
- Missions du DPO/CSI : information, conseil et contrôle sur les sujets SI/PD

II.ACTIVITES

Etablissement du plan de sécurité 2019-2021

Les propositions d'action pour l'amélioration de la sécurité de l'information et la mise en conformité vis-à-vis du GDPR ont été fournies au groupe de pilotage.

Amélioration de la sécurité de l'information

En matière de sécurité de l'information, les actions suivantes ont été complétées :

1. Politique de sécurité générale : a été rédigée et approuvée par les organes communaux compétents
2. Organisation interne de la sécurité de l'information : le rôle de DPO a été confié à une personne externe (CIRB)
3. Conformité vis-à-vis des sources authentiques : adhésion à l'autorisation générale AF 22/2018 pour l'accès aux données de l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale

Mise en conformité GDPR

En ce qui concerne la mise en conformité vis-à-vis du GDPR, les actions suivantes ont été complétées en tout ou partie :

1. Déclaration « protection des données » générale : a été publiée sur le site web – cette information sur les traitements doit être complétée par les déclarations spécifiques (écoles, employés, population générale, sanctions administratives, etc...)
2. Registre des activités de traitement : le registre contient à l'heure actuelle 30 traitements (sur un total estimé entre 100 et 150)
3. Processus de gestion des demandes d'exercice des droits : le processus existe et fonctionne, les points de contact pour les personnes concernées ont été publiés sur le site web

Gestion courante

1. *Avis et conseils du DPO* : des avis ont été remis sur les sujets suivants :

- publication en ligne de photos par les écoles
- communication liste de données tirées du registre national – jubilaires pour usage interne
- communication de données du registre national – locataires pour les sociétés de logement
- encadrement des accès au registre national pour les personnes autorisées
- encadrement des accès à la BAEC pour les personnes autorisées
- modèles de documents fournis par OVSG pour la communication aux personnes concernées
- convention d'échange de données entre la zone de police et le SCAV
- utilisation de matériel personnel dans le cadre du travail
- transmission d'information des gardiens de la paix à l'ERAP
- gestion des accès utilisateurs, généralités
- avenants aux contrats des sous-traitants (Data Processing Agreements)

2. *Traitement des demandes des personnes concernées* : 5 demandes ont été traitées, l'une d'entre elles concernant une utilisation non autorisée des données du registre national.

Gestion des incidents de sécurité

Les incidents suivants ont été rapportés et/ou ont nécessité un suivi :

- utilisation non autorisée des données du registre national
- infection par un crypto-locker causant une indisponibilité temporaire de données
- inaccessibilité des applications utilisées par le département démographie (cause inconnue)

SERVICE ARCHIVES

I.MISSIONS

Le service des Archives communales est chargé de la gestion des documents produits par les services de l'Administration communale. Cette gestion signifie la conservation ou, dans certains cas précis, l'élimination des documents d'archives, ainsi que leur mise en valeur via le Musée communal, des publications ou des expositions.

Le service des Archives communales s'adresse donc, d'une part, aux différents services communaux soit pour les conseiller dans la gestion quotidienne de leur documentation, soit pour l'organisation de versement d'archives statiques ou pour la recherche de documents anciens. D'autre part, il reçoit et conseille des personnes extérieures aux services communaux (chercheurs, étudiants, élèves ou autres particuliers) désireux de réaliser une recherche ou qui simplement souhaitent obtenir une information en rapport avec la commune.

II.ACTIVITES

1°) Versements

Deux versements ont été réalisés durant la période 2018-2019, pour les services suivants :

- Urbanisme (renseignements urbanistiques)
- Cellule stationnement (archives liées au recouvrement des impayés en matière de stationnement)

2°) Demandes des services communaux et des particuliers au service des Archives

Suivant la mission du service des Archives de rechercher les informations et dossiers anciens pour le compte des services communaux, nous avons répondu à 391 demandes sur la période 2018-2019. Les départements qui ont effectué la majorité de ces demandes sont les services de l'Urbanisme, le service Population, l'état civil, le GRH et l'Instruction publique.

De plus, 31 demandes de particuliers et généalogistes ont été traitées par le service des Archives, concernant majoritairement des recherches généalogiques.

3°) Restauration de documents

Afin d'assurer la bonne conservation des informations sous sa responsabilité, le Service des Archives a poursuivi cette année sa campagne de restauration des registres de population de l'Index 1947. 3 registres ont ainsi pu être restaurés cette année, et autant devraient l'être sur la prochaine période.

4°) Protection des Données à caractère personnel

L'entrée en vigueur le 25 mai 2018, du Règlement général sur la protection des données (RGPD) entraîne une série de nouvelles mesures à prendre au sein de l'administration communale afin de se mettre en conformité avec ledit règlement. Dans cette perspective, le service des Archives participe activement aux travaux du Comité de pilotage RGPD.

5°) Participations

Le service des Archives poursuit ses collaborations à l'extérieur, particulièrement avec l'Association des Archivistes Francophones de Belgique, avec la participation aux réunions du groupe de travail dédié aux archives communales.

SERVICE TRADUCTION

I.MISSIONS

En sa séance du 19 février 2014, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de créer le service de traduction. Durant la période de référence, le service était composé de 1 traductrice (niveau A1).

En date du 2 juillet 2018, un 2^{ème} traducteur (niveau A4) est venu rejoindre le service, chargé d'assurer les traductions des cahiers de charges de marchés publics.

Le Service a pour mission de traduire, relire et corriger les textes fournis par les collaborateurs des autres services de l'administration communale et des cabinets de la Bourgmestre et les Échevins. Il s'agit de textes de nature très variée : technique, juridique, administratif, informatif, journalistiques, littéraire, ...

II.ACTIVITES

Le service de Traduction est chargé de la traduction, de la relecture et de la correction des textes et documents suivants :

- les délibérations du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal,
- les Cahiers de Charges de marchés publics de travaux, de services et de fournitures,
- les rapports d'analyse, les études de sol et les autres documents éventuels à annexer aux cahiers spéciaux de charges,
- les règlements communaux, procès-verbaux, mises en demeure, les auditions et autres textes juridiques,
- les conventions et les contrats entre la Commune et des partenaires,
- les publications tel que le « Molenbeek Info », « l'Agenda culturel », la newsletter hebdomadaire, les textes pour le site internet communal, les brochures, les flyers, les affiches...,
- Certains textes pour le journal communal « Molenbeek Info »,
- les rapports annuels de différents services communaux,
- les communications par courrier ou par e-mail,
- les textes des discours (par exemple de la Bourgmestre),etc.

La plupart de ces textes sont traduits du français en néerlandais. Certains textes sont traduits du néerlandais en français.

Le service utilise un logiciel de traduction, le « SDL Trados Studio version 2017 », géré par le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise). Il s'agit d'une aide à la traduction, notamment en ce qui concerne la mise en page des textes.

I. SERVICE CLASSES MOYENNES / ECONOMIE

I.MISSIONS

En ce domaine, l'objectif est de promouvoir l'essor commercial et industriel de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

A cet effet, le service a pour mission essentielle :

- d'organiser la concertation avec les acteurs du terrain et de les informer ;
- de promouvoir la notoriété de l'activité économique du territoire communal ;
- de faciliter les démarches administratives des indépendants et chefs d'entreprises.
- de proposer des initiatives susceptibles de promouvoir le commerce et l'activité économique à Molenbeek-Saint-Jean.

Outre le développement économique, cette année le service classes-moyennes Economie a mis sur le renforcement des liens entre commerçants et habitants en consolidant les associations de commerçants. Par ses nombreuses rencontres la Commune a voulu également pallier le manque de concertations entre différentes entités qui gravitent autour de la thématique des commerces et de l'animation qui donne l'attrait si chaleureux si vivant d'une Commune.

II.ACTIVITES

a. L'activité économique locale / Guichet :

Hormis la gestion administrative des dossiers en cours (165 ambulants abonnés + 90 volants, 25 phone- et 15 night-shops, une centaine de débits de boissons, une dizaine de commerçants itinérants, quelques agences de paris sportifs,...) de nombreuses demandes sont traitées directement lors de visites au guichet, par correspondance (emails) ou par téléphone.

Par contre, ne sont plus délivrés, depuis octobre 2017, les certificats de moralité aux personnes travaillant dans l'horeca ; ceux-ci sont dorénavant remplacés par des extraits du casier judiciaire central (modèle 596-1-8, relatif au débit de boissons alcoolisées) délivrés par le service de la population.

Le guichet du service Classes-moyennes Economie est accessible aux molenbeekois, aux commerçants, associations et aux entreprises locales ou ayant un projet de s'installer sur notre territoire.

Des conseils et des aides sont octroyés pour la gestion quotidienne des affaires économiques, des activités sur le quartier, des aides au niveau régional en cas de travaux empêchant le bon déroulement de l'activité du commerçant...

On y trouve une écoute et des conseils administratifs et juridiques.

Concrètement, pour cette année, ont entre-autres été traités :

- 25 changements d'exploitants
- 6 certificats de débits de boissons ;
- 13 avis pour le placement de 'bingos' dans ces mêmes établissements ;
- 1 régularisation de night shop ;
- 1 régularisation de phone shop ;
- 3 demandes d'attestation de nuisances (fermeture de commerce lors de travaux) ;
- la liste des dérogations au repos hebdomadaire pour 2019 ;
- dans le cadre des marchés, attributions d'abonnements, cessions d'emplacements, modifications de produit vendu, changements de titulaires, ...
- en matière de commerce ambulant hors marchés, des demandes pour occupation de la voie publique, telles que glaciers, foodtrucks, ont été enregistrées.

b. Les associations de commerçants ont une nouvelle structure de gestion :

COM2MOLEM (asbl para communale) fédère les 4 associations de commerçants autour d'elle.

Plusieurs rencontres avec les membres de chaque association de commerçants ont été nécessaires afin de les interroger sur leurs priorités en vue de la réalisation du plan d'action annuel.

Un plan opérationnel de l'association faitière a été développé et des plans d'actions annuels rédigés sur base des propositions de chaque association de commerçants pour impulser une dynamique cohérente sur l'ensemble du territoire communale.

- Création de diverses animations de quartiers commerçants dans le but de stimuler la fréquentation des commerces.
- Travail sur la communication et la visibilité des commerces existants.
- Soutien des associations des commerçants, en veillant à leur renforcement (avec le soutien de Hub Brussels).
- Soutien administratif et aide à l'expansion économique grâce à la guidance que COM2MOLEM apporte aux associations de commerçants.
- Guidance vers les partenaires communaux et régionaux :
 - 1819
 - Hub Brussels
 - GEL – centre d'entreprise, ... etc.
- Développement de l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année.
- Prise de contact avec des sociétés proposant une application e-commerce (cartes de fidélisation, moyens de paiement digitalisés, etc..).

La Commune peut identifier aujourd'hui **4 noyaux commerçants** sur son territoire.

Chaque noyau est constitué d'une association mixte qui comprend à la fois des commerçants et des habitants.

- **Molenbeek Centre ou Historique** : *Molenbeek Center Shopping*
La chaussée de Gand représente un noyau important de la commune qui est connue au-delà des frontières pour acquérir des biens et services accessibles aux petits revenus. Cet axe a connu de nombreux changements positifs en termes de standing et de modernisme.
 - Une braderie a été organisée par l'asbl MCS le mercredi 1er mai 2019.
 - Une braderie a été organisée par l'asbl MCS le samedi 15 juin 2019.
- **Le quartier du Karreveld** : *Asbl Karreveld*
Des animations commencent à fleurir et le quartier accueille beaucoup le secteur de l'HORECA.
- **Chaussée de Ninove** : *Asbl Duchesse*
La chaussée est longue et rejoint une partie sur la Commune d'Anderlecht. La priorité a été de renforcer le quartier de la Place de la Duchesse de Brabant en favorisant le dynamisme des commerçants et en luttant contre les dépôts clandestins. La commune compte encore s'investir sur ce tronçon de la chaussée pour développer des initiatives de quartier (fête des voisins, apéros urbains, ...). Une nouvelle équipe a vu le jour avec une nouvelle dynamique en termes d'animations et de communication (flyers, Facebook, ...).
- **Le quartier maritime** *Asbl Maritime Dynamiek* est en pleine évolution. La commune prévoit d'investir le lieu en encadrant au mieux son développement.
 - Une braderie a été organisée par l'asbl COM2MOLEM en partenariat avec l'asbl Maritime Dynamiek le samedi 20 avril 2019.

Les quatre associations sont chapeautées par la faitière COM2MOLEM en tant que ASBL Para-Communale.

La Faitière a également comme mission de renforcer les structures commerciales existantes ou à venir sur l'entièreté de la Commune.

Cette année l'accent a été mis sur les différentes rencontres et l'organisation de la structure COM2MOLEM. Elle répondra à la demande des commerçants de se voir doter d'un service qui coordonne et fait le suivi administratif sur la thématique du commerce au sein de l'administration.

La faitière a établi un plan annuel d'animations qui sert de relais pour la gestion des dossiers entre la Commune, la Région et Hub Brussels.

L'animation commerciale :

Une attention particulière est apportée à l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Nous encourageons et participons aux promotions des activités favorisant l'économie locale telle que les braderies et brocantes en collaboration avec les associations de commerçants.

En période de fêtes, nous collaborons avec d'autres services de la Commune et organisons l'installation de guirlandes lumineuses et l'installation de différents chalets et stands lors du marché de Noël

c. Les marchés publics :

La gestion administrative des marchés, hormis celui du dimanche, est effectuée par le service des classes moyennes.

Trois marchés hebdomadaires se déroulent sur le territoire de la Commune :

- **Le marché dominical** : géré par un concessionnaire. Depuis son origine, ce marché se tient place Communale.
- **Le marché du mardi matin**: il a lieu place de la Duchesse de Brabant.
- **Le marché du jeudi matin**: le plus important des trois et d'une grande diversité de produits, il s'étend aux alentours de la maison communale : place communale, rue du Comte de Flandre, parvis Saint-Jean-Baptiste, pourtour de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste + une petite extension dans la rue de l'Avenir. Il est idéalement desservi par les transports en commun (métro ligne 1 et bus 89) et attire une foule considérable.

L'organisation et la surveillance sur le terrain sont assurées par les placiers qui, en collaboration avec les services des gardiens de la paix, de la police et de la voirie, contribuent au bon déroulement des marchés.

Nous travaillons sur la faisabilité d'un quatrième marché dans le quartier du Karreveld (Place Jef Mennekens).

Nous travaillons également sur la faisabilité d'un nouveau marché annexe, marché solidaire, qui se tiendra derrière la bouche de métro Comte de Flandre, le jeudi en matinée et qui proposera des produits issus de coopérative (équitables ; artisanal, ...etc).

d. Le CAALUC :

Cette Commission d'Attribution Apolitique des Locaux à Usage Commerciaux qui comprend des membres de HUB (anciennement Atrium) Brussels et des services des Propriétés communales et de l'Economie-Classes moyennes examine les dossiers des personnes désireuses de louer un bien communal pour y établir un commerce.

II) RECETTES LIEES A LA GESTION DES MARCHES :

Outre l'accueil des marchands et le courrier qui leur est échangé, le service se charge, en collaboration étroite avec le service de la Recette communale, des modalités de paiement des redevances ; le montant total des abonnements pour les marchés du mardi et du jeudi avoisine les 100.000,00 EUR par trimestre, tandis que les droits de places des marchands occasionnels représentent plus de 60.000,00 EUR par an

Pour le marché dominical, une concession est toujours d'application avec la firme privée « Etablissements Charve ». Le revenu annuel moyen rétribué à la commune par le concessionnaire est d'environ 40.000,00 EUR.

III) REGLEMENTATION ET LEGISLATIONS :

a. Réglementation en matière d'heures de fermeture obligatoires et de repos hebdomadaire :

Les horaires d'ouverture des commerces sont régis par la loi du 10 novembre 2006, qui prévoit non seulement des heures de fermeture obligatoires, mais également un jour de repos hebdomadaire.

Dans ces deux domaines, le service remplit un rôle d'informateur auprès des nouveaux exploitants, mais aussi d'intermédiaire avec les services de police responsables de faire respecter les lois en ces matières.

b. Les activités de commerce ambulant :

L'exercice de toute activité ambulante sur le domaine public, de même que l'organisation de toute activité ambulante sur le domaine privé, est soumis à une autorisation préalable de la Commune.

L'activité ambulante, et foraine d'ailleurs (mais nous n'en comptons pas actuellement), a été complètement revue et encadrée par la loi du 04/07/2005 et ceci afin de lui donner un réel regain.

c. Les occupations de la voie publique :

En dehors des marchés, l'exploitation d'un emplacement sur la voie publique doit également être autorisée préalablement par les autorités communales.

A cet effet, une demande détaillée doit être introduite auprès du service ; définition du produit vendu, description du matériel utilisé, indication précise de l'endroit souhaité, et planning horaire, doivent être proposés afin d'être analysés (exception faite pour les glaciers dont l'activité est déambulatoire).

Un périmètre restreint aux abords du stade de football peut accueillir également de manière occasionnelle des ambulants dont l'activité est liée au déroulement de matchs.

Pour les marchés, comme pour les occupations de la voie publique, la gestion administrative comprend la surveillance du respect des textes de lois sur l'activité ambulante ; des vérifications sont faites régulièrement via consultation des données de la Banque Carrefour des Entreprises.

Les cartes d'ambulants désormais électroniques offrent la possibilité d'un contrôle rapide et efficace grâce au QR-code.

En matière de comptabilité, des ordonnances de recouvrement sont établies en regard de chaque recette relevant des règlements de taxes ou droits de place relatifs à ces activités.

Le commerce ambulant comporte un troisième volet : la vente au domicile du consommateur, mais les demandes sont plutôt rares.

Afin de garantir la protection du consommateur, il s'agit dans ces cas-là de veiller à ce que les démarcheurs soient titulaires d'un certificat de bonnes vie et mœurs ou soient autorisés à ce type de vente par le parquet.

Les débits de boissons :

Conformément à la Loi du 15.12.2005 relative à la simplification administrative, toute personne désireuse d'ouvrir un débit de boissons (et pour autant qu'il y soit vendu de l'alcool) doit en obtenir préalablement la patente et l'autorisation des autorités communales.

Le service rassemble les éléments nécessaires afin de présenter au Collège un dossier complet lui permettant de statuer, en l'occurrence :

- l'accord du service de l'urbanisme attestant de la conformité des lieux ;
- un extrait du casier judiciaire central (art.596-1-8) du demandeur ;
- l'avis favorable du service communal de l'hygiène ;
- le rapport favorable du service des pompiers ;
- un extrait intégral de la Banque Carrefour des Entreprises ;
- le contrat d'assurance incendie ;
- le bail commercial ;
- l'agrément de l'AFSCA si des denrées alimentaires non-emballées sont servies ;
- l'acquittement des frais de dossier de 50.00 EUR

d. Les patentes :

Les patentes sont délivrées aux exploitants de débits de boissons sur notre territoire, pour autant qu'y soit servies des boissons alcoolisées.

Elles sont également nécessaires pour les personnes qui veulent proposer à la consommation des boissons spiritueuses (minimum 15 % vol.) lors d'un évènement, par exemple lors d'une soirée publique dans une salle de fête située à Molenbeek-Saint-Jean. ou encore lors du marché de Noël organisé par la commune.

Quelle qu'en soit la finalité, pour obtenir une patente le demandeur doit fournir un extrait du casier judiciaire central (art 596-1-8) qu'il retirera auprès de la commune de son domicile.

f. Les établissements de jeux de hasard :

Etablissements de Classe III :

Des jeux de hasard, de type « bingos », ne peuvent être installés que dans des débits de boissons (code NACEBEL : 56.30 sous-classe 56.301 « cafés et bars »), définis comme des établissements dont l'activité principale et permanente réside exclusivement dans l'offre de boissons à consommer sur place, dont des boissons alcoolisées, et où aucune denrée alimentaire autre que des produits préemballés n'est proposée à la consommation sur place.

Pour obtenir la licence de Classe C auprès de la Commission des jeux de hasard, les exploitants doivent retirer auprès de notre service un avis émanant de la Bourgmestre qui atteste que l'établissement répond bien à toutes conditions légales.

Etablissements de Classe IV :

Depuis l'entrée en vigueur, le 01/01/2011, de la loi sur les jeux de hasard du 10 janvier 2010, les agences de paris et librairies (*) qui engagent des paris sportifs sont devenues une nouvelle classe d'établissements de jeux de hasard, à savoir : classe IV, et doivent détenir une licence, F2.

Afin d'obtenir de la commission des jeux de hasard l'octroi de cette licence, ils doivent entre autres joindre à leur demande un avis favorable de la Bourgmestre qu'ils obtiennent via notre service, après notamment l'accord des services de police.

Les cafés ou les salons de thé ne peuvent pas engager de paris. Le nombre d'établissements de cette catégorie est limité selon un quota national.

(*) Les librairies ne sont soumises à l'avis préalable de la commune que lorsque qu'un espace séparé est réservé aux jeux.

g. Les bureaux privés de télécommunication et magasins de nuit :

Ce règlement est en vigueur depuis le 6 juin 2010, il règle les dispositions spécifiques aux magasins de nuit et aux bureaux privés pour les télécommunications. Le contrôle et l'octroi des autorisations d'exploiter un tel commerce est effectué en étroite collaboration avec plusieurs services communaux dont l'Urbanisme et les taxes.

h. Indemnités compensatoires de pertes de revenus :

Initialement appelée « Fonds de participation » sous l'autorité du Service Public Fédéral, cette matière a été transférée lors de la 6^{ème} réforme de l'Etat au Service Public Régional de Bruxelles, plus précisément la section Bruxelles Economie Emploi.

La procédure est restée dans un premier temps la même, offrant, moyennant quelques démarches et à condition de fermer le commerce, une indemnité compensatoire pour perte de revenus.

Une modification est intervenue cette année :

Le 25/03/2019, l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 14/02/2019 relatif à l'indemnisation forfaitaire des commerces impactés par un chantier en voirie publique est entré en vigueur. Le nouveau système permet d'indemniser les commerçants occupant moins de 10 ETP et situés dans l'emprise ou à front d'emprise d'un chantier de niveau 2. (chantiers coordonnés dont une phase au moins interrompt la circulation automobile ou des transports en commun dans au moins un sens de circulation pendant au moins 29 jours calendrier consécutifs).

Depuis lors, les commerçants ne sont plus contraints de fermer leur commerce pour bénéficier de l'indemnisation forfaitaire.

i. **Dérogations au repos hebdomadaire via notre Commune :**

Vu l'article 123, 1° de la Nouvelle Loi communale ;

Vu la loi du 10/11/2006 relative aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services, qui définit par ses chapitres III et IV le repos hebdomadaire et les dérogations qui peuvent y être faites ;

Considérant que l'article 15 de la loi précitée dispose qu' « à la demande d'un ou de plusieurs commerçants ou artisans agissant en leur nom personnel ou à la demande d'un groupement de commerçants ou d'artisans, le collège des bourgmestre et échevins peut accorder, pour des circonstances particulières et passagères ou à l'occasion des foires et marchés, des dérogations aux interdictions visées aux articles 6 et 8 aux unités d'établissement situées sur le territoire de la commune ou sur une partie de celui-ci.

Ces dérogations ne peuvent porter sur plus de quinze jours par an. » ;

Considérant que les quinze jours par an maximum que peut octroyer la Commune pour que les commerçants puissent ouvrir durant leur jour habituel de fermeture doivent être considérés comme des périodes de sept jours ; qu'il est permis aux commerçants de ne pas appliquer de jour de repos hebdomadaire durant ces périodes ;

que cela permet aux commerçants de bénéficier des dérogations accordées par la Commune quel que soit leur jour de repos ; que la Commune va donc fixer des périodes de sept jours comme périodes dérogatoires ;

Pour 2018, le collège a fixé en séance du 26/03/2018, les dérogations suivantes :

PÉRIODES DÉROGATOIRES DE 7 JOURS		DATES À LAQUELLE LA DÉROGATION EST OCTROYÉE ET DÉTERMINE LA PÉRIODE DÉROGATOIRE
Dim 01/04/18	Sam 07/04/18	Dimanche et lundi de Pâques, 1 ^{er} et 2 avril
Jeu 10/05/18	Mer 16/05/18	Ascension, le 10 mai
Dim 01/07/18	Sam 07/07/18	Début des soldes d'été
Lun 01/10/18	Dim 07/10/18	Weekend du client, 6 et 7 octobre
Dim 16/12/18	Sam 22/12/18	Dimanche 16/12, ouverture locale LIDL / fêtes fin d'année
Dim 23/12/18	Sam 29/12/18	Dimanche 23/12, ouverture locale LIDL / fêtes fin d'année
Dim. 30/12/18	Sam. 05/01/2019	Dimanche 30/12, ouverture locale LIDL / fêtes fin d'année

Pour 2019, le Collège a fixé, en sa séance du 16/05/2019, les dérogations suivantes :

PÉRIODES DÉROGATOIRES DE 7 JOURS		DATES À LAQUELLE LA DÉROGATION EST OCTROYÉE ET DÉTERMINE LA PÉRIODE DÉROGATOIRE
Jeu 30/05/19	Mer 05/06/19	Ascension le jeudi 30/05
Jeu 06/06/19	Mer 12/06/19	Lundi de Pentecôte le 10/06
Lun 01/07/19	Dim 07/07/19	Début des soldes d'été
Jeu 15/08/19	Mer 21/08/19	Assomption le jeudi 15/08
Mar 01/10/19	Lun 07/10/19	Weekend du client, 5 et 6 octobre
Dim 15/12/19	Sam 21/12/19	Dimanche 15/12, fêtes de fin d'année
Dim 22/12/19	Sam 28/12/19	Dimanche 22/12, fêtes de fin d'année
Dim 29/12/19	Sam 04/01/20	Dimanche 29/12, fêtes de fin d'année / début des soldes d'hiver

j. **Ouverture de débits de boissons et de patentes :**

Entre le 01/08/2018 et le 31/07/2019, 15 demandes d'ouverture de débit de boissons ont été enregistrées.

IV) PARTENARIAT DE PROJETS ET SUBVENTIONS ACCORDEES :

a. **Marché de Noël**

Appel d'offre ; Location de 40 chalets auprès de la firme Chalets BAKA.

b. Atrium/Hub Brussels :

Le contrat- cadre signé entre l'Agence Régionale du Commerce Atrium et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean a pris fin en vertu de ses dispositions en date du 30 juin 2018.

Tous les engagements d'Atrium ayant été transmis à L'Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise dont la dénomination commerciale est à présent Hub Brussels.

De manière transitoire et avant de nous proposer une nouvelle convention de collaboration élargie à l'ensemble des activités de l'Agence, celle-ci nous propose de poursuivre et clôturer les activités et projets en cours conjoints avec nos services et de mener d'éventuels nouveau projet sur le territoire de la commune via conclusion d'une convention de projet.

Plusieurs réunions ont été organisées en ce sens avec ATRIUM/Hub Brussels.

c. Campagne REUSE

Le projet vise à la sensibilisation des commerçants et maraîchers et par extension les consommateurs en créant une campagne de distribution de sacs réutilisables et est axé sur 2 volets :

1. La réalisation d'une quantité importante (30.000 unités) de sacs réutilisables qui ont été distribués pendant un mois aux maraîchers et commerçants de la commune.
2. La réalisation de 3 modèles de sacs par la section couture de l'Athénée Royal Serge Creuz ainsi que les ateliers de couture destinés aux habitants de la commune.

J. SERVICE EMPLOI

I. MISSIONS

Ce service a pour mission principale d'initier des projets de mise à l'emploi en partenariat avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle de la commune :

- Activer les synergies de collaboration entre les acteurs : emploi /formation / économie sociale de la commune
- Organiser des activités destinées aux chercheurs d'emploi
- Créer et publier des outils d'orientation
- Mettre en place un service d'orientation à destination du public
- Recherche de partenaires public-privé : projets de mise à l'emploi et / ou de formation

Dans une volonté d'efficacité et d'efficience, le service emploi et les partenaires collaborent dans le cadre de la *Maison de l'Emploi*, dans le but commun d'aider les chercheurs d'emploi bruxellois à développer une carrière professionnelle, et les employeurs à trouver des solutions au niveau de leurs recrutements.

Dans le cadre de cette collaboration, les partenaires de la Maison de l'emploi de Molenbeek-Saint-Jean mettent en œuvre ensemble une série d'actions et de services repris et précisés dans un plan d'*actions*.

Contexte

La *Maison de l'Emploi* est le regroupement virtuel d'opérateurs actifs en matière d'emploi et d'insertion socio-professionnelle sur le territoire communal molenbeekois qui développent des actions, projets communs au travers d'un Comité de pilotage. Ce dernier se compose de représentant(s) de chaque partenaire constitutif de la *Maison de l'Emploi*, à savoir :

- L'antenne d'Actiris
- La Mission locale
- La Commune
- L'ALE
- Le CPAS

II ACTIVITES

1. Sensibiliser

La problématique de l'emploi est complexe et affecte différents pans de la vie du chercheur d'emploi. La volonté du service Emploi est d'explorer les multiples facettes de cette problématique de manière humoristique, ludique...Ainsi que de permettre aux demandeurs d'emploi de prendre du recul quant à leur quotidien et à sensibiliser le grand public sur les situations vécues par les demandeurs d'emploi.

- Groupes de découverte, d'échanges, de sensibilisation entre agents des partenaires Maison de l'Emploi « connect 1080 »

Une première conférence a été organisée le 12 décembre 2018 portant sur la situation socioéconomique de Molenbeek et de la Région, animé par l'Observatoire Bruxellois de l'Emploi et de la Formation. Au total 55 collaborateurs ont participé aux 2 sessions organisées le 12 décembre.

2. Promouvoir

Promouvoir l'emploi en créant des liens avec les acteurs économiques, des matching entre les demandeurs d'emploi et les offres des employeurs.

Actions mises en œuvre :

- Focus jobs @ 1080 : semaine de l'emploi

Focus job@1080 est une semaine dédiée à la recherche d'emploi des demandeurs d'emploi molenbeekois qui s'est déroulée du 15 octobre 2018 au 17 octobre 2018 au château du Karreveld. L'objectif étant de permettre aux demandeurs d'emploi d'être correctement outillé et sensibilisé pour pouvoir enfin rencontrer les employeurs des secteurs qui offrent de vraies offres d'emploi. Afin de postuler dans les meilleures conditions, des ateliers ont été proposés : relooking, speed dating, mise en situation face à l'employeur... avant le jobday proprement dit.

Des stands d'informations sur les formations, les procédures de sélection ont été également proposés. Le jobday a accueilli +/-750 visiteurs.

Ateliers

NOM	DESCRIPTION
Image de soi-confiance en soi	Comment la confiance en soi peut impacter votre recherche d'emploi : <ul style="list-style-type: none">- Votre langage corporel- Votre présentation (look de l'emploi)- Vos attitudes Quelques outils pour booster votre recherche!
Mise en situation face à l'employeur	Comment se présenter à un employeur : <ul style="list-style-type: none">- Synthétiser son cv- Convaincre en peu de temps- S'exercer : mise en situation face à un employeur
Branding personnel sur les réseaux sociaux	Construire son image professionnelle et la gérer sur les réseaux sociaux (facebook, linkedin)

Résultats

Noms ateliers	Prestataires	Nombre participants
Image de soi - confiance en soi	Insightcom & Image de soi	12
Mise en situation face à l'employeur	Théâtre du Copion	19
Branding personnel sur les réseaux sociaux	Union asbl	5

3. Aider

Aider les demandeurs d'emploi en leur proposant des services. Ainsi par exemple, renforcer les offres en matière notamment d'apprentissage informatique, d'apprentissage des langues

- Web search for jobs

Ce projet consiste à développer un atelier d'outillage informatique destiné au public de l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi.

Au travers de cet atelier, les participants auront la possibilité d'être accompagnés pour :

- Apprendre à rechercher des offres d'emploi sur internet (sur le site d'Actiris notamment,...) ;
- Utiliser une adresse mail en vue de postuler en ligne (création d'une adresse, aide pour l'ajout de pièces jointes,...) ;
- Apprendre toutes autres fonctionnalités utiles à la recherche d'emploi.

Il s'agira de modules souples qui pourraient accueillir les chercheurs d'emploi dans un délai restreint pour les rendre autonomes au plus vite dans leur recherche d'emploi.

Ce projet part d'un constat dressé par l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi. En effet, il y a une réelle nécessité à outiller les chercheurs d'emploi qui rencontrent des difficultés à utiliser les espaces numériques mis à disposition par les partenaires de la Maison de l'emploi à leur intention (Self zone d'Actiris, Table emploi de la Mission locale, Espace emploi du CPAS).

Le projet « Web Search for jobs » répond à un besoin identifié pour les modules de base.

Le projet est réédité par le biais d'un nouveau projet local 2018, du **05/12/2018** au **30/09/2020**.

- Tu veux test@Molenbeek

Tu veux test est un programme de formation de 5 semaines durant lequel un groupe de douze à quinze jeunes âgés de 18 à 25 ans possédant au maximum le CESS, vont déterminer un projet professionnel. La formation s'est déroulée du 24 septembre 2018 au 26 octobre 2018. Elle est basée sur un accompagnement collectif et individuel des jeunes afin de leur permettre de définir leur projet professionnel.

Plusieurs aspects ont été abordés :

- Compétences entrepreneuriales par la création d'une entreprise fictive (Youth Start).
- Découverte métiers (Molengeek, Les uns et les autres, Arcadia, Casablanca et Stib...)
- Compétences transversales :
 - Hippothérapie et apiculture
 - Immersion Néerlandais
 - Proximus RH (conseils sur la recherche d'emploi)
 - Atelier théâtre (compétences communicationnels)
 - Service citoyen

13 jeunes ont suivi le programme. La formation leur a permis de définir un projet professionnel réaliste qui pour la plupart d'entre eux a mené à une inscription à une formation.

4. Soutenir

A côté des opérateurs "EMPLOI" traditionnels, des associations développent des projets en soutien aux demandeurs d'emploi. Le service Emploi noue des partenariats avec ces associations pour renforcer leurs actions.

Aucunes activités développées durant l'exercice 2018-2019.

5. Orienter

Depuis le 01 février 2019, un accompagnement pour tous chercheurs d'emploi est organisé.

Cette permanence offre un soutien aux chercheurs d'emploi dans leurs démarches.

Ce soutien se fait par un accompagnement individuel au niveau socio-professionnel.

Cet accompagnement de a pour objectifs :

- D'informer et conseiller
- D'orienter les chercheurs d'emploi vers les structures partenaires utiles dans le parcours social et professionnel : VIA, MLOC, Actiris...
- D'apporter une aide au niveau :
 - De la recherche de formations
 - De la réalisation de CV
 - De la réalisation de lettres de motivation
 - D'élaborer des projets professionnels
 - De préparer un entretien d'embauche....

De mettre en place des ateliers thématiques tels que speed-dating, mise en situation face à un employeur..., selon les besoins.

L'agent d'insertion assure donc le suivi, la guidance et l'orientation psychologique et/ou sociale et/ou professionnelle et/ou pédagogique des demandeurs d'emploi. Il assure les contacts avec les institutions dont dépend le processus d'insertion des demandeurs d'emploi.

Cette permanence a lieu tous les mardis et jeudis de 9h à 12h00 et de 13h30 à 15h00, tous les mercredis de 9h00 à 15h00.

Depuis le commencement ce sont plus ou moins 97 personnes qui ont été accueillies et aidées selon leur demande. Un bilan socio-professionnel est effectué à chaque fois et la demande est traitée selon les besoins.

Deux personnes ont été engagées pour renforcer l'équipe.

SUBSIDES

Par le biais de subsides, le service emploi, veut soutenir des associations molenbeekoises, dont les activités sont destinées aux Molenbeekoises et Molenbeekoïses.

Aucun subside octroyé durant l'exercice 2018-2019.

TABLEAU RECAPITULATIF

Projets	MOYEN ENGAGE PAR LE SERVICE EMPLOI		
	Infrastructure	Financier	Autres
Web search for jobs	--	oui	humain
Focus jobs @1080	Château du Karreveld	oui	humain
Tu veux test@Molenbeek	Non	Non	humain
Métiers de la sécurité	Château du Karreveld	Oui	non
Subsides			

FINANCEMENT

Projets	Type de Financement		Montants subsidés (euros)	Montants engagés (euros)
	Subsidés Actiris	Enveloppe annuel service emploi		
		Art 8510/124-48		
Web search for jobs	oui		*29.400	24.400
Focus jobs @1080		oui		15.944,69
Subsidés octroyés		Art 8510/332-02		

* subside d'un montant de 29.400 euros. 80% (23520) reçu. Solde 20% (5880) à recevoir en fin de projet.

PERSPECTIVES

Les missions du service emploi telles que déclinées à la page 1 du rapport annuel, ont menées à la réalisation d'activités ventilées en objectif **SPAS**

- Sensibilisé
- Promouvoir
- Aider
- Soutenir

Durant l'exercice 2016-2017, l'accent a été mis sur l'activation des synergies de collaboration entre acteurs et sur les activités destinées aux chercheurs d'emploi.

Durant l'exercice 2017-2018 l'accent a été mis sur la recherche de partenaires public-privé dans le cadre des projets de mise à l'emploi et ou de formation.

Durant l'exercice 2018-2019, une réponse au manque de structures qui proposent le service « cv minute » a été apportée par l'organisation du service d'accompagnement des chercheurs d'emploi.

Durant l'exercice 2019-2020, le service Emploi étudiera la possibilité de répondre à l'appel à projet ARAE d'Actiris.

K. SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

I. MISSIONS

Pour l'année de référence, l'ensemble des missions développées par le service des Relations Internationales compte six axes :

1. Traiter les matières de coopération au développement;
2. Coordonner le jumelage avec la municipalité d'Oujda (initiation de projets – encourager et soutenir initiatives d'associations);
3. Gestion des partenariats de coopération décentralisée avec la municipalité de Mbour au Sénégal, de Mokrisset au Maroc et de Jenin en Palestine ;
4. Centraliser et coordonner les différents appels à projet, les recherches de subsidés ainsi que les contacts avec les divers partenaires (pouvoirs subsidants, services communaux, associations, etc.) ;
5. Sensibilisation aux relations Nord-Sud à travers l'organisation de diverses activités ;
6. Orientation et subventions aux associations œuvrant dans les pays du Sud.

II ACTIVITES

2.1 Programme de Coopération Internationale Communal (CIC)

2.1.1 Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc - Programme CIC / Mission de travaille à Molenbeek Plan Opérationnel 2019 + projet innovant

Pour la suite logique du programme, il convenait d'organiser une mission à Molenbeek-Saint-Jean afin d'établir le Plan Opérationnel 2019 avec nos collègues du Sud mais aussi de travailler sur l'idée d'un projet innovant à mettre en place sur Mokrisset. Ici, nous avons pensé à une salle de formation afin d'éviter le transport (des associations et fonctionnaires) vers de plus grandes villes pour les formations.

Date : 19 au 26/11/2019 - Dépenses : 3.536,31 €

2.1.2 Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc – Programme CIC / Frais d'investissement PO2019

Après la validation de notre Plan Opérationnel 2019 par Brulocalis, nos partenaires ont établi les cahiers de charges pour l'achat de matériels différents :

- Équipements salle de formation, formation couture (4.439,04 €)
- Équipements salle de formation, formation informatique (7.418,63 €)
- Équiper deux locaux pour accueillir le préscolaire (9.261,84 €)
- Équiper le service d'action social en fournitures (2.997,71 €)
- Équiper le service d'action social d'une ligne internet (1.853,04 €)

Date : janvier à juin 2019 - Dépenses : 25.970,26 €

2.1.3 Partenariat avec la ville de Jenin en Palestine – projet d'échanges

Suite à une mission en juin 2018 à Jenin, nous avons repéré plusieurs centres (centre pour handicapé, université, centre culturel et de jeunesse,...). Nous avons alors décidé, dès notre retour de mission, de nous concentrer sur le centre culturel et de jeunesse pour un premier projet avec nos partenaires. Une collaboration avec le service jeunesse, plus précisément le coordinateur du Conseil des Jeunes, a été initiée pour constituer un groupe de 10 jeunes (5 filles et 5 garçons) représentatif de la diversité de notre commune. L'objectif de ce projet serait de créer une pièce de théâtre où chacun de nos jeunes raconteraient sur scène la vie d'un Palestinien avant, pendant et après la guerre.

Date : janvier 2019 à ...- Dépenses : 0 €

2.1.4 Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc – Programme CIC / Mission de travail à Mokrisset résultat 3.1 et 4.5

Pour la suite logique de notre PO2019, nous avons organisé une mission de travail à Mokrisset pour rencontrer les objectifs suivant :

- 3.1 - établir des descriptifs de fonction et un plan de formation pour le service d'action social
- 4.5 - accompagner la mise en œuvre (en pratique) des projets sociaux par rapport aux publiques cibles (les femmes et les jeunes).

Date: du 29/06 au 06/07/2019 - Dépenses: 4.315 €

2.2 Sensibilisation aux Relations Nord-Sud

2.2.1 Partenariat avec l'asbl « Bien ou Bien » - projet Sénégal – réalisation d'une exposition photo

Le service a conclu un partenariat avec l'asbl « Bien ou Bien » dans le cadre de leur projet de voyage humanitaire au Sénégal. Celui-ci a démontré grâce à une exposition photo, à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek-Saint-Jean, l'implication des jeunes Molenbeekois dans le domaine de la solidarité internationale.

Date : 6 décembre 2018 - Dépenses : 2000 €

2.2.2 Partenariat avec l'asbl « UNION » – journée inter-associative et culturelle

Dans le cadre de la journée inter-associative et culturelle organisée par l'asbl « UNION », nous avons établi partenariat pour leur mettre à disposition la grande salle du CCM le 17 novembre 2018.

Date : 17 novembre 2018 - Dépenses : 0 €

2.2.3 Partenariat avec l'asbl « La J » - projet Tokyo – capsule vidéo

Le service a conclu un partenariat avec l'asbl « La J » dans le cadre de leur projet de mission au Japon. Un atelier BD a été mis en place au sein de cette association. Les jeunes de l'asbl ont réalisé une BD qui a été sélectionnée pour être présentée lors du Winter Comiket à Tokyo du 24 au 30 décembre 2018 (salon de manga et de livre). Les objectifs menés par l'asbl sont de conscientiser les jeunes à la problématique des médias et aux critiques que peuvent émettre les gens concernant la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Ils souhaitent « combattre » le média par le média en réalisant une capsule vidéo qui démontre la rigueur et la détermination de jeunes Molenbeekois à travers ce projet. La capsule vidéo a été véhiculée sur leurs réseaux sociaux et sur le site de la comm

Date : 22/12/2018 au 02/01/2019 - Dépenses : 1.495,95 €

2.2.4 Partenariat avec l'asbl « EmanciPower » – projet SynEnergie Belgo Thaï au CCM

Nous avons reçu une demande de l'asbl « EmanciPower » relatif à un soutien dans le cadre de la location d'une salle afin de présenter le projet « SynEnergie Belgo Thaï » aux grands publics. Nous avons réservé le dimanche 24 mars 2019 au Centre Communautaire Maritime (CCM).

Date : 24 mars 2019 - Dépenses : 0 €

2.2.5 Partenariat Mokrisset – projet à destination des femmes

Avec ce projet, le service des Relations Internationales répond au résultat annuel 4.5.a dans la programmation du cadre logique pour la phase 2017-2021 du programme CIC. Un partenariat entre la Maison de l'artisanat de Mokrisset et la Maison des femmes de Molenbeek a été mis en place dans le cadre d'un projet couture sur le thème de l'évolution du caftan. La finalité de ce projet est d'organiser un défilé à Bruxelles avec toutes les créations, accompagné d'une explication des femmes qui ont participé au projet.

Date: janvier 2019 à ...Dépenses: 2000 €

2.2.6 Partenariat avec la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale – Fête de la Musique

Cette année dans le cadre de la Fête de la Musique, le service des Relations Internationales et la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek ont convenu d'un partenariat afin de mettre en place le jour de l'évènement (22/06/2019) un village solidaire sur la place Communale. Nous avons fait appel à plusieurs associations qui travaillent dans le domaine de la solidarité internationale afin d'animer les stands sur la place Communale. Ces asbl ont présenté leurs projets et les différentes cultures avec lesquelles elles travaillent dans leur quotidien avec leur public

Date: 22 juin 2019 - Dépenses: 1000 €

2.3 Subventions octroyées

2.3.1 Subside octroyé à l'ASBL « KC SHOTO MOLENBEEK »

L'asbl « KC SHOTO MOLENBEEK » nous a fait une demande de subside dans le cadre d'un voyage sportif et humanitaire dans la région de Nador au Maroc durant le mois d'août 2018. Le but principal de ce voyage était de former les jeunes de ce club aux arts martiaux et les sensibiliser à la solidarité internationale. Ils ont visité plusieurs villages et orphelinats où ils ont distribué du matériel scolaire.

Date : septembre 2018 - Dépenses : 1000 €

2.3.2 Subside octroyé à l'ASBL « Jeunes Couturières de Mbour »

L'objectif de l'association est d'exploiter un marché local, assurer une source de revenus substantiels aux divers acteurs participants, la promotion et le développement des produits locaux, la modernisation du secteur et créer des emplois. Ces jeunes femmes cherchent à valoriser la modernisation des styles d'habillements traditionnels, à réadapter l'habillement moderne et aussi à vulgariser les nouvelles techniques de couture dans la ville de Mbour au Sénégal.

Date : septembre 2018 - Dépenses : 2000 €

2.3.3 Subside octroyé à l'ASBL « Belgian Equity Education Movement »

Le dossier introduit par l'asbl « Belgian Equity Education Movement » est relatif au soutien du projet « J'aime Rêver » qui concerne un centre pour handicapés à Palmarin (village situé non loin de Mbour). L'objectif principal de ce projet vise à répondre aux nécessités éducatives des élèves atteints d'handicap mental qui ne bénéficient pas des conditions et des moyens pour favoriser leurs développements et contribuer à ce que les enfants en situation d'handicap profitent des avantages de l'accès à l'éducation, à l'aide des ressources humaines/techniques/matérielles adaptées à leurs besoins.

Date : octobre 2018 - Dépenses : 800 €

2.3.4 Subside octroyé à l'ASBL « Espoir Molenbeek »

Le projet de l'asbl Espoir Molenbeek consiste à organiser, au Maroc, des matchs de football entre des groupes de jeunes de différentes communautés/religions présentes là-bas (chrétienne, juive, musulmane, ...) et le groupe de jeunes molenbeekoïses. L'objectif était la sensibilisation et l'échange sportif entre jeunes Belges et Marocains issus de différentes communautés et religions.

Date : février 2019 - Dépenses : 500 €

2.3.5 Subside octroyé à l'ASBL « Educ Sport Hida »

L'asbl nous a fait une demande de subside concernant le projet « Muay Thai Poject » qui vise à soutenir les jeunes dans le développement de leur identité, en valorisant l'accomplissement d'exploits sportifs et personnels. Le but était de créer un lien entre leurs vécus et les enjeux globaux de la société (culturels, socioéconomiques, environnementaux, identitaires). L'un des aspects de ce projet est de suivre un camp d'entraînement en Thaïlande afin d'apprendre aux jeunes la discipline, la rigueur et les différents aspects de la coopération internationale

Date : février 2019 - Dépenses : 500 €

2.3.6 Subside octroyé à l'ASBL « EmanciPower »

L'Asbl a sollicité notre soutien financier pour un voyage sportif en Thaïlande durant le mois d'avril 2019. Ce voyage s'inscrit dans le cadre du projet « SynEnergie Belgo Thai » qui vise à la revalorisation et l'insertion socioculturelle durable. L'objectif principal de l'asbl est d'accompagner la jeunesse bruxelloise à se développer, à devenir des adultes conscients et actifs pour un avenir meilleur.

Date : février 2019 - Dépenses : 500 €

2.3.7 Subside octroyé à l'Asbl « Arnibel »

L'association a sollicité notre soutien financier pour l'organisation de la journée multiculturelle des Nigériens de Belgique. Cet évènement a eu lieu le 29 juin 2019 et les objectifs de l'asbl visaient à promouvoir la culture nigérienne, à initier des projets de développement et à renforcer le partenariat Nord-Sud et Sud-Sud.

Date : mars 2019 - Dépenses : 500 €

2.3.8 Subside octroyé à l'asbl « Spina-Bifida's Action Belgo Africa » (S.B.A.B.A)

L'asbl a sollicité notre soutien financier pour un projet qui consiste à équiper une salle qui sera adaptée pour l'initiation à l'informatique de personnes vivant avec un handicap à Kinshasa. L'objectif était de former ces personnes gratuitement à l'apprentissage du logiciel Microsoft, création d'une adresse e-mail, gestion de la boîte mail et communication électronique.

Date : juin 2019 - Dépenses : 1000 €

2.3.9 Subside octroyé à l'asbl « La Grande Famille » (LA GRAF)

L'asbl a sollicité notre soutien financier pour un projet qui consiste à venir en aide à des jeunes étudiants en RDC afin qu'ils puissent poursuivre leurs études et donc se construire un avenir meilleur. L'objectif principal était d'aider des étudiants à Kinshasa qui sont en décrochage scolaire faute de moyens financiers.

Date : juin 2019 - Dépenses : 1000 €

2.3.10 Subside octroyé à l'ASBL « Action Dialogue Bruxelles » (AdiB)

L'association a sollicité notre soutien financier pour la mise en place d'un projet initié par des femmes veuves et des jeunes filles de Hassi Berkane (un village au Maroc) qui souhaitent mettre en place différentes activités pour assurer leurs autonomies en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Les objectifs sont de répondre aux demandes du public cible et de mettre en place des activités génératrices de revenus issus de l'économie social/solidaire et de développer le village de Hassi Berkane.

Date : juin 2019 - Dépenses : 1000 €

L. SERVICE RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

I.MISSIONS

Le service Communication a pour travail principal la valorisation de l'image de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean auprès des journalistes et par cette voie, auprès de la population molenbeekoise et du public au sens large. Cette mission passe par la rédaction et la diffusion de communiqués de presse et par la disponibilité du service envers les journalistes : gestion des demandes d'interviews, relais des demandes de renseignements auprès des membres du Collège. L'organisation de conférences de presse et d'inaugurations fait également partie de la mission du service Communication.

Le service Communication assure également la mise à jour quotidienne du site Internet communal (www.molenbeek.be) et la gestion du portail culturel (www.culture1080cultuur.be).

Le service Communication est également chargé, dans le cadre du PGUI-PUIC, de la gestion de la Discipline 5 « Information de la population et des médias » (D5). La D5 s'exerce non seulement en cas de déclenchement du plan d'urgence communal, mais également en dehors de toute période de crise, avec la tenue à jour du « Plan mono disciplinaire d'Information à la population et aux médias (PII) » : plan théorique, actualisation de l'équipe D5, organisation de la logistique, développement des compétences, entretien d'un réseau de contacts.

Enfin, le service Communication s'implique dans des projets communaux en synergie avec d'autres services (ex. : collaboration à des événements, révision des projets d'imprimés communaux, création graphique, information aux riverains...).

II. ACTIVITES

D'août 2018 à juillet 2019, voici les activités qu'a menées le service Communication.

Communication à la presse :

Le service Communication s'est occupé de la diffusion de 35 communiqués de presse. Il faut compter aussi l'organisation de 2 conférences de presse et la participation aux 8 inaugurations que voici :

- 01/10/2018 : pose de la première pierre de l'école communale néerlandophone « Windekind », construite avec l'aide de la Vlaamse Gemeenschapscommissie, à l'occasion d'un petit-déjeuner avec les écoliers, leurs parents et les voisins de l'école, rue Jean-Baptiste Decock ;
- 08/10/2018 : pose de la première pierre du nouveau bâtiment de la Bibliothèque publique communale francophone n°2, rue des Béguines ;
- 06/11/2018 : inauguration des nouveaux pavillons de l'école communale francophone n°18 « La Petite Flûte » à l'occasion d'un petit-déjeuner avec les écoliers, leurs parents et les voisins de l'école, rue de la Flûte enchantée ;
- 13/12/2018 : inauguration du premier musée numérique en Belgique « Micro-Folie », dans l'enceinte de la Maison des Cultures et de l'Académie de Dessin de Molenbeek, en collaboration avec La Villette, en présence de l'Ambassadeur de France en Belgique ;
- 21/02/2019 : conférence de presse du Ministre fédéral de l'Intérieur et de la Sécurité et de la Bourgmestre, consécutive à la visite de travail du Ministre à Molenbeek-Saint-Jean, en collaboration avec la Zone de Police Bruxelles-Ouest ;
- 03/04/2019 : ouverture de l'exposition « L'EXPO, Le Tour », organisée au Stade Machtens en collaboration avec VisitBrussels à l'occasion du passage du Tour de France 2019 à Bruxelles ;
- 24/04/2019 : conférence de presse, dans l'enceinte de l'école communale francophone n°1 « La Rose des Vents », pour le lancement en juin 2019 à Molenbeek-Saint-Jean de la première édition des Brussels Urban Youth Games (BUYG), en collaboration avec l'asbl OUF – Olympic Urban Festival ;
- 02/06/2019 : inauguration, rue de la Campine, du nouveau bâtiment communal abritant le projet de logement intergénérationnel « Habitat Solidaire », réalisé dans le cadre du programme « Politique de la Ville » en collaboration avec le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean et de l'agence immobilière sociale de Molenbeek-Saint-Jean « La M.A.I.S. » ;
- 17/07/2019 : inauguration de la rue de l'Avenir réaménagée, en présence des habitants.

Événementiel :

Le service Communication a collaboré à l'organisation de trois événements majeurs :

- 20/11/2018 : visite d'État du couple présidentiel français et du couple royal belge à Molenbeek-Saint-Jean, dans les locaux de LaVallée – SMart (rue Adolphe Lavallée), en collaboration avec la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale ;
- 18/12/2018 : cérémonie d'hommage officiel à Monsieur Philippe Moureaux en la Maison communale et sur la place Communale par le biais d'un écran géant, en collaboration avec le service Evénements ;
- 06/07/2019 : « Boulevard du Tour », journée d'animations sur le boulevard Machtens et retransmission sur écran géant de la première étape du Tour de France 2019, dont le départ réel « kilomètre zéro » était sur le boulevard Mettewie, en collaboration avec le service Evénements ;

Le service Communication a apporté sa contribution à trois campagnes d'information « grand public » :

- Prime Logement 2019
- Collecte d'encombrants domestiques
- Tour de France - Brussels Grand Départ 2019 – Passage à Molenbeek-Saint-Jean

Site Internet et Facebook

Le service Communication a continué à s'occuper de la maintenance du site Internet www.molenbeek.be et de la gestion de son contenu. Cette gestion se fait en collaboration avec d'autres services communaux. En effet, depuis 2015, le site Internet fonctionne avec « Plone », un système de gestion CMS (Content Management System).

Les services sont habilités à modifier eux-mêmes le contenu. Au niveau de la fréquentation du site, le chiffre est en hausse, avec en moyenne par semaine 8.300 sessions et 4.600 utilisateurs.

Complémentaire au site Internet, on trouve la page Facebook « I like Molenbeek » et la page « I like Molenbeek NL ». Nourri d'articles, de photos et de vidéos, ce canal de communication traite de l'information officielle et de l'actualité de proximité de Molenbeek. Le nombre d'abonnés a augmenté et compte 13.000 abonnés.

Portail Internet communal « culture1080cultuur »

Actif depuis 2012, le portail communal (www.culture1080cultuur.be) repose sur l'envie d'entraîner le public dans la dynamique culturelle qui anime Molenbeek-Saint-Jean. Le site Internet, bilingue, se caractérise par deux types de contenu : un agenda rassemblant des informations sur les activités culturelles et récréatives qui se passent à Molenbeek, et un répertoire des associations et lieux culturels à Molenbeek.

La conception CMS du site (Content Management System) permet aux associations d'ajouter elles-mêmes du contenu, gratuitement et en quelques clics, sur base d'un login et d'un mot de passe.

Discipline D5 du PGUI : Information de la population et des médias

Le service Communication s'occupe du « Plan mono disciplinaire d'Information à la Population et aux médias » (PII) dédié à la Discipline D5. Ce travail de « Plan D5 » a couvert plusieurs volets :

Rédactionnel :

- Mise à jour du Manuel de base ;
- Mise à jour des contacts presse.

Opérationnel :

- printemps 2019 : information à la population via le site Internet et la page Facebook sur les alertes aux vents violents (fermetures des parcs) ;
- été 2019 : sensibilisation « fortes chaleurs et canicule ».

Réalisation graphique

Le service Communication est régulièrement sollicité par les autres services communaux pour la conception graphique d'imprimés (affiche, dépliant, brochure, flyer, etc.) et de documents dérivés de la charte graphique (carte de visite). Pour la période concernée, nous dénombrons une cinquantaine de travaux.

Le service Communication réalise également des feuillets d'information sur les chantiers de voirie, les mesures liées aux festivités (ex. course Brussels Cycling Brussels, Hommage Brigade Piron) ou aux initiatives communales (ex. Prime communale Logement, collecte d'encombrants). Pour la période concernée, nous dénombrons une quinzaine de toutes-boîtes.

DIVISION DEMOGRAPHIE

A. SERVICE POPULATION

I. MISSIONS :

- **Tenue des registres de Population et tâches qui y sont liées:**

- Introduction dans ces registres de toute modification concernant l'état des personnes inscrites dans la commune.
- Edition de documents divers sur base des informations contenues dans lesdits registres : attestations, certificats, extraits, etc.
- Changements d'adresses.
- Délivrance de cartes d'identité.
- Délivrance de permis de séjour permanents.
- Délivrance de permis de conduire.
- Délivrance de passeports internationaux.
- Enregistrement des cohabitations légales, des déclarations de dernières volontés et de dons d'organes et de celles en matière d'euthanasie.
- Délivrance des permis de travail.
- Délivrance d'extraits de casier judiciaire.

- **Affaires électorale:**

- Gestion des informations relatives aux électeurs.
- Préparation pratique des diverses élections.

II. ACTIVITES :

Les conditions de travail du service population sont directement influencées par l'importante évolution démographique que connaît notre commune depuis des années :

95.414 habitants au 1^{er} Janvier 2015

88.452 habitants au 1^{er} Janvier 2010

78.581 habitants au 1^{er} Janvier 2005

71.257 habitants au 1^{er} Janvier 2000

La croissance démographique correspond à une augmentation de 10,3% entre 2000 et 2005 ; 12,6% entre 2005 et 2010 ; 7,9% entre 2010 et 2015 et donc de 33,9% en 15 ans.

En 2018, la croissance démographique reste stable par rapport à 2017 puisque nous avons enregistré au 1^{er} janvier, 96.499 habitants.

Le cadre lui est passé de 30 personnes au 01/09/2000, à 38 au 01/01/2005, à 41 personnes au 01/01/2010 pour diminuer à 36 personnes au 01/01/2015 soit une diminution de 1/6. En 2016, le cadre a encore été réduit d'une unité. Au 1^{er} janvier 2018, le cadre est de 38 personnes.

La généralisation de l'informatique dans les différentes procédures (cartes d'identité, passeports, permis de conduire) implique un changement drastique des méthodes de travail mais soumet le Service Population à de nombreuses pannes et contraintes liées à des accès internet et aux logiciels imposés par d'autres organismes.

Le 14 septembre 2017, une antenne du Service Population a ouvert trois jours semaines (mardi, mercredi, jeudi) rue Charles Malis 40 et est actuellement composée de 3 agents et 1 responsable.

En septembre 2018, l'antenne Charles Malis a étendu ses jours d'ouvertures et sert à présent les citoyens tous les jours de la semaine. La composition de l'équipe reste inchangée avec 3 agents et 1 responsable.

Pour faire face à ces tâches, le cadre du service est de 37 personnes et 1 stagiaire.

La répartition était la suivante au 31 juillet 2019 :

4 agents de niveau A
4 agents de niveau B
19 agents de niveau C
9 agents de niveau D
1 agent de niveau E

La répartition était la suivante au 31 juillet 2018 :

4 agents de niveau A
3 agents de niveau B
21 agents de niveau C
9 agents de niveau D
1 stagiaire.

La répartition était la suivante au 31 juillet 2017 :

4 agents de niveau A
3 agents de niveau B
18 agents de niveau C
9 agents de niveau D
5 stagiaires

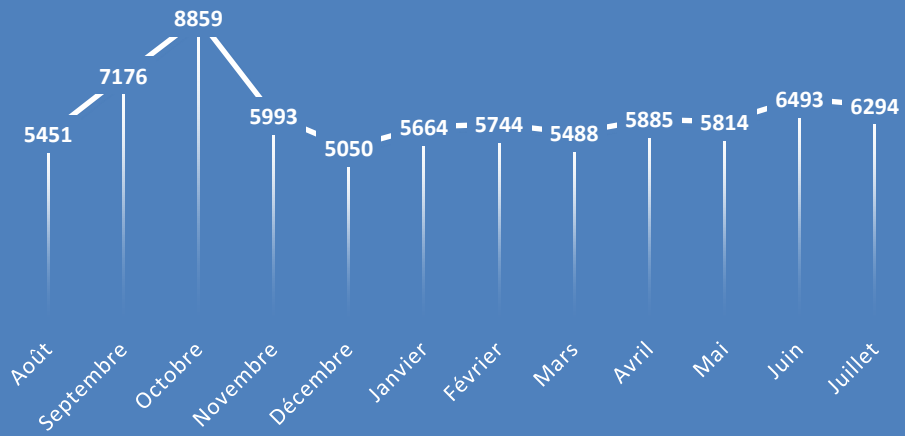
L'activité du service durant cette période a été marquée par les données statistiques suivantes:

<u>01/08/2018 - 31/07/2019</u>	
Citoyens servis	109.745
Nombre de nouvelles Inscriptions (dossiers)	6.143
Nombre de mutation internes (dossiers)	2.190
Nombre de radiation d'office	481
Nombre de Cartes d'identités	12.743
Nombre de Kid's EID	4.794
Nombre de Passeports	8.726
Nombre de Permis de conduire	5.361

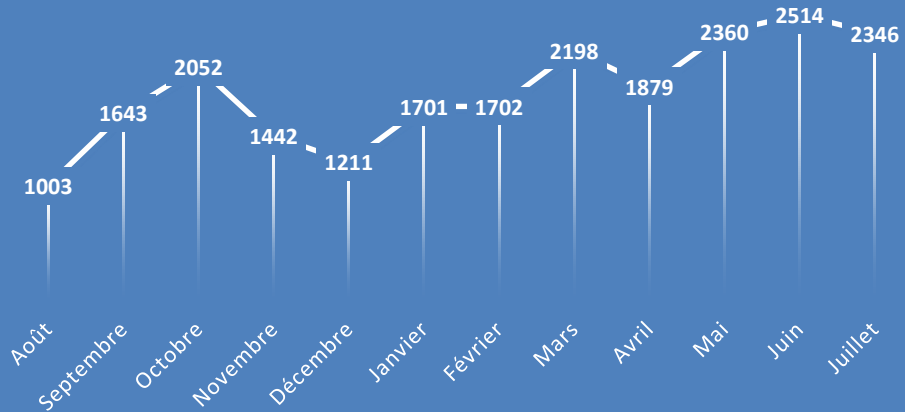
Graphiques et statistiques :

2019	Fréquentation		
	Ste-Marie	Malis	Permis
Août	5.451	1.003	937
Septembre	7.176	1.643	1.173
Octobre	8.859	2.052	1.250
Novembre	5.993	1.442	1.022
Décembre	5.050	1.211	847
Janvier	5.664	1.701	1.153
Février	5.744	1.702	1.317
Mars	5.488	2.198	1.121
Avril	5.885	1.879	1.215
Mai	5.814	2.360	1.362
Juin	6.493	2.514	1.142
Juillet	6.294	2.346	1.244
109.745	73.911	22.051	13.783

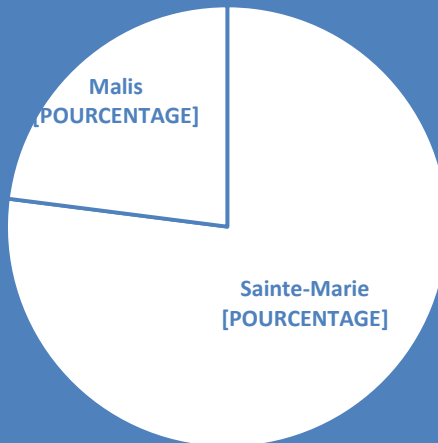
FRÉQUENTATION SAINTE-MARIE



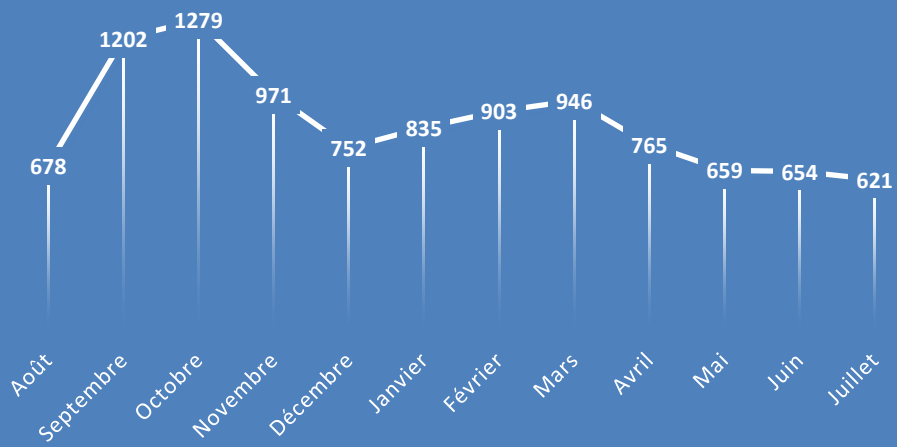
FRÉQUENTATION MALIS



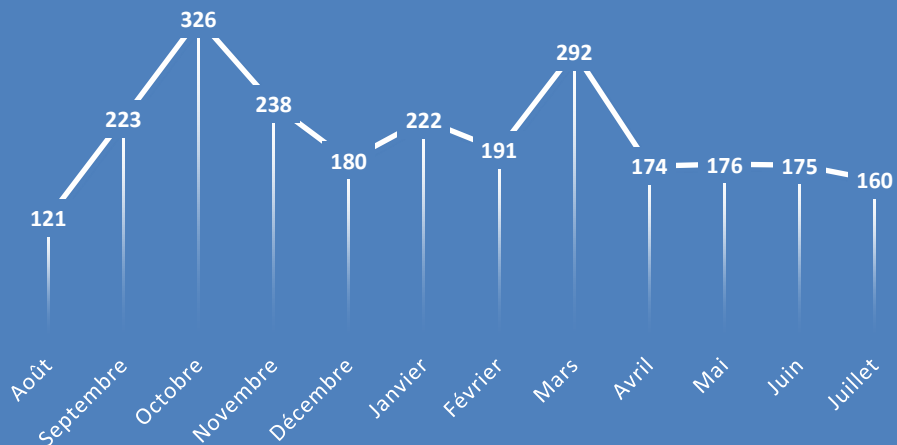
RÉPARTITION FRÉQUENTATION



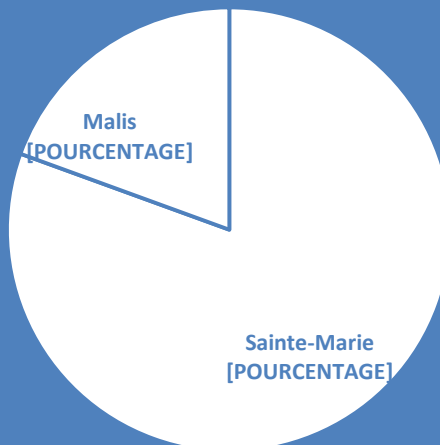
CARTES D'IDENTITÉ SAINTE-MARIE



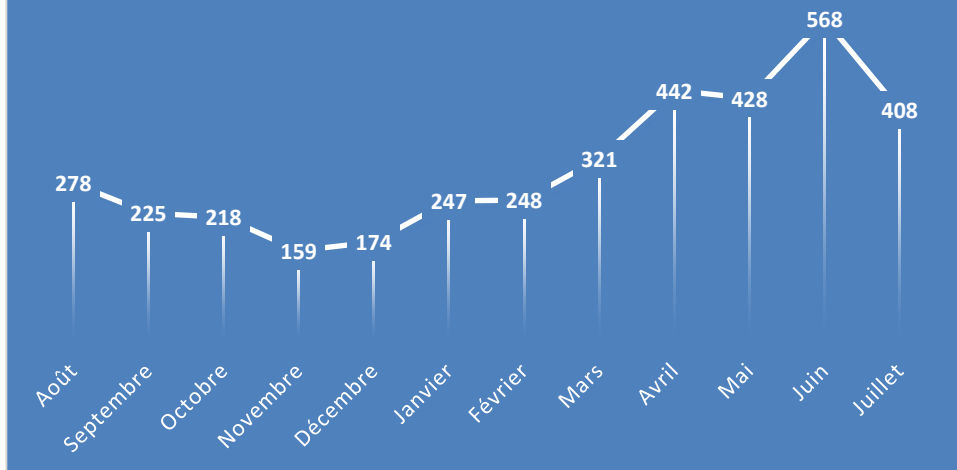
CARTES D'IDENTITÉ MALIS



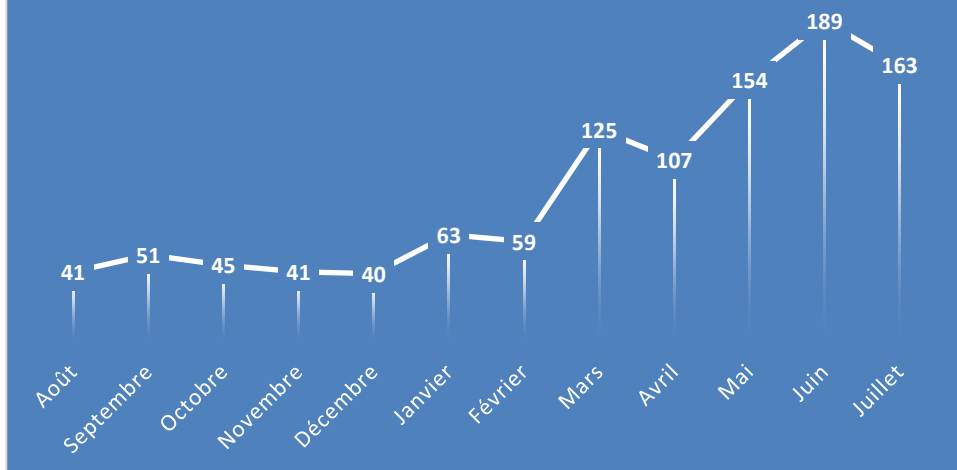
RÉPARTITION CARTES D'IDENTITÉ



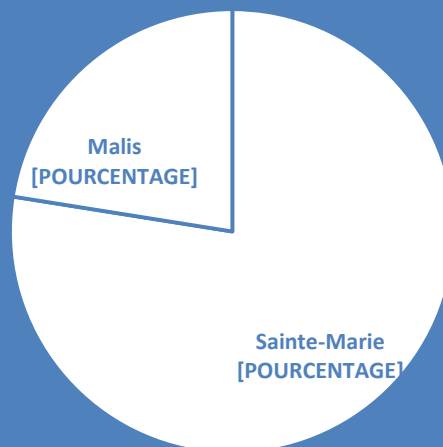
KIDS-ID SAINTE-MARIE



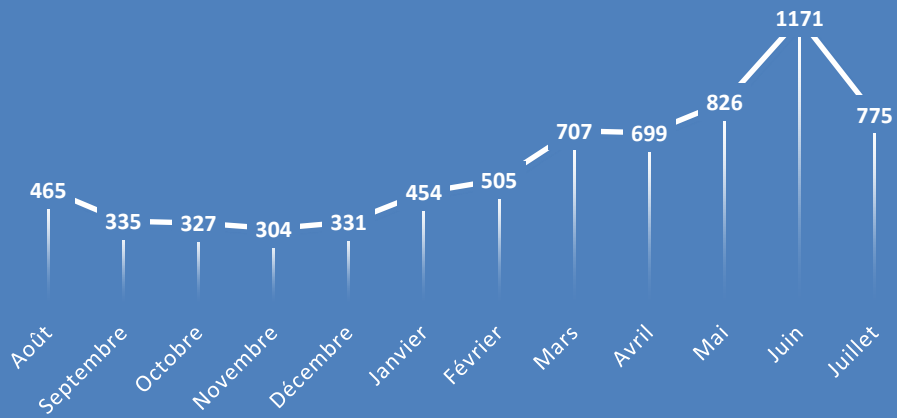
KIDS-ID MALIS



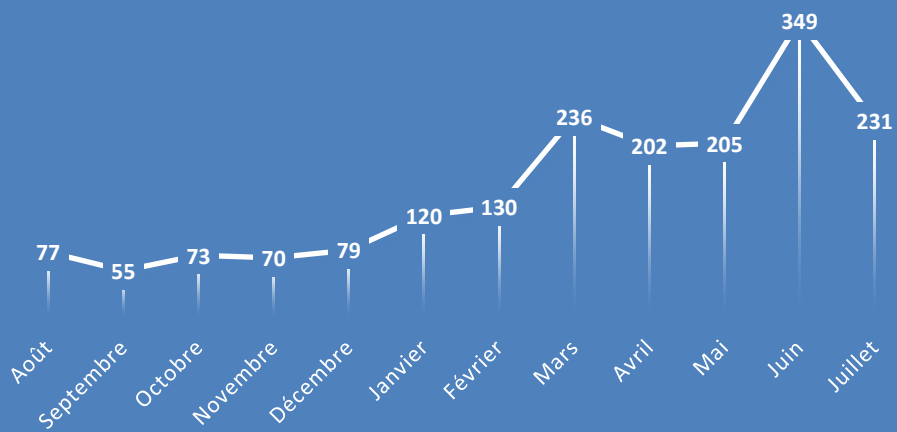
RÉPARTITION KIDS-ID



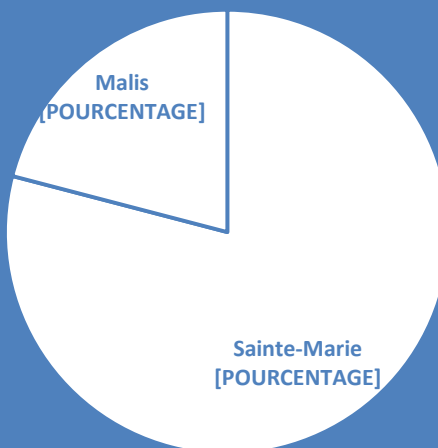
PASSEPORTS SAINTE-MARIE



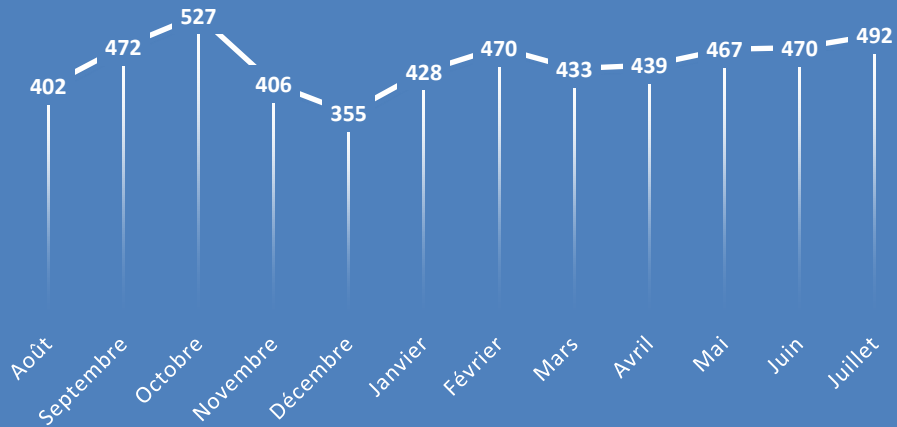
PASSEPORTS MALIS



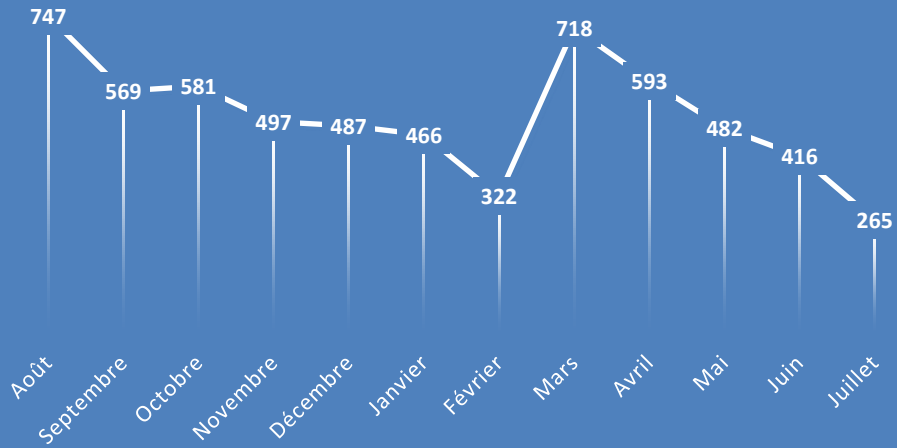
RÉPARTITION PASSEPORTS



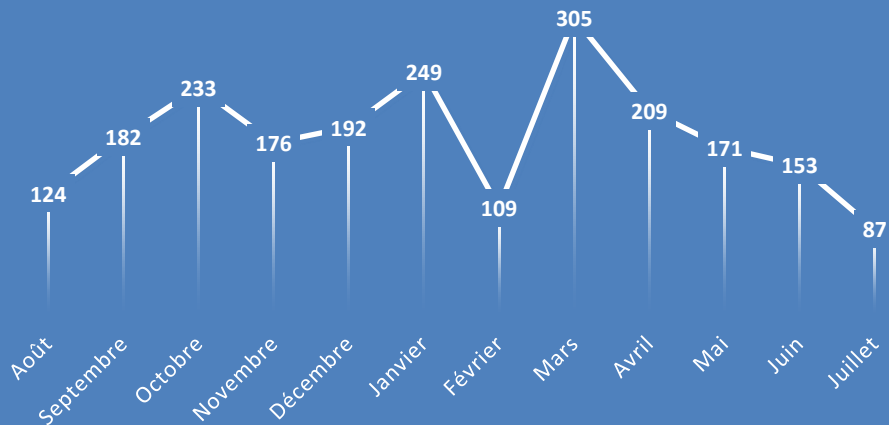
PERMIS DE CONDUIRE



INSCRIPTIONS



MUTATIONS



B. SERVICE ETRANGERS

I. MISSIONS :

Le service des Etrangers est chargé de la gestion des dossiers de ressortissants étrangers séjournant sur le territoire de la commune.

Il traite les dossiers :

1) des étrangers ayant droit au séjour temporaire, permanent ou illimité :

Ils sont inscrits :

- au Registre des étrangers ;
- au Registre d'attente 5 (candidats réfugiés) ;
- au Registre d'attente 6 pour citoyens de l'Union Européenne ;

2) des étrangers ne bénéficiant pas d'autorisation de séjour :

Il s'agit des étrangers :

- Présents sur le territoire de la commune pour une période dont la durée n'excède pas trois mois
- En séjour irrégulier ou illégal sur le territoire
- Entrés en Belgique sans autorisation de séjour provisoire et sollicitant cette autorisation depuis la commune
- Ayant introduit un recours contre une décision prise par l'Office des Etrangers de ne pas leur accorder le droit au séjour
- Frappés d'une décision d'éloignement prise par le Secrétaire d'Etat ou son délégué.

Le service des étrangers est scindé en deux cellules interchangeables :

- 1. Une cellule primo arrivants : Cette cellule est en charge des ressortissants UE et non UE qui requièrent une inscription au sein de la commune et sollicitent un droit au séjour.**
- 2. Une cellule suivi : La cellule « suivi » s'occupe de l'ensemble des citoyens UE et non UE disposant d'un titre de séjour en Belgique.**

Le personnel du service assure

- l'accueil des citoyens aux guichets,
- le suivi des demandes émanant du guichet ou réceptionnées par courrier,
- le suivi des décisions de l'Office des Etrangers (OE),
- la gestion des recours (Conseil du Contentieux des Etrangers, etc.)
- la création des dossiers au Registre National et la mise à jour des informations dans ces dossiers,
- la gestion et la délivrance des titres de séjour,
- la gestion des changements d'adresse et des radiations d'office,
- la délivrance des titres de voyage pour réfugiés, apatrides, etc.

II. ACTIVITES

A. Activités générales :

Les conditions de travail du bureau des Etrangers sont directement influencées par l'importante évolution démographique que connaît la commune.

La croissance démographique enregistrée entre le 01/08/2018 et le 31/08/2019 :

	1/08/2018	31/07/2019	Progression
Population totale	96748	97219	+0,49%
Registre de Population	81457	81842	+0,47%
Registre des Etrangers	15291	15377	+0,56%

Il n'est pas possible d'avoir des données précises relatives aux étrangers en séjour illégal mais on peut raisonnablement penser que cette croissance est du même ordre, voire supérieure.

En ce qui concerne les réfugiés, le service a dû faire face ces dernières années à une augmentation considérable de demandes de ressortissants syriens (de 343 ressortissants syriens en 2014 à 1576 ressortissants syriens en 2019).

En ce qui concerne les demandes de citoyens de l'Union Européenne, nous devons constater que l'obligation qu'impose la législation européenne d'inscrire les ressortissants de l'Union sans vérification préalable d'adresse (inscriptions au registre d'attente RA6) fait peser une charge de travail importante tant sur nos agents que sur les services de police, alors que bon nombre d'enquêtes menées a posteriori sont négatives.

Les adresses fictives ont nettement diminué suite à une procédure commune avec les services de police ;

Adresses fictives	Nombre
01/08/17 - 31/07/18	510
01/08/18 - 31/07/19	306

Une autre difficulté est liée aux afflux ponctuels à certaines périodes (travailleurs saisonniers fin août, début septembre ; renouvellement des séjours étudiants en septembre-octobre, ...).

De manière générale, le travail, tant au guichet qu'en back office, s'est complexifié en raison des multiples modifications apportées à une législation déjà fort complexe.

Les conditions de séjour étant, dans certains cas, devenues nettement plus restrictives qu'avant, le dialogue avec les citoyens aux guichets en est rendu plus difficile, d'autant plus que bon nombre d'entre eux ne comprennent ni le français ni le néerlandais, particulièrement les primo arrivants.

Nos employés sont aussi tenus de vérifier si les dossiers qu'ils réceptionnent pour transmettre à l'OE sont complets et, le cas échéant, si la redevance due a été payée. Dans le cas contraire, ils doivent les refuser, ce qui est une nouvelle source de conflit.

Pour faire face à ces multiples tâches, 15 agents sont actuellement en fonction, ce qui est manifestement trop peu.

B. Evolution

1. Le délai d'attente de traitement des dossiers

Une méthode de travail instantanée au guichet a été mise en place au cours de la période 2018-2019. En effet, tout dossier traité au guichet doit être instantanément transmis à l'Office des Etrangers et ce, afin de veiller au traitement des dossiers des usagers dans un délai plus ^{que} raisonnable.

Nous connaissons actuellement une charge de travail de l'ordre de 2 800 – 3 000 familles par mois (pour le guichet). Le travail s'effectue dans des conditions difficiles. En effet, l'afflux important et le manque de places assises disponibles instaure une impatience plus importante de la part du public.

2. La mise en place d'un système de ticketing

Eu égard à l'affluence connue au sein de notre service, il a été nécessaire de mettre en place un système de ticketing limité au sein du service étranger.

Ce système a permis d'avoir pour effet bénéfique que :

- Le travail est à jour en interne car nous avons une gestion prévisible et objective de notre capacité (charge / temps) ;
- Les usagers ne s'énervent plus sur le personnel de l'accueil ou de la sécurité car un cadre clair est fixé. Les citoyens ne se retrouvent pas confrontés à un refus de délivrance de tickets qui n'était pas annoncé ;
- Les usagers ne reviennent plus pour connaître l'état d'avancement de leur dossier car ceux-ci sont à jour ;
- Les usagers reçoivent un service plus efficient ;

3. Chiffres du service étranger pour l'année 2018- 2019

Domiciliations (par personne)	Critères	
Saphir (Liste du registre des entrées)	Etrangers du 01/08/2018 au 31/07/2019	1831
Saphir (Liste du registre des mutations)	Etrangers du 01/08/2018 au 31/07/2019	848
Europa 2018 + 2019 (immigration)	01/08/2018 au 31/07/2019	2645
Total		5324

Présence territoire sans inscription	Critères	
Demande de régularisation (9bis + 10/12bis)	01/08/2018 au 31/07/2019	Chiffre non évaluable
Déclaration d'arrivée (non UE)	01/08/2018 au 31/07/2019	164
Déclaration de présence (UE)	01/08/2018 au 31/07/2019	157
Total		321

Proposition à la radiation d'office	Critères	
Excel - Listes PROPRO	01/08/2018 au 31/07/2019	659

Radiation d'office	Critères	
Collèges archivés	01/08/2018 au 31/07/2019	654

Cartes délivrées (Belpic)	Critères	
Carte A	01/08/2018 au 31/07/2019	1325
Carte B	01/08/2018 au 31/07/2019	804
Carte D	01/08/2018 au 31/07/2019	16
Carte E	01/08/2018 au 31/07/2019	750
Carte F	01/08/2018 au 31/07/2019	668
Carte H	01/08/2018 au 31/07/2019	1
Annexe 8	01/08/2018 au 31/07/2019	824
Total		4388

4. Le délai d'attente des inscriptions :

Délai de traitement des enquêtes Europa (ressortissants européens et non européens qui introduisent une demande de séjour)	2017	2018	2019
Transmission vers la police (nombre de jours)	13	12	3
Retour des enquêtes par la police vers notre service (nombre de jours)	82	65	39
Encodage enquêtes par notre service suite à la réception (nombre de jours)	30	24	4

Délai de traitement des enquêtes des ressortissants européens et non européens qui sont titulaires d'un titre de séjour	2018	2019	Mai – juin juillet 2019
Transmission vers la police (nombre de jours)	3	3	3
Retour des enquêtes par la police vers notre service (nombre de jours)	59	35	35
Encodage des enquêtes par notre service suite à la réception (nombre de jours)	23	8	1

5. Traitement des dossiers :

Le service est parfaitement à jour.

C. Cas particuliers

1.1. Brexit :

Le 29 mars 2017, le Royaume-Uni a communiqué sa décision de quitter l'Union européenne.

Nous sommes très faiblement touchés par la problématique. En effet, nous avons 126 ressortissants britanniques domiciliés sur le territoire de notre commune (chiffre au 23-07-2019).

Une période de transition a été adoptée du 30 mars 2019 au 31 décembre 2020. A l'issue de la période transitoire, les Primoarrivants - ressortissants britanniques (sauf exceptions en matière de regroupement familial, de travail et de motif médical) seront soumis aux règles légales prévues pour les ressortissants d'états tiers.

2.1. La procédure de permis unique :

Depuis le 3 janvier 2019, une procédure de permis unique est mise en place pour les travailleurs ressortissants non européens suite à l'entrée en vigueur de la Directive 2011/98/Eu du Parlement européen et du conseil du 13.12.2011.

La directive européenne a engendré trois conséquences à notre niveau communal :

- Nous avons dû informer notre prestataire de service informatique (Civadis) que les annexes de l'Arrêté royal du 8 octobre 1981 et les titres de séjour papier devaient être modifiés en conséquence. Ce changement a pu avoir lieu à temps.
- Nous avons dû postposer la production de carte électronique durant la période du 03 janvier au 07 janvier 2019. Un tel report a entraîné un flux conséquent de population durant le mois de janvier 2019.
- Ces procédures ont été régulièrement modifiées par l'Office des étrangers et ont entraînés des difficultés.

Cadre du service :

Le service des étrangers comprend 15 agents dont certains à temps partiel :

- 1 agent de niveau A4 qui gère le service étranger
- 1 agent de niveau A1 ;
- 5 agents de niveau B ;
- 7 agents de niveau C ;
- 1 agent de niveau D.

C. SERVICE ETAT CIVIL ET CIMETIERE **ADMINISTRATIF**

ETAT CIVIL

I. MISSIONS :

Le service de l'Etat Civil a pour mission:

- l'établissement des actes d'Etat Civil (naissances, reconnaissances, adoptions, mariages, divorces, obtention de la nationalité belge et transcription de jugements divers);
- la réalisation de recherches généalogiques et d'archives;
- la bonne tenue et la conservation en bon état des registres contenant les dits actes;
- l'organisation des cérémonies relatives à la célébration des mariages, des centenaires, des noces d'or, de diamant, de brillant et de platine;
- la gestion administrative du cimetière (établissement de contrats de concession et application des règlements y relatifs).

II. ACTIVITES :

Remarque préalable: pour des raisons inhérentes au caractère annuel des registres de l'état civil les données ci-après concernent l'année civile 2018.

En 2018 le service de l'Etat civil a procédé à l'établissement des dossiers et à la rédaction de:

- 8 actes de naissance d'enfants nés à Molenbeek-Saint-Jean;
- 425 actes de déclaration de mariage de couples désireux de se marier à Molenbeek-Saint-Jean;
- 387 actes de mariage de couples ayant célébré leur union à Molenbeek-Saint-Jean;
- 399 actes de décès de personnes décédées sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;
- 756 actes d'acquisition de la nationalité belge demandée par des habitants de Molenbeek-Saint-Jean ;
- 400 actes supplétoires (divorces de mariages célébrés à Molenbeek-Saint-Jean, reconnaissance d'enfants, adoptions simples et plénières, transcription d'actes d'état civil dressés à l'étranger et concernant des ressortissants belges domiciliés à Molenbeek-Saint-Jean, ...).

Le service de l'Etat civil a également organisé les cérémonies au cours desquelles ont été mis à l'honneur:

- 05 centenaires;
- 24 noces d'or;
- 10 noces de diamant;
- 06 noces de brillant;
- 02 noces de platine;

Outre la rédaction des actes, la constitution des dossiers et la tenue des registres, l'Etat civil a encore fourni un nombre élevé de tableaux statistiques et d'attestations

CIMETIERE

I. MISSIONS :

- la tenue des registres des défunts situés dans le cimetière;
- l'informatisation des registres;
- la mise à jour des plans;
- l'entretien du Cimetière;
- la gestion du dépôt mortuaire;
- l'inhumation ou l'exhumation des défunts, ou la mise en columbarium de l'urne contenant leurs cendres;
- les renseignements sur l'emplacement de sépultures;
- les renseignements généalogiques.

II. ACTIVITES :

Le service du Cimetière a procédé à:

- 68 fosses ordinaires 5 ans;
- 32 concessions 15 ans;
- 25 concessions 50 ans pleine terre;
- 21 corps en caveaux 50 ans;
- 21 columbariums 5 ans;
- columbariums 15 ans;
- 1 columbarium 50 ans;
- 58 dispersions;
- 5 enfants (Pelouse des Etoiles);
- 8 exhumations
- 101 passages de défunts à la morgue;
- 39 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger

DEPARTEMENT FINANCES

FINANCES

A. Comptabilité

B. Taxes communales – Contentieux Fiscal

C. Economat

DEPARTEMENT FINANCES

FINANCES

A. COMPTABILITE

Cellule Budget

I. MISSIONS :

- Etablir le projet de budget communal en veillant au respect strict de la Circulaire budgétaire
- Etablir les projets de modifications budgétaires (art.15 du R.G.C.C.) et effectuer les transferts de crédits (art.10 du R.G.C.C.)
- Veiller au respect strict des plans de gestion financière
- Effectuer le premier degré de tutelle financière sur le CPAS en matière de plans financiers, de budget et de modifications budgétaires
- Contrôler toute pièce engageant financièrement l'administration communale
- Effectuer le Reporting trimestriel des données comptables et budgétaires (art.131 de la nouvelle loi communale)
- Collaborer avec le Receveur communal en matière de demandes d'emprunts sur base du marché de service établi par celui-ci
- Passer au Conseil communal les diverses conventions liant l'administration au FRBRTC

II. ACTIVITES :

LE BUDGET

Le budget 2018 a fait l'objet de modifications avalisées par le comité d'accompagnement, soumises au Conseil communal en sa séance du 12.09.2018 et approuvées par l'Autorité de tutelle par expiration du délai d'approbation (40 jours).

Le budget 2019 a été avalisé par le Comité d'accompagnement, voté par le Conseil communal en sa séance du 27 mars 2019, publié pendant le délai légal de 10 jours et approuvé par l'Autorité de tutelle par expiration du délai d'approbation (40 jours).

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Toute pièce administrative ayant une implication financière pour l'administration communale est soumise à un contrôle budgétaire (respect de la loi sur les marchés publics, article budgétaire et disponibilité de crédits budgétaires).

Cellule Comptabilité

I. MISSIONS :

- gestion de toutes les pièces comptables et préparation de celles-ci au paiement par le Receveur communal
- engagement des bons de commande
- contrôle des budgets et comptes des Fabriques d'Eglises

II. ACTIVITES :

DEPENSES

a) Enregistrement des factures dans le facturier d'entrée

Toutes les factures payables par notre administration doivent être enregistrées dans un facturier d'entrée qui regroupe les factures par fournisseur.

Les données introduites sont les suivantes :

- Montant de la facture
- Descriptif des fournitures et/ou des travaux
- Référence de la facture
- Date de la facture
- Date d'échéance de la facture

Les factures ainsi enregistrées sont ensuite transmises au service qui a engagé la dépense pour y être visées pour réception par l'agent chargé du contrôle des fournitures ou des services prestés.

b) Imputation des dépenses

Après réception les factures et autres pièces de dépenses doivent être renvoyées au service de la comptabilité avec tous les documents justificatifs de la régularité de la dépense qu'elles entraînent. Le service procède à l'imputation aux comptes budgétaires et généraux.

L'imputation aux comptes généraux consiste à enregistrer la charge et les mouvements du bilan liés à la dépense. L'enregistrement aux comptes budgétaires consiste à y porter la somme réellement due suite à l'engagement et, le cas échéant, à corriger l'engagement.

Toutes ces opérations sont reprises dans le grand-livre des dépenses.

c) Etablissement des mandats de paiement

Les mandats de paiement mentionnent :

- 1° la date de leur émission
- 2° l'exercice en cours
- 3° l'article budgétaire
- 4° l'exercice d'origine
- 5° la nature de la dépense
- 6° le numéro d'engagement
- 7° les ayants droits
- 8° la somme à payer

Toutes les pièces justificatives sont jointes au mandat de paiement qui est alors soumis à la signature des personnes visées à l'article 250 de la loi communale. Les mandats dûment signés sont remis à la caisse communale pour paiement.

FABRIQUES D'EGLISES

Contrôle des budgets, comptes et modifications budgétaires des fabriques d'églises suivantes :

- Saint-Jean-Baptiste	- Résurrection
- Saint-Vincent de Paul	- Saint-Rémi
- Evangélique Luthérienne	- Saint-Charles Borromée
- Eglise Anglicane unifiée	- Sainte-Barbe
- Communauté Israélite de rite Sépharadite	

B. SERVICE TAXES COMMUNALES – CONTENTIEUX FISCAL

I. MISSIONS

Le service des taxes et du contentieux fiscal est chargé des tâches suivantes :

A. Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal

La liste des règlements-taxes actuellement d'application s'établit comme suit :

- Affichage public
- Agences de paris aux courses de chevaux
- Constructions et reconstructions
- Distribution d'imprimés publicitaires non adressés
- Emplacements dans les gares à marchandises
- Emplacements de parking
- Entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion
- Entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution
- Etablissements bancaires et assimilés
- Etalages et terrasses
- Immeubles totalement ou partiellement inoccupés et immeubles inachevés
- Locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce
- Logements et commerces surnuméraires
- Logements déclarés insalubres ou inhabitables
- Magasins de nuit
- Nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et activités économiques portant atteintes à la santé publique
- Occupation temporaire du domaine public
- Panneaux publicitaires
- Pompes distributrices de carburants
- Résidences non principales
- Salles de fêtes, de spectacles et de divertissements
- Surfaces de bureaux
- Terrains non bâtis

La mise en œuvre des règlements-taxes implique une série de tâches administratives et sur le terrain :

- Encodage et mise à jour des données relatives aux redevables dans le logiciel ONYX, ce qui implique des recherches au Registre National en ce qui concerne les personnes physiques et au Moniteur Belge ou autre base de données en ce qui concerne les entreprises ;
- Elaboration et envoi des formulaires de déclaration aux redevables ;
- En cas d'absence de déclaration, de déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise: notification au redevable, par lettre recommandée, du recours à la procédure de taxation d'office, conformément à l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales ;
- Confection des rôles principaux et complémentaires via le logiciel ONYX ;
- Rédaction d'un projet de délibération par rôle (NB : les rôles sont arrêtés et rendus exécutoires par le Collège au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition) ;

- Transmission au Receveur communal du rôle rendu exécutoire, accompagné d'un accusé de réception du rôle ainsi que de deux bordereaux de recouvrement (NB : en vertu de la Nouvelle Loi communale, le Receveur communal est chargé de la perception, le cas échéant par voie de recouvrement forcé, des impôts communaux. De ce fait, le service de la Recette se charge de l'envoi des avertissements-extraits de rôle aux redevables et du recouvrement des taxes communales).

La gestion des dossiers entraîne un échange conséquent de correspondance et d'entretiens avec les redevables ou leurs conseils et implique de nombreux échanges d'informations avec d'autres services communaux (Recette communale, Urbanisme, Cellule Logement,...).

Un agent communal est chargé, en particulier, du travail de terrain pour le service des taxes. A ce titre, il est amené à effectuer le recensement de certaines matières taxables (par exemple, les panneaux publicitaires présents sur le territoire de la commune) ; à clarifier, le cas échéant, auprès des redevables, les éléments contenus dans leurs déclarations ou à faire compléter les formulaires de déclaration ; à repérer les ouvertures et fermetures de commerces tels que night-shops, phone-shops ou autres entreprises ; à vérifier les situations de cessations / reprises d'activités commerciales.

B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances.

Le service des taxes soumet au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Conseil communal des propositions en ce qui concerne la création de règlements-taxes/redevances et suggère, le cas échéant, des modifications/adaptations aux règlements existants. Il propose, s'il y a lieu, le renouvellement desdits règlements au Collège et au Conseil.

Le service des taxes s'occupe également d'élaborer les documents relatifs à la publication des règlements-taxes/redevances destinés à être affichés aux valves de la Commune.

Il communique ensuite à la société informatique en charge de la gestion du logiciel ONYX les nouveaux règlements à implémenter et toute modification à effectuer aux données existantes.

C. Gestion, en collaboration avec le service Inspection de l'Urbanisme, des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses.

L'agent communal présent sur le terrain relaye, auprès du service des taxes, les demandes des commerçants pour l'obtention d'autorisations de placement d'étalages ou de terrasses.

Ces demandes sont ensuite instruites par le service Inspection de l'Urbanisme.

Sur base des rapports administratifs établis par ledit service, le service des taxes rédige les projets de délibérations à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins en ce qui concerne les autorisations ou refus de placement d'étalages de marchandises ou de terrasses sur la voie publique.

Le service des taxes notifie ensuite au demandeur l'autorisation ou le refus du Collège, en précisant, s'il s'agit d'une autorisation, les conditions précises auxquelles celle-ci est soumise.

Les autorisations de placement d'étalages et de terrasses sur la voie publique entraînent la débiton d'une taxe.

D. Contentieux fiscal

Le service est également amené à gérer l'ensemble du contentieux fiscal généré par l'application des règlements-taxes communaux.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales, le redevable a la possibilité d'introduire une réclamation contre l'imposition dont il fait l'objet auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins.

S'il en fait la demande dans sa réclamation, le redevable a également la possibilité d'être entendu par le Collège ou les personnes auxquelles il aura délégué cette compétence.

Le Collège a décidé, au mois de juin 2014, de déléguer cette compétence à un échevin et à plusieurs agents communaux.

Le service s'occupe de l'envoi des accusés de réception des réclamations aux redevables, des invitations de ces derniers aux auditions, de la retranscription des auditions dans un procès-verbal, de la rédaction des projets de délibérations au Collège, chargé de statuer sur les réclamations.

Est également instituée une Commission du contentieux fiscal traitant des recours relatifs aux taxes communales.

Cette Commission est chargée d'une part, d'analyser les dossiers (vérification de la recevabilité de la réclamation, vérification d'informations auprès d'autres services si nécessaire, ...) avant l'audition éventuelle et d'autre part, d'émettre un avis préalable à la prise de décision du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Le contentieux fiscal ou ayant trait aux règlements-taxes, porté devant les juridictions judiciaires ou administratives, est également géré par le service des taxes-contentieux fiscal en raison de l'intégration d'une juriste en son sein.

Elle gère par conséquent le suivi de ces dossiers, en collaboration avec les avocats désignés par la Commune.

E. Autres missions

Outre les activités décrites ci-dessus, le service des taxes est également chargé, depuis 2016, du traitement des dossiers de demande de prime au logement.

Dans ce cadre, le service doit :

- informer les personnes sur les conditions de la prime (réponse aux appels téléphoniques, mails,...),
- vérifier que le dossier de demande de prime est complet et dans la négative, envoyer un accusé de réception de dossier incomplet au demandeur,
- proposer périodiquement un projet de délibération au Collège des Bourgmestre et Echevins reprenant un certain nombre de dossiers afin de faire approuver les demandes de primes,
- transmettre les délibérations vers le service des Finances pour l'établissement de mandats et ensuite paiement par la Caisse communale.

II. ACTIVITES :

A. Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal

Entre le 1^{er} août 2018 et le 31 juillet 2019, 51 rôles (principaux et complémentaires) ont été établis.

Pour rappel, les rôles doivent être arrêtés et rendus exécutoires par le Collège, au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition.

Par contre, d'un point de vue comptable, il faut savoir que les droits établis dans les rôles sont comptabilisés aux recettes de l'exercice financier au cours duquel les rôles sont rendus exécutoires. L'exercice financier correspond à l'année civile.

B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances

- Modification du règlement relatif à la prime liée à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier pour 2018.
- Renouvellement des règlements-taxes suivants pour 2019 :
 - Taxe sur les surfaces de bureaux
 - Taxe sur les salles de fêtes, de spectacles et de divertissements exploitées par des personnes ou entités privées
 - Taxe sur les résidences non principales
 - Taxe sur les panneaux publicitaires

- Taxe portant d'une part, sur les nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et d'autre part, sur les activités économiques portant atteintes à la santé publique
 - Taxe sur l'occupation temporaire du domaine public
 - Taxe sur les établissements bancaires et assimilés
 - Taxe sur les terrains non bâtis
 - Taxe sur les pompes distributrices de carburants
 - Taxe sur les magasins de nuit
 - Taxe sur les logements et commerces surnuméraires
 - Taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables
 - Taxe sur les locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce
 - Taxe sur les immeubles totalement ou partiellement inoccupés et sur les immeubles inachevés
 - Taxe sur les entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion destinés à la vente en Belgique ou à l'exportation
 - Taxe sur les emplacements de parking
 - Taxe sur les emplacements dans les gares à marchandises
 - Taxe sur les constructions et les reconstructions
 - Taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux
 - Taxe sur le placement d'étalages de marchandises et de terrasses sur la voie publique
 - Taxe sur l'affichage public
 - Taxe sur les entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution
 - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques
 - Taxe additionnelle au précompte immobilier
 - Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique
- Renouvellement des règlements-redevances suivants :
 - Redevance pour la communication de données à caractère personnel
 - Redevance sur les droits de place sur les marchés
 - Redevance sur les activités ambulantes
 - Redevance sur la délivrance de documents administratifs
 - Modification et renouvellement du règlement fixant les redevances sur la délivrance de pièces et de renseignements administratifs
 - Renouvellement du règlement relatif à la prime liée à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier pour 2019.

C. Gestion des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses sur la voie publique.

23 dossiers de demandes d'autorisation ont été traités, impliquant autant de délibérations au Collège des Bourgmestre et Echevins et de courriers de notification de la décision d'autorisation ou de refus aux demandeurs.

D. Contentieux fiscal

Comme expliqué dans la première partie du présent rapport, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de déléguer sa compétence en matière d'audition des redevables à un échevin et à plusieurs agents communaux.

La Commission chargée du contentieux fiscal en matière de taxes communales est composée de tous les agents du service des taxes et du contentieux fiscal.

Pendant la période visée par le présent rapport, le service des taxes et du contentieux fiscal a réceptionné 88 réclamations contre des taxes communales.

12 dossiers ont fait l'objet d'un recours devant le Tribunal de Première Instance.

E. Autres missions

Environ 5.500 demandes de prime au logement pour 2018 ont été traitées par le service des taxes.

C. SERVICE ECONOMAT

I. MISSIONS :

Commande de fournitures et de matériel pour l'ensemble des services communaux en application de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

II. ACTIVITES :

Ont été établis :

- 1.757 bons de commande

Ont été faits :

- 2 procédures ouvertes (dont une avec publication européenne)
- 75 procédures négociées sans publication préalable
- 10 marchés via une centrale des marchés

L'Economat administratif assure :

- Les commandes des fournitures de bureau pour tous les services, la gestion du stock des fournitures, ainsi que les commandes de matériel et de mobilier.
- La distribution des fournitures de bureau.
- La centralisation des commandes des écoles, des académies de dessin et de musique, l'exécution des marchés en vue d'acquiescer les fournitures, l'établissement des délibérations et des bons de commande.
- Les commandes d'équipements pour les ouvriers (application du règlement général sur la protection du travail)
- Les commandes des uniformes pour les messagers et les gardiens de la Paix.
- La tenue de la caisse de débours effectués par les écoles communales et les services communaux.
- Les commandes des crèches communales.
- Les commandes pour la cellule de lutte contre l'exclusion sociale.
- Les commandes des bibliothèques communales.
- Les commandes pour le département Infrastructures et Développement Urbain, de l'Hôtel social et des logements de transit.
- Les commandes pour la Maison des Cultures et de la cohésion sociale, le Musée communal et les archives.
- Les commandes pour le service de la Mobilité

- Les commandes de fournitures pour l'organisation des loisirs aux personnes du 3^{ème} âge.
 - La réception des revues et des périodiques, l'enregistrement de ladite documentation et la transmission des pièces dans les services intéressés.
 - Les contacts avec les fournisseurs.
 - La constitution des dossiers de paiement des factures relatives aux commandes effectuées par le service.
 - La gestion des mouvements des factures dans les différents services et l'établissement de rappels aux services qui tardent à retourner lesdites factures.
 - Les demandes de nouveaux raccordements téléphoniques, les modifications de lignes existantes, la gestion des problèmes de téléphonie ainsi que la vérification des factures
 - La gestion de la téléphonie mobile, c'est-à-dire la rédaction des décisions du Collège préalables à la demande de nouveaux abonnements ainsi que la vérification des factures et le recouvrement des montants non justifiés par les titulaires d'un G.S.M.
 - Les commandes de matériaux et fournitures pour les divers ateliers communaux, le service de la propreté publique et les services des plantations et cimetière.
 - Les insertions dans la presse des annonces pour le recrutement du personnel et les avis d'enquête publique.
 - Les délibérations relatives à la Tutelle du CPAS.
 - Les commandes et la gestion des cartouches des imprimantes, des photocopieurs et des fax.
-

DEPARTEMENT EDUCATION, PETITE ENFANCE, SPORTS ET JEUNESSE

A . DIVISION ENSEIGNEMENT

A.1. Enseignement néerlandophone

A.2. Enseignement francophone

B. Petite Enfance

C. Sports

D. Jeunesse

DEPARTEMENT EDUCATION

PETITE ENFANCE

SPORTS - JEUNESSE

A. DIVISION ENSEIGNEMENT

A.1. SERVICE ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHONE

I. MISSIONS :

La Scholengemeenschap 1080 - en abrégé SG 1080 - appartenant à l'Administration scolaire de Molenbeek-Saint-Jean, consiste en 5 écoles primaires communales.

- La SG 1080 a pour but une collaboration de qualité avec l'Échevine de l'Enseignement, le Service de l'Enseignement public, la Cellule pédagogique et les directions des écoles résultant en un enseignement renforcé pour les enfants. Dans cette optique, l'augmentation de la surface des écoles et l'usage plus efficace des moyens jouent un rôle important.
- La SG 1080 vise à uniformiser des systèmes comme par exemple le logiciel administratif et pédagogique, en concertation avec l'école individuelle qui pourrait y ajouter éventuellement des particularités spécifique à l'école.
- La SG 1080 s'occupe d'une capacité de gestion augmentée relatif à la gestion administrative, matérielle et financière, la gestion du personnel, la gestion de soins, la gestion en matière de ICT et la gestion de la direction.
- Le directeur de l'école primaire communale veille avec le directeur coordinateur et l'équipe scolaire à l'accomplissement du projet pédagogique de la SG 1080, spécifique à chaque école.
- Le 1^{er} septembre 2018, 1 nouvelle classe 4^{ème} primaire s'est ajoutée dans le nouveau bâtiment, sise rue de la Semence 30. L'école donne à l'avenir de la place à 170 enfants maternelles et 250 élèves en primaire.
- La construction d'un nouveau bâtiment pour l'école Windekind a également démarré au courant du mois de septembre 2018, sur un terrain jouxant l'école.
- Le 1^{er} septembre 2018, l'antenne De Boomhut, rue des Béguines 101, est devenu une école maternelle entière avec un transfère vers l'école primaire Paloke. Ce dernier a ouvert également une nouvelle classe primaire.
- L'organisation de l'accueil extra-scolaire et des garderies/plaines de vacances restent dans les mains de l'asbl Molenketjes. De même pour la gestion des crèches Harlekijntje, Arion, Het Molentje et le Kleine Zenne.

Les écoles primaires néerlandophones Scholengemeenschap 1080

School Windroos, rue de Courtrai, 52

School Regenboog, rue Ulens, 83

School Windekind, rue J.B. Decock, 54

School Paloke, Chaussée de Ninove, 1001+ De Boomhut, rue des Béguines 101

School De Knipoog, rue de la Semence 30

II. ACTIVITES :

a) Occupation du Personnel

• Ecoles primaires

- 5 ETP directeurs + 1 ETP directeur-coordonateur "Scholengemeenschap 1080"
- 53 ETP titulaires de classe primaires
- 6 ETP enseignants spécialisés éducation physique
- 6 ETP enseignants cours philosophique et morale
- 6 ETP employés administratifs
- 0,5 ETP coordinateur-ICT (mi-temps)
- 3 ETP coordinateurs de soins
- À charge de la commune : 32/24 hrs parmi les divers titulaires de classe, 51/36 hrs pour les employés administratifs et 13/36 hrs pour les coordinateurs de soins.

• Ecoles maternelles

- 42 ETP titulaires de classe
- 1,5 ETP puéricultrices (maternelles)

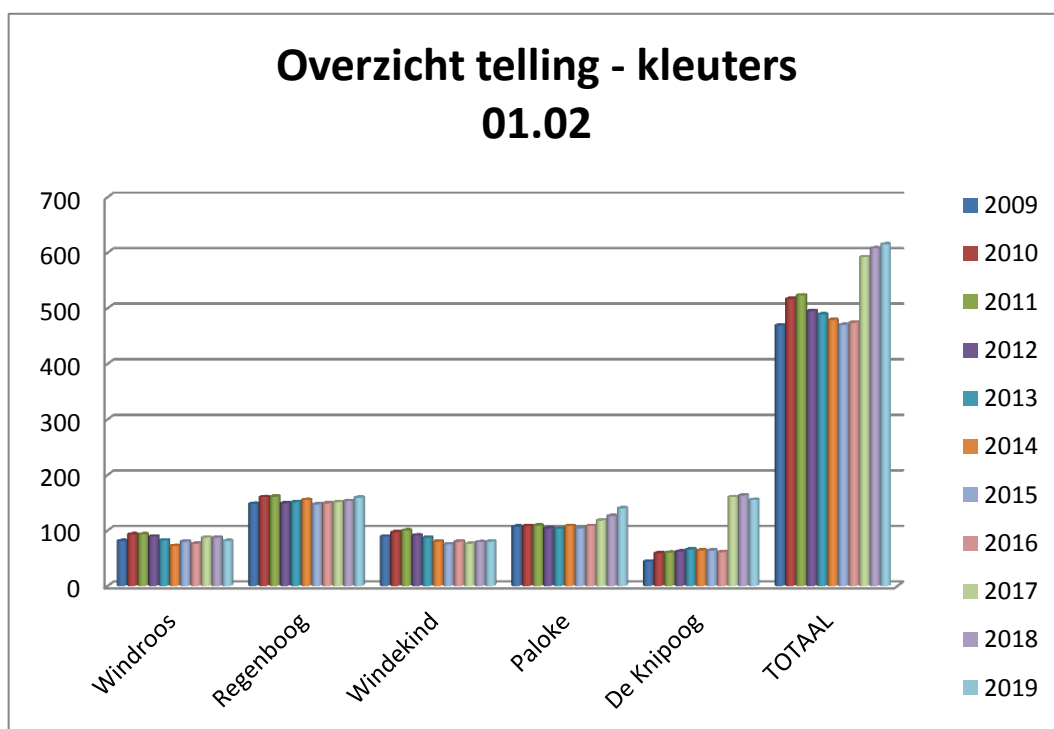
b) Occupation d'élèves

- Maternelles



OVERZICHT TELLING KLEUTERS 1 FEBRUARI

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Windroos	81	93	93	89	82	72	80	76	87	87	81
Regenboog	148	160	161	149	151	155	147	149	151	153	159
Windekind	89	97	100	91	87	80	75	80	76	79	80
Paloke	107	108	109	104	103	108	104	108	118	126	140
De Knipoog	44	59	60	62	66	64	64	61	160	163	155
TOTAAL	469	517	523	495	489	479	470	474	592	608	615

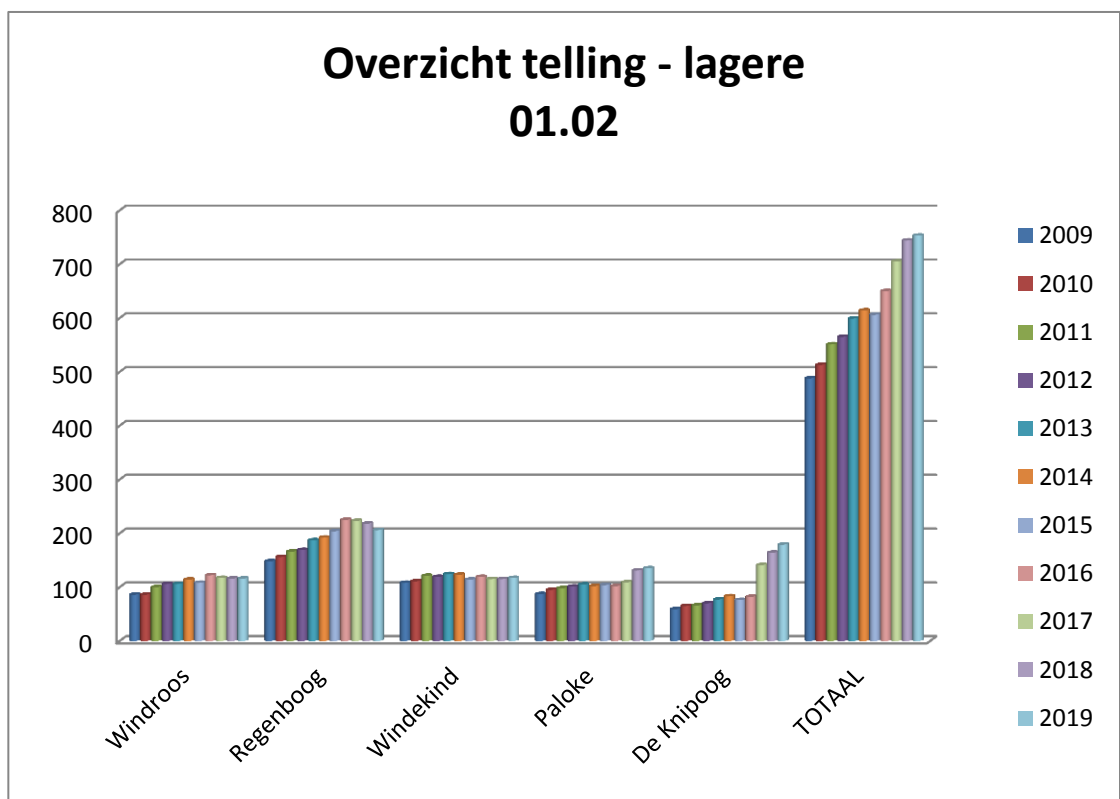


- Primaires



OVERZICHT TELLING LAGERE 1 FEBRUARI

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Windroos	86	86	100	106	106	114	108	122	117	116	116
Regenboog	148	156	166	169	187	192	204	225	223	218	206
Windekind	108	111	121	119	124	123	114	119	115	115	117
Paloke	87	95	98	101	105	102	104	102	109	131	135
De Knipoog	59	65	66	70	77	83	76	82	141	164	179
TOTAAL	488	513	551	565	599	614	606	650	705	744	753



c) Activités supplémentaires

Le Partnerschip entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl TADA (ToekomstAtelierDel'Avenir) conclu pour 3 ans qui a démarré le 1^{er} janvier 2016 se poursuit. TADA organise le samedi à l'école De Knipoog des activités éducatif, libre et extra-curriculaire pour des enfants motivés de 10 à 14 ans, venant des quartiers Bruxelloise défavorisés au niveau socio-économique. Les élèves reçoivent pendant 2,5 ans des "cours", données par des experts passionnés venants de différents disciplines (avocats, médecins, agents de police, journalistes, architectes, ...). Les enfants qui y participent ont été sélectionnés parmi toutes les écoles fondamentales Molenbekoises.

d) Cellule Pédagogique

La cellule pédagogique fait partie du service Instruction Publique. Elle fournit un encadrement aux écoles de Molenbeek-Saint-Jean par la coördination des initiatives au sein de son propre réseau, mais aussi pour des initiatives qui dépassent ce réseau.

Les écoles du 'scholengemeenschap 1080' sont guidées en collaboration étroite avec le pouvoir organisateur, les directeurs des écoles, les coordonnateurs du SG1080 au niveau ICT –soins et administratifs, les différents groupes de travail, les services communales d'instruction publique et autres.

Le SG 1080 est le représentant de l'enseignement communal de Molenbeek-Saint-Jean dans pas mal de plateformes d'enseignement.

Afin de faciliter le bon déroulement du SG1080, le secrétaire du SG1080 assiste et aide le directeur-coordonateur avec la préparation et l'exécution des tâches comme:

- Administration du personnel
- Organisation matériel et logistique (commandes, travaux à exécuter, livraisons, budgets)
- Administration générale (téléphone, réunions, correspondances,...)
- Formations
- Planification et collaboration avec le directeur-coordonateur, avec les directions des écoles, avec les partenaires externes,...

En plus, elle est au courant du fonctionnement des écoles et des secrétariats des écoles, les tâches quotidiennes et les tâches supplémentaires exigées par le département, du pouvoir organisateur et de la direction d'école.

A.2. SERVICE ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE

I. MISSIONS :

Le service de l'Instruction publique assure la gestion des établissements et services suivants :

1. Enseignement fondamental : écoles primaires et maternelles
2. Enseignement différencié
3. Institut Machtens - Enseignement de Promotion sociale
4. Enseignement artistique communal :
 - 4.1 Académie de Musique et des Arts de la Parole
 - 4.2. Académie de Dessin et des Arts Visuels
5. Centre de Promotion de la santé à l'Ecole – PSE
6. Services accessoires (déjeuners, études et garderies)

Ecoles, élèves et divers

7. Transport d'élèves, cars communaux
8. Plaines de vacances

II. ACTIVITES :

1. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1.1. Liste des établissements scolaires communaux (Organisation des écoles communales au 1.10.2018 (sections maternelles et primaires mixtes du régime linguistique français) :

Ecole 1, La Rose des Vents, rue des Quatre-Vents 71
Ecole 2, Ecole Emeraude, rue Le Lorrain 94
Ecole 5, L'Ecole Chouette, place de la Duchesse 27
Ecole 6, Rue de Bonne 105
Ecole 7, Ecole Arc-en-Ciel, rue de Ribaucourt 21
Ecole 8, Les P'tits Marcoux, rue du Gulden Bodem 2
Ecole 9, Ecole Augusta Marcoux, rue du Gulden Bodem 4
Ecole 10, La Cité des Enfants, rue Ransfort 76
Ecole 11, Aux Sources du Gai Savoir, chaussée de Ninove 1001
Ecole 12, Aux Sources du Gai Savoir, rue Paloke 31
Ecole 13, L'Ecole qui Bouge, rue De Koninck 63
Ecole 14, La Flûte Enchantée, rue de la Flûte Enchantée 30
Ecole 15, Les Lutins du Petit Bois, avenue Carl Requette 18
Ecole 16, L'Ecole du Petit Bois, avenue Carl Requette 20
Ecole 17, Les Tamaris, avenue du Condor 1
Ecole 18, La Petite Flûte Enchantée, rue de la Flûte Enchantée, 5

1.2. Fréquentation scolaire au 1^{er} octobre 2018

Primaire : 3521 francophones

Maternel : 1899 francophones

1.3. Effectif d'encadrement

1.3.1. Classes primaires

14 directions

Soutien pédagogique : 12 périodes

3 conseillères pédagogiques

Instituteur-titulaire : 4234 périodes, soit l'équivalent de 176 emplois temps-plein et 10 périodes

Instituteur-immersion (néerlandais) : 72 périodes

Maître d'éducation physique : 376 périodes

Maître de seconde langue : néerlandais : 146 périodes

Cours de morale : 34 + 21 périodes de maître spécial

Cours de religion catholique : 45 périodes de maître spécial

Cours de religion islamique : 115 + 88 périodes de maître spécial

Cours de religion protestante : 31

Cours de religion orthodoxe : 36

Cours de religion israéliite : 0 période de maître spécial

Cours de philosophie et citoyenneté : 191 périodes de maître spécial

Création de classes primaires : 26 périodes

Périodes octroyées pour l'organisation d'un encadrement différencié :

Instituteur - Maître d'adaptation : 465 périodes

Education physique : 45 périodes

Instituteur maternel : 106 périodes

Educateur : 92 périodes

1.3.2. Classes maternelles

- 2 directions
- 97,75 titulaires dont 2516 périodes
- Instituteurs en immersion néerlandais : 26 périodes
- 7 puéricultrices ACS (4/5 temps) et 6 puéricultrices nommées à temps plein
- 190 périodes organiques de psychomotricité
- 0 période ACS de psychomotricité

1.4. Personnel PTP

- 5 assistantes aux institutrices maternelles (4/5 temps)
- 7 assistantes aux institutrices maternelles (1/2 temps)

1.5. Personnel administratif

- 16 secrétaires

1.6. Travail social en milieu scolaire

- 4 assistantes sociales « communales » (3 emplois plein temps et 1 emploi mi-temps).
- 7 assistantes sociales (via l'encadrement différencié)

1.7. Personnel éducateurs accueillants

- 6 surveillants-éducateurs communaux.
- 3 éducateurs spécialisés subventionnés (pris via l'encadrement différencié)

1.8. Accueil extrascolaire

- 10 coordinateurs (trices) temps plein
- 118 animateurs

2. ENSEIGNEMENT DIFFERENCIE (Ex-Discriminations positives)

Pour lutter contre le nombre important d'échecs scolaires et pour aider les enfants, dont la langue d'origine n'est pas le français, des moyens supplémentaires en personnel et en fonctionnement sont accordés à certaines de nos écoles depuis 1989.

Cela concerne les écoles 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13,14, 18.

En 2018-2019 des aides complémentaires ont été octroyées à ces écoles :

- 336.582,00 € en subvention de fonctionnement
- 5,5 ETP ACS répartis entre 3,5 assistantes sociales, 1 AESS philologie romane et 1 AESI arts plastiques. De plus, 2,5 assistantes sociales et 1 logopède (30 périodes) sont engagés sur les subventions de fonctionnement (articles 7, 8 et 9).
- éducateurs spécialisés.

L'accent est mis sur :

- La réduction de la taille des groupes-classes et/ou mise en œuvre d'une pédagogie différenciée à l'aide :
 - d'instituteurs primaires supplémentaires
 - de soutien sportif en primaire à partager entre ces écoles
 - de remédiation, en particulier par des diplômés en logopédie.
- L'organisation d'activités pédagogiques et culturelles :
 - sorties culturelles (20 € par élève)
 - équipement des écoles (informatique, bibliothèques d'écoles)
- La bibliothèque - Bib Zep, située dans l'enceinte de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, sis rue Mommaerts, 4 est accessible aux élèves de ces écoles en enseignement différencié pendant et en dehors des heures de classe. Elle est animée par trois personnes temps plein.

3. INSTITUT MACHTENS - ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE PROMOTION SOCIALE (CTSI-CTSS) ET SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE.

L'école technique du soir organise les cours suivants :

- a) Bachelier en Tourisme : 3 ans
- b) Section langues : anglais, néerlandais, français
- c) Informatique : modules trimestriels
- d) Auxiliaire de l'enfance

Les cours, formant un cycle de 3 années, comptent 700 personnes inscrites en moyenne au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Effectif d'encadrement :

1 directrice

27 chargés de cours

2 éducatrices secrétaires (1 mi-temps)

1 éducatrice économiste

Formations en convention :

Des conventions ont été conclues avec Bruxelles Formation (techniques de vente et néerlandais commercial).

4. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE COMMUNAL

4.1. Académie de musique et des arts de la parole.

L'Académie de Musique et des Arts de la Parole est un établissement communal d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Deux domaines d'enseignement sont proposés : le domaine de la musique (cours individuel et en groupe) et le domaine des Arts de la Parole.

L'Académie dont le siège est situé rue Kindergeluk, 1, possède plusieurs annexes réparties sur le territoire communal : à l'école 11 (chaussée de Ninove, 1001), et à l'école 16 (avenue Carl Requette, 20).

Au cours de l'année académique 2018-2019, 668 élèves y ont suivi l'enseignement donné.

Effectif d'encadrement

1 directeur

37 professeurs

1 secrétaire

1 surveillant-éducateur

4.2 Académie de dessin et des arts visuels

Il s'agit d'un établissement communal d'enseignement secondaire artistique, à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'Académie se trouve dans le bâtiment communal situé rue Mommaerts 2A.

Au cours de l'année académique 2018-2019, 563 élèves s'y sont inscrits.

Effectif d'encadrement :

1 directeur

17 professeurs

1 assistant-administratif

1 surveillante-éducatrice

5. CENTRE DE PROMOTION DE LA SANTE A L' ECOLE

5.1. MISSIONS

Depuis le Décret du 20 décembre 2001, émanant du Gouvernement de la Communauté française, le Centre PSE a pour mission de veiller au bien-être des élèves des écoles communales.

Le centre est actif dans le domaine de la santé publique et, plus particulièrement, le secteur préventif du premier degré.

Cette mission présente plusieurs volets :

la tutelle sanitaire des élèves par le biais des visites médicales ;

- 1) le rattrapage gratuit des vaccinations auprès des élèves de 2^o et 6^o années primaires selon les directives précises de la Communauté française ;
- 2) la surveillance des maladies contagieuses au sein des établissements scolaires ;
- 3) la mise sur pied de « projets-santé » au sein des écoles en collaboration avec les enseignants et les assistantes sociales.

Le centre est composé de :

- 1 médecin généraliste engagé à 1/3 temps ;
- 4 infirmières francophones prestant un temps plein ;
- 1 employée administrative à temps plein ;
- 1 femme d'ouvrage prestant 24 h/semaine.

5.2. ACTIVITES

5.2.1. Visites médicales

Durant cet exercice, les infirmières scolaires ont planifié, du 17 septembre 2018 au 14 juin 2019 inclus, les examens médicaux des élèves des écoles communales francophones soit 5.232 enfants inscrits au 15 janvier 2019. Chaque matin, elles réalisent les examens biométriques des élèves : taille, poids, urines, vue, ouïe...

Sont soumis aux bilans de santé : - les élèves de 1^{ère} et de 3^e maternelle ;
- les élèves de 2^o et 6^o primaire.

Sont soumis à un examen sensoriel de la vue à l'école : les élèves de 4^o année primaire.

Les examens des élèves de 3^e maternelle sont plus approfondis et des réunions avec le PMS sont mises sur pied pour aider les enfants en difficulté d'apprentissage.

Ce sont donc au total 2.625 enfants âgés de 2.5 à 14 ans qui ont bénéficié d'une visite médicale cette année. Conformément au Décret de la Communauté française, 10 enfants primo-arrivants ou enfants n'ayant jamais passé de visite médicale ont été examinés. De plus, 590 élèves de 4^{ème} année primaire ont bénéficié d'un test approfondi de la vue (visibilité à distance).

5.2.2. Vaccinations

En application du Décret de la Communauté Française, l'équipe du PSE a organisé des séances de vaccination contre :

- le méningocoque C : 3 élèves ont été vaccinés ;
- le vaccin trivalent Rougeole - Rubéole - Oreillons : 294 élèves ont reçu le vaccin ;
- le tetravac (di te per) : 37 élèves ont reçu le vaccin.

5.2.3. Travail administratif

Les dossiers médicaux des élèves sont constitués par les infirmières et l'employée administrative (collecte de données, préparation, statistiques). Depuis février 2014, le Centre dispose d'un programme informatique appelé « IMS +2 », très utile dans la gestion administrative des visites médicales.

5.2.4. Visite aux écoles

Chaque après-midi, les infirmières se rendent dans les écoles pour :

- organiser et effectuer le suivi des visites médicales (contact avec les parents, l'assistante sociale de l'école) ;
- soigner les petites blessures ;
- surveiller les maladies contagieuses et, si nécessaire, prendre les mesures de prophylaxie adéquates ;
- participer aux réunions « Accueil mamans » en collaboration avec les assistantes sociales ;
- organiser et réaliser des projets d'éducation à la santé dans les classes.

5.2.5. Surveillance en matière de maladie contagieuse grave

Collecte des données au sujet des maladies à déclaration obligatoires telle que coqueluche, rougeole et application des procédures adéquates obligatoires dans les écoles francophones.
Plusieurs cas cette année.

Un plan d'urgence en cas de méningite bactérienne doit être appliqué dans l'école où le cas s'est déclaré :

Suite aux informations reçues généralement par l'hôpital ou le Ministère, relevé des noms et du nombre d'enfants et adultes concernés, commande des doses d'antibiotique nécessaires (directives du Ministère), chaque parent concerné est alors averti personnellement de la situation et reçoit les informations quant à la procédure à suivre, administration des médicaments préventifs visant à éviter la propagation après prise des coordonnées, et ce dans les 48h à l'école.

Pas de cas cette année scolaire.

Une procédure spécifique existe également en cas de tuberculose dans une école.

Pas de cas cette année scolaire.

Le PSE recherche et répond aux écoles au sujet de différents « problèmes » touchant à la santé et au bien-être des enfants et du personnel dans les écoles comme l'autorisation ou non d'animaux domestiques dans les écoles.

5.2.6. Projets-santé

De nombreux projets sont mis en place par les infirmières en collaboration avec l'équipe pédagogique de chaque école (hygiène, brossage des dents, alimentation, sommeil, les écrans, ...)

Cette année, citons la reconduction du projet « potager » à l'école 15 et 16.

Comme chaque année, information auprès des élèves de 6P au sujet de la puberté et des changements de leur corps.

Préparation d'un projet Evras pour les écoles communales francophones.

Préparation d'un projet sur « les écrans » en collaboration avec le PMS pour les écoles francophones.

5.2.7. Projets « Incendie »

Des exercices d'évacuation se sont déroulés dans quelques établissements.

5.2.8. Permanence aux stations de plein air

Pendant les vacances scolaires, le PSE gère une permanence aux stations de plein air. L'infirmière présente y assure les tâches suivantes :

- le suivi des fiches médicales (relevé des allergies alimentaires et problèmes médicaux à suivre des enfants) ;
- le soin des petites blessures et gestion des accidents plus graves nécessitant l'appel des parents ou d'une ambulance ;
- l'aide administrative ponctuelle au bureau de la direction des stations de plein air ;
- la mise en place d'actions de promotion à la santé (hygiène des mains, alimentation saine, potager ...)

6. LES SERVICES ACCESSOIRES

a) Déjeuners

La surveillance des enfants qui ne rentrent pas chez eux est organisée les matins, midis, soirs et mercredis après-midi dans les diverses écoles en dehors du temps scolaire.

Le traiteur désigné par le Collège échevinal leur sert un repas complet ou une ration de potage, selon ce qu'ils demandent.

b) Etudes et garderies

L'étude de 15.30 à 16.30 heures fait partie de l'accueil payant dans toutes les écoles et permet à de nombreux enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions.

Le système de garderies, avant et après les heures normales de classe et le midi, est étendu à toutes les écoles primaires et maternelles et fonctionne aux heures suivantes, du lundi au vendredi :

- matin de 7.00 à 8.00 heures
- midi de 12.00 à 13.15 heures
- soir de 15.30 à 18.00 heures
- mercredi de 13.15 à 18.00 heures

Un service de garderie est également organisé pendant les congés scolaires dans une ou plusieurs écoles.

Les services de garderies et de surveillance du déjeuner sont assurés soit par le personnel enseignant, sous forme de prestations supplémentaires, soit par des animatrices d'accueil.

Depuis avril 2019, les garderies du midi sont désormais gratuites.

7. TRANSPORT D'ELEVES - CARS COMMUNAUX

Les cars communaux ont assuré, durant l'année scolaire, le transport des élèves vers le Centre de promotion de la Santé à l'Ecole, le Centre ADEPS de la Forêt de Soignes et, pendant les vacances, vers les plaines de vacances.

B. PETITE ENFANCE

I. MISSIONS :

Le Service des Crèches travaille en collaboration avec l'ONE et Kind&Gezin, il s'occupe du côté technique de la gestion des différentes crèches communales et du suivi des dossiers des nouvelles crèches à construire, y compris les réunions de chantier etc... .

Les tâches du service comprennent également la recherche vers l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants dans les crèches communales et les contrôles des crèches privées, maisons d'accueil, haltes d'accueil et garderies.

Le service collabore activement à l'élaboration des attestations de qualité des différentes crèches francophones. Ces attestations sont délivrées par l'ONE et forment la base de l'octroi des subsides.

Le service gère tout ce qui concerne le fonctionnement des crèches, la gestion du personnel, sert de relais entre les crèches et les différents services communaux pour la maintenance des bâtiments, fait appel aux firmes privées avec accord du Service de l'Economat en ce qui concerne les réparations de machines, se charge d'établir et d'introduire les dossiers pour les demandes de subsides auprès de l'ONE, de la COCOF pour les nouvelles constructions, de Feder.

Le service s'occupe également d'établir les budgets ordinaires et extraordinaires des différentes crèches francophones en matière d'acquisition de matériel, c'est-à-dire qu'il établit les fiches techniques, les analyses d'offres, les rapports d'analyses... Tout cela en étroite collaboration avec le Service de l'Economat.

II. ACTIVITES :

A. INTERVENTIONS TECHNIQUES

Dans la période du 01.08.2018 au 31.07.2019, le service a fait appel près de 200 fois au Service des Travaux Publics en partenariat avec le Service des Ateliers Communaux ou à diverses firmes privées, pour procéder à diverses réparations, entretiens, renouvellements ou enlèvements au sein des crèches francophones: «Louise Lumen», «Reine Fabiola», «Les Petits Poucets» et le Prégardiennat «Les Petites Alouettes». Les services les plus souvent concernés auxquels le service fait appel sont, au sein des Travaux Publics, les Services des Menuisiers, Plombiers, Privé (réparation machines), Electriciens, Belgacom, Serrurier, Informatique, Plantations, Hygiène, Déménageurs, Vitrier, Pavage-Egouts, Peintres, Propreté Publique.

B. AUTRES

Le service a instauré le 'Comité des Directions', des réunions trimestrielles avec les directions des crèches et du pré-gardiennat. Ces réunions permettent de créer une collaboration entre les crèches, de se dépanner l'une l'autre en cas de besoin avec du matériel ou des conseils, de partager son expérience et son enthousiasme. Le service transmet, dans la mesure du possible, les demandes dans les divers services concernés et suit les dossiers.

Un des objectifs atteints est de créer un inventaire du matériel de chaque crèche et de redistribuer le matériel au lieu de l'acheter ou de le stocker inutilement. Le service a ainsi pu faire plusieurs milliers d'euros d'économies et continue à chercher des pistes pour s'améliorer.

Le Service des Crèches a établi, avec les crèches francophones et en étroite collaboration avec l'ONE, les derniers projets pédagogiques 2019-2022. En tenant compte de la société actuelle toujours en mouvement, des législations nouvelles, des règles de plus en plus sévères, cela n'a pas simplifié la tâche des directions pour présenter un projet équilibré et de qualité. Le lay-out s'est fait par les soins du service.

Les attestations de qualité pour « Reine Fabiola », « Louise Lumen », « Les Petits Poucets » et « Les Petites Alouettes » sont valables jusqu'en 2022.

La Commune avait pendant la période d'août 2018 à juillet 2019 plusieurs chantiers de constructions en cours. Le total des nouvelles places créées est de 156. Le service participe régulièrement aux réunions de chantier et aux discussions diverses lorsque les dossiers en cours l'exigent.

L'asbl «Olina» gère 6 crèches construites par la Commune avec une capacité de 209 enfants.

L'asbl «De Molenketjes» gère 4 crèches construites par la Commune avec une capacité de 102 enfants.

Un marché public a été conclu avec une firme privée pour soigner la livraison des repas chauds des crèches. Le service s'occupe du bon déroulement du système de livraison des repas dans les crèches.

De même, le service organise sur le plan administratif, différentes réunions avec l'ONE afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour les places 'agrées' dans les crèches, vu que le nombre de places agrées est la base de calcul des subsides octroyées.

Le service s'investit également dans une collaboration intense avec le Service des Travaux Subsidiés, des consultations intra-services sur les nouvelles constructions, les taux de subsidiation, l'agrément des places par l'ONE, l'équipement des nouveaux bâtiments, l'aide à la recherche de nouveaux subsides, l'élaboration des différentes pistes existantes et à créer pour l'exploitation optimale des crèches.

C. SERVICE SPORTS

I. MISSIONS :

La mission dévolue au Service des Sports peut se développer en 7 points :

1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.
2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.
3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.
4. Information et gestion des subventions aux associations et clubs sportifs.
5. Tutelle sur l'A.S.B.L. "Molenbeek Sport", suivi de la gestion de l'infrastructure sportive communale.
6. Acquisition et octroi de coupes et médailles.
7. Organisation d'évènements sportifs.

II. ACTIVITES :

1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.

Participation et soutien au secrétariat de l'Echevin des Sports :

- secrétariat général;
- préparation et gestion des dossiers, collèges et conseils communaux;
- accueil de la population, gestion et suivi des interventions.

2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.

Les citoyens s'adressent au Service des Sports communal lors de la recherche d'une activité physique et sportive ou d'un club, le service s'efforce alors de les orienter selon la discipline qui les intéresse.

A cet effet, une base de données est tenue à jour régulièrement à travers les contacts que le service entretient avec les clubs sportifs, lors des préparations de manifestations notamment et en consultant les différentes publications disponibles.

3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.

La promotion du sport en général auprès de la population molenbeekoise et celle des clubs et associations sportifs molenbeekoïses, en particulier, se fait en relayant les activités des uns et des autres, mais aussi au travers de différentes participations ou d'organisations de manifestations à caractère sportif.

3.1. Les Mérites sportifs communaux.

La Cérémonie de Remise des Mérites Sportifs Molenbeekoïses a eu lieu le 25 janvier 2019, en la salle des fêtes du Sippelberg.

Nous estimons le nombre de convives à environ 400 personnes.

Le règlement d'attribution s'inspire largement de celui qui a été édicté par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Par ailleurs, nous avons constitué un jury composé :

- De l'Echevin des Sports ;
- Du chef du Service des Sports de la Commune ;
- D'un représentant de l'ADEPS.
- D'un représentant de la VGC

Sa mission étant de sélectionner les nominés dans 14 catégories différentes, parmi les candidats proposés par les clubs et associations sportives.

A l'issue de cette soirée, 14 lauréats sont récompensés.

Voici ci-dessous, la liste des mérites et prix qui ont été attribués :

- Le Mérite sportif catégorie entraîneur ;
- Le Mérite sportif catégorie bénévole - dirigeant ;
- Le Mérite sportif collectif Mixte;

- Le Mérite sportif individuel masculin ;
- Le Mérite sportif individuel féminin ;
- Le Mérite sportif collectif féminin ;
- Le Mérite sportif collectif masculin ;
- Le Mérite sportif espoir féminin ;
- Le Mérite sportif espoir masculin ;
- Le Mérite sportif handisport ;
- Prix de l'Ethique Sportive ;
- Prix du Club de l'Année ;
- Prix de l'Echevin des Sports ;
- Coup de Cœur du Jury.

3.2. Initiation et coordination de cours de Yoga pour Seniors

Le service des sports en collaboration avec l'A.S.B.L. Molenbeek Sport amis organisé et coordonné des cours de yoga pour les seniors au complexe sportif Louis Namèche

3.3 Promotion du sport au féminin : initiation et coordination de cours de Yoga, Pilates et zumba pour femme.

Le service des sports en collaboration avec l'A.S.B.L. Molenbeek Sport organisé et coordonné des cours de yoga, pilates et zumba pour femmes au complexe sportif Louis Namèche

3.4. Participation au Festival Fight & Dance 6

Le service des sports participe au festival Fight & Dance 6 à Molenbeek-Saint-Jean avec l'acquisition de 100 entrées en prévente qui ont été réparties et distribuées, en collaboration directe avec les associations molenbeekoises, et, aux jeunes ne fréquentant pas de clubs sportif.

3.5. Collaboration dans le cadre de divers gala et tournoi

Le service des sports apporte une collaboration logistique aux clubs sportifs qui organisent des exhibitions, tournoi, galas

3.6. Demande de reconnaissance d'un Centre Sportif Local

Le service des sports en collaboration avec l'A.S.B.L. Molenbeek Sport a entamé une procédure de reconnaissance et de subventionnement d'un Centre sportif local ainsi que toutes les démarches administratives auprès du Gouvernement de la Communauté française.

3.7. Elaboration d'un nouveau guide des sports communal

Dans le cadre de sa mission d'information et de promotion quant à la sphère sportive existant au sein de la commune, le service des sports a été en charge de la création et de l'élaboration d'un guide des sports en collaboration avec un bureau d'infographiste et des clubs, celui-ci a pu être distribué et mis à disposition du public.

3.8. Think-Pink - Participation de la commune de Molenbeek au Race for the Cure 2019.

Le service des sports participe à la Race of The Cure 2019 avec l'acquisition de 80 tickets, permettant ainsi au membre du personnel et aux molenbeekoises de courir ou marché ensemble pour la bonne cause et de soutenir ainsi les personnes qui lutte contre le cancer du sein ainsi que ceux qui ont vaincu la maladie. Les objectifs de cet évènement sont de promouvoir le sport pour tous ainsi que la sensibilisation à la maladie.

4. Acquisition et octroi de coupes et médailles.

Le Service des Sports acquiert et octroie des coupes et médailles pour les manifestations sportives organisées sur le territoire communal.

Il est également chargé de l'acquisition et de l'octroi de coupes et médailles pour tous types de manifestation au nom du Collège des Bourgmestres et Echevins.

5. Information et gestion des subventions aux cercles et associations sportifs.

Le Service des Sports informe régulièrement les clubs sportifs communaux des nouveaux subsides régionaux ou communautaires et autres appels à projet. Il essaie de promouvoir les partenariats notamment à travers les opérations, campagnes et initiatives organisées par l'Adeps.

Concernant les subsides aux organismes sportifs sur la période considérée (entre le 1^{er} août 2018 et le 31 juillet 2019), la Commune a accordé les subsides suivants :

35 subsides ordinaires pour un montant total de € 55.000,00.

41 subsides extraordinaires pour un montant total de € 35.000,00.

Ceux-ci sont destinés à soutenir les initiatives sportives développées par ces cercles et associations à l'intention de la population molenbeekoise.

6. Tutelle sur l'A.S.B.L. Molenbeek Sport, suivi de la gestion de l'infrastructure sportive communale.

6.1. Le service des sports assure le suivi des comptes, du budget et des tarifs pratiqués par l'A.S.B.L. « Molenbeek Sport », qui a en charge la gestion de l'infrastructure communale.

A ce titre, il participe à l'étude menée sur l'opportunité de la création d'une Régie communale en charge des infrastructures sportives, en lieu et place de l'asbl existante.

Il suit également les dossiers de rénovation et de création des infrastructures sportives communales et participe aux négociations en vue de l'établissement du plan pluriannuel d'investissement en infrastructures sportives de la CoCof.

Le responsable du service participe également, de par sa présence au comité de suivi du Hall des sports Muhammad Ali, à sa gestion et à la constitution de son programme, dont les éléments clés sont les activités de quartier et la promotion de la santé.

Enfin les membres du personnel communal au sein du Hall dépendent également directement du service des sports.

6.2. le Hall des Sports Muhammad Ali

I. MISSIONS :

Le Hall des Sports Muhammad Ali, dont la gestion quotidienne a été confiée à l'ASBL Molenbeek Sport, a pour mission la promotion du sport auprès des Molenbeekois, et en particulier auprès des habitants du quartier Heyvaert et des environs. Le Hall propose des activités sportives (et exceptionnellement culturelles) aux habitants, avec la possibilité d'un tarif social tout en prônant le dialogue interculturel et la cohésion sociale.

II. ACTIVITES :

Le Hall des Sports Muhammad Ali propose 4 salles polyvalentes à la location. Une dizaine d'écoles, une vingtaine d'associations et une dizaine de personnes privées les utilisent donc par ce biais-là. Mais le Hall organise également ses propres activités, à tarif démocratique. Lors de la saison 2018-2019, 19 activités étaient proposées : Bodysculpt, Boxe anglaise, Boxe féminine, Boxe thaïlandaise, Groupe de parole, Gymnastique sportive, Karaté, Mini-Foot, Cross training/multisports Psychomotricité 1, Psychomotricité 2, Parkours, Workout, Stretching, Cross training femme, Mini-foot femme, Gymnastique douce Stages multisports. Un peu plus de 400 personnes différentes ont participé à ces activités, dont approximativement 90% de molenbeekois.

Lors de chaque congé scolaire, des stages multisports sont organisés pour accueillir les plus jeunes, de 3 à 12 ans. Le Hall des Sports œuvre également pour une ouverture vers le quartier, notamment en participant aux fêtes de quartier, aux réunions du Comité de quartier, au jardin collectif, ainsi qu'aux événements organisés autour du Hall, comme le Brussels Canal Run. Le Hall apporte entre autres une bonne aide logistique pour la réalisation de tous ces projets : prêt de matériel sportif, de tables, de chaises, mise à disposition de locaux pour des réunions, mise à disposition de vestiaires...

La gestion journalière est assurée par une équipe de 8 employés communaux (3 administratifs, 1 régisseur technique, 3 accueillants, 1 agent d'entretien) complétée par un agent d'entretien employé par l'ASBL Molenbeek Sport, ainsi que un ou deux travailleurs sous un contrat de travail article 60 (selon la période).

D. SERVICE JEUNESSE

I. MISSIONS :

1. Informer et orienter le public
2. Accueillir & ouvrir les espaces
3. Réfléchir, rassembler et travailler la thématique de la Jeunesse
4. Organiser des activités et réaliser des projets
5. Aide scolaire
6. Conseil des Jeunes
7. Ludothèque communale Speculoos
8. Coordination Accueil Temps Libre (ATL)
9. Subventions aux associations et groupements de jeunes

II. ACTIVITES

1. Informer et orienter le public

Le Service Jeunesse informe les parents quant aux activités et aux stages pour les enfants disponibles sur le territoire de la commune et dans les communes limitrophes (voir point 8. Coordination ATL).

Nous avons été présents à différentes activités, notamment : *Reentrée des Loisirs* (Sippelberg 12/09/2018), *Embarquement Immédiat* (Maritime 16/09/2018), Anniversaire de la ludothèque (26/09/2018), *Journée Mondiale du Jeu* (ludothèque 29/05/2019), *Tour de France* (06/07/2019)...

2. Accueillir & ouvrir les espaces

Le Service Jeunesse gère et met à disposition des espaces polyvalents à destination de la Jeunesse : SAMPA, Atouts Jeunes...

En juin 2018, un appel a été lancé aux associations pour l'occupation régulière des locaux durant l'année 2018-2019 : ABEF, TYN, Casa Mare, AJM ont occupé nos locaux durant toute l'année scolaire. Un nouvel appel a été lancé en mai 2019 pour l'année scolaire 2019-2020.

3. Réfléchir, rassembler et travailler la thématique de la Jeunesse

3.1. Dialogue Interculturel

Le Service Jeunesse prend part au travail du Dialogue Interculturel.

Ce groupe travaille sur le rapprochement entre les peuples et une série d'actions concrètes dont l'organisation de moments conviviaux autour de 3 grands objectifs : outiller, valoriser et décloisonner.

3.2. Atout Projet

L'asbl Atout Projet informe et suscite des rencontres et échanges entre les différents acteurs de la Jeunesse. Des rencontres entre responsables Jeunesse des différentes communes de la Région de Bruxelles sont organisées régulièrement et des projets en sont issus.

4. Organiser des activités et réaliser des projets socioculturels

4.1. PLACE AUX ENFANTS (20/10/2018)

L'opération Place aux Enfants consiste à amener les enfants âgés de 8 à 12 ans à découvrir le temps d'une journée les activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive. Les élèves des classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires des écoles francophones de la commune ont été invités à visiter 8 lieux de la Région bruxelloise. Une vingtaine d'enfants ont participé à cette édition.

4.2. Festival des Familles OCTOPUS (29/10 > 02/11/2018)

16 ateliers parents/enfants ont été organisés sur des thèmes variés (initiation au cirque, ateliers créatifs, science, théâtre, danse, yoga et projection de film).

20 familles ont participé à une ou plusieurs ateliers, soit 172 présences sur la semaine.

4.3. STAGE Bande dessinée (16>18/04/2019)

Un stage BD a été proposé aux enfants âgés de 8 à 12 ans. Chacun a pu réaliser sa DB.

13 enfants y ont participé sur les 15 inscrits.

4.4. EVRAS SIDA 'SOS (23/04 > 26/04/2019)

Le Service Jeunesse en partenariat avec l'asbl SIDA'SOS a accueilli dans ses locaux les élèves de 5^{ème} secondaire pour un parcours d'ateliers ludiques et interactifs d'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS).

4.5. Parc Bonnevie Inauguration (04/05/2019)

Des activités et des jeux de la ludothèque ont été proposés au public.

5. Projet Aide scolaire

5.1. Atouts Jeunes

Suite du partenariat avec l'asbl Atouts Jeunes (remédiation scolaire et espace coaching et méthode de travail). Une vingtaine de jeunes suivent le programme en français, néerlandais, anglais, mathématiques et sciences à l'école communale 13, les lundis, mardis et jeudis.

5.2. Blocus

Les locaux du Service Jeunes ont été mis à disposition des jeunes en période de blocus les dimanches de juin.

6. Conseil des Jeunes

6.1. Personnel

Le 01/11/2018, Abdel Aziz MIMOUN a été engagé pour ce poste.

6.2. Campagne Propreté (décembre 2018)

Le Conseil des Jeunes a rencontré le responsable de la cellule incivilités pour discuter des problématiques concernant la propreté dans la commune.

Ils ont échangé sur les différentes solutions possibles pour améliorer la propreté à Molenbeek. Le Conseil des Jeunes va réaliser en 2019 une vidéo de sensibilisation sous forme d'expérience sociale.

6.3. Prestation de serment (décembre 2018)

Les Jeunes ont participé à la prestation de serment du nouveau conseil communal. Étant donné qu'il est le lien entre la jeunesse et le politique le Conseil des Jeunes s'informe de la composition de son conseil communal.

6.4. Rencontre Cécile DJUNGA (janvier 2019)

Lors de son spectacle à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, le Conseil des Jeunes a rencontré la comédienne Cécile DJUNGA après son spectacle. Les jeunes ont eu l'occasion de lui poser quelques questions notamment sur les discriminations qu'elle a subies pendant sa carrière de présentatrice météo à la RTBF. Un lien s'est naturellement fait entre les discriminations subies par l'artiste et celles que subissent les jeunes molenbeekois. Cécile DJUNGA a alors donné quelques conseils aux jeunes pour faire face aux obstacles qu'ils rencontreront au long de leur vie.

6.5. Mérites sportifs (janvier 2019)

Le Conseil des Jeunes s'est rendu à la cérémonie de remise des mérites sportifs. Plusieurs jeunes molenbeekois ont été récompensés pour leurs exploits dans diverses disciplines. C'était l'occasion de rencontrer les jeunes prodiges et de discuter de la jeunesse molenbeekoise.

6.6. Sound Project (février-mai 2019)

Le Conseil des Jeunes et les étudiants en architecture (KU Leuven Masters Architecture Brussels international master) ont étudié le « son » entendu dans différents espaces dans notre commune en arpentant et en enregistrant les bruits pendant plusieurs mois. Le Conseil des Jeunes s'est penché sur certaines problématiques rencontrées pour pouvoir par la suite soumettre des solutions au conseil communal.

6.7. Palestine, partir pour mieux revenir (juin 2019)

Dans le cadre du projet communal « Palestine, partir pour mieux revenir », le Conseil des Jeunes a accueilli une délégation de 30 jeunes Palestiniens de Gaza et d'Hébron. Les jeunes du projet Palestine et ceux du Conseil des Jeunes ont pu guider les jeunes Palestiniens dans les rues de Molenbeek et Bruxelles. D'autres actions vont être menées autour du projet Palestine qui prendra fin en 2020.

7. Ludothèque intergénérationnelle « Speculoos »

La ludothèque aura encore brassé pas mal de monde cette année! Au-delà du côté pile du travail : l'accueil du public, le conseil et le prêt de jeux, les explications de règles, les ateliers et les animations, il y a aussi le côté face qui consiste en une gestion quotidienne des lieux, d'entretien des locaux et du matériel, la communication (les flyers, règlements, horaires,...) ainsi que la rédaction d'une newsletter (parue 1x cette année) et la page facebook qui est à alimenter régulièrement.

7.1. Les activités récurrentes de la ludothèque

Le nombre de nouveaux membres (familles ou établissements) inscrits est de 193. Le nombre total est de 1307.

a. La salle de jeux

- Est ouverte les mardis, mercredis et jeudis après-midi pour tous les publics, de même que certains samedis (environ 1 sur 2). La fréquentation a été de 3.039 visites.
- Elle est ouverte le vendredi pour les enfants à partir de 10 ans sans leurs parents (97 présences).
- Lors des ouvertures de la salle de jeux, des conseils sont dispensés, les familles peuvent jouer sur place et emprunter des jeux (nombre de prêts : 1.804).
- Le prêt de jeux surdimensionnés a aussi été conséquent (une vingtaine de prêts pour un total de 148 jeux).
- Une sélection de jeux mis en évidence et en lien avec une thématique est proposée régulièrement au public.

b. La collection de jeux

La collection de jeux atteint 2.293 exemplaires. Des jeux sont achetés chaque année ; il y a lieu de prospecter, de faire les bons de commande, de manutentionner les jeux, d'encoder les informations dans le logiciel PMB et d'actualiser les catalogues.

c. Les animations de groupes

- Le vendredi matin est réservé pour les animations de groupes. 23 classes ont bénéficié cette année d'une animation (sur 27 dates).
- La majorité des animations sont dispensées aux établissements scolaires, mais cela peut aussi être destiné à un groupe de mamans, d'apprenants en alpha ou encore d'élèves du secondaire en section animation.

d. Les ateliers durant l'année

- Le mercredi de 13h30 à 15h30 est destiné aux 3-5 ans qui s'inscrivent pour un trimestre. 12 enfants peuvent être inscrits. 307 présences.
- Chaque mois, une rencontre avec les seniors du home Séquoia a lieu à la ludo. 27 présences de seniors.
- Le mercredi de 15h30 à 17h30 est destiné aux 6-9 ans qui s'inscrivent pour un trimestre. 10 enfants peuvent être inscrits. 235 présences.

e. Les activités des congés scolaires

- Automne 2018 : 3j (29/10 > 31/10)
- Hiver 2018 : 3j. (26/12 > 28/12)
- Carnaval 2019 : 5j. (04/03 > 08/03)
- Printemps 2019 : 5j. (08/04 > 12/04)
- Été 2019 : 4 sem. (01/07 > 26/07)

Les mardis et vendredis après-midi ont lieu des ateliers ou petites sorties pour 2 groupes d'enfants membres de la ludothèque (3-6 ans et 7+): 363 présences.

Les lundis sont réservés pour des groupes extérieurs (possibilité de 2 par jour): 10 groupes et environ 167 présences.

Le mercredi, la salle de jeu est ouverte durant 4h. Des sorties pour les familles membres de la ludothèque sont organisées les jeudis: 206 présences.

7.2. Les actions et projets spécifiques portés par la ludo

- Les 10 ans de la ludo ! Après-midi anniversaire fêté de manière ludique ... Manège participatif, sculpture de ballons, grimages, accordéoniste, jeux géants, pêche aux canards,... et bien sûr du gâteau ! Environ 300 personnes.
- Le Petit Dé-JEU-ner des mamans a repris à raison de 1 matinée tous les 15j. (15 dates pour un total de 64 présences et une moyenne de 2 mamans par séance)
- Participation à l'élection du label ludo : consiste à faire tester au public les jeux nominés lors du ludoweek-end et d'élire le meilleur jeu familial de l'année (de septembre à novembre).
- Le 05 décembre, Saint-Nicolas est venu en personne pour les enfants qui ont chacun reçu un sachet de friandises.
- Les seniors du Conseil consultatif communal des aînés (CCCA) sont venus à 2 reprises pour des séances de Papot'Age dans nos locaux, dont 1 pour un échange avec les mamans de la ludo.
- La désormais annuelle Journée Mondiale du Jeu a été célébrée lors des portes ouvertes (29/05/2019). Environ 130 personnes.
- Un tour d'info dans les écoles maternelles et/ou primaire a été lancé afin de toucher aussi bien les instituteurs que les animateurs extrascolaires : 5 écoles ont été informées et surtout les maternelles et les accueillants extra-scolaires (une septantaine de personnes)
- Un projet de soutien au collectif La Voix des Sans Papiers a été initié avec une rencontre et 2 prêts de jeux, mais le projet a dû être interrompu pour cause de déménagement des personnes entre autre.

7.3. Les événements extérieurs où un stand de jeux a été proposé

- La Rentrée des Loisirs avec l'ATL au Sippelberg : promotion des activités extra-scolaires pour un public francophone et néerlandophone sur la commune (12/09/2018) ; une quarantaine de personnes intéressées ont été touchées.
- Embarquement Immédiat (+Ecole de Cirque et associations du quartier) dans le quartier Maritime : fête lors de la journée sans voiture (16/09/2018). 390 passages.
- Les Rencontres Jeu t'aime (+ ludo asbl, les ludothèques bruxelloises, Yapaka) aux Halles Saint-Géry pour la promotion du jeu en famille (25/11/2018) – Draine toujours beaucoup de monde.
- Le 20/04/2019 a eu lieu la fête du Parc L28, 3^{ème} édition. Jeux géants
- Buitenspeeldag (+JES) à l'espace Saint-Rémi : invitation à jouer dehors (24/04/2019). Une cinquantaine d'enfants.
- La semaine de la Santé (16/05/2019) : stand de jeux de société pour les aînés et les autres...
- Molenbeek KM 0 : un stand de jeux géants pour le Grand Départ du Tour de France avec plusieurs service communaux et paracomunaux

7.4. Le personnel

Durant cette année 2018-2019 :

- Le contrat d'insertion (via Actiris) n'a pas été remplacé par contre, l'animateur mi-temps a été engagé à raison d'un mi-temps supplémentaire ; nous avons donc quand même récupéré 1ETP à partir du mois de janvier 2019.
- Un nouvel animateur a été engagé début septembre 2018 afin de remplacer l'animatrice qui était partie en juillet.
- On a encore pu bénéficier de l'aide d'une étudiante pour renforcer l'équipe les mercredis après-midis et samedis ouverts.
- Nous avons accueilli et encadré 2 étudiantes de l'enseignement secondaire dans le cadre d'un stage civique de la ville de Bruxelles (2x30h), ainsi qu'un stagiaire de la formation en sciences et techniques du jeu à DeFré (30h), une stagiaire de l'institut des Ursulines en option animation (90h) et une deuxième également en technique d'animation (112h).
- Une employée du service jeunesse ainsi que d'autres personnes de l'équipe sont venues en renfort de l'équipe lors des activités organisées durant les congés scolaires.
- Une senior-bénévole s'est impliquée les mercredis après-midis assez régulièrement durant toute l'année.
- Pour le mois de juillet, 2 étudiantes se sont jointes à l'équipe en renfort.

7.5. Les formations

- Séances de tests de jeux à la cocof : 7 séances pour 2 animateurs à chaque fois (16/10, 11/12, 19/02, 26/03, 23/04, 14/05, 18/06).
- Ludoweekend : un week-end remplis de jeux (17-18-19/05/2018) : les 3 animateurs de l'équipe ont participé.
- une formation de 3 jours et 3 thématiques autour du jeu organisée par le secteur Ludéo de la Cocof (les règles, la créativité et les relations sociales) : les 3 animateurs de l'équipe ont participé.

7.6. Subside cocof

Un dossier de demande de subside a été rentré au secteur ludothèque de la cocof. Un montant de 2601,00 EUR a été perçu pour la ludothèque.

7.7. Conclusion

Du mouvement ! Une big fiesta pour fêter les 10 ans, du changement dans le personnel et beaucoup d'aide de toutes parts cette année (stagiaires, étudiantes, personnel service jeunesse, bénévole) ; une coordinatrice qui est en train de laisser sa place et un déménagement à venir (en août) pour cause de lourds travaux à la structure du bâtiment de la ludothèque. En espérant que le public soit au rendez-vous à la rentrée à la nouvelle adresse !

8. Coordination Accueil Temps Libre (ATL)

Entre 08/2018 et 07/2019, trois CCA ont eu lieu et ont permis:

- d'approuver les modifications du projet d'accueil d'opérateurs déjà agréés;
- d'approuver le rapport annuel 2017-18 ;
- d'élaborer et d'approuver le plan d'action pour l'année 2018-19 ;
- de faire le suivi des actions prévues par le plan d'action. (Par exemple : Place au Jeu, Festival Octopus, ...)
- de développer les échanges en réseaux et de faire découvrir les différents lieux d'accueil aux membres de la CCA en organisant des réunions itinérantes.

Suite aux élections d'octobre 2018, la composition de la CCA a été renouvelée selon les modalités prévues par le décret ATL. Le 18 mars 2019, nous avons organisé une Assemblée sous forme de petit déjeuner afin de voter pour les membres de deux composantes de la CCA. Les nouveaux membres se sont réunis pour la première fois le 13 mai 2019.

8.1. Programme CLE 2015-2020

Ce programme a été validé au niveau communal (en CCA, en Collège et au Conseil Communal), et au niveau de l'ONE (en Commission d'agrément et en Conseil d'Administration). Le plan quinquennal actuel est donc fixé jusqu'en septembre 2020.

Il est articulé autour de 3 objectifs prioritaires :

a. La communication

- Un livret ATL reprenant les associations extra-scolaires intéressées par la promotion de leurs activités a été largement distribué aux familles. La nouvelle édition du livret est en cours de réalisation et fait l'objet d'une réflexion plus globale sur les divers outils de communication existants pour la commune.
- En septembre 2018, la coordination ATL a mis en place une après-midi d'information sur les activités extrascolaires proposées à Molenbeek. La Rentrée des loisirs a permis d'informer les familles, de faire tester des activités et d'y inscrire les enfants. 15 structures partenaires y ont participé et environ 120 personnes (parents et enfants) y sont passées.
- Les coordinatrices ATL ont également poursuivi les rencontres physiques tant en interne (directions des écoles, assistants sociaux, coordinateurs et accueillants extra-scolaires, Instruction Publique) qu'en externe (familles et associations), afin de présenter leurs missions.
- L'impact de cette communication porte ses fruits : cette année 132 familles sont entrées en contact avec la coordination ATL afin d'être orientées dans leur recherche d'activités. (chiffres au 30/07/19).

b. L'utilisation des locaux

L'occupation du bâtiment du Service jeunesse et de l'ATL s'est intensifiée. Parmi les projets mis en place par l'ATL et le Service jeunesse, une semaine d'ateliers parents/enfants (Festival Octopus) a été organisée durant les congés de Toussaint au sein de ce bâtiment. Au-delà du projet lui-même, il s'agissait de mettre à profit le temps des vacances scolaires pour ouvrir des locaux plus libres à cette période.

Dans cette optique, la coordination ATL et les membres de la CCA souhaitent également une plus grande ouverture des locaux scolaires durant les périodes de congés. La volonté de créer un argumentaire à ce sujet est toujours à l'ordre du jour de notre plan d'action. Cette année nous avons accompagné deux associations afin d'appuyer leur volonté de proposer des activités au sein des écoles communales. Nous souhaitons également, pour l'année 2020, poursuivre le partenariat avec Jeunesse et Santé même si, cette année le projet n'a malheureusement pas abouti.

c. Les formations des accueillants extrascolaires

- Les coordinatrices ATL ont poursuivi leur collaboration avec le Service de l'Instruction Publique et la Cellule Formation (GRH) pour mettre en place des formations adaptées. Une formation nomade de quatre jours a eu lieu en avril 2019 sur la thématique des limites. Elle a réuni 17 participants. De plus, quatre coordinateurs extrascolaires ont pu suivre une formation concernant l'animation de réunions les 7 et 14 février 2019. Une autre formation a été organisée dans les locaux de l'école communale n°16, en juin 2019 « Jeu bouge, jeu m'amuse » afin de préparer les plaines de vacances. Elle aura permis à 74 accueillants de se former. Enfin, une quatrième formation a été proposée concernant le rôle de l'accueillant dans son milieu d'accueil et 16 animateurs y ont participé.
- Le travail d'accompagnement des équipes d'animateurs extrascolaires pour la mise à jour des projets d'accueil des écoles communales s'est poursuivi durant l'année 2018-2019. Ainsi, toutes écoles communales ont bénéficié de minimum 4 séances d'accompagnement pour rédiger leur nouveau projet d'accueil.
- Les coordinatrices ATL et les coordinateurs extrascolaires ont participé à plusieurs réunions de réflexion destinées à améliorer la qualité de l'accueil au sein des écoles communales et en plaine de vacances.
- Les coordinatrices ATL ont aussi organisé une séance d'information concernant l'outil « Môme en santé ». La séance a été présentée par une responsable de l'ONE. Cette séance a été proposée aux animateurs extrascolaires, aux coordinateurs mais également à toute personne faisant partie d'une association qui accueille des enfants. Elle a rassemblé 24 personnes.

8.2. Projets

La coordination ATL collabore également sur différents projets communaux avec d'autres partenaires :

- La Rentrée des loisirs (12/09/2018) (voir point 1.1 a.)
- Le festival des familles « Octopus » (du 29/10/2018 au 2/11/2018) (voir point 1.1 b)
10 ateliers parents/enfants ont été organisés sur des thèmes variés (initiation au yoga, atelier théâtre, apprenti chimiste, expert police, projection d'un film, danse, etc.). Cette semaine a accueilli 22 familles.
- « Buitenspeeldag » (24/04/2019)
A l'initiative de la VGC, cet événement vise à inciter les enfants à jouer dehors en leur proposant des activités de plein air et en mettant des jeux à leur disposition sur l'espace public. Ce projet, initialement porté par BroM (Breede school Molenbeek), est maintenant une réelle co-organisation entre francophones et néerlandophones. Il s'est tenu simultanément sur 3 sites et a regroupé plusieurs centaines d'enfants.

- Place aux jeux / Mini-Buitenspeeldag
Le succès rencontré par « Buitenspeeldag » a abouti à la mise en place de « mini-Buitenspeeldag / Place au jeu ». Le concept reste identique et est répété pendant plusieurs mercredis après-midi sur différents espaces publics de la Commune pendant l'été. Entre août 2018 et juillet 2019, 3 « Place au Jeu » ont été organisés dans différents quartiers de la Commune.
- Soirée des échevins (30/04/2019)
En collaboration avec L'Observatoire de l'Enfance, La Cocof, l'ONE, Brulocalis et les coordinations ATL de Bruxelles, nous avons organisé une soirée d'information à destination des élus politiques en charge de l'ATL des différentes communes bruxelloises.
- Fête du parc Bonnevie (04/05/019)
Nous avons participé à cet évènement en proposant des activités ludiques pour les enfants et les adultes.

9. Subventions aux associations

9.1. Subsidés fonctionnement

La Commune a accordé à chaque association et groupement de jeunes, qui ont rentré les formulaires de demande de subside, une aide financière pour les activités organisées durant l'année 2018 : Les Amis de la 99^{ème} asbl, l'asbl Association Bruxelloise d'Entraide et de Formation, l'asbl Action et Dialogue Bruxelles, l'asbl Ait Zekri-Belgique, l'asbl Association des jeunes marocains, l'asbl Association de la Jeunesse Molenbeekoise francophone, l'AMO Atouts Jeunes asbl, l'asbl Bab El Hanout, Brussels Top Team asbl, l'Association culturelle Belgo Moldave Casa Mare, Chiro Jijippeke, Collectif des Habitants Machtens, D'Broej Centrum West vzw, Zonder Handen vzw, La Goutte d'Huile asbl, Notre Coin du Quartier asbl, MolenRom asbl, l'asbl l'Oranger, Paroisse St-Charles Borromée, l'asbl La Porte Verte-Snijboontje, Scouts & Gidsen Molenbeek, TYN asbl, Urban Compagny, Unité scout-110^{ème}, Dar Al Amal vzw, Foyer des Jeunes asbl.

Le montant total octroyé aux dites associations s'élève à 24.329,76 EUR.

9.2. Subsidés ponctuels

Des subsides exceptionnels sont également octroyés durant l'année pour des projets spécifiques. Les associations suivantes ont été subventionnées pour une somme globale de 8.730,00 EUR : l'asbl AJM/VMJ, l'asbl La Rue, l'asbl La J, l'asbl MolenRom, l'asbl Bab El Hanout, l'Amicale Athénée Serge Creuz.

PLAINES DE VACANCES & GARDERIES

Pendant les vacances d'automne, d'hiver, de Carnaval, l'Administration communale organise 3 garderies ouvertes aux enfants qui fréquentent une école de la commune.

Elles ont eu lieu dans 2 écoles : l'école 5 (pour les enfants fréquentant les écoles communales de 1 à 10) et les écoles 14 & 18 (pour les enfants fréquentant les écoles communales de 11 à 18).

Le tarif est de 3,50 € par enfant et par jour de présence (tarif réduit à 50 % pour un enfant qui remplit les mêmes conditions que celles rentrant en compte pour obtenir le tarif réduit pour les garderies durant les semaines scolaires)..

Pendant les vacances de Printemps et d'été, l'Administration communale organise deux plaines de vacances, ouvertes aux enfants qui fréquentent une école de la commune ou qui habitent la commune : l'une à l'école 15 pour les enfants fréquentant l'enseignement maternel, l'autre à l'école 16 pour les enfants fréquentant l'enseignement primaire.

Ces plaines sont inspectées et subventionnées par l'O.N.E.

Une redevance journalière de 6,00 € est demandée aux deux premiers enfants. A partir du troisième enfant la redevance journalière est de 3,00 € pour les enfants du primaire et de 2,70 € pour les enfants de maternelle.

Le montant comprend un petit déjeuner, un potage à midi, une collation à 15h30, les animations, excursions ainsi que les droits d'entrées pour les activités extérieures et tous les transports.

DEPARTEMENT PREVENTION **ET VIE SOCIALE**

DIVISION PREVENTION

- A. Gardiens de la Paix / Incivilités
- B. SCAV – Aide aux Victimes
- C. Technoprévention
- D. SEMJA – Service d’Encadrement des Mesures
Judiciaires Alternatives
- E. Médiation Locale

DIVISION MISSIONS DE PREVENTION ET COHESION SOCIALES DELEGUEES A LA LES

- A. Missions de prévention et cohésion sociales
délégées à l’opérateur para-communal asbl LES
Juridiques

CCM – *Centre Communautaire Maritime*

DIVISION CULTURES

- A. Cultures
- B. Culture Néerlandophone
- C. Bibliothèques Francophones
- D. Bibliothèques Néerlandophones
- E. Musée
- F. Tourisme
- G. Evènements

DIVISION PREVENTION

PREVENTION

La Coordination

Le pôle Coordination est principalement composé du fonctionnaire de prévention, de l'évaluatrice interne et de la Coordinatrice administrative et financière attachée à la gestion financière des subsides.

Le pôle Coordination poursuit des missions globales de gestion de subsides, d'évaluation des actions liées à la Prévention ainsi que de maintien de relations avec les pouvoirs subsidiants et les autorités communales.

A1. Le Fonctionnaire de Prévention.

I. MISSIONS :

Dans le cadre de ses missions, il assure :

- La gestion directe de tous les dispositifs liés à la Prévention prévus dans l'organigramme communal;
- Le pilotage des différents plans de prévention
- La gestion intégrale des subsides
- La participation au Conseil de Gestion, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de move avec voix consultative;
- La participation au comité de Direction de MOVE relative aux dispositifs de prévention délégués à l'asbl;
- Le développement de projets préventifs spécifiques.
- Le relai entre les autorités politiques, le secteur associatif, les équipes de terrain et les pouvoirs subsidiants.
- ..

II. ACTIVITES

-
- Plans de Prévention :

Durant les années 2018 et 2019, la coordination du Service Prévention a assuré la gestion des Plans suivants :

- Plan local de prévention et de proximité – Région de Bruxelles-Capitale
- Plan stratégique de sécurité et de prévention – SPF intérieur
- Ex Contrat de Sécurité et de Société – SPF intérieur
- Contingent Gardiens de la Paix complémentaires – SPF intérieur
-

De manière générale, la coordination assure également :

- La gestion de la politique communale d'égalité des Chances
- La supervision des subsides alloués à l'asbl para-communale MOVE en matière de prévention
- La construction de liens avec la Police, les écoles, les acteurs associatifs et les institutions publiques
-

A2. L'Évaluatrice Interne.

I. MISSIONS :

L'évaluatrice interne est chargée de l'évaluation permanente, qualitative et quantitative, des différents projets et actions relevant des différents plans de prévention (fédéral et régional) et menés au sein du service Prévention.

Elle associe les acteurs de terrain, via l'évaluation formative, à la conduite des évaluations et ce, dans le but de les impliquer soit dans la modification, l'amélioration et/ou, la transformation des actions mises en place.

Ses responsabilités consistent en:

- Du recueil et de l'analyse de données pertinentes en lien avec les faits observés.
- De la transmission et de l'échange d'information aux services internes
- Du soutien méthodologique et conceptuel aux services internes
- De la production d'outils méthodologique et d'évaluation
- De la rédaction et transmission de rapports évaluatifs

Pour accomplir ses missions, elle :

- Participe au comité de rédaction du DLS (Diagnostic Local de Sécurité) ;
- Participe aux réunions de travail transversales en interne (Comité local d'évaluation, plateforme Prévention) et à l'externe (Groupe de travail OBPS, Plateforme EI, ...) ;
- Synthétise le contenu des observations et en fait part, périodiquement, aux collaborateurs ;
- Elabore des outils de suivi et d'évaluation pour les projets, co-construit et met en place des procédures qualité ;
- Co-rédige les rapports annuels, élabore des fiches, des vade-mecum, des notes stratégiques,...
- Participe à l'élaboration et à l'animation des modules de formation en matière de gestion de projet ;
- Assure le backup pour le fonctionnaire de Prévention ;

II. ACTIVITES

Pour l'année 2018-2019, l'évaluatrice interne a accompli les activités suivantes:

- Participation aux groupes de travail/Echanges de pratiques Evaluateurs internes, au niveau zonal et régional.
- Analyse statistiques dans le cadre de l'approche intégrale et intégrée/ Données policières.
- Suivi méthodologique de l'outil BibAAt.
- Production et présentation des outils de gestion aux équipes.
- Compilation des différents rapports d'activités (PIPP, PSSP et DLS).
- Réunions hebdomadaires FP/EI.
- Rencontre inter-service Prévention/ les services de MOVE.
- Participation aux comités de suivi (Région/Intérieur).
- Réunion de concertation des acteurs de la prévention (Plateforme Prévention).

A3. La coordinatrice administrative et financière

Elle a pour fonction d'assurer la gestion et le suivi des subventions octroyées à la commune dans le cadre de sa politique de prévention. Notamment la gestion intégrale des subsides liés à la Prévention (7 subsides), celle des conventions y compris la définition des lignes de conduite développées dans les conventions.

I. MISSIONS :

- Constituer et rédiger les rapports financiers destinés à justifier les subsides liés à la prévention et à l'égalité des chances (volet communal) dans les délais prescrits;
- Répondre aux demandes ponctuelles ou spécifiques d'information ou de clarification des pouvoirs subsidiants (décompte provisoire, système ICT) ;
- Informer la recette communale des montants à inscrire en recouvrement, en droit constaté ou à mandater
- Collecter et centraliser les données budgétaires liées au coût du personnel financées par les plans de prévention afin de :
- Assurer la mise à jour et le monitoring des tableaux de bords financiers des plans ;

- Assurer la mise à jour et le monitoring des outils internes de gestion du personnel ;
- Réfléchir à une répartition optimale des frais de personnels entre les différents plans existants ;
- Assurer la gestion administrative de subsides à verser à des organismes tiers (Forum belge, CLDB, Transit...)
- Connaître et se tenir informer des évolutions de la législation et des directives financières en matière de politique de prévention
- Gérer et assurer le suivi des procédures de marchés publics en collaboration avec le service Economat de la commune
- Participer à la préparation du budget communal et de MOVE

II. ACTIVITES :

-
Durant l'année 2018-2019, la coordinatrice administrative et financière assurée la gestion financière des subsides alloués à la commune dans le cadre de sa politique de prévention

A. GARDIENS DE LA PAIX - INCIVILITES

Le service « Présence visible »

A1. Les Gardiens de la Paix

Le service est composé d'un coordinateur, de quatre chefs de brigade, de quatre adjoints, d'un responsable des sanctions administratives (SAC), de deux assistants administratifs et de 69 gardiens de la paix dont 18 constatateurs.

I. MISSIONS :

- Assurer une présence visible et rassurante dans l'ensemble des espaces et voies publics sur le territoire communal ;
- Informer les citoyens en vue de garantir le sentiment de sécurité ;
- Signaler aux services compétents des problèmes de sécurité d'environnement et de voirie ;
- Informer les automobilistes au sujet du caractère gênant ou dangereux du stationnement fautif et la sensibilisation de ceux-ci au respect du Code de la route ;
- Assurer la sécurité de la traversée d'enfants, d'écoliers, de personnes handicapées ou âgées ;
- Constatation d'infractions aux règlements communaux (SAC)
- Surveillance lors d'événements ou d'activités organisées par la commune ou une autre autorité publique.

Tout le territoire communal repart en quatre brigades (Centre, Duchesse, Karreveld et Maritime).

II. ACTIVITES :

- Résumé des activités pour la période du 1er août 2018 au 31 juillet 2019

Matières		Code	Nombre d'interventions	Suivi des dossiers	
				Procès-verbal ¹	Note explicative ²
RGP ³	Propreté publique	E	2132	7	6
	Commodité de passage	B	1220	1132	8
	Comportement	C	100	52	8
	Autre		175	175	/
Étalage et Terrasse ⁴	Conditions d'exploitation		46	46	/
Marchés ⁵	Conditions d'exploitation		11	11	/
Voiries	Etat des voiries	G	111	/	79
	Mobilier urbain	F	234	/	144
Drogue et ivresse ⁶	Espace public	A	20	/	/
Personnes vulnérable ⁷	Espace public	D	37	/	/
Autres ⁸		I	93	/	15
TOTAL			4179	1423	260

A2. La Cellule « Incivilités »

La Cellule est composée d'un coordinateur, d'un responsable, d'un assistant administratif, et de 6 agents de terrain.

I. MISSIONS

Lutter contre les incivilités liées à l'environnement et veiller au respect des règlements communaux (dépôts clandestins, malpropreté, étalages, terrasses, ...) :
Tout le territoire communal divisé en 9 secteurs logiques.

¹ Procès-verbal de constatation des infractions transmis au Fonctionnaire Sanctionnateur communal.

² Note explicative rédigé à l'attention des Services communaux compétents ou la Police afin de remédier aux problèmes constatés par les Gardiens de la Paix.

³ Règlement Général de Police coordonné de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean adopté par le Conseil Communal le 3 avril 2014.

⁴ Règlement communal du 22 novembre 2007 relatif aux étalages, à l'exposition de marchandises et aux terrasses sur la voie publique.

⁵ Règlement communal du 3 avril 2014 relatif aux marchés et activités ambulantes.

⁶ Faits liés à l'utilisation de drogue et d'alcool.

⁷ Faits liés à la présence des personnes vulnérable sur l'espace publique (personnes sans domicile fixe, personnes malades, personnes perdues, mendiants...).

⁸ Catégorie reprenant les faits généraux.

(*) Comparaison par rapport aux résultats de l'année précédente.

II. ACTIVITES :

- Résumé des activités :

Matières		Interventions ⁹	Procès-verbal ¹⁰
RGP ¹¹	Propreté publique (sacs sortis en dehors des jours/heures autorisés...)	5550	594
	Commodité de passage (voitures sur le trottoir...)	29	7
	Flagrant délit caméra de surveillance (dépôt clandestin)	566	177
	Flagrant délit surveillance des agents (dépôt clandestin)	48	69
	Corbeille publique (présence de déchets ménagers)	164	35
	Dépôt clandestin (sur base d'indices)	329	130
	Entretien des terrains non bâtis	31	16
	Autres	168	40
Prévention ¹²	Sensibilisation, information...	1458	/
TOTAL		8343	1070

⁹ Nombre d'interventions effectuées sur le terrain en différentes matières.

¹⁰ Procès-verbal de constatation des infractions transmit au Fonctionnaire Sanctionneur communal.

¹¹ Règlement Général de Police coordonné de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean adopté par le Conseil Communal le 3 avril 2014.

¹² Sensibilisation des habitants en matière de propreté publique lors des actions spécifiques (marchés, logement molenbeekois, quartiers, parcs...)

B. SERVICE COMMUNAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES - SCAV.

I. MISSIONS

Elles sont définies dans la circulaire GPI 58 (assistance aux victimes).

Composé d'une assistante sociale, d'une juriste et d'une psychologue, le Service vient en aide aux Molenbeekoïses victimes d'infractions pénales et de calamités, en offrant une aide globale aux bénéficiaires. Ce qui leur est souvent indispensable.

Le Service collabore activement avec la police, les autres Bureaux d'Aide aux Victimes (BAV) de la zone de police de Bruxelles-Ouest, la médiation locale, l'hôtel social communal, le PASUC et les autres acteurs du réseau associatif de la commune.

Le Service accueille les victimes sans rendez-vous tous les matins lors des permanences organisées de 9h30 à 12h et sur rendez-vous les après-midis. Les membres de l'équipe peuvent se rendre au domicile des victimes si elles ont des difficultés à se déplacer.

II. ACTIVITES

Entre le 1er août 2018 et le 31 juillet 2019, le service a répondu à 400 nouvelles demandes d'aide. On note une augmentation constante des demandes depuis 2016.

91,5% de ces demandes proviennent de victimes d'infractions pénales. 3,75% de victimes d'incendies et de calamités et 4,75 % concernent des demandes « hors-cadre ».

Les demandes d'aide les plus fréquentes concernent des violences intrafamiliales (31,75%), des coups et blessures (16,25%), des menaces et harcèlement (10%), des vols et cambriolages (9,75%), des accidents de la route (6,75%), des calamités et incendies (3,75% - pour lesquels le service collabore avec le PASUC), des morts violentes (3,25%), des agressions sexuelles (3%). Le surplus des demandes concerne, entre-autres, des escroqueries, des mineurs en danger, des victimes des attentats...

Les interventions se répartissent comme suit : 25,25% de soutien psychologique, 16% de démarches socio-administratives et 27,5% d'informations juridiques. Toutefois, dans 31,25% des cas, les demandes sont multiples et nécessitent de couvrir ces trois volets.

Depuis de nombreuses années, les violences intrafamiliales représentent la plus grande part des nouvelles demandes et occupent un volume de prises en charge très important. Elles nécessitent une approche multidisciplinaire et globale car elles impliquent une constellation de problèmes qui induisent violences et souffrances intrafamiliales (enfants / parents / couples / ascendants / fratries). Plusieurs de ces victimes ont été orientées vers l'hôtel social communal avec lequel le service collabore étroitement lors de la nécessité d'un relogement d'urgence. Le SCAV collabore également très étroitement avec la médiation locale, notamment lors de conflits familiaux lourds impliquant des enfants.

Enfin, le SCAV a poursuivi sa collaboration avec la Cellule Radicalisme dans le cadre du suivi des familles ou des individus concernés par cette problématique.

La majorité des personnes bénéficiant de notre service sont des femmes (68% contre 31,75% d'hommes). Les victimes se présentent surtout suite à l'offre de service envoyée par courrier (29,25%) ou viennent spontanément (21,5%). Elles sont également orientées vers notre service par la police (13,25%), des services sociaux ou communaux (20,75%), les BAV (4,25%).

C.TECHNOPREVENTION (Prévention contre le vol)

I. MISSIONS

Le service vise les victimes et/ou potentiels victimes de cambriolage ou de vol divers sur l'ensemble du territoire communal.

Les missions du service auprès du public cible consiste à:

- Conseiller le citoyen en matière de sécurisation
- Informer les commerçants sur le phénomène de cambriolage
- Informer les professions libérales sur le phénomène de cambriolage
- Inciter à l'installation du matériel de techno-prévention
- Mener des actions ciblées (portes d'immeubles et d'habitations...)
- Effectuer des visites dans habitations ...

Le public le plus rencontré est celui fragilisé en raison des conditions de vie, de l'âge ou de la vétusté du parc immobilier où il vit.

En collaboration avec la police communale, le service fonctionne sur base du signalement ou du dépôt de plainte d'une personne victime. Les informations proviennent autant des services de police que des services de prévention (le service communal d'aide aux victimes en particulier).

II. ACTIVITES

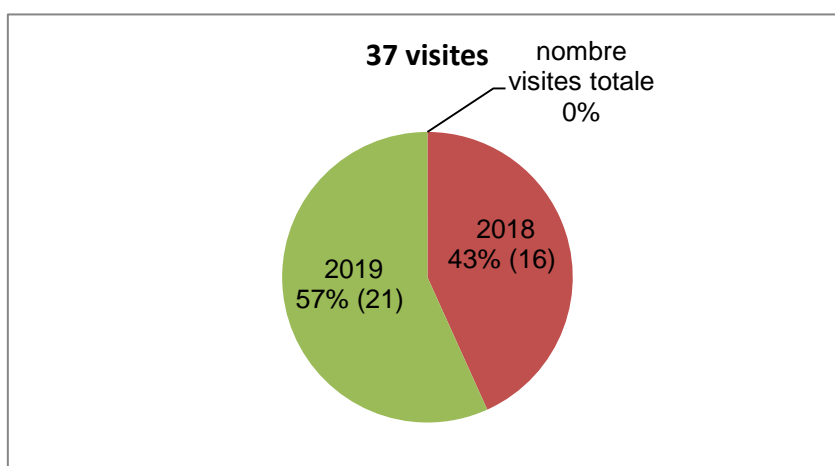
Le corps business du service de Techno-prévention concerne les cambriolages.

Des actions plus spécifiques et préventives sont régulièrement menées :

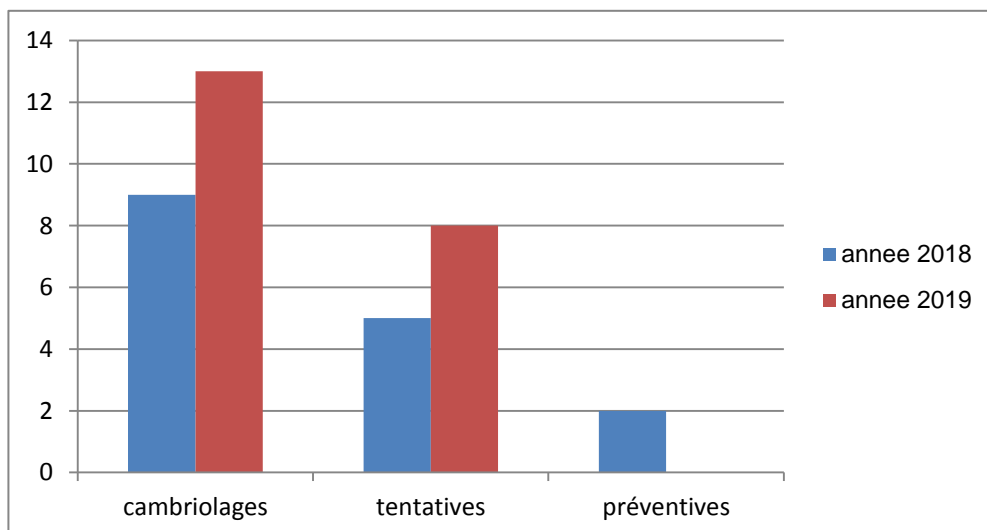
- Opération Rosace et Un jour sans
- Action de sensibilisation des commerces
- Actions de sensibilisation dans certaines rues
- Actions de sensibilisation des professions libérales
- Actions de prévention du vol à la tire

Le Conseiller a mené des actions ciblées sur la prévention des cambriolages par la distribution des flyers et la projection de vidéos d'information auprès des habitants de la commune. Pour ce faire, le service a pu compter sur le concours de la Police et des Gardiens de la Paix.

Dans la période couvrant aout 2018 à juillet 2019, le Conseiller Prévention Vol a effectué 37 visites techno-préventives auprès des personnes ayant sollicitées ses services. Les visites ont eu lieu, en moyenne, 1 semaine après la prise de rendez-vous.

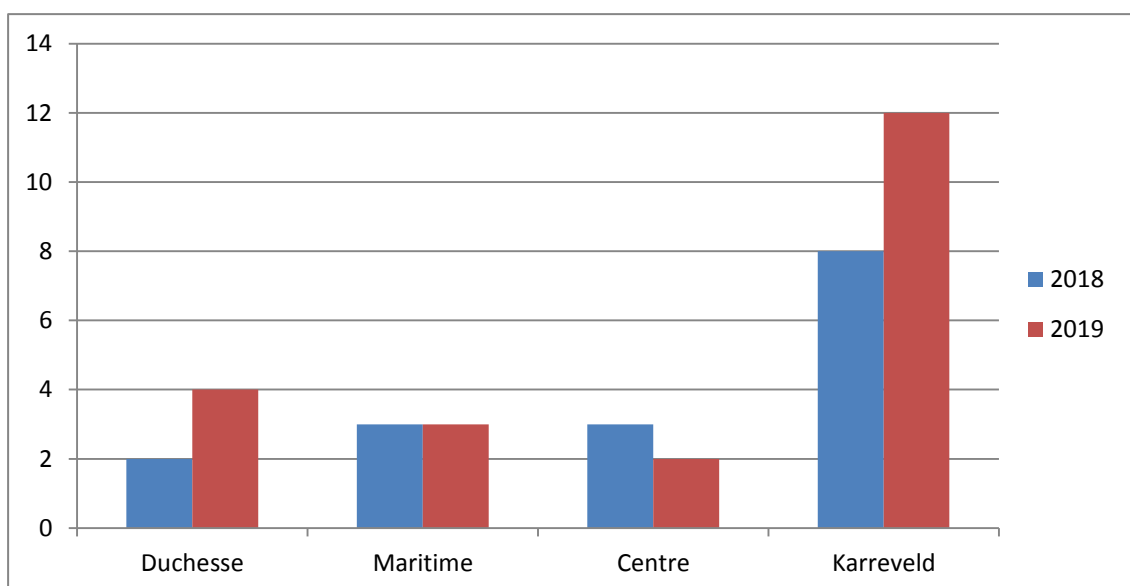


Répartition par type visite :



Sur les 37 cas signalés, 22 situations sont des cas de cambriolages, 13 des tentatives et 2 cas de visites préventives.

Répartition nombre de visites par quartier :



La répartition par quartier démontre que le quartier Karreveld est encore toujours le plus touché par l'action du service en comparaison avec les statistiques de l'année dernière (voir ci-dessous). Cela reste proportionnel aux chiffres de cambriolage qui se concentrent également dans ce quartier.

La sociologie de ce quartier peut aussi permettre de conclure que les citoyens qui y résident sont plus prompts à déclarer l'infraction au service de Police ou à faire appel à un service communal.

D. SEMJA - Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives.

L'équipe du SEMJA de Molenbeek-Saint-Jean se compose de deux personnes.

I. MISSIONS

Diverses missions ont été attribuées au Semja conjointement par la commune de Molenbeek-Saint-Jean et la fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces missions concernent:

1. Le travail d'intérêt général

- La mise en place du travail d'intérêt général;
- L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette mesure;
- L'information auprès des autorités judiciaires concernées (Parquet du procureur du Roivia l'assistant de justice) quant à l'exécution de la mesure;
- La promotion de cette mesure;

2. La peine de travail comme peine autonome

- La mise en place de la peine de travail;
- L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette peine;
- L'information auprès des autorités judiciaires concernées (commission de probation via l'assistant de justice) quant à l'exécution de la peine;
-

3. Autres missions

- La constitution et l'entretien d'un réseau de partenaires reprenant les différents services communaux et ASBL susceptibles d'accueillir des prestataires faisant l'objet d'une mesure de diversion, d'un travail d'intérêt général ou d'une peine de travail;
- La participation aux groupes de planification sociale (GPS) de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;
- La participation aux réunions mensuelles de la plate-forme des services d'encadrement des mesures judiciaires alternatives de l'agglomération bruxelloise qui constituent un lieu permettant aux personnes engagées au sein des projets de s'interroger sur leur pratique.
-

II. ACTIVITES

Pour l'année 2018-2019, l'équipe du SEMJA a encadré 211 personnes pour un total de 15160 heures prestées.

E. LA MEDIATION LOCALE

I. MISSIONS

La référence conceptuelle de la médiation locale est celle proposée par Michèle Guillaume Hofnung, à savoir " *la médiation est un processus de communication éthique reposant sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées, dans lequel un tiers impartial, neutre, indépendant, sans pouvoir, avec la seule autorité que lui reconnaissent ces personnes, favorise par des entretiens confidentiels l'établissement ou le rétablissement du lien, la prévention ou le règlement de la situation en cause.*"

Eu égard à ce cadre conceptuel et à une méthodologie inspirée de techniques propres aux sciences humaines (droit, sociologie, anthropologie, psychologie, philosophie, communication) et respectant le secret professionnel partagé lors du travail en réseau, le service de Médiation locale a pour missions et priorités :

- d'offrir l'intervention de médiateurs professionnels aux habitants de la commune aux prises avec une situation relationnelle problématique voire conflictuelle, dans leur voisinage, leur couple, leur famille au sens large ou leur lieu de travail (conflit social), comme dans leurs difficultés d'ordre locatif, et ce, sur leur propre initiative personnelle ou sur conseil de partenaires tels la police (avant dépôt éventuel de plainte mais aussi après), d'autres services communaux ou du réseau associatif ;
- de répondre à la demande du Parquet ou de la police, dans le cadre de dossiers judiciaires dits «classés sans suite» ou de la police dans le cadre de l'EPO ;
- de faire connaître auxdits habitants la médiation comme mode alternatif et légal de prévention, gestion et résolution des conflits interpersonnels dans un rapport de proximité.

La réalisation de ces missions a pour impacts attendus:

- de parvenir à construire ou à reconstruire du lien social, participer ainsi au vivre-ensemble et diminuer le sentiment d'insécurité ;
- d'autonomiser et responsabiliser le plus grand nombre de personnes concernées par des situations de conflictualité ;
- de diminuer le sentiment d'impunité par une proposition alternative et plus adéquate de suivi, quand il y a eu appel au système judiciaire classique par la dénonciation d'une situation ;
- de développer une réflexion sur des thématiques précises (santé mentale et logement, concertation collective liée à l'occupation de l'espace public, violences familiales, etc.).

Pour ce faire, le service propose, dans un premier temps, un espace d'écoute pour entendre la demande et explorer les besoins qui la sous-tendent. Dans un second temps, il fait une proposition de médiation (directe ou indirecte) ou offre un soutien individuel. Pour ce dernier, il peut s'agir d'une offre d'écoute active, d'accompagnement dans les démarches, d'une réorientation, toujours dans l'esprit de la médiation (prise de recul, autonomisation, responsabilisation, empowerment) et pour ne laisser, dans la mesure du possible, personne dans une douloureuse impasse sur le plan de la relation à l'autre.

Par ailleurs, les médiatrices mettent leurs outils et leurs compétence au profit du personnel de l'Administration communale en tant que personnes de confiance et, selon leurs intérêts respectifs, s'investissent dans différents projets tels que :

- Le Conseil Consultatif du Logement ;
- Le Groupe logement-santé mentale de Molenbeek-Saint-Jean, la Clinique de la Concertation et l'asbl Norwest ;
- Le Réseau des Services Publics de médiation de conflits interpersonnels de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Le Groupe de travail régional sur les familles monoparentales ;
- Le Réseau sans – abri de Molenbeek-Saint-Jean.

II. ACTIVITES

Du 1er août 2018 au 31 juillet 2019, le service composé de 2 médiatrices à temps plein, a traité 264 situations, reprenant 2574 interventions sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les statistiques des problématiques sont les suivantes :

Familial	111
Habitat	110
Institutionnel	6
Social	3
Scolaire	1
Commercial	1
Autres/multiples	32
Total	264

LA CELLULE RADICALISATION

I. MISSIONS

Elles consistent en :

- L'accompagnement des familles ;
- L'organisation de séances d'information et de formations ;
- Le suivi des réunions extérieures ;
- Le contact structurel avec la Police de la Zone Ouest.

II. ACTIVITES

Le suivi de personnes

Durant l'année écoulée, le service a travaillé sur la prévention de la radicalisation notamment via *le suivi de personnes en voie de radicalisation* ou dont les activités liées à la radicalisation ont été condamnées par la justice, ou de famille dont l'un des membres est ou a été en voie de radicalisation. Le service a géré 20 dossiers sérieux sur la période 2018-2019 provenant de la Police, des Services de protection de la Jeunesse (SAJ/SPJ), des écoles, des prisons et de demandes spontanées.

La restauration du lien familial

Ce type de suivi met en évidence une des causes de la radicalisation, à savoir un problème de la construction identitaire de la personne concernée, que l'identité radicale vient réparer. On constate également que les parcours sont jalonnés de ruptures (scolaire, professionnelle, sociale,...). C'est ainsi que nous travaillons activement à aider à *restaurer le lien familial* mais également social de la personne.

L'insertion socio-professionnelle

L'insertion socio-professionnelle constitue l'un des moyens de prévention primaire, une attention particulière est portée à cet aspect. Les freins à l'emploi constatés sont : le manque de formation/expérience, le passé judiciaire, la faible maîtrise d'une des deux langues nationales.

Le service constate aussi de nombreux soucis de santé mentale, ainsi que de cas de violences intrafamiliales.

La formation des travailleurs sociaux.

Le service organise des formations à l'attention des travailleurs sociaux, du personnel éducatif et associatif afin de les sensibiliser à la problématique de la radicalisation et ainsi les outiller. A ce jour, plus ou moins 1300 personnes ont assistés à la formation de base sur la radicalisation dispensée par la Cellule. Cette formation permet également de *créer un lien entre les différents acteurs communaux* et notre service. La formation que nous proposons contient un aspect théorique sur la radicalisation, le profil des personnes radicalisées, ainsi qu'un parallèle avec la dérive sectaire. Il est également fait place à la parole à un proche d'une personne radicalisée qui témoigne de son vécu.

La prévention par la sensibilisation

Le service met actuellement en place un *projet de contre discours* en partenariat avec une asbl locale. Le projet fait partie intégrante du programme *Local Voices* de l'EFUS.

Le Service a lancé un groupe de travail « Jeunes-Police » en 2019 avec la Maison des Cultures et l'asbl JES.

Le service assiste toujours activement aux réunions organisées par Le Fédéral, la Région Bruxelloise (BPS) et le Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine (formation). Les membres du service prennent part aux réunions des CSIL des communes de la zone Ouest. Un contact structurel s'est mis en place avec la Police de la Zone Ouest : le chef de corps, la cellule Radicalisation, le service Famille et Jeunesse et les policiers de quartier.

DIALOGUE INTERCULTUREL

I. MISSIONS

Le Service dialogue interculturel a été créé stricto sensu en août 2017 par l'entrée en fonction d'une chargée de projet qui a rejoint les équipes du service Prévention.

II. ACTIVITES

Les axes de travail en 2018-2019 ont consisté à :

1. Développer des lieux de paroles et de débats

En novembre 2018, une action de sensibilisation auprès du personnel communal a été menée dans le cadre de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Une autre a été menée auprès des Molenbeekois en allant à leur rencontre lors du marché hebdomadaire. Durant cette action, nous avons profité pour distribuer des rubans blancs, symbole de cette lutte.

2. Développer des partenariats avec les acteurs en charge de l'accueil et de l'accompagnement des réfugiés et des primo-arrivants

Depuis novembre, suite à des rencontres en octobre avec Christophe Vivario (coordinateur formations) un projet de présentation du fonctionnement de la commune à leurs groupes a vu le jour. Cette présentation aborde plusieurs points : le Collège, le Conseil et les services communaux, les élections, la prévention, le mariage. Lors de celle-ci les participants ont l'occasion de poser des questions et nous y répondons dans la mesure du possible. L'objectif est de les familiariser avec les spécificités de la commune. Cette présentation est donnée à raison d'une fois par mois à un groupe constitué d'une vingtaine de personnes.

La commune a signé une motion « Molenbeek, commune hospitalière » en mars 2018. Afin de faire le point sur ce qui a été entrepris la coalition Justice Migratoire a relancé la campagne « Commune Hospitalière » en juin 2019. Elle y a présenté le contexte, le pourquoi du relancement et de la réaffirmation de créer une antenne de solidarité, ainsi qu'un tour de table des logiques concrètes mises en place par les différentes communes présentes.

3. La formation des travailleurs sociaux

En décembre 2018, une journée de formation « All Genders Welcome » en partenariat avec la Rainbow House a été organisée pour le service RH. Cette formation avait pour but de rappeler que tous les couples et toutes les familles sont les bienvenues chez elles-eux, que chaque individu est libre de vivre ses identités de genres en totale liberté, que l'espace public appartient à tous-tes les habitant-e-s de Bruxelles.

4. Valoriser l'identité/ la culture

En partenariat avec le Dispositif Rom, nous avons organisé la première édition des journées découvertes de la culture « Roms à Bruxelles entre mémoire et actualité » du 04 au 06 avril 2019. Cette première édition s'est déroulée dans les locaux de l'asbl MolemRom ainsi qu'au sein du Centre Communautaire Maritime. Au programme de cette première édition : exposition photographique « Mémoire Rom », conférences, projection de films, concert, etc.

CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME - CCM

I. MISSIONS

Au cours de l'année 2018-19 le Centre Communautaire Maritime a stabilisé et renforcé l'offre de services et d'activités, ainsi que le partenariat avec les acteurs locaux et le travail de mobilisation des habitants du Quartier Maritime.

L'un des axes prioritaires dans cette stratégie de multiplication des forces vives consiste dans la participation à des appels à projets auprès de différents pouvoirs subsidiaires : Région Bruxelles-Capitale, Bruxelles Environnement, Perspective Brussels, Fondation Roi Baudouin. En plus des activités régulières et des activités ponctuelles, nous avons donc ajouté à ce rapport d'activités un paragraphe sur les projets du CCM, dont certains ont été simplement présentés, d'autres déjà subsidiés et certains déjà réalisés. Il s'agit d'une orientation complémentaire entre le fonctionnement structurel et les activités ponctuelles, qui s'insère dans le moyen terme et qui demande un travail de terrain, logistique et administratif assez conséquent.

Le CCM dispose d'une infrastructure assez imposante, qu'il partage avec d'autres associations (IBO, Radio Gsara, Mission Locale de Molenbeek). Les salles sont aussi louées ou mise à disposition pour des périodes déterminées, par exemple en mai-juin pour l'aide à la déclaration des impôts du SPF Finances. En 2018, nous avons atteint la limite d'utilisation de nos locaux et nous nous trouvons dans une situation de pleine occupation pour une bonne partie de la semaine, y compris le soir et parfois le week-end. C'est l'une des raisons qui nous pousse désormais à nous concentrer sur les activités qui suscitent le plus d'intérêt auprès de notre public et de faire parfois des choix douloureux quand la fréquentation n'est pas satisfaisante.

Au niveau du public, nous bénéficions toujours d'une grande mixité. Toutefois il y a une tranche d'âge que nous arrivons difficilement à atteindre, les 16-25 ans. C'est pour cette raison que nous avons appuyé auprès de la Commune la demande d'installation de la maison de jeunes *Avenir* au 2ème étage, dans un bureau peu utilisé par le CCM depuis quelques années. En fin d'année, une autre association de jeunes molenbeekois, *Bien Ou Bien*, avec laquelle nous avons collaboré au cours de l'année 2018, a négocié avec la Mission Locale pour l'utilisation des espaces de l'ancien restaurant « *Marmitime* », fermé depuis deux ans. Nous nous trouvons donc confrontés à de nouvelles dynamiques, qui demanderont une gestion attentive des ressources humaines et matérielles.

II. ACTIVITES

Activités récurrentes

Cours et Ateliers :

- **École de devoirs** pour les élèves de l'école primaire (tous les lundis, mardis et jeudis) et secondaire (les lundis et jeudis) ; animé par Patrick SERRIEN.
- **Alphabétisation** en français : tous les lundis et mardis ; animé par Malika EL ARASSI et Isabella EISENBERG ;
- **Alpha Culture** : tous les jeudis, animé par Malika EL ARASSI ;
- **Ateliers linguistiques** : en néerlandais (tous les jeudis) et anglais (tous les mardis), animés par Isabella EISENBERG ;
- **Ateliers de couture et de retouche** : tous les lundis (débutants), mardis (niveau II) et jeudis (retouche); animé par Nacera ABASSID ;
- **Ateliers d'Initiation à l'Art (AIA)** : tous les mercredis, matin et après-midi ; animé par Yolanda SANCHEZ ;
- **Cours d'aquarelle** : tous les vendredis (le matin en partenariat avec l'École 2 pour les enfants de 5ème et 6ème, l'après-midi à 13h et 15h pour tout public) ; animé par Tim SMITH ;
- **Atelier de yoga pour enfants** : tous les jeudis, animé par Amélie MICHAUD ;

- **Cours de self défense** : tous les mercredis ; en partenariat avec *Art's Voice* ; animé par Abdelali HASSON ;
- **Activités pour les enfants du mercredi**, animés par Fatima RAÏSS ;
- **Atelier de théâtre** pour adolescents organisé par Sarah Maystadt jusqu'en mars ;
- **Le Maritime à vélo** : une à deux fois par semaine, jours variables selon la disponibilité de l'animatrice et des participantes, pour les adultes, animé par Riet Naessens ;
- **Ateliers de cuisine** *Papote et Popote* : tous les vendredis, animé par Fatima RAÏSS ;

Statistiques

Activité	Nombre Inscrits (année)	H/F	Fréquentation moyenne/jour
École de devoirs - primaire	38	18/20	26
École de devoirs - secondaire	38	17/21	23
Alphabétisation et alpha culture	20	0/20	12
Ateliers linguistiques - anglais	17	2/15	9
Ateliers linguistiques - néerlandais	8	0/8	5
Ateliers de couture	19	0/19	14
Ateliers de retouche	10	0/10	7
Ateliers d'Initiation à l'Art (matin et a-m)	27	5/22	23
Cours d'aquarelle	6	1/5	3
Cours de yoga pour enfants	11	4/7	6
Cours de self défense	29	17/12	18
Activités pour les enfants du mercredi	30	8/22	16
TOTAL	253	72/181	
Ateliers de cuisine	Pas d'inscription 26 participants	0/26	13
Le Maritime à vélo	Pas d'inscription 38 participants	4/34	8

Moments de rencontre :

Le **café matin** : animé par Fatima tous les mercredis depuis plusieurs années - le café matin a vu augmenter le nombre de présences et la fidélité du public ; un programme de séances thématiques est en cours en partenariat avec l'AMO L'Oranger.

Les **apéros du Maritime** : les apéros ont lieu tous les vendredis (hors vacances scolaires). L'équipe du CCM accueille le public, assure la logistique (chaises, tables, sono, projecteur, lumières) et gère le bar, avec l'apport de quelques habitants. Une quarantaine d'apéros ont été organisés, parmi lesquels 3 apéros « sudaméricains », un apéro sur la Grande Guerre, des apéros jeux (y compris un apéro Bingo/Tombola napoletana juste avant Noël), un apéro « breton »

Nous avons eu une moyenne d'environ 45 personnes par apéro, ce qui fait un total de plus de 1800 présences au cours de l'année.

A partir de janvier 2019 nous avons organisé, grâce à l'apport d'une dizaine d'habitants du quartier et en partenariat avec *FabLab* et *Repair Together* le **Repair café du Maritime** chaque 4^{ème} mardi du mois.

Projets

Le projet *Maritime Zéro Déchet* présenté en octobre 2018 dans le cadre de l'appel à projets « Association & Zéro déchet » grâce à la collaboration avec Céline De Schryver, a été retenu par **Bruxelles Environnement** en décembre pour un montant de 5.820 € et a été réalisé en 2019.

Le public visé c'est celui du Café Matin et de l'atelier de cuisine. Un partenariat avec Radio Gsara a permis de réaliser une vidéo de présentation du projet.

Le projet *Soutien aux activités d'accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté des enfants et des jeunes*, subsidié par **Perspective Brussels** à la hauteur de 14.000 €, a permis de renforcer les activités de l'école de devoirs, y compris les activités extra-scolaires, au cours de l'année 2018. Le projet *La tête et les jambes* a été retenu dans le cadre de l'appel DASC 2019-2021 pour un montant de 19.500 € pour les 3 ans ; parmi les innovations du projet, un cours de yoga pour les enfants après l'aide aux devoirs.

A partir de l'atelier de musique pour les enfants, animé par Peter Veyt, nous avons conçu *Zinnemusika* un projet novateur qui a été introduit à la **Fondation Roi Baudouin** dans le cadre de l'appel à projets **Fonds Reine Mathilde** : Music Connects #3 en novembre 2018. Ce projet a l'objectif d'intégrer dans l'atelier de musique, jusque lors essentiellement néerlandophone (l'année précédente il était organisé par IBO dans les locaux du CCM), des enfants de différentes origines culturelles et sociales, et de produire, de façon professionnelle, un album « zinneke » en mélangeant plusieurs langues. Le projet a été accepté pour un montant de 8.400 € en février 2019 et réalisé pendant l'année scolaire et les vacances de Pâques et d'été.

La Région de Bruxelles Capitale, via **Bruxelles Mobilité**, soutient nos projets autour du vélo : *Molembike*, *Maritime à vélo*, *Light Your Bike*.

En décembre 2018, le département Infrastructure et Développement urbain de la Région Bruxelles-Capitale a lancé trois appels à projet pour des actions sociétales et de vie collective des **Contrats de Rénovation Urbaine**, nouveau programme de revitalisation urbaine qui vise à dynamiser des zones situées sur les limites territoriales de plusieurs communes. Le Quartier Maritime est situé dans le périmètre CRU1 « Citroën-Vergote » et le CCM avec *Cyclo* et d'autres partenaires a élaboré un projet intercommunal autour du vélo, qui a été accepté au mois de juillet.

D'autres projets ont été réalisés par des habitants du quartier Maritime avec le soutien du CCM. *L'Arbre qui pleure* est une action de sensibilisation du quartier à la propreté et à la convivialité. Le *Projet Parcelle ParckFarm (PPP)* est un programme de valorisation des plantes récoltées autour de la serre de ParckFarm ; des ateliers de transformation des plantes en produits cosmétiques, de nettoyage ou alimentaires ont été réalisés au CCM dans le cadre du Café Matin.

Les deux projets ont été subsidiés par Bruxelles Environnement.

Activités ponctuelles

Les événements organisés par le CCM

Trois **soirées sudaméricaines** ont été organisées entre octobre et décembre 2018 et ont mis à l'honneur le Brésil, l'Argentine, les Caraïbes.

La Première Guerre Mondiale à Molenbeek, expo de photos de Jean Boterdael et son épouse Maria Vandenbosch, animateurs du Cercle d'Histoire *Molenbecca*, suivie par une conférence du responsable du *MoMuse* - Musée communal de Molenbeek Saint-Jean - Sven Steffens et d'une représentation théâtrale des jeunes du CCM animée par Sarah Maystadt le 9 novembre 2018 ;

La troisième édition de **MolenZinnema**, festival du cinéma molenbeekoïse, a été organisée au CCM entre janvier et février en collaboration avec IMAJ (Institut de la Mémoire Audiovisuelle Juive), MolenRom et EOP (*Extra-Ordinary People*). Le thème de l'édition 2019 était le handicap. Au programme, 5 longs-métrages et 7 courts-métrages suivi de débat avec le public.

Pour la première venue de l'artiste française d'origine marocaine **Tata Milouda** à Molenbeek, plus de 200 personnes ont assisté à son spectacle *Tata Milouda Slame sa vie*.

Le chanteur et compositeur **Baminla Zion-Jah** a présenté son nouvel album live le 22 mars.

La quatrième édition de **Molembike**, fête du vélo de Molenbeek, a eu lieu le samedi 22 juin ; plus de 300 personnes ont participé à la petite boucle, à la grande boucle jusqu'à Huizingen et aux activités dans le quartier.

Les Fêtes

En décembre 2018, outre la **Fête de Saint-Nicolas**, qui a eu lieu le mercredi 12 en partenariat avec le comité de quartier *Le Maritime*, nous avons organisé le vendredi 28, en partenariat avec la *Maison de Jeunes Avenir*, la **Fête des Pères Noël Verts**. Au menu : cadeaux, friandises, magiciens et chapeaux rouges et verts pour plus de 300 enfants du quartier.

Le **Marché de Noël** a été organisé le 14 décembre avec une dizaine de partenaires : plus de 500 personnes ont envahi le CCM et, pour la première fois, la rue Vandenboogaerde pour acheter l'artisanat local, boire un verre ou manger un gâteau.

Un grand **Réveillon du nouvel an** a été organisé pour la troisième fois au CCM le 31 décembre : une centaine de personnes y ont participé ; la soirée a été animée par notre DJ Jordi.

Le traditionnel **Repas de Nouvel An** a eu lieu le vendredi 18 janvier ; plus de 80 personnes ont participé.

La **Fête de la journée des droits de la femme**, en partenariat avec la Maison des femmes et L'Oranger, a eu lieu le 13 mars.

Plus de 2.500 personnes, hommes, femmes, enfants, ont participé à l'ensemble de ces activités ponctuelles.

Stages de vacances

Les **stages d'automne** ont vu la participation de 25 enfants. Au programme des activités autour de la 1^{ère} Guerre Mondiale (visite des Musées Royaux de l'Armée), du vélo (*Light Your Bike*) et Halloween (participation au festival *Même Pas Peur* au Château du Karreveld).

Pour les **stages d'Hiver** de fin d'année 20 enfants étaient inscrits : au menu l'exposition *Van Gogh – The Immersive Experience*, la patinoire et la fête des Pères Noël Verts.

Des **stages de Carnaval** ont été organisés en février pour 25 enfants : la visite de l'exposition *Incas Dress Code* aux Musées d'Art&Histoire du Cinquantenaire, une journée au carnaval de Binche, la traditionnelle fête de la pinata. Le groupe d'enfants et les animateurs ont participé pour la 2^{ème} fois au défilé de *carnaval du quartier Nord*, avec plus de 1000 participants provenant d'un grand nombre d'associations du quartier Nord de Bruxelles et du quartier Maritime de Molenbeek.

Pour les **vacances de Printemps** : des activités variées ont été proposées à un groupe de 28 enfants : bowling, piscine, chasse aux œufs, atelier de musique, visite de Train World.

Les **stages d'Été** se sont déroulés pendant les 3 premières semaines du mois de juillet ; une grande variété d'activités et sorties ont été proposées à une trentaine d'enfants, avec 3 thèmes principaux : la musique (avec, entre autres, un fantastique atelier métal à la Fonderie, qui nous a permis de construire un vibraphone), le vélo (Tour de France oblige), les villes (Gand, Liège et Bruxelles, qu'on a pu admirer du haut du clocher de l'église de l'Altitude Cent).

Expositions organisées au CCM

Le CCM a organisé 5 expositions dans ses locaux dans la période (hall du rez-de-chaussée et couloir du 2^{ème} étage, qui a été aménagé pour l'occasion) :

- *La Première Guerre Mondiale à Molenbeek* expo de photos de Jean Boterdael et son épouse Maria Vandenbosch, animateurs du Cercle d'Histoire *Molenbecca*, suivie par une conférence du responsable du *MoMuse* - Musée communal de Molenbeek Saint-Jean - Sven Steffens et d'une représentation théâtrale des jeunes du CCM animée par Sarah Maystadt le 9 novembre 2018 ;
- *Expo de l'atelier d'aquarelle* du 11 au 25 janvier 2019 ;
- *Abstractions* de Khalil Fadel du 15 au 30 mars 2019 ;
- *Expo de l'Atelier d'Initiation aux Arts* du 26 avril au 17 mai 2019

Le CCM a accueilli le vernissage de l'installation *Icons*, hommage à la communauté grecque de Molenbeek, réalisé par l'Amicale de la Rose Blanche dans le bâtiment Saint Michel en décembre. Le public a apprécié ces propositions et de plus en plus d'artistes nous sollicitent pour exposer leurs œuvres.

Sorties

Des visites guidées ont été organisées dans le cadre de l'Atelier d'Initiations aux Arts des expositions suivantes :

- *Beyond Borders* à la villa Empain/Fondation Boghossian en novembre
- *Berlin 1912-1932* aux Musées Royaux des Beaux-Arts en janvier ;

Une cinquantaine de personnes ont participé à ces visites.

Un voyage culturel de 3 jours à **Berlin** a été organisé en avril 2018 par les participants de l'AIA et de l'atelier d'anglais. 12 personnes ont participé.

Les ateliers de couture ont organisé la visite de l'exposition *CREATIVA* à Brussels Expo-Heysel en mars 2019. De nombreuses sorties ont été proposées aux enfants pendant les stages de vacances : **Binche, Gand, Liège, Leuven**, etc.

Activités en partenariat

Les évènements dont le CCM est un partenaire principal

Le 3 septembre la *Komische Oper Berlin* et son projet interculturel *Selam Opera* ont présenté devant une centaine de spectateurs enchantés, **Dolmus de l'opéra, Vivre dans deux mondes**, un programme d'arias et de duos de la tradition lyrique européenne.

Embarquement Immédiat avec *l'École de Cirque de Bruxelles* et une vingtaine d'autres associations molenbeekoises et non, a eu lieu le dimanche 16 septembre.

Le Festival du Cinéma Arabe, **Aflam du Sud**, en partenariat avec *Angel Ciné* ; une projection a été effectuée en septembre au CCM : *La femme mirage*.

Le Festival **Même pas peur**, organisé par la commune de Molenbeek et la *Maison des Cultures et de La Cohésion Sociale* au Château du Karreveld, a eu lieu le 31 octobre. Le CCM a organisé une sortie nocturne à vélo du CCM jusqu'au Karreveld, avec des vélos customisés.

La **Journée Métis** et la **Journée de la Culture Africaine**, organisées par l'asbl *Tralala* de Molenbeek le 5 janvier et le 2 février. Les asbl **Jeunesse Ubuntu** et **Amis de la Casamance** ont organisé des soirées culturelles africaines en juin.

Lire et Ecrire a organisé le **Festival Arts&Alpha** en mai : le CCM était l'un des 4 lieux retenus pour accueillir les expositions et représentations des participants.

Les évènements organisés au CCM par d'autres partenaires

De nombreuses associations choisissent d'organiser des évènements d'envergure au CCM pour l'adaptabilité de la salle polyvalente (nous avons encore acheté du matériel en 2018) pour la disponibilité de l'équipe et, aussi pour la possibilité de rencontrer un public très varié. Le CCM a été un partenaire actif en termes de communication, logistique et animation pour une bonne partie de ces évènements.

On en citera les principaux :

L'asbl **EU Logos Athena** a organisé la conférence *Citoyen et numérique : quelle place pour l'Union Européenne ? Fractures numériques et exercice de la Citoyenneté* le 20 septembre.

Yassine Belattar a **présenté le spectacle *Ingérable !* le vendredi 7 septembre, avec le soutien du collège communal.**

Le **Délégué Général aux droits de l'enfant** et la **Compagnie du Campus** ont repris la pièce *Rien à faire, rien à perdre* avec un nouveau titre, *Radicalement votre*, et des acteurs professionnels. 160 jeunes des écoles Marguerite Yourcenar et de Mot-Couvreur ont participé aux 2 représentations du 18 octobre et 50 personnes à la soirée du 19 octobre ouverte à tout public.

L'**Oranger** et la compagnie **Arts Nomades** ont organisé le 5 février 2019 la représentation de la pièce théâtrale **#VU#** en partenariat avec le CCM, le Centre Scolaire du Sacré-Cœur et la Commune de Jette.

L'entreprise **Kairos**, promoteur de la rénovation du bâtiment Saint Michel et de la construction du *Campus Saint Michel* avec l'**Institut Imelda** et le **Lycée Martha Somers**, ont organisé la fête de la pose de la première pierre dans la salle polyvalente du CCM, à la présence des autorités communales et régionales, le 3 avril.

L'**Ecole 2** a organisé la fête de fin d'année et la remise des diplômes au CCM en juin.

Autres activités

La **Maison de Jeunes Avenir** s'est installée dans un local du 2^{ème} étage à partir d'octobre et a commencé à contacter les jeunes du quartier et à développer des activités pour ce public.

L'asbl **Bien Ou Bien** s'est installée dans les locaux de l'ancien restaurant Marmitime en décembre. Ils ont participé au Marché de Noël et ils ont organisé des activités dans la salle polyvalente du CCM.

Des sessions d'*initiation à la plongée sous-marine et au secourisme* ont été organisées à plusieurs moments de l'année au CCM et à la piscine de Laeken pour les adolescents de l'école de devoirs avec l'asbl **Almirante**.

Radio Gsara a organisé l'émission *Radio Maritime* les mardis matin dans le hall d'entrée du CCM (occasionnellement dans d'autres quartiers de Bruxelles) et l'émission *Tire ton plan* avec les jeunes les mercredis.

La compagnie **La Nébuleuse** a réalisé une résidence au CCM de février à avril pour la mise en scène du spectacle *Tchitcho*, basé sur des rencontres avec des personnes issues de l'immigration italienne.

L'asbl **Via** a organisé des séances d'alpha ludique pour des primo-arrivants tous les mardis dans notre salle du 2^{ème} étage.

Le projet communale **Parcours des écoliers**, en partenariat avec les écoles du quartier, a réalisé ses ateliers dans les locaux du CCM.

Le **Comité de quartier Le Maritime** a organisé ses réunions au CCM tous les premiers lundis du mois ainsi qu'un barbecue au mois de juin.

La **Brocante Marie-Rose**, en partenariat avec le Comité de Quartier, a eu lieu une fois par mois au CCM et dans le quartier Maritime ;

Location des salles : 47 locations ont été effectuées au cours de l'année en faveur d'associations du quartier et de la commune. La salle polyvalente a été mise à disposition des partenaires du CCM pour 22 journées.

Le **Conseil Communal** s'est réuni une fois par mois dans la salle polyvalente du CCM pendant toute l'année 2018-19. Les sessions sont ouvertes au public molenbeekois. Dans les mêmes jours a été organisé le **Conseil de Police** et le **Conseil Communal des Enfants**.

Le dispositif d'aide à l'introduction de la déclaration d'impôts (**Tax on Web**) avec le *SPF Finances* et le *Service d'Action Sociale de la Commune* a eu lieu aux mois de juin ; 3 bureaux au 2^{ème} étage ont été mis à disposition.

DIVISION CULTURES

A. CULTURES

I. MISSIONS :

Le Service Cultures propose à la population environnante molenbeekoise et bruxelloise une série d'activités créatives et socioculturelles. Il développe des partenariats avec des artistes tant locaux qu'extérieurs à la commune; assure sa programmation culturelle tant au château du Karreveld qu'à la Maison des Cultures mais aussi sur tout le territoire communal.

Les objectifs: apprendre à (se) découvrir, apprendre à (se) reconnaître, apprendre à respecter sa culture et celle de son voisin, prendre conscience et apprivoiser les différentes capacités d'expression et leur mise en valeur.

II. ACTIVITES :

*** Les Ateliers et les stages**

La saison 2018-2019, de septembre 2018 à mai 2019, s'est articulée autour de la thématique « Le Temps ». Les ateliers créatifs, les stages, les classes urbaines s'en sont inspirées tout au long de la saison.

Le Service Cultures/MCCS propose aux enfants et aux jeunes des ateliers créatifs du mercredi et du samedi ainsi que, pour les tout-petits (à partir de quelques semaines) des ateliers et rencontres parents-enfants dans l'Espace Court'Echelle ainsi que des moments contés dans les crèches et consultations ONE. Les stages de vacances pour enfants et jeunes se sont déclinés à travers des ateliers originaux et créatifs à la MCCS, au CCM et au WAQ (Toussaint, Carnaval, Pâques, Été).

*** Classes urbaines**

Au même titre que les classes vertes ou les classes de neige, les classes urbaines proposent à un groupe-classe de 25 enfants, une immersion quasi-totale dans l'environnement particulier de la Maison des Cultures. Le principe du projet est de sensibiliser les élèves de 4^{ème} primaire à leur environnement immédiat à travers un axe scientifique et un axe artistique (ateliers artistiques également autour du thème de la saison).

La collaboration et l'accompagnement de la Cellule Pédagogique communale sont indispensables, notamment pour la supervision pédagogique, le choix des écoles et la logistique des transports en bus communaux.

Ce sont, au total, 104 élèves des classes de 4^{ème} primaire des écoles communales qui ont pu participer à une classe urbaine.

Les classes urbaines se sont terminées comme chaque année par une **exposition présentant les créations des élèves fabriquées sur le thème « Le temps »**.

*** Arts à l'école**

- Projet dont l'objectif est la création du lien social, la solidarité, la mise en évidence de valeurs démocratiques mais également le développement de la confiance en soi par la créativité, l'envie « d'essayer » et d'atteindre un objectif, l'esprit critique et la capacité d'analyse.

*** Projet « FABLABeKE »**

La programmation Fablab'ke fait partie du projet Castii, un partenariat entre Mccs, Les et Imal.

- **Atelier hebdomadaire "Young makers"** (sur inscription, à l'année, les mercredi après-midi) repris en septembre 2018 et prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les points importants de cet atelier pour la période sont :

- accueil des nouveaux participants par les anciens: **une dynamique de transmission des compétences** entre les “anciens” participants de la première année vers les nouveaux arrivants à l’atelier. Cette transmission a été l’occasion pour tous d’apprendre le maniement de la découpeuse laser et des logiciels de modélisation 3d.
- mise en place d’un **partenariat avec la Fonderie, Musée bruxellois de l’industrie et du travail**. Dans ce cadre, nous avons visité le musée et scanné en 3d différentes œuvres présentées au musée. Le résultat de ce travail sera utilisé pour réaliser des reproduction en aluminium et en bronze des sculpture de la fonderie.
- **autonomisation des participants dans l’écriture d’articles sur notre blog pédagogique**. Les participants du mercredi peuvent désormais rédiger des articles sur le blog fablabke.castii.be . Cet outil s’avère être un précieux outil pédagogique et constituera la mémoire du projet.
- **Maintien des classes urbaines au sein du fablab’ke** : Malgré l’augmentation des activités, l’ouverture du fablab’ke aux classes urbaines a pu être maintenu : nous avons formé les animatrices du projet classes urbaines afin qu’elles puissent être autonomes dans le fablab’ke dans l’utilisation de la découpeuse laser. Ce type d’optimisation de l’usage du lieu nous permet d’augmenter les heures effectives d’utilisation du fablab’ke.
- **Prolongation du “family lab”** : celui-ci propose aux enfants accompagnés d’un adulte et aux jeunes de réaliser leurs projets de fabrication numérique au fablab de la maison des cultures. Une équipe d’animateurs propose des formations et un suivi de projets en fonction des demandes de chacun. L’atelier est ouvert à tous, gratuitement et sans inscription préalable. Nous avons réduit la fréquence de cet atelier à une séance par mois afin de permettre l’ouverture de l’atelier mini maker (présenté ci-après).
- **Mise en place de l’atelier “Mini makers”** : les samedi matin pour les 9-12 ans. L’atelier remporte un réel succès conformément à nos prévisions. L’atelier s’est d’abord centré sur la découverte des bases du codage à l’aide de robot programmables par langage visuel, basés sur des cartes arduino. Ensuite une initiation à la modélisation 3d a été entamée. Ces deux axes se sont développés en 2018.
- **Mise en place d’un atelier 16+** : les samedi après-midi, un atelier ouvert et gratuit, à destination des ado et jeunes de 16 ans et plus a débuté. Celui-ci est mené avec les partenaires CASTII : MCCS (fablabke) et la LES ainsi que *#imagine 1080* (branche de la MCCS s’adressant particulièrement aux jeunes molenbeekoïes).
- **En 2018, remodelage de l’atelier 16+ : “project lab”** : en plus des samedi après-midi, un atelier hybride a vu le jour les mercredis en début de soirée. Celui-ci est mené avec différents partenaires : MCCS (fablabke), la LES (CASTII), ainsi qu’un financement Innoviris complété par le projet *#imagine 1080* (branche de la MCCS s’adressant particulièrement aux jeunes molenbeekoïes). Cet atelier mettant en jeu plusieurs partenaires, il est en cours d’évaluation. Le nom de l’atelier est le “project lab” car il propose aux jeunes un accès au fablab pour les accompagner sur un projet personnel autour de la fabrication numérique.
- Différents stages ont été proposés pendant les congés scolaires :
 - Stage programmation et jeu “scratch”
 - Stage Molenmake
 - Stage film d’animation et robotics
 - Stage gravure et découpe laser

* **Atelier Opéra**

Une nouvelle création d’un spectacle « KOMPOSTLAND », une troupe d’opéra super énergétique et diversifiée, un projet inédit. Qui consiste à créer un spectacle total où se mêlent chant, danse et théâtre. Ouvert à tous, cet atelier s’est tenu le samedi matin.

* **Ateliers créatifs adultes et création de spectacles**

Le projet des ateliers adultes hebdomadaires vise à répondre au plus près à la demande des habitants de Molenbeek. Leurs envies parviennent par l’intermédiaire d’associations ou de comités de quartier et, plus ponctuellement, par les habitants eux-mêmes.

Il s'agit de favoriser la cohésion du groupe et la mise en place d'un réseau solidaire. Désormais, les créations des ateliers visent à être programmées dans la salle de spectacle en proposant aux participants de devenir acteur de la salle

Les ateliers se déclinent dans les domaines suivants : Création de vêtements, danse indienne (Bharata Natyam), danse orientale, yoga, danse albanaise (Albanel), opéra de quartier, musique de chambre (Chamber Music for Europe), théâtre à la belge, théâtre de la tempête, théâtre mixte, collectif d'écrits, cafet'arts & mom'arts.

12/10/2018 Sortir de ce Jardin

Documentaire radiophonique, qui a raconté l'histoire d'un groupe de personnes, jeunes et moins jeunes, d'horizons variés, habitants et travailleurs, du quartier du « Vieux Molenbeek », réalisé par Claire Gatineau.

31/10/2018 Même pas peur !

Un parcours, à travers les lieux étranges et obscurs des profondeurs du parc du Château du Karreveld.

*** Renforcement jeunes –IMAGINE 1080**

Projet subsidié par la COCOF pendant 5 ans depuis janvier 2017 (260 000 €/ an) : 6 axes sont développés : empowerment (élargissement du pool bénévoles-ambassadeurs culturels), ateliers et stages créatifs, coaching artistique, programmation de spectacles, Espace 1080 IDÉES (mise en place d'un espace dédié aux jeunes), synergies avec les maisons des Cultures de Saint-Gilles et Forest (mise en place).

En valorisant les nombreux atouts des jeunes, le projet **Imagine 1080** souhaite les aider à trouver des solutions face aux difficultés qu'ils rencontrent : la question identitaire, le cloisonnement, la maîtrise de la langue et la capacité d'expression et de communication, le retard scolaire, le manque d'infrastructures, le chômage et la précarité.

*** Programmation danse-musique**

Du 05/10 au 07/10/2018 Brussels Chamber Music Festival au château du Karreveld

La cinquième édition de ce festival a accueilli la crème des ensembles de musique. Une programmation particulièrement festive et lumineuse au Château de Karreveld avec un répertoire alternant les styles classique, jazz et traditionnel. Une rencontre entre divers univers musicaux et des musiciens exceptionnels comme Shadi Torbey, Nig Kam, ou l'incroyable saxophoniste belge Simon Diricq. La programmation a eu lieu dans la salle « Grange » du château du Karreveld.

20/10/2018 Compagnie Punta Negra

Contes, chants, rythmes, danses et devinettes ont succédé jusqu'à tard dans la nuit. Les artistes de la Compagnie Punta Negra ont revisité de façon moderne les traditions du Congo.

23/11/2018 « Tutu Puoane »

A l'occasion du centenaire de Nelson Mandela, un concert jazz aux accents soul, influencé aussi par la musique africaine. Tutu Puoane, se fait porte-parole des valeurs universelles « liberté, justice et égalité » au travers de quelques protest songs (chant de révolte).

01/12/2018 « Souvenirs, Souvenirs... »

Hommage à Johnny Hallyday, Molenbeek a célébré l'artiste avec les chœurs d'enfants « Sinsing Molenbeek », qui a interprété quelques titres a capella, et le sosie molenbeekois « Johnny Dom » qui a ravivé l'image et les tubes de la vedette disparue.

Du 07/12 au 9/12/2018 Marché de Noël au Château de Karreveld

26^{ème} Marché de Noël au Château, le marché accueille des artistes et artisans au cœur d'un cadre féérique pour célébrer la fin de l'année 2018. Une occasion de visiter les petits chalets et faire du shopping traditionnel, tout en dégustant des spécialités locale.

18/01/2019 « Yew Le Dessous des Cartes »

Un concert unique diffusé par casque sans fil. Les musiciens du groupes pop-folk-rock « Yew » ont ramené de l'énergie d'un instant entre les murs du studio.

23/02/2019 « Nawaris »

Nawaris a pris forme entre musique traditionnelle irakienne, jazz, musique classique orientale et occidentale et musique des Balkans.

15/03 au 17/03/2019 Concert « Kompost / Sawt »

Un projet soutenu par le programme de cohésion sociale de la Cocof. Un avant-goût de la création en cour de l'atelier opéra Maison.

30/03/2019 Concert « Homelands »

Huit artistes réfugiés se sont engagés, depuis novembre 2018, dans un processus de co-crédation artistiques avec la communauté locale. Cette collaboration s'est faite en tandem avec sept partenaires du secteur socioculturel bruxellois, dont la Maison des Cultures de Molenbeek, et le Chamber Music for Europe qui ont accompagné Hussein Rassim, joueur de oud Irakien, dans ses démarches.

31/03/2019 Concert « Acagala »

L'acagala, la grande fête annuelle de l'Académie de Musique et des Arts de la Parole de Molenbeek-Saint-Jean.

15/06/2019 Atelier danse Indienne et Orientale

Lucia et Salwa, ainsi que tous les participants aux ateliers de danse indienne et orientale de la Maison des Cultures, nous ont invité à découvrir les fruits des plusieurs heures d'exploration et perfectionnement de danses à la fois dynamiques et sensuelles, narrative et poétiques.

Goûter musical au château du Karreveld

Le service des Cultures s'est associé aux Jeunesses Musicales de Bruxelles pour un nouveau rendez-vous : lors d'un après-midi, familles nombreuses, duos, trios ou associations se sont retrouvés autour des ateliers pour les enfants mais également pour les ados et adultes autour des personnages.

- **27/10/2018** Raphaël D'Agostino, orchestre qui nous a révélé toute l'essence du jazz à travers de l'histoire du « Little Louis ».
- **22/12/2018** « Petits Princes » de 0 à 12 ans, goûter et concert. La Cie MuMusic Circus a emmené dans le monde de Clara et Marcel.
- **03/02/2018** Spectacle « Demain » de Julien Staudt dans la grange du Châteaupetit .

*** Spectacles Jeune Public**

10/10/2018 « Trui »

Une pièce de théâtre sans parole avec deux acteurs, une fantaisie sans retenue et quelques vêtements sont les ingrédients de « Trui ».

05/12/2018 « Hulul »

Une pièce de théâtre entre aventure et mésaventure, découverte et amitié.

12/12/2019 « Pierrot ou les Secrets de la Nuit »

Pierrot ou les Secrets de la Nuit est un récit musical sans paroles inspiré de l'histoire du même nom écrite par Michel Tournier.

27/12/2019 « Les Souliers Rouges »

Un conte contemporain positif représenté par trois excellents comédiens, où la danse n'est plus celle de l'enchantement, mais celle d'une pulsion de vie.

01/02/2019 « Le Petit Tailleur »

Théâtre d'ombres « Le Petit Tailleur », le spectacle se base sur une variante du conte traditionnel, avec une attention particulière à ses divers niveaux de lecture.

16/02/2019 « Petite Nuit du Conte »

Les tout-petits et leurs parents ont été invités ici à savourer le temps qui passe : une après-midi dédiée aux 0-3 ans avec des spectacles, des installations, des contes et des ateliers.

20/02/2019 « Humanimal »

Dans un voyage physique alliant la danse, le dessin et la musique live, « Humanimal » convie au cœur de la nature et du règne animal afin de convoquer notre état « sauvage » d'humain tout en célébrant les valeurs d'instinctivité et de spontanéité.

20/03/2019 « Qui Vive »

Danse, jeu et théâtre se croisent et s'assemblent pour donner à découvrir les couleurs d'une nuit tornade.

21/03/2019 « Improphonies »

Grand succès de l'édition de 2018, les Institutions, ambassades francophones, ministères de l'éducation et associations dédiées à la Francophonie en Belgique ont organisé un spectacle d'improvisation à l'occasion de la journée Internationale de la Francophonie du 20 mars.

03/04/2019 « Atelier théâtre de la tempête »

Un spectacle musical et poétique créé et interprété par les participants de l'atelier théâtre de la Tempête, un collectif théâtral molenbeekois intergénérationnel et interculturel.

24/04/2019 « Fortissimo »

Un spectacle inédit de la Compagnie « tout petit » où les sons invitent à la danse. « Fortissimo » est un spectacle de danse sans parole.

24/10/2019 CinéKids

- **Coco**: Long métrage d'animation produit par les studios Disney et le 19^{ème} film d'animation en images de synthèse des studios Pixar, réalisé par Lee Unkrich et Adrian Molina et sorti en 2017.

- **Paddington 2** : Un film franco-britannique réalisé par Paul King, sorti en 2017. C'est la suite du film Paddington, du même réalisateur, sorti en 2014.

*** Programmation spectacles Adultes**

28/09/2018 Skanderbeg Héros National Albanais

Une soirée thématique consacrée au héros albanais Gjergj Kastrioti-Skanderberg, a été organisée à l'occasion du 550^{ème} anniversaire de son décès.

Du 09/11 au 11/11/18 « L'Être ou ne pas l'Être »

L'Être ou ne pas l'Être nous a invité à plonger au cœur d'un monde imaginaire dans lequel se côtoyaient plusieurs personnages, des œuvres de William Shakespeare.

Du 11/01 au 13/01/2019 Retourne dans ton Pays

Après le succès de son premier one man show "Se marier à tout prix", Abdel Nasser revient avec son spectacle "Retourne dans ton Pays". Il aborde sans complexe des thématiques sensibles sous l'angle de l'humour et de l'autodérision.

Du 25/01 au 27/01/2019 « Presque Célèbre »

Cécile Djunga, nous a transporté dans des nombreux univers déjantés, un parcours de la combattante pour devenir « presque célèbre », de la musique, de la danse. Un show drôle et rythmé par la talentueuse comédienne.

Du 08/02 au 10/02/2019 Samia Orosemane

Un spectacle drôle et chaleureux, porteur d'un message qui rassemble et prône le vivre ensemble.

Du 05/04 au 06/04/2019 Je suis un Héros

Un spectacle de Coumba Jean-Denis décalé qui révèle, par l'absurde, la sauvagerie et notre monde.

18/11/2019 Cinéma « La Rose Blanche »

Le Café « La Rose Blanche » à Molenbeek est le cœur palpitant qui relie les communautés migratoires historiques du quartier. La nouvelle de la fermeture imminente du café a poussé le réalisateur Kris Kaerts à l'action, il a montré ce microcosme unique de manière festive.

30/11/2018 Cinéma « Le Voyage de Khadija »

Un film documentaire « Le voyage de Khadija » est inspiré d'une histoire vraie. À la faveur de ce voyage, Khadija redécouvre sa terre, sa famille, et interroge, en être libre, la place des femmes dans la société. Emouvant, tendre et parfois drôle, ce film a été écrit par Abdelkader Benali et réalisé par Tarik el Idrissi.

15 & 16/12 Ouverture du Musée Numérique « Micro-Folie »

Plateforme culturelle inédite en Belgique, la **Micro-Folie** de Molenbeek offre un nouveau regard sur le monde, un regard aéré, porteur de sens et d'altérité enrichissante. Constitué d'un **musée numérique** faisant le pont entre l'Académie de Dessin et des Arts visuels, le MoMuse et la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, un espace d'échanges qui permet de découvrir les cultures de l'Antiquité à nos jours grâce aux techniques multimédia les plus actuelles.

A partir d'une offre culturelle unique réunissant des centaines de chefs-d'œuvre, la galerie d'art virtuelle fait voyager le spectateur entre images en haute définition, jeux interactifs et explications destinées à tous les publics.

*** Expositions**

Expositions à la M CCS :

- Du 27/09 au 25/10/2019 Tokyo Boys

Mael, Dalibor Ricky, Flint,... sont des modèles de Serbie, Etats-Unis, France, Ecosse qui posent pour des marques. Ils ont entre 18 et 21 ans, et pour leur travail, ils voyagent beaucoup. Merel Hart les a rencontrés au printemps 2018, lors de leur séjour à Tokyo et les a photographiés pendant leurs castings et leur temps libre.

- **Du 04/10/2018 au 31/10/2018 True Colours**

Le Brussels Street Photography Festival (BSPF) est un projet culturel dont l'objectif est de promouvoir la photographie de rue. L'exposition True Colours a présenté une sélection d'images qui a révélé une dimension plus profonde de la vie quotidienne bruxelloise. True Colours est un projet de Cakri en collaboration avec Diana Di Nitto, la Maison des Cultures de Molenbeek-St-Jean et le Brussel Newsroom.

- **09/11 au 30/11/2018 Le Petit Monde de Michel Van Zeveren**

L'exposition conçue par l'illustrateur et proposée par le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles, est l'événement phare du "Festival Bruxellois de la Petite Enfance" qui met à l'honneur le créateur belge Michel Van Zeveren, une référence dans le domaine des albums pour la jeunesse.

- **Du 01/03 au 27/03/2019 Hamida Ouassini**

Il y a dans le travail d'Hamida Ouassini un questionnement sur la perception d'un monde qui nous met à distance de ce que nous croyons voir. Perception d'une harmonie se dégageant de l'apparente désorganisation de l'ensemble. Perception d'une structure façonnant le chaos.

- **Du 05/04 au 10/05/19 Open Your Eyes**

Asmae Malha a voulu dénoncer les situations effroyables des femmes dans le monde à travers « Open Your Eyes ». Cette exposition photo a pour but d'ouvrir les yeux en mettant l'accent sur les violences envers les femmes et l'inégalité entre les sexes.

- **Du 25/04 au 12/07/19 Quand le Cinéma fait Rêver**

C'est le 7^{ème} art que les 22 jeunes de l'atelier ciné-photo de la Maison des Cultures ont choisi pour se ressourcer, faire travailler leur imaginaire et rebondir sur différents sujets. Ils se sont laissé tenter par un voyage dans les films qui ont marqué l'histoire du cinéma.

Expositions au château du Karreveld

- **Du 16/11 au 30/11/2019 Emile Laufer**

Observer et figurer plastiquement l'apparence physique des visages et les corps aussi bien que leur expression profonde révèle des moments de vie et d'émotions propre à chaque individu. C'est ce que l'artiste a souhaité partagé. La spontanéité et la rapidité d'exécution confirment sa modernité.

- **Du 22/03 au 31/03/2019 Royal Photo Club Germinal Asbl**

Le Royal Photo Club Germinal Asbl est un collectif de photographes de tous niveaux se réunissant les mercredis soir au Château de Karreveld. Dans une ambiance conviviale, pour parler technique, sensibilité et le post-traitement.

- **Du 22/03 au 14/04/2019 Biennale de la photo « L'abîme du Temps »**

Question de perspective et non vérité universelle, chacun cultive l'illusion qu'il y'a autre chose que le présent, en perpétuelle transformation. Profitant d'une nouvelle parenthèse temporelle, 15 chambres du Château de Karreveld s'est ouvert, chacune à leur manière, à l'univers d'un photographe explorant la mise en abîme du temps.

- **Du 05/06 au 16/06/2019 The Open Cube**

Exposition des mosaïque photographiques ainsi que de la maquette de la sculpture « The Open Cube ». Un voyage dans certains quartiers de Molenbeek, et dans l'histoire et les souvenirs des gens qui y habitent. « The Open Cube » est un œuvre de la sculptrice Patricia Sonville et l'artiste visuel Thierry Wielman accompagnés de l'architecte Luc Tillé.

*** Festivals & événements**

Festival d'Été Bruxellons 2019 du 11 juillet au 07 septembre 2019

Pour la 20^{ème} fois, la Cour et la Grange du Château du Karreveld a accueilli une nouvelle édition du festival de théâtre "Bruxellons !". Cet événement convivial de l'été est devenu un "incontournable" des divertissements de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, mais aussi au niveau de la Région bruxelloise.

12/09/2018 Rue des Ateliers

La MCCS a organisé une journée d'ateliers ouverts en collaboration avec ses partenaires. L'occasion de découvrir les activités culturelles et sportives qu'offre Molenbeek.

Du 13/09 au 18/09/2018 Arts de la Rue Zinneterasse

Des tentes et des tables de pique-nique ont été installées sur le marché du mardi, place de la Duchesse de Brabant, et sur le marché du jeudi, place Communale. Musique, danse et arts de la rue ont été au programme.

Du 15/09 au 30/09 Tournoi de Théâtre Amateur

Ce tournoi a mis en compétition 6 spectacles amateurs sélectionnés par le festival Bruxellons en collaboration avec l'ABCD (l'Association Bruxelloise et Brabançonne des Comédies Dramatiques) : Lors du Gala de l'ABCD, les gagnants ont été proclamés et les prix ont été remis (prix de la Commune et prix du public) aux meilleurs spectacles dans la salle « la Grange du Château du Karreveld ». Deux représentations gratuites du gagnant du Premier Prix ont été jouées lors des fêtes de la Communauté française du 27 septembre à la salle « la Grange » à 15h00 et 20h15. Le Tournoi est entièrement subsidié par la Cocof pour un montant de 4.955 €.

Du 17/05 au 19/05/2019 Festival Jeunes « Fristival »

Pour la première fois, les maisons des cultures de Molenbeek, Saint-Gilles et Forest ont uni leurs forces et ont proposé un festival culturel, artistique et ludique.

L'Heure Musicale : Concerts classiques

Sept concerts dans le cadre des « concerts-apéros » de l'Heure Musicale du dimanche matin ont été organisés dans la « Salle des Sections » de la Maison communale, dans le répertoire du quatuor à cordes.

Chaque concert attire une centaine de personnes.

- **16/09/2018** : Duo Passepartout, piano-percussions
- **21/10/2018** : Shakespeare in song, flûte.
- **18/11/2018** : Thérèse Malengreau pianiste qui a mis au programme les œuvres de Ryeland Gilson, Ravel Boulanger.
- **17/02/2019** : Astrid Defauw et Andres Soler Castano ont chanté dans un répertoire lyrique avec des extraits d'opéra italien.
- **17/03/2019** : Le duo flûte et Harpe de Gérard Noack et Ingrid Procureur.
- **28/04/2019** : Le duo Eden et Olsi Leka au violoncelle et Samia Bousbaine à la harpe.
- **19/05/2019** : Le duo ShangAy, violon et piano.
- **16/06/2019** : Deux violoncellistes, Bruno Ispiola et Guillaume Lagravière.

Festival de Jazz « The Blue Flamingo », concerts saisonniers, dans la salle « la Grange » du Château du Karreveld. L'accent est mis sur la qualité pour ces concerts : jazz accessible joué par de grands musiciens, restauration bio, sélection de vins haut de gamme, bières artisanales et ambiance feutrée. Chaque concert accueille une moyenne de 80 à 100 personnes, soit 160 à 200 personnes par weekend. Vu sa régularité, cet événement se fait sa place dans la vie culturelle bruxelloise. Budget pour tous les concerts : 8.000 €.

En collaboration avec Museboosting.

- **15/02 & 16/02/2019**, deux concerts, piano et guitare avec Ivan Paduart et Casimir Liberski.
- **03/05 & 04/05/2019**, Now's the time, jazz et saxophone.

15/12/2018 Fête de fin d'année

Organisée par la Cellule Jeunesse du Service Cultures/MCCS. Destiné aux familles, les enfants et les jeunes participants des ateliers. Au programme : démonstration des ateliers, espace jeux et, enfin, le spectacle « Lumière ! » et visite du Père Noël.

11/01/2019 Nouvel An amazigh 2969, YENNAYER au Château du Karreveld.

Pour la 4^{ème} édition de « Yennayer », le Nouvel An Amazigh 2969, l'asbl MarBel propose une soirée festive, familiale, artistique, et gastronomique, avec de la musique, de la poésie, des vêtements traditionnels qui nous a plongé dans un véritable bain culturel amazigh.

Contes au château du Karreveld en partenariat avec la Maison du Conte de Bruxelles.

- **02/12/2018** - « Pas Peur du Loup » avec Christine Andrien .
- **03/02/2019** - « Demain » avec Julien Staudt.
- **03/03/2019** - « La Moufle » avec Magali Mineur.

Karreveld Classic et Concert Classique ici !

Salon de thé et pâtisseries durant trois mois à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale en journée avec animations pour les écoles, concert :

- 21/10/2018 : Trio Spilliaert. Karreveld Classic.
- 23/10/2018 : Classic Ici.
- 04/11/2019 : Trio Kantu. Karreveld Classic.
- 27/11/2018 : Le Trio Erämaa. Classique Ici.
- 11/12/2018 : Le Duo Galatea. Classic Ici.
- 16/12/2018 : Quatuor Achille. Karreveld Classic.soulier
- 05/01/2019 : Quintette et Caetera. Karreveld Classic.
- 22/01/2019 : Chikako Hosoda, Juliette Danel, Guy Danel et Nicolas Hourt. Classic Ici.
- 10/02/2019 : Quatuor MP4. Karreveld Classic.
- 19/02/2019 : Trio Atacama. Classic Ici.
- 10/03/2019 : Quatuor Gi. Karreveld Classic.
- 19/03/2019 : Collectif Arsys. Classic Ici.
- 07/04/2019 : Quatuor Zerkalo. Karreveld Classic.
- 23/04/2019 : Duo Made In Belgium. Classic Ici.
- 05/05/2019 : Molenbeek Chamber Orchestra. Karreveld Classic
- 12/05/2019 : Quatuor GI. Karreveld Classic.
- 21/05/2019 : Trio Maïandros. Classic Ici.

26/04/2019 : Gala du Brussels Tango Festival

Gala d'ouverture du Festival Tango au Château Karreveld en partenariat avec l'asbl Alma del Sur. Le Festival Tango, créé en 2005, est reconnu comme un des meilleurs festivals de tango d'Europe par les différents médias et apport à la commune une attractivité et une notoriété réelles.

Du 30/05 au 02/06/2019 Fête des Ateliers

Les ateliers créatifs de la Maison pour enfants, exposition qui a dévoilé une sélection de leurs créations, les démonstrations de leurs exploits.

Du 22/05 et 25/05/2019 La Maison à 13 ans !

Au premier lieu un spectacle pour tous les petits ensuite démos de fin saisons des ateliers pour enfants. Une ambiance musicale en continu des visites de la grande expo des ateliers pour les petits et les grands.

22/06/2019 Fête de la musique à la place communale !

La fête pour célébrer le début de l'été et la musique à Molenbeek : concerts variés, performances dansées, fanfares, processions, rencontre avec les acteurs de la solidarité internationale à Molenbeek, activités et ateliers pour les enfants et les jeunes.

Au programme, notamment : ReMuA Young Orchestra, la chorale d'enfants " Singing Molenbeek ", " En Fanfare " avec Raphaël d'Agostino, " Folk Dandies " avec Fabian Beghin, Manza CNN 199, " Karkaba " pour les fans de gnawa, et un grand bal final avec le Brussels Balkan Orchestra !

13/07/2019 Projection du film « Les filles du soleil »

Dans le cadre du Festival Bruxelles fait son cinéma, « Les filles du soleil » se diffuse en pleine air à la MCCS. Le film s'inspire des massacres de Sinjar, commis en août 2014 en Irak contre les yézidis par les djihadistes de l'État islamique.

B. CULTURE NÉERLANDOPHONE

I. MISSIONS :

En 2018-2019, le service de la culture néerlandophone était composé de deux personnes – en plein temps - , dont une personne est subventionnée par la communauté flamande dans le cadre de la politique culturelle locale. L'autre personne est payée sur fonds propres de la commune. Le service est situé à la rue du Jardinier, 47B à 1080 Molenbeek – Saint – Jean. Il est accessible tous les jours de 8h jusqu'à 16h, par téléphone 02 412 06 32/33 ou par mail cultuurbeleid.1080@molenbeek.irisnet.be.

Le service a deux missions:

Premièrement, il garantit un service culturel aux habitants, aux associations et aux autres personnes intéressées. Il répond à toutes les questions qui concernent la culture et les loisirs et il renvoie tout le monde aux instances culturelles et communales appropriées. Le service organise aussi un programme culturel pour les habitants.

Deuxièmement, le service coordonne le 'Lokaal Cultuurbeleid', un partenariat entre différentes associations culturelles, qui œuvrent ensemble au développement culturel de la commune. Cette mission n'est autre que l'application du décret dd. 13 juillet 2001 'portant stimulation d'une politique culturelle locale qualitative et globale' de la communauté flamande. Le service suit de près tous les processus de la politique culturelle néerlandophone. Il s'agit, entre autre, de l'encadrement du conseil culturel, de dresser un plan sur 6 années en matière de gestion culturelle, les plans d'action annuels et l'état d'avancement et il s'agit aussi de l'organisation et de la coordination de projets culturels.

Dans ces missions, le service de la culture néerlandophone est assisté par le conseil culturel, qui a été établi le 5 mars 2007 selon la formule du décret dd. 13 juillet 2001 et selon l'article 5 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel dd. 29 avril 2005. Cette formule détermine la composition du conseil : d'une part les associations culturelles collaborant avec des bénévoles et des professionnels, et d'autre part les experts en matière de culture qui sont domiciliés à la commune. Le conseil culturel de Molenbeek – Saint – Jean a 17 membres disposant d'un droit de vote et 3 observateurs. Le conseil a pour mission (article 2 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel) :

- La stimulation d'une politique culturelle globale et de qualité, comme repris à l'art. 3 du décret dd. 13 juillet 2001. Le conseil culturel émet des avis sur la mise en page, l'exécution et l'évaluation du plan communal de gestion culturelle et est de ce fait impliqué lors de la préparation et mise en œuvre de la politique culturelle.
- Conseiller le conseil communal et le collège du Bourgmestre et de ses Echevins, sur les affaires culturelles néerlandophones, comme prévu à l'article 4 de la loi spéciale du 8 août 1980 sur la réforme des institutions ; de 1 à 10 :

1. la protection de la langue ;
 2. la stimulation des recherches;
 3. les Beaux-Arts;
 4. le patrimoine, les musées et les instances scientifiques – culturelles
 5. les bibliothèques, les discothèques et les services similaires ;
 6. le radio, la télévision et l'assistance à la presse écrite ;
 7. la politique de la jeunesse (sauf s'il y a un conseil de la jeunesse) ;
 8. l'éducation permanente et l'animation culturelle ;
 9. les sports, l'éducation physique et la vie en plein air ;
 10. les loisirs et le tourisme.
- c. La promotion et l'organisation des concertations, la coordination et la collaboration entre les associations culturelles;
 - d. Le rassemblement d'information et de documentation sur la vie culturelle et les besoins culturels ;
 - e. Les représentants des associations, qui sont membres du conseil culturel, informent la base et sonde sa base

II. ACTIVITES :

Du 1 août 2018 au 31 juillet 2019, le service de la culture néerlandophone a effectué les deux missions (le service culturel et coordonner la politique culturelle) de différentes manières.

- service culturel communal

Dans le cadre du service culturel, de multiples contacts avec la population ont eu lieu : par téléphone, e-mail et conversations de visu. Le service mettrait en œuvre le règlement des subsides, notamment en organisant des subsides de fonctionnement aux associations molenbeekoises néerlandophones et des subsides ponctuelles aux projets.

Le service fait aussi partie de différentes structures consultatives. Lors de ces réunions, il s'est informé de la vie culturelle à Molenbeek – Saint – Jean :

- Le conseil d'administration du CC De Vaartkapoen
Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion du centre communautaire.
- Le conseil d'administration de la O.B. De Boekenmolen
Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion de la bibliothèque.
- L'assemblée générale et le groupe de pilotage de BROM (Brede school Molenbeek, un réseau des acteurs extra – et parascolaire à Molenbeek)
- Le bureau, le conseil d'administration et l'assemblée générale de Promouvoir les Cultures à Molenbeek asbl, une association para-communale.
Le service de la culture néerlandophone a suivi le réseau des coordinateurs culturels bruxellois, un groupe de réflexion en matière de la politique culturelle locale qui rassemble 19 communes bruxelloises. Le réseau se réunissait régulièrement, au moins chaque mois.
- Le service culturel néerlandophone fait partie du comité des professionnels, un réseau de professionnels en matière de culture dans la commune, à savoir la bibliothèque publique De Boekenmolen et le Centre Culturel De Vaartkapoen. Ils se réunissent pour parler de la politique culturelle locale à suivre ainsi que des développements culturels dans la commune.
- Les service culturel néerlandophone organise elle-même un conseil culturel qui réunit des experts et des associations culturelles à Molenbeek. Il s'est réunie le 25/10, 10/12, 28/01, 4/02, 25/03 et 20/06

Le service de la culture néerlandophone a organisé/ contribué aux activités culturelles suivantes:

- Une série de concerts à la salle de fête Sippelberg, en collaboration avec l'asbl Moca et le service des Actions Sociales. A diverses occasions, les artistes musicaux ont assuré des après-midi de détente, surtout pour les personnes âgées, pour qui c'était l'occasion de se rencontrer :

20/09 : Wally Rockin & Mike Grondy
18/10 : Swoop
15/11 : Magic Cortez Band
17/01 : New Flamingo's
21/02 : Remember Elvis
21/03 : Yvann & Animolly
16/05 : Dennie Damaro & Luc Caals
13/06 : David Vandyck

- Le service soutient aussi l'organisation logistique des productions/ programmations pour enfants, organisées par vzw MOCA.
- Pendant le mois de septembre, le service organisait Zinneterrasse (e.c.a. GC De Vaartkapoen, la MCCS et restaurant social Les Uns & Les Autres) pendant le marché hebdomadaire avec des spectacles culturels, des dégustations, ... le 13 septembre, Zinneterrasse se passait à la place Communale. le mardi 18 septembre le Zinneterrasse se déroulait aussi à la place de la Duchesse de Brabant.
- Le 23 septembre 2018, le service organiserait e.c.a. l'IBGE et une 10 associations la 2^{ième} édition de Fiesta au Park dans le parc Marie José. Dû au météo, la fête à été annulé.
- Le service a participé au festival Bewogen du 20 à 23 février 2019. Le festival a comme objectif de créer des petites rencontres entre des primo-arrivants et des habitants bruxellois. Le festival est porté par des différents centres communaux bruxellois, les communes bruxelloises et des associations. Le service de la culture néerlandophone organisait 2 activités locales et collaborait dans la fête de clôture à la bourse.
- Le 28 avril 2019, le service a organisé le Erfgoeddag autour du thème 'comment tu (le) fait' avec une exposition sur le relieur Molenbeekois, José Carvalho et une visite guidée de son atelier. Devant le resto social Les Uns et les Autres, un petit marché artisanal montrait les talents molenbeekois en collaboration avec De Wijkacademie, Molenbecca et le restaurant social.
- Le samedi 4 mai 2019, la fête de quartier Bonnevie a été organisée. Pour l'organisation de la fête, plusieurs associations et institutions ont collaboré. Le service culture a participé à la programmation musicale et culturelle.
- L'organisation de la fête de la communauté flamande le dimanche 16 juin 2019, ainsi que le dimanche 7 juillet 2017. Le 16 juin 2019, la onzième édition du festival de théâtre de rue « O'de Molenbeek » ainsi qu'un pique-nique géant sur la pelouse, ont eu lieu au parvis Saint Jean Baptiste. Le thème : Urban. Au programme: acrobatie, cirque et des animations permanentes. Ce festival a été organisé en collaboration avec le centre communautaire De Vaartkapoen, Circus Zonder Handen et Timiss et a compté environ 500 participants. Le festival faisait partie de l'événement de la Fête de la Communauté Flamande.
Le 7 juillet 2019, une fête officielle au Château de Karreveld a eu lieu avec un concert de Conny Neefs (Louis Neefs, wat een leven), un speech de mme l'échevine Khadija Zamouri, suivi d'un drink offert.
- Avec les bibliothèques NL & FR, Molenbesace et Samen voor Morgen, le service a organisé des moments de contes créatifs au pavillon du parc Marie José. L'initiative a comme but de stimuler le joie de lire pour les enfants, de les laisser goûter des activités créatives et d'informer les parents des possibilités.
- Les moments se passait :
 - 27/10/2018: Halloween
 - 24/11/2018: Choco Njam Njam
 - 26/01/2019: puzzelen / puzzles
 - 23/02/2019: Carnaval
 - 30/03/2019: Lente / Printemps
 - 27/04/2019: pasen/ Pâques
 - 25/05/2019: Dansen / Bouger
 - 22/06/2019: Suikerspin / Barbe à Papa

- Chaque 1er mercredi du mois, le service organise avec la bibliothèque De Boekenmolen, un après-midi de jeux à la bibliothèque.
05/09/2018, 03/10/2018, 07/11/2018, 05/12/2018, 06/02/2019, 06/03/2019, 03/04/2019, 08/05/2019, 05/06/2019, 03/07/2019.

- **la coordination de la 'Lokaal Cultuurbeleid'**

Sur ordre de la Région flamande, le service de la culture néerlandophone a pris en charge la coordination de la politique culturelle locale, 'Lokaal Cultuurbeleid'. Le service a fait le suivi du conseil culturel en tant qu'organe consultatif.

Le conseil culturel s'est réuni le 25/10, 10/12, 28/01, 4/02, 25/03 et 20/06. En tant qu'organe consultatif communal, il a émis des avis quant aux mesures culturelles et initiatives concrètes repris dans le plan d'action de politique culturelle.

Le service de la culture a aussi coordonné /participé à des projets en collaboration avec des partenaires culturels molenbeekoïses. Il s'agit des projets suivants:

- le service s'est investi dans Molem Ma Belle e.c.a. CC De Vaartkapoen. Le vendredi 31 mai et le samedi 1 juin 2019, l'agora à la place communale a accueilli des activités et animations pour mettre en évidence la beauté et la durabilité de la commune. Le vendredi, un débat a été mis en place avec des passants, habitants et commerçants du quartier sur l'aménagement de la place. Samedi le 1 juin 2019, des jeux pour les enfants et des activités de bricolage ont fleuri la place Communale, suivi d'un iftar géant après la rupture du jeûne.
- Il y avait aussi des éditions spéciales pour le ramadan. L'événement s'est mise en place par le Vaartkapoen et des associations molenbeekoïses. Molem Ma Belle sera être refait dans les prochaines années.
- Le conseil culturel avait conseillé de soutenir les réseaux locaux. Lors de la rencontre des associations des femmes, le service de la culture néerlandophone a lancé un trajet de coaching/ émancipation des femmes et de les renforcer dans leur tâches administratives. Le 28 juin 2018, un premier moment de coaching avait été lancé avec Studio Siska, afin de renforcer les femmes dans l'organisation de leurs activités. Ces moments se finissent le 13 janvier 2019.
- Avec le conseil culturel, la bibliothèque néerlandophone et le CC De vaartkapoen, le service de la culture néerlandophone a lancé le processus de participation pour bien préparer le plan de la politique culturelle e.c.a. streetwize vzw. Cet analyse servira comme base pour ce plan en 2019. Les moments participatifs avec streetwize se déroulaient 4/06, 24/09, 25/09, 10/12 et 29/01/2019
- Au mois de janvier, les partenaires du lokaal cultuurbeleid ont créé une base des actions participatives afin de nourrir le plan culturel 2020-2025. Du 1 mars 2019 jusqu' au 6 juin 2019, les actions participatives suivantes ont été organisées :
 - 1 questionnaire en ligne aux associations culturelles: mars 2019
 - 1 groupe des personnes âgées : 13 mars 2019
 - 1 groupe focus des initiatives citoyennes: le 25 mars 2019
 - 1 groupe focus des femmes et primo-arrivants: le 28 mars 2019
 - 1 groupe focus des jeunes: le 27 avril 2019
 - 5 interviews avec le public de la bibliothèque aux mois de mars et avril
 - 13 interviews avec le public du centre communautaire
 - 1 groupe focus des artistes: le 20 mai 2019
 - 5 interviews avec les passants de la place communale: le 24 mai 2019
 - 1 débat ouvert avec les passants, habitants et commerçants de la place communale: le 31 mai 2019
 - 2 discussions concluantes avec le wijkacademie et l'agence de l'Intégration et la citoyenneté le 6 mai 2019 et le 6 juin 2019

- Le conseil culturel a conseillé de soutenir le projet Korenbeek. Dans ce projet, un collectif de 5 partenaires socio-culturels collaborent au site de l'ancienne école communale (Korenbeek 133), afin de revitaliser le quartier et l'offrir une dynamique participative et culturelle. À partir de avril 2019, les associations ont occupées les locaux. Le service suit les réunions mensuelles et essaie à inspirer le collectif, à suggérer des pistes intéressantes. Il participe aussi aux activités communales.

C. BIBLIOTHEQUES FRANCOPHONES

I. MISSIONS :

Conformément à l'article 1 du Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques du 30 avril 2009, les bibliothèques publiques communales francophones assurent aujourd'hui les missions suivantes :

- Ajustement des collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone aux besoins exprimés par la population qu'elle est appelée à desservir, disposant ainsi de livres destinés à des publics spécifiques (personnes fréquentant une formation d'alphabétisation ou de remise à niveau des connaissances, personnes âgées souffrant de déficiences légères de la vue, personnes suivant une formation continue, « bébés-lecteurs », adolescents ou encore toute personne soucieuse de se détendre par la lecture, etc.) ;
- Organisation des séances de prêt (36 h / semaine) auprès du public fréquentant les bibliothèques publiques communales francophones ;
- Participation à des actions de promotion de la lecture (accueil des classes de différentes écoles, organisation de plusieurs séances d'heures du conte avec les sections maternelles des écoles de MOLENBEEK-SAINT-JEAN, diverses activités d'animations autour du livre et de la lecture, organisation de club de lecture, projections de films adaptés de romans au Château du Karreveld, organisation de plusieurs ateliers d'écriture, organisation de dépôts de livres dans les maisons de repos, etc.) ;
- Participation au prêt interbibliothèques ;
- Mise en place d'un système de veille de la production éditoriale dans tous les domaines de la connaissance en vue de diversifier les collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone.

II. ACTIVITES :

❖ SEANCES

La bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40) a été accessible au public durant 277 séances (26 h / semaine).

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a été accessible au public durant 141 séances (10 h / semaine). A côté de ces séances de prêts, la bibliothèque communale n°2 a réalisé en ses murs 75 accueils de classes (écoles 9, 13, 14, 16, Campus Saint Jean, Serge Creuz Sippelberg et Ursulines), 12 séances du club de lecture, 10 samedis contés et 11 activités à destination du public adulte.

La bibliothèque communale n°1 a elle réalisé 21 accueils de classes (école Serge Creuz Prospérité et école plurielle Maritime), 18 séances pour les tout petits, 10 accueils destinés aux apprenants en alphabétisation (Dar Al Amal, Maison des femmes, Lire & Ecrire, Lethas, CPAS, Proforal et la Porte Verte), 14 accueils de collectivités (association AJM, Jardin Ensoleillé) et 3 activités à destination du public adulte.

Nombre total des séances : 418 séances de prêts

❖ **LECTEURS**¹³

La bibliothèque communale n° 2 (rue Charles Malis 40) a accueilli **1764 lecteurs**, dont :

- 323 jeunes lecteurs ;
- 510 lecteurs adolescents ;
- 667 lecteurs adultes ;
- 210 lecteurs spéciaux ;
- 6 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue Charles Malis ;
- 48 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a accueilli **1396 lecteurs**, dont :

- 297 jeunes lecteurs ;
- 669 lecteurs adolescents ;
- 378 lecteurs adultes ;
- 11 lecteurs spéciaux ;
- 3 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue Tazieaux ;
- 38 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

TABLEAU 1 : Lecteurs par catégories

Bibliothèque	Moins de 18 ans	Adultes	Collectivités
Malis	833	883	48
Tazieaux	966	392	48
TOTAL	1799	1275	86

Nombre total de lecteurs : 3160 lecteurs

¹³. Les lecteurs repris sous cette rubrique sont les lecteurs actifs, c'est-à-dire les lecteurs qui ont emprunté au moins une fois pendant la période évaluée. La période évaluée correspond à la période suivante : cette période prend cours à partir du 1er août 2018 pour se terminer au 31 juillet 2019. De plus, il faut ici entendre le terme « lecteur » au sens large. En effet, le vocable « lecteur » englobe les catégories suivantes :

- les jeunes lecteurs âgés de 0 à 12 ans ;
- les lecteurs « adolescents » se situant dans la tranche d'âge entre 12 et 18 ans ;
- les lecteurs adultes ayant 18 ans et plus ;
- les lecteurs dits spéciaux, c'est-à-dire les personnes ayant atteint l'âge révolu de 65 ans, les personnes à mobilité réduite, les membres du personnel communal ;
- les membres du personnel des deux bibliothèques communales francophones ;
- les collectivités, telles les maisons de quartier, les crèches, les écoles, les associations, les résidences pour personnes âgées, etc.

❖ **INSCRIPTIONS¹⁴**

→ **TABLEAU 2 : Bib. n °2 : Lecteurs du territoire de compétence (commune de Molenbeek-Saint-Jean)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
08/2018	11	12	0
09/2018	53	31	3
10/2018	36	19	0
11/2018	32	20	1
12/2018	21	10	0
01/2019	29	18	0
02/2019	23	11	1
03/2019	12	13	1
04/2019	14	10	0
05/2019	15	13	0
06/2019	5	12	1
07/2019	8	7	0
Total	259	176	7

Nombre total d'inscriptions : 442 inscriptions.

→ **TABLEAU 3 : Bib. n°2 : Lecteurs inscrits hors du territoire de compétence (autres communes)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
08/2018	4	6	0
09/2018	19	7	0
10/2018	25	11	3
11/2018	21	15	3
12/2018	9	5	0
01/2019	15	12	3
02/2019	10	4	0
03/2019	22	5	0
04/2019	14	14	0
05/2019	11	14	0
06/2019	2	6	0
07/2019	0	4	0
Total	152	103	9

Nombre total d'inscriptions : 264 inscriptions.

La bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40) a enregistré **706 inscriptions**.

➤ **TABLEAU 4 : Bib. n°1 : Lecteurs inscrits résidant dans le territoire de compétence (commune de Molenbeek-Saint-Jean)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
08/2018	4	2	0
09/2018	37	6	0
10/2018	78	18	2
11/2018	31	7	0
12/2018	24	5	0
01/2019	29	11	1
02/2019	26	7	1
03/2019	21	9	0
04/2019	32	11	0
05/2019	5	9	0
06/2019	4	4	0
07/2019	6	2	0
Total	297	91	4

392 inscriptions d'habitants de la commune

→ **TABLEAU 5 : Bib. n°1 : Lecteurs inscrits résidant hors du territoire de compétence (autres communes)**

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
08/2018	2	2	0
09/2018	29	3	2
10/2018	56	15	0
11/2018	32	9	0
12/2018	15	6	1
01/2019	20	11	0
02/2019	10	6	0
03/2019	14	11	0
04/2019	12	6	0
05/2019	11	10	0
06/2019	3	1	0
07/2019	2	2	0
Total	206	81	3

Soit **290 inscriptions hors commune.**

La bibliothèque communale n°1 a enregistré au total : **682 inscriptions.**

Nombre total d'inscriptions pour les 2 bibliothèques : 1388 inscriptions

❖ **REINSCRIPTIONS**¹⁴

TABLEAU 6 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°2

Jeunes lecteurs	173
Lecteurs adolescents	316
Lecteurs adultes	411
Lecteurs spéciaux	190
Personnel des bibliothèques	6
Collectivités	32
TOTAL	1128

Jeunes et adolescents	489
Adultes	607
Collectivités	32
TOTAL	1128

TABLEAU 7 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°1

Jeunes lecteurs	184
Lecteurs adolescents	354
Lecteurs adultes	211
Lecteurs spéciaux	7
Personnel des bibliothèques	2
Collectivités	31
TOTAL	789

Jeunes et adolescents	538
Adultes	220
Collectivités	31
TOTAL	789

Les deux bibliothèques ont enregistré conjointement **1917 réinscriptions**.

¹⁴ Il s'agit ici de lecteurs dont l'inscription dans chaque bibliothèque est antérieure au 1er août 2019, et qui ont emprunté des livres au moins une fois durant la période considérée, à savoir la période commençant le 1er août 2018 pour se terminer le 31 juillet 2019.

❖ **PRETS¹⁵**

Les bibliothèques publiques locales de MOLENBEEK-SAINT-JEAN ont prêté **46.040** documents. Elles ont effectué **226 prêts inter** dans d'autres bibliothèques afin de répondre aux besoins de leur lectorat. Elles ont prêté **75 ouvrages** à d'autres bibliothèques dans le cadre du prêt inter.

❖ **Prêts par catégories d'usagers**

TABLEAU 8 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
08/2018	96	79	178	147	9	18	527
09/2018	171	170	214	179	7	101	842
10/2018	179	176	250	176	21	116	918
11/2018	169	165	188	170	8	11	811
12/2018	148	134	164	0	10	65	521
01/2019	165	168	218	180	18	119	868
02/2019	153	117	200	160	12	64	706
03/2019	147	150	218	185	15	88	803
04/2019	175	145	186	171	12	86	775
05/2019	141	129	213	155	11	83	732
06/2019	98	67	157	161	11	49	543
07/2019	75	60	141	183	7	28	494
Total	1717	1560	2327	1867	141	928	8540

TABLEAU 9 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
08/2018	31	43	24	4	20	17	139
09/2018	113	169	52	2	1	78	415
10/2018	188	265	108	7	4	117	689
11/2018	151	183	83	3	9	91	520
12/2018	123	101	61	2	3	38	328
01/2019	170	158	103	4	1	101	537
02/2019	149	128	85	1	3	78	444
03/2019	149	182	88	2	0	72	493
04/2019	143	156	77	3	2	65	446
05/2019	100	113	74	2	6	37	332
06/2019	45	35	32	1	3	33	149
07/2019	28	39	23	1	6	16	113
Total	1390	1572	810	32	58	743	4605

¹⁵ Il y a lieu de dissocier le prêt par catégories de lecteurs du prêt par catégories de documents pour chaque bibliothèque.

❖ Prêts par catégories de documents

TABLEAU 10 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
08/2018	442	350	101	847	77	105	87	2009
09/2018	669	476	174	970	148	123	211	2771
10/2018	895	554	245	988	125	113	188	3108
11/2018	741	460	201	921	113	105	155	2696
12/2018	665	471	179	662	93	131	146	2347
01/2019	865	532	239	863	112	139	137	2887
02/2019	751	486	184	777	183	121	105	2607
03/2019	805	553	192	863	124	152	141	2830
04/2019	762	591	144	902	177	111	135	2822
05/2019	668	611	138	797	124	124	113	2575
06/2019	452	456	84	790	72	85	127	2066
07/2019	414	389	47	831	67	102	120	1970
Total	8129	5929	1928	10211	1415	1411	1665	30688

TABLEAU 11 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
08/2018	241	177	22	56	0	15	0	511
09/2018	630	303	66	96	1	31	36	1163
10/2018	1083	656	208	149	1	62	64	2223
11/2018	747	444	165	125	4	46	72	1603
12/2018	529	381	107	61	1	23	63	1165
01/2019	879	452	238	102	6	52	77	1806
02/2019	786	500	184	81	2	40	61	1654
03/2019	736	586	183	92	1	50	54	1702
04/2019	692	485	181	72	1	59	35	1525
05/2019	401	322	78	75	0	34	32	942
06/2019	253	186	68	37	0	15	12	571
07/2019	171	225	34	35	0	15	7	487
Total	7148	4717	1534	981	17	442	513	15352

❖ Prêts : qui emprunte quoi ?

TABLEAU 12 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	4782	2239	1151	8172
BD jeunesse	4419	1225	321	5965
Documentaires jeunesse	1061	654	215	1930
Fiction adultes	396	9111	623	10130
BD adultes	381	960	74	1415
Documentaires adultes	248	1054	109	1411
Périodiques	701	927	37	1665
Total	11988	16170	2530	30688

TABLEAU 13 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	3513	1138	2446	7097
BD jeunesse	3770	759	248	4777
Documentaires jeunesse	842	342	350	1534
Fiction adultes	289	512	171	972
BD adultes	9	5	3	17
Documentaires adultes	167	220	55	442
Périodiques	351	154	8	513
Total	8941	3130	3281	15352

Total du réseau : 46.040 prêts, soit une légère augmentation de **5,6 %**.

❖ **ACQUISITIONS**

Le réseau des bibliothèques de MOLENBEEK-SAINT-JEAN a acquis **3.552 documents** (livres ou revues).

TABLEAU 14 : Bibliothèque communale n°2 (rue Charles Malis 40)

	Fiction -18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction + 18 ans	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
08/2018	9	9	1	8	3	7	41	78
09/2018	11	3	0	85	0	3	46	148
10/2018	35	0	5	54	9	13	40	156
11/2018	54	12	6	119	35	8	48	282
12/2018	32	4	19	27	24	13	28	147
01/2019	81	43	12	95	25	24	54	334
02/2019	36	41	8	21	37	23	34	200
03/2019	24	32	8	27	27	7	31	156
04/2019	0	0	32	29	17	4	51	133
05/2019	75	40	8	23	34	12	20	212
06/2019	65	22	1	32	9	3	78	210
07/2019	34	83	2	31	4	4	47	205
Total	456	289	102	551	224	121	518	2261

TABLEAU 15 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Fiction - 18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction adulte	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
08/2018	28	1	5	4	0	10	3	51
09/2018	67	4	6	4	0	0	4	85
10/2018	76	0	8	12	0	12	4	112
11/2018	50	10	5	10	0	4	4	83
12/2018	40	10	16	12	0	11	5	94
01/2019	58	30	1	3	0	1	8	101
02/2019	56	43	15	7	0	16	4	141
03/2019	64	42	8	2	0	2	2	120
04/2019	42	8	10	12	0	23	3	98
05/2019	46	18	16	6	0	1	8	95
06/2019	107	62	31	10	0	1	3	214
07/2019	50	9	11	14	0	11	2	97
Total	684	237	132	96	0	92	50	1291

Les bibliothèques ont également élagué **2737** ouvrages de leur collection.

ACTION CULTURELLE

Conformément au Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et des bibliothèques du 30 avril 2009, la Bibliothèque publique locale de MOLENBEEK-SAINT-JEAN a mis en place une politique de développement du livre et de la lecture. Afin de promouvoir ses collections et ses services, la Bibliothèque a pu ainsi réaliser les actions suivantes :

Période	Evénement(s)
Août 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'opération <i>Lire dans les parcs</i> au Parc du KARREVELD (chaque jeudi, entre 14 h et 16 h) en collaboration avec le Centre de Littérature de jeunesse de BRUXELLES. 5 séances pour 44 enfants et 22 adultes. • Club de lecture
Septembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Club Manga et Club de Lecture. • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Visites de classe à la bibliothèque : 4 à Tazieaux (école Serge Creuz et école plurielle Maritime) et 2 à Charles Malis (Les Ursulines)
Octobre 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection du film «<i>Un raccourci dans le temps</i> » au château du Karreveld (annulation de la projection pour les adultes à cause d'une panne de chauffage) • Club Manga et Club de Lecture. • Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de 3 ans

<p>Octobre 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mercredi conté au Jardin ensoleillé • Organisation d'un atelier d'écriture à Tazieaux • Co-organisation et participation à la remise du Prix Soleil Noir Jaune Rouge, en présence des trois auteurs • Mercredi conté chez le Délégué général aux droits de l'enfant • Onze animations préparatoires à l'exposition consacrée à l'auteur-illustrateur Michel Van Zeveren durant le Fureur de Lire (école 8 et 9, La Plume, Saint Joseph et Saint Rémy) • Animations avec l'auteure-illustratrice Sophie Daxhelet pour la réalisation d'un album kamishibaï avec une classe de 3^{ième} mat. de l'école Tamaris (2 animations) • Conférence sur mai 68 au château du Karreveld • Conférence sur les fausses informations à Malis • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 4 à Tazieaux (école Serge Creuz et école plurielle Maritime) et 14 à Charles Malis (école 13, 16, Les Ursulines, Serge Creuz) • Animations pour des apprenants adultes en alphabétisation à la bibliothèque : 6 à Tazieaux (Dar Al Amal, Maison des femmes, Porte Verte) • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de AJM-De Broej et du jardin ensoleillé : 4 à Tazieaux • Organisation d'un stage « conte et théâtre d'ombres » pendant le congé de Toussaint à la bibliothèque n°1
<p>Novembre 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une animation préparatoire à l'exposition consacrée à l'auteur-illustrateur Michel Van Zeveren durant le Fureur de Lire (école 9) • Installation d'une exposition consacrée à l'auteur-illustrateur jeunesse Michel Van Zeveren à la MCCS, projet mené avec la MCCS et la Court'Echelle, en collaboration avec le Centre de littérature jeunesse de Bruxelles • Animations dans l'exposition consacrée à Michel Van Zeveren : 21 animations pour les écoles (écoles 16, Saint Joseph et Saint Rémy, Sainte Ursule, Serge Creuz, la Plume, Tamaris), 4 animations avec les apprenants en alphabétisation (Lire et écrire), avec les étudiants de Proforal, section « auxiliaire de l'enfance » et avec des étudiants de la Haute Ecole Defré • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>Pierre Lapin</i>» et «<i>Un jour dans la vie de Billy Lynn</i> » au Karreveld, suivi pour ce dernier d'un débat autour de la médiatisation de l'armée et les traumatismes de guerre • Récolte de livres au profit d'Oxfam • Animations avec l'auteure-illustratrice Sophie Daxhelet pour la réalisation d'un album kamishibaï avec une classe de 3^{ième} mat. de l'école Tamaris (3 animations) • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Cinquième Nocturne des bibliothèques, le vendredi 23 novembre de 18h à 22h (soirée pyjama et « <i>les fantômes bipolaires</i> », contes pour les adultes)

<p>Novembre 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Club Manga et Club de Lecture • Mercredi conté au Jardin ensoleillé • Animation à partir des livres de Mario Ramos à la bibliothèque n°1 le mercredi 7 novembre • Rencontre littéraire avec l'auteur Bernard Tirtiaux • Animation avec les enfants de l'école des devoirs du jardin ensoleillé et de l'AJM De Broej : 2 visites de l'exposition Michel van Zeveren • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 2 à Tazieaux (Serge Creuz) et 11 à Charles Malis (écoles 16, Les Ursulines et Serge Creuz) • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José • Cycle long d'ateliers d'écriture pour adultes : 2 ateliers à CM
<p>Décembre 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>Croc-Blanc</i>» et «<i>Red Sparrow</i>» au Karreveld suivi pour ce dernier d'un débat autour de l'instrumentalisation de la femme • Club Manga et Club de Lecture • Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans • Animation avec l'auteure-illustratrice Sophie Daxhelet pour la réalisation d'un album kamishibaï avec une classe de 3^{ième} mat. de l'école Tamaris (1 animation) • Organisation de deux représentations du spectacle «<i>Mon île s'en dessus dessous</i> » et d'une représentation du spectacle «<i>Contes givrés</i> » • Mercredi conté au Jardin ensoleillé • Cycle long d'ateliers d'écriture pour adultes : 2 ateliers à CM • Mercredi conté chez le Délégué général aux droits de l'enfant • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 6 à Charles Malis (écoles Les Ursulines et Serge Creuz) • Animations avec les enfants de l'école des devoirs de AJM-De Broej et du jardin ensoleillé : 3 à Tazieaux • Organisation d'un atelier d'écriture pour adultes à Tazieaux
<p>Janvier 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>Drôles de petites bêtes</i>» et «<i>La mort de Staline</i>» au Karreveld, suivi pour ce dernier d'un débat autour de la dictature • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis. • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans + une animation pour l'ONE • Club Manga et Club de Lecture. • Mercredi conté au Jardin ensoleillé • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 5 à Tazieaux (Serge Creuz) et 13 à Charles Malis (écoles 9, 16, et Les Ursulines)

	<ul style="list-style-type: none"> • Animations avec les enfants de l'école des devoirs du jardin ensoleillé et de l'AJM De Broej : 2 à Tazieaux • Animations pour des apprenants adultes en alphabétisation à la bibliothèque : 2 à Tazieaux (Dar Al Amal et CPAS) • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José
Février 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>Chair de poule</i>» et «<i>Le château de verre</i> » au Karreveld suivi pour ce dernier d'un débat autour de l'éducation • Mercredi conté au Jardin ensoleillé • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis. • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans + 1 visite de la crèche la Porte Verte (mise à disposition du lieu et des livres) • Club Manga et Club de Lecture • Représentation de la pièce de théâtre d'ombres « le petit tailleur » • Préparation et participation avec deux groupes issus des écoles de devoirs de l'AJM-De Broej et du Jardin Ensoleillé à une rencontre avec l'autrice-illustratrice jeunesse Sophie Daxhelet à la Foire du Livre de Bruxelles • Participation avec deux classes de l'école Serge Creuz à la <i>Veillée du Livre</i> à la Foire du Livre de Bruxelles, rencontre avec l'autrice-illustratrice Anne Brouillard • Préparation et participation avec deux groupes issus des cours d'alphabétisation de Dar Al Amal et de Proforal à une rencontre avec l'autrice Frédérique Dolphijn à la Foire du Livre de Bruxelles • Balade livresque en compagnie de l'auteur-illustrateur Pascal Lemaître à la Foire du Livre de Bruxelles (2 classes de l'école 14) • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José • Organisation d'une conférence par Bruno Humbeeck consacrée à la prévention du harcèlement scolaire • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 2 à Tazieaux (Serge Creuz) et 7 à Charles Malis (écoles 16, Campus Saint Jean et Les Ursulines) • Animation pour les élèves de la section « Auxiliaire à l'enfance » de Proforal : 1 à Tazieaux • Animation lectures à l'école (2^{ième} mat.) • Ateliers d'écriture slam pour deux classes de 5^{ième} primaire du Campus Saint Jean dans le cadre de « <i>La langue française en fête</i> » : 4 ateliers par classe
	<ul style="list-style-type: none"> • Mercredi au Jardin ensoleillé • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis. • Conférence consacrée à l'autrice Daphné Du Maurier

<p>Mars 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Club de Lecture • Participation à l'opération « <i>La langue française en fête</i> » via des ateliers d'écriture pour les apprenants, les adultes et les adolescents ainsi que via des animations dans certaines écoles de la commune (12 animations) • Ateliers d'écriture slam pour deux classes de 5^{ième} primaire du Campus Saint Jean dans le cadre de « <i>La langue française en fête</i> » : 3 ateliers par classe • Visite-animation de l'exposition « <i>Contes au carré</i> » à la bibliothèque de l'Espace 27 septembre avec deux groupes issus des écoles de devoirs de l'AJM-De Broej et du Jardin Ensoleillé • Participation à la journée des droits des femmes avec deux projections du film « <i>Les femmes du bus 678</i> », projections suivies à chaque fois d'un débat • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José • Organisation d'un stage de théâtre « <i>Déguise-toi afin de mieux te connaître</i> » pour les enfants de 6 à 12 ans au Karreveld • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 6 à Charles Malis (écoles 16 et Les Ursulines) • Animation avec les enfants de l'école des devoirs de l'AJM De Broej : 1 à Tazieaux • Conférence consacrée au harcèlement moral au Karreveld • Mercredi conté chez le Délégué général aux droits de l'enfant
<p>Avril 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films « <i>Jean-Christophe & Winnie</i> » et « <i>My Lady</i> » suivi pour ce dernier d'un débat autour du don de sang et des religions • Club de lecture • Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans • Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis. • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José • Atelier d'écriture à la bibliothèque n°2 • Animation pour des apprenants adultes en alphabétisation à la bibliothèque : 1 à Tazieaux (Lethas,) • Organisation d'un cycle consacré à l'Italie : projection du film « <i>Gomorra</i> » suivi d'un débat, conférence, à Charles Malis, autour de la nouvelle littérature italienne • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 6 à Charles Malis (écoles 16 et Les Ursulines) et 1 à Tazieaux (Serge Creuz) • Animation avec les enfants de l'école des devoirs du Jardin : Ensoleillé 1 à Tazieaux • Accueil à Tazieaux d'une formation donnée par Pierre de Lune • Animation à l'école 14 autour des 40 ans du Prix Versele

<p>Mai 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un <i>Samedi conté</i> avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>La prophétie de l'horloge</i> » et «<i>Ma cousine Rachel</i> » suivi pour ce dernier d'un débat autour du mariage • Mercredi conté au Jardin Ensoleillé • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Club de Lecture. • Participation à la fête de réouverture du parc Bonnevie : activité lectures • Suite du cycle consacré à l'Italie, conférence « <i>10 livres pour 10 villes</i> » • Conférence consacrée à la bi-polarité • Accueil à Tazieaux d'une formation donnée par Pierre de Lune • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 6 à Charles Malis (écoles 16 et Les Ursulines) et 1 à Tazieaux (Serge Creuz) • Animation avec les enfants de l'école des devoirs d'AJM-De Broej : 1 à Tazieaux • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José • Participation avec une classe de 1^{ière} primaire de l'école 14 à la fête donnée à Tous et Taxis pour les 40 ans du Prix Versele
<p>Juin 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>Le retour de Mary Poppins</i> » et «<i>Blackklansman</i>» suivi pour ce dernier d'un débat autour de la lutte contre le suprématisme blanc • Organisation d'un <i>Samedi conté</i> avec Joëlle pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Mercredi conté au Jardin ensoleillé • Club de Lecture • Organisation d'un atelier d'écriture à la bibliothèque n°2 • Visites de classe et animations à la bibliothèque : 4 à Charles Malis (écoles 14 et 16) et 2 à Tazieaux (Serge Creuz) • Spectacle de clôture à la MCCS du projet « <i>J'aime lire dès la maternelle</i> » • Animation lectures à la garderie extra-scolaire de l'école 6 • Visite des lecteurs d'ATD-Quart Monde à la bibliothèque n°1 • Co-organisation du Prix Soleil Noir-Jaune-Rouge durant les mois de juin-juillet-août-septembre • Participation à l'activité créa-contes au Parc Marie-José
<p>Juillet 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'opération <i>Lire dans les parcs</i> au Parc BONNEVIE (chaque mardi, entre 14 h et 16 h) et au Parc du KARREVELD (chaque jeudi, entre 14 h et 16 h) en collaboration avec le Centre de Littérature de jeunesse de BRUXELLES. 9 séances pour 181 enfants et 28 adultes. • Club de lecture

A cela il faut ajouter que nous avons réalisé 86 animations dans les crèches communales, au pré-gardiennat, à la crèche de la Cité Joyeuse, à la crèche Saint-Charles et chez Actiris III (que nous accueillons aussi plusieurs fois par an à la bibliothèque de même que la crèche Reine Fabiola, Porte Verte et Cité Joyeuse).

Cette année encore, grâce à l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les enfants des grandes sections des crèches, non concernées en 2017-2018, ont pu rentrer chez eux avec l'album « *Bon* » de Jeanne Ashbé. 65 enfants ont reçu le livre (crèches Reine Fabiola et Actiris III). La distribution a commencé (crèche Louise Lumen et Actiris III : 44 exemplaires) et continuera l'année scolaire prochaine pour les enfants des petites sections.

Toujours grâce à l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous avons pu offrir le bel album cartonné de Françoise Rogier « *Picoti, tous partis ?* » à 688 enfants des classes accueil et première maternelle des écoles 1, 5, 6, 7, 8, 13, Tamaris, La Plume, St Joseph et St Rémy, Notre-Dame section Saint Martin. Ce cadeau était offert aux élèves après une animation-lecture de 20 minutes au sein soit d'une des deux bibliothèques ou des écoles. Nous avons réalisé cette animation avec **34** classes. Ces animations s'ajoutent à celles reprises dans le tableau récapitulatif des activités.

L'ensemble de nos animations (467) nous ont permis de toucher **8712** personnes, soit une augmentation de **8,3 %** par rapport à l'année 2017 - 2018.

FORMATIONS SUIVIES PAR LES BIBLIOTHECAIRES

- Où va l'édition française : les 22 et 23 octobre 2018 pour deux membres du personnel
- La littérature du Royaume-Uni et d'Irlande contemporaine : les 15 et 20 novembre 2018 pour trois membres du personnel
- La littérature roumaine : les 22 et 29 mars 2019 pour deux membres du personnel
- Sensibilisation à la littérature chinoise : les 1er et 2 avril 2019 pour deux membres du personnel
- La littérature canadienne : le 7 mai 2019
- La littérature hispanique : les 4 et 11 décembre 2018
- Formation Electre : une demi-journée le 01 avril 2019 pour deux membres du personnel
- Journée professionnelle jeunesse et BD : le 24 juin 2019 pour deux membres du personnel
- Storigami : les 29 mars 2019 et 26 avril 2019
- Créatives grainothèques : un module de deux jours de formation et d'expression sur le thème de la nature : les 26 mars & 30 avril 2019
- Conter – approfondissement : le 29 avril 2019
- Parcours de formation autour de l'advocacy : 5 journées réparties sur 2018 et 2019
- Formation à la méthode du biblioremix : le 7 décembre 2018

D. BIBLIOTHEQUES NEERLANDOPHONES

I. MISSIONS :

Depuis le 1er janvier 2003, la bibliothèque municipale publique est reconnue par le Ministère de la Communauté flamande.

La bibliothèque veut être un environnement d'apprentissage ouvert, éducatif, culturel et récréatif pour ses membres et les visiteurs, où ils peuvent se développer et / ou se recycler par le biais de l'apprentissage tout au long de la vie. La bibliothèque est un point d'information et un point de rencontre où vous pouvez obtenir des informations, de l'aide et des références. Dans un environnement métropolitain et multiculturel, il se veut un acteur important dans le domaine de la formation de communautés et du renforcement de la diversité culturelle.

Vision

La bibliothèque publique de Molenbeek-Saint-Jean souhaite se profiler comme un partenaire qui a beaucoup à offrir mais qui encourage également la collaboration avec des partenaires. Il effectue un travail de bibliothèque publique adéquat pour la communauté locale, offre un espace de réunion et joue un rôle important dans la préservation et le transfert du patrimoine documentaire et littéraire.

Les tâches

La bibliothèque a 5 activités principales:

1. Participation culturelle
2. Systèmes d'information et promotion / collecte des connaissances
3. Rencontre
4. Éducation
5. La détente

La bibliothèque est assistée dans ces tâches par un conseil de gestion. Le conseil de gestion est composé selon la formule 9C et se compose d'une association indépendante de spécialistes, d'utilisateurs et de 2 observateurs de la municipalité. Les utilisateurs sont choisis parmi différents groupes cibles du réseau socioculturel et parmi les emprunteurs de la bibliothèque de Molenbeek-Saint-Jean.

II. ACTIVITES :

A) Participation culturelle - Réunion – Détente

Activités pour les jeunes

En 2018-2019 **le projet Boekstart** a été lancé, une suite de Boekbaby (par 0j-3j) dans la bibliothèque en collaboration avec OBIB (bibliothèques publiques à Bruxelles) et les bureaux de consultation pour les bébés. L'intention est d'initier les livres aux jeunes parents et à leurs bébés. La bibliothèque a eu surtout un rôle de soutien.

En 2015, la bibliothèque a commencé avec des **jeux mensuels** de 14h à 16h. **En 2018** les jeux mensuels se sont déroulés le 5 septembre, le 3 octobre, le 7 novembre et le 5 décembre (41 enfants - 14 superviseurs). **En 2019**, les jeux se sont déroulés le 6 février, le 6 mars, le 3 avril, le 8 mai, le 5 juin et le 3 juillet (61 participants et 24 superviseurs).

Lire à haute voix 2018 avec Kamishibaï et par des bénévoles pour enfants à partir de 4 ans: le 8, 22 et 29 août, le 10, 17, 24 et 31 octobre, le 14 et 28 novembre (IBO Havenwijk) (81 enfants et 29 surveillants). **En 2019**, le 9 janvier et le 16 janvier (IBO Havenwijk), le 23 et le 13 janvier (IBO Verliefde wolk) et le 27 février, le 13, le 20 et le 27 mars, le 10 et le 17 avril, le 2 et le 29 mai et le 10 juillet (75 enfants et 34 adultes).

VZW Samen voor morgen - Club de lecture pour enfants

Le but de « Samen voor morgen » est de mettre les enfants en contact avec des livres de manière ludique. L'association à but non lucratif associe des activités ludiques pour renforcer son objectif (peindre la caravane de lecture, choisir un logo, créer des moments de cuisine, etc.). L'association a depuis quelques années établi un club de lecture de l'école élémentaire Saint - Charles. Le club visite régulièrement la bibliothèque. La coopération avec l'association signifie une valeur ajoutée pour la bibliothèque par sa connaissance du groupe cible, mais également par la mise en contact des enfants avec la bibliothèque et sa collection.

Depuis août 2018 à juin 2019, la bibliothèque a organisé tous les mois en collaboration avec le service culturel néerlandophone, la bibliothèque francophone et l'asbl Samen voor morgen **moments de lecture et activités dans le parc Marie-José**. (120 enfants et 30 adultes).

La journée de lancement du **projet Boekenbende aan Huis** en collaboration avec Odisee Parnas 1^{ière} année, a eu lieu le 6 novembre. Au total six écoles primaires dont Imelda, Paruckschool, Sint-Karel et Windekind, ont participé au projet avec 16 enfants et 16 lecteurs. La soirée de clôture a eu lieu le 18 décembre (36 participants).

La journée de lancement de **Boekenbende aan Huis Extra** a eu lieu le 8 novembre 2018. Quatre familles d'accueil de l'école primaire Windroos et quatre de Centrum West ont participé (8 lecteurs et 10 enfants). 11 enfants et 14 adultes ont pris part à la soirée de clôture le 28 février.

Semaine nationale de la lecture - Brussels Read Aloud

Le 18 et 20 décembre 2018 :

3 jours *Snoezelen pour les parents de bébés et les tous-petits* avec Connie Tielemans pour les crèches et les écoles. Les crèches d'Elmer West, Sint-Karel, Het Molentje, Arion, Harlekijntje et De Kleine Zenne et les écoles de bases Vier Winden et Imelda ont participé au projet (90 enfants et 73 adultes).

Le 2 novembre 2018

Lecture multilingue - Arabe/Néerlandais - en coopération avec Foyer VZW/Dar Al Amal - Zakia Zaka (10 participants).

Pendant la semaine de lecture, *94 enfants et 79 adultes ont visité* la bibliothèque.

Le 14 décembre 2018

L'Histoire d'hiver avec Tom Vout s'est déroulée à la bibliothèque (9 participants).

Le Mois du Livre Jeunesse du 1er au 30 mars 2019 sous le thème Amis

Dans le cadre du mois du livre jeunesse 2019, la bibliothèque a organisé un certain nombre d'activités pour les écoles néerlandophones sous la coordination de l'OBIB (bibliothèques publiques à Bruxelles/VGC). La bibliothèque a reçu une subvention de l'OBIB basée sur la participation des écoles au mois du livre jeunesse en 2018. La plupart du budget est venue de la commune.

Le 15 mars 2019

Atelier de Mooss pour la 2^{ème} année des écoles primaires de Paloke et Klimpaal (27 élèves et 2 adultes)

Le 18 et 19 mars 2019

Les animations d'enfant/séances de lecture en coopération avec l'Université Erasmus pour la 2^{ème} et la 3^{ème} année des écoles maternelles de l'Institut primaire Imelda (3KK et 2 KK), l'école Sint-Jozef, Vier Winden (classes A et B), Kadekes Koekelberg (110 enfants et 9 adultes).

Le 21 mars 2019

Théâtre de contes avec Bert Vannieuwenhuyse pour le 2^{ème} degré de l'école primaire: Imelda, Regenboog et la classe Sint-Jozef/classes Lut, Veerle et Ellen (118 étudiants et 2 adultes).

Le 2 mars 2019

Théâtre de contes avec Don Fabulist pour la 3^{ème} année de l'école primaire - Paloke et Windekind (60 élèves et 4 adultes).

Le 26 et 27 mars 2019

Atelier *philosophie* pour l'école secondaire Atheneum Go For Business, et la 3^{ème} année des écoles primaires (Sint-Albert, Windekind et Vier Winden (104 étudiants et 8 adultes).

Le 28 mars 2019

Théâtre de contes par Wim Collin pour le 2^{ème} degré d'immersion de l'école primaire à Bruxelles, Sint-Jozef et Vier Winden (73 élèves et 8 adultes).

Le 29 mars 2019

Théâtre de contes par Lieve De Meyer pour le 2^{ème} degré d'immersion école primaire à Bruxelles, Regenboog et Sint-Karel (71 étudiants et 7 adultes).

Le 1 avril 2019

Théâtre de contes avec Wim Collin pour la 1^{ère} année d'école primaire De Windekind (43 élèves et 3 adultes).

Le 21 mai 2019

Atelier Mooss pour le 3^{ième} degré des écoles primaires de Paloke et Vier Winden (33 élèves et 2 adultes).

Pour les élèves de la 3^{ième} année de l'école primaire Sint-Albert, la bibliothèque a organisé un jeu smartbib le 25 octobre (18 participants).

Pour les élèves de la 2^{ième} année de l'école primaire de Regenboog, la bibliothèque a organisé en collaboration avec les étudiants d'Odisee Alost, le 24 janvier le jeu *puzzle de la bibliothèque* (44 étudiants et 25 employés).

Pour les élèves de 2^{ième} année de l'école primaire Toverfluit, la bibliothèque a organisé une visite guidée et le jeu v (30 étudiants et 2 superviseurs).

Pour les écoles primaires et secondaires :

- 4 ateliers de *Mooss*
- 7 ateliers de *philosophie avec les enfants*
- 11 contes.

Pour les tous petits, il y a eu 6 séances de lecture.

Pour le 1^{er} degré de l'Athénée GO! For Business, il y a eu un atelier de *philosophie avec les enfants*.

Un total de 637 élèves ont participé à la semaine de la Jeunesse, la semaine du Projet Littérature , le jeu Smartbib, les jeux Puzzle de la bibliothèque et les animations pour les tous petits.

Le 23 mai, la bibliothèque a organisé un *jeu sur Smartbib* et une visite guidée pour la 1^{ière} année de l'Athénée GO! For Business (éducation communautaire - 19 enfants et 2 adultes).

Activités pour adultes et familles

Le 12 septembre a eu lieu **le marché de loisirs de Brom** (école de Brede à Molenbeek) et ses partenaires. Cela était lié à *Ezelsoor*, une activité où les enfants peuvent plastifier leurs livres gratuitement pour la rentrée scolaire. Le marché a eu lieu à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale.

La bibliothèque était présente avec un Kamishibai digitale et un coin lecture où les enfants ont eu l'occasion de lire des livres et des bandes dessinées. En même temps la bibliothèque promotionne leurs propres activités et les activités des services culturels néerlandophones (120 enfants et adultes).

Les activités suivantes ont été programmées pendant la **Semaine des bibliothèques** (du 6 au 14 octobre 2018):

Samedi 6 octobre 2018 - Verwendag

Cette journée, les lecteurs et les nouveaux visiteurs ont été gâtés avec des bonnes petites choses à boire et à déguster, des ballons d'animation pour les enfants et la vente des livres enlevés à un prix avantageux (82 participants) - de 10h00 à 14h00.

Dimanche le 7 octobre 2018

Low Impact Man Steven Vromman (15 participants).

Le 15 décembre 2018 – Événement arabe

En collaboration des bibliothèques de Saint-Josse et Saint-Gilles et avec le soutien de la Communauté Flamande (VGC), la bibliothèque a présenté une collection arabe. Avec le soutien du Foyer/Dar Al Amal, il y a eu des moments narratifs, un atelier de calligraphie, des visites guidées, la musique du monde (Azzouz El Hourri)..

Le 15 novembre 2018

La bibliothèque a participé à la ***Journée des bibliothèques de Bruxelles***, un journée de bienvenue avec des activités et des formations pour les bibliothèques bruxelloises et leur personnel. La journée d'étude annuelle a commencé à la Maison des Cultures et Cohésion Sociale à Molenbeek-Saint-Jean (5 employés).

La semaine de 27 novembre au 1 décembre 2018

Lire à haute voix avant de lire a été réalisée en collaboration de Kind en Gezin Bruxelles et Brom Molenbeek. Les élèves de la 6^{ième} classe de l'athénée GO ! For Business (10 élèves -1 enseignant) ont guidé les enfants et les parents de l'école Windroos (22 tous petits et 12 adultes) à travers l'exposition. Les responsables de la crèche Arion et les visiteurs individuels ont aussi visité l'expo (22 enfants, 10 étudiants et 61 adultes).

Le 20 janvier 2019

La conférence **La vie envoûtante de Cornelia Doff** donnée par Kaat Bautens sur l'événement *Toast littéraire* (une collaboration avec le Davidfonds - 21 participants).

Le 3 mars 2019

Une **conférence** sur la poésie de Husnu Can et Shahryar avec la musique du flûtiste Mevlüt Akgüngör (19 participants).

Le 14 avril 2019

Johan op de Beeck a donné une **conférence** sur le *roi soleil* (38 participants).

Tout au long de l'année, des tables à thèmes ont été élaborées telles que Noël, Pâques, le carnaval, les saisons, la semaine de la poésie, les journées sans viande, le mois du livre jeunesse, le jury du livre jeunesse et jeunesse, l'été, les BD adultes, les auteurs ...

Les bibliothèques se dirigent vers un nouvel avenir. Afin de répondre aux nouvelles attentes ou de pouvoir formuler une réponse, une enquête auprès des utilisateurs a été lancée avec le soutien du gouvernement flamand et de la VVBAD. La bibliothèque de Molenbeek-Saint-Jean a participé à l'enquête. Elle a clairement démontré que les utilisateurs sont satisfaits du fonctionnement de la bibliothèque et de son personnel. Les inconvénients sont et restent: le budget insuffisant pour la collection, conférences et ateliers, personnel insuffisant, espace insuffisant, temps de loisirs insuffisant pour les jeunes, les ordinateurs insuffisants ou en mauvais état, photocopieuse insuffisante...

Toutes ces activités ont été distribuées par différents canaux: le site Web et le bulletin d'information électronique de la bibliothèque, la page Facebook de la bibliothèque, la Cultuurdatbank, l'agenda de Bruzz. Un certain nombre d'activités ont également été communiquées via le trafic des messages électroniques internes de la municipalité. Des informations ont également été régulièrement publiées dans le journal Randstad, la Buurthuis Bonnevie Infoblad, de Overkant De Vaartkapoen, <http://cultuur1080culture.be> ...

B. Prêt de classe 2018-2019

La commune de Molenbeek-Saint-Jean compte 15 écoles fondamentales et maternelles et 1 lycée. Avec la plupart des écoles, la bibliothèque travaille en étroite collaboration. Chaque mois il y a près de trois semaines entièrement réservées pour le prêt de classe. 2248 enfants visitent la bibliothèque (70 cours-écoles primaires: De Klimpaal, Imelda, Paruck, Regenboog, Sint-Albert, Sint-Joost, De Knipoog, Vier Winden, Windekind et Windroos).

Chaque classe, aussi les tous petits, les élèves des écoles primaires et les enseignants reçoivent chaque année au début de la nouvelle année une visite guidée. La 1^{ière} année de l'enseignement secondaire de l'Athénée vient à la bibliothèque pour une visite guidée durant la semaine du projet de l'école.

Depuis le mois de janvier 2019, la crèche Elmer West se rend tous les mois à la bibliothèque avec le groupe de tous petits (10 enfants). Les enfants, ainsi que les surveillants, consultent les livres dans le coin des tout-petits et le responsable emprunte quelques livres pour la crèche.

Paquets de livres

Des paquets de livres sont régulièrement compilés à la demande des écoles, des crèches pour les enfants, de la Maison des Cultures et de la Société Sociale du quartier de Heyvaert ...

Ecole primaire Institut Imelda

Le projet *lire* dans la classe : 1

La classe d'accueil + 1^{ière} classe maternelle : 4

2KK : 2

Ecole primaire Toverfluit (9 classes)

Coin de lecture pour les tous-petits : 5

Ecole secondaire Athenée GO! For Business

Coin de lecture 1^{er} degré : 5

Coin de lecture 2^{ième} degré : 2

Ecole primaire Windekind

2^{ième} année : 3

Ecole primaire Sint-Albert

5^{ième} et 6^{ième} années : 3

Crèche Toverfluit : 8

Crèche Toverfluit pour les tous petits : 8

Crèche Arion : 6

Crèche Het Molentje : 6

Crèche Harlekijntje : 9

Crèche De Kleine Zenne : 5

Crèche Elmer West pour les tous petits : 1

Livres de jeunesse dans votre valise (adultes) : 2 valises

Maison des Cultures et de la Cohésion sociale : semaine de stage - 3 paquets de livres

Antenne du quartier Heyvaert : semaine de stage - 3 paquets de livres

Opération sur le terrain de jeu :

Crèche Molenketjes : 1 paquet de livres

Ecole primaire Molenketjes : 1 paquet de livres

Ezelsoor : 1 paquet de livres

Tables thématiques disposées dans la bibliothèque : 12 pour les jeunes et 7 pour les adultes

Visites supplémentaires pour les écoles/parents

- le 23/10/2018 : visite de guide pour l'école Imelda - 12 participants.
- le 22/01/2019 : visite guide avec une raconte Kamishibai - Ecole d'immersion en 2^{ième} année
- 43 enfants et 4 surveillants.
- le 05/02/2019 : visite guide avec une raconte Kamishibai en 1^{ière} année d'école d'immersion
- 19 enfants et 2 surveillants

le 19/02/2019 : visite guide avec une raconte Kamishibai en 2^{ième} année d'école d'immersion - 21 enfants et 2 surveillants

Visites guidées pour les Associations

- VMJ - Association de la jeunesse marocaine (10-12 ans) est venue pour une visite d'introduction et a emprunté des livres le 25 septembre, le 9 octobre, le 23 octobre, le 13 novembre et le 11 décembre 2018 (68 participants) - En 2019, VMJ a visité la bibliothèque le 30 avril et le 14 mai (25 participants).
- Maison de quartier Bonnevie est venue le 9 mai 2019 avec un groupe de départ – 10 participants
- Le 24 avril 2019, une visite d'introduction a eu lieu pour un groupe défavorisé du Foyer - 8 participants

Visites guidées pour l'éducation de base Brusselleer, Réception et intégration de Bon VZW et la Maison des Néerlandais

- 23 octobre 2018 : visite guidée des parents à l'école primaire d'Imelda - 5 participants
- 26 octobre 2018 : visite guidée des parents de l'école primaire de Windroos – 13 participants
- 23 novembre 2018 : visite guidée de Brusselleer - groupe de base – 9 participants
- 27 février 2019 : visite du groupe Brusselleer Alpha - 12 participants
- 27 mars, 3 avril, 8, 15, 22 et 29 mai, 5 juin et 19 juin 2019 : groupe Alpha Bruxelles – lecture en groupe à la bibliothèque.

C. Services d'information et promotion des connaissances - Résultats opérationnels globaux 2017 – 2018

Collection

Bios3 - 2.2.1.1 Imprimés				
	2018	2018	2019	2019
	Possession	Les prêts	Possession	Les prêts
Fiction Jeunesse	11 171	21 158	9996	21.702
BD Jeunesse	1730	6747	1663	6910
Jeunesse non-fiction	4842	7356	4563	6155
Total Jeunesse (calculé automatiquement)	17 743	35 261	16 222	35.127
Fiction adulte	6241	1813	5991	2212
Bandes adultes	1062	533	1082	481
Non-fiction adulte	5834	1556	5513	893
Nombre total d'adultes (calculé automatiquement)	13 137	3902	12 586	1329
Abonnements aux magazines	17	24	24	/
Numéros de journal	141	187	259	200
Abonnements aux journaux	5		5	0
Total des documents imprimés	31.044	39.163	29.096	39.359

Bios3 - 2.2.1.2 Matériel

Audiovisuel Dans la collection pour adultes, les anciens CD et CD ROM de MedioEurope ont été retirés (achat année 2002).

	2018	2018	2019	2019
	Possession	Les prêts	Possession	Les prêts
CD adultes	99	7	101	9
Livres de marguerite enfance	131	32	137	29
Livres de marguerites pour adultes	49	0	49	0
DVD jeunesse fiction	405	1366	489	1348
DVD fiction adulte	698	1118	785	1443
DVD adulte non-fiction	4	5	1	9
Autres AVM jeunesse non-fiction	1	0	137	75
Autre fiction adulte pour adultes	1	7	2	2
Autres AVM adultes non-fiction	227	74	24	83
Total AVM (calculé automatiquement)	1830	3892	1725	4438

Bios 3- 2.2.1.3 IBL (prêt entre bibliothèques)

Numéro de prêt demandé	3
Numéro IBL accepté	3
IBL nombre de demandes reçues	39
Numéro IBL fourni	23

Bios3 - 2.2.2 Collection d'entrepôt

	Possession	Les prêts
	2018	2018
documents imprimés en entrepôt	2985	1809
AVM en entrepôt	48	23
Collecte totale en entrepôt	3033	1831

Collection numérique :

88 livres électroniques (jeunes et adultes - la collection peut être empruntée à partir du 1er juillet 2019)

- un abonnement électronique GO PRESS
- Prêt auto RFID
- Le système de bibliothèques publiques BruNO ou réseau bruxellois a été mis au point en collaboration avec OBIB (bibliothèques publiques bruxelloises), le VGC et le CIBG (centre d'informatique pour la région bruxelloise).

Emprunteurs

Bios 3 – 2.2.6 Public

1. PUBLIC GÉNÉRAL

	Féminin	Mâle	Total
Nombre d'emprunteurs-jeunes vivant dans la commune	207	186	393
Nombre d'emprunteurs-jeunes vivant dehors la commune	58	42	100
Nombre de cartes pour utilisateurs non individuels - jeunes			103
Cartes pour utilisateurs non individuels - jeunes: groupe cible atteint			2248
Nombre total d'emprunteurs - jeunes			609
Nombre total d'utilisateurs individuels - jeunes			2741
Nombre d'emprunteurs - adultes vivant dans la commune	198	160	358
Nombre d'emprunteurs - adultes vivant en dehors la commune	205	109	314
Nombre de cartes pour utilisateurs non individuels - adultes			14
Cartes pour utilisateurs non individuels - adultes: public cible atteint			34
Nombre total d'emprunteurs - adultes			686
Nombre total d'utilisateurs individuels - adultes			706
TOTAUX			
Nombre d'emprunteurs			1295
Nombre d'utilisateurs individuels			3447
Nombre de visites			1725

(16.515 bezoekers)

Internet

Internet	2018 (du 1/8 au 31/12)	2019 (du 1/1 au 31/7)
Gratuit	428 consultations (en heures)	408 consultations
Total		

Nombre total d'emprunteurs : 1295

Nombre total d'utilisateurs individuels : 3447

Total des collections : 49.150

Nombre total des prêts : 45.651

Nombre total des visiteurs : 17.025

DONNÉES D'EFFICACITÉ

Les données d'efficacité fournissent des informations sur les résultats d'exploitation d'une bibliothèque.

Les calculs ci-dessous montrent qu'en moyenne chaque emprunteur a emprunté 15 œuvres.

La bibliothèque a 12 livres par lecteur et chaque livre est prêté plus d'une fois.

Fréquence des prêts (prêts / emprunteurs)

La fréquence des emprunts indique le rapport entre le nombre de prêts et le nombre d'emprunteurs: en d'autres termes, elle indique le nombre de livres que chaque utilisateur emprunte en moyenne par an – en 2018 : 13

Coefficient de propriété (collection / emprunteurs)

Le coefficient de propriété indique la relation entre la collection et le nombre d'emprunteurs: en d'autres termes, il indique le nombre moyen de matériaux disponibles pour chaque utilisateur – en 2018 : 13

Coefficient d'utilisation (emprunts / collection)

Le coefficient d'utilisation indique la relation entre la collection et le nombre d'emprunts. En d'autres termes, il indique combien de fois un livre est en prêt – 2018 : 1

E. MUSEE

I. MISSIONS :

- 1° Exposition permanente du Musée communal
- 2° Extension des collections du Musée communal
- 3° Inventariage, numérisation et stockage des pièces des collections du Musée communal
- 4° Conservation du patrimoine historique
- 5° Gestion et mise en valeur du patrimoine artistique communal
- 6° Les collections du musée comme source de renseignements
- 7° Expositions temporaires et autres activités

II. ACTIVITES :

L'exposition permanente du Musée communal est fréquentée par des visiteurs individuels et, surtout, par des visiteurs en groupes (écoles, associations et autres). En moyenne, le MoMuse accueille 400 visiteurs par mois.

L'exposition permanente est en général très positivement appréciée par les visiteurs.

L'inauguration du musée numérique, Micro-Folie (14.12.2018), dans un local attenant à la salle du MoMuse, ouvre, entre autres, la possibilité de visites combinées, mais entraîne également une charge logistique supplémentaire pour l'équipe du musée.

Le travail de l'équipe du Musée communal se situe à plusieurs niveaux :

Au niveau financier :

Comptabilisation journalière (encodage, transferts périodiques des recettes à la Caisse communale) : le montant total pour la période concernée s'élève à 474,05 €.

Suivi du budget octroyé au Musée communal (dépenses diverses : matériel, rémunération des bénévoles, frais afférents aux différentes activités médiatiques : conférences de presse,...).

Passage à l'accès gratuit tous les dimanches depuis janvier 2019.

Au niveau statistique :

Suivi journalier du nombre de visiteurs, en fonction des catégories (visite individuelle, groupe ou école) : encodage des statistiques (code postal, moyen de connaissance du musée), création de graphiques synthétisant ces données : nombre total de visiteurs pour cette période : 3.882 visiteurs.

Au niveau technique :

Suivi du bon fonctionnement des installations (climatisation, projecteurs,...), en collaboration avec le Département Infrastructures et Développement urbain, afin de garantir la bonne conservation des pièces muséales.

Au niveau accueil et médiation :

Présence au desk d'accueil au rez-de-chaussée (hall d'entrée de l'Académie de dessin) pendant les périodes d'ouverture au public, soit du mardi au jeudi de 12h00 à 17h00 et le dimanche de 13h00 à 18h00 : billetterie et informations pratiques en tout genre ;

Accueil des élèves d'écoles, en dehors des heures d'ouverture au public, avec visite guidée menée par un membre de l'équipe ;

L'accueil se fait, en incluant une mission de gardiennage ;

Organisation de visites guidées sur demande, pour les particuliers ou associations.

Le nombre total de visites guidées s'élève à 79 visites organisées par l'équipe du musée.

Pour faciliter la compréhension du musée, un plan de la salle avec description des 6 zones thématiques est distribué aux visiteurs individuels.

Prise de contact avec les écoles, les associations, les maisons de quartier, les résidences pour personnes âgées, etc. en vue de leur proposer de visiter le MoMuse et répondre aussi à toute demande pour l'organisation de visites guidées en son sein.

Au niveau administratif :

Des dons d'archives historiques de particuliers continuent à être offerts au musée, impliquant la gestion administrative (document de réception, inventariage).

Au niveau médiatique et promotionnel :

Mise à jour et amélioration d'un site interne propre (www.momuse.be) ;

Adhésion à Instagram, activation des contenus et mise en place du réseau de contacts culturels ;

Établissement de flyers spécifiques à une activité organisée par le Musée et sa plus large diffusion ;

Un flyer générique a été réalisé et est distribué dans un maximum de lieux ouverts au public dans la commune ; une diffusion en dehors de la commune est en cours ;

Contacts avec plusieurs partenaires potentiels (La Fonderie, LaVallée, Foyer, MIMA, Kanal Pompidou, etc.) ;

Stand d'information MoMuse au « Village des musées » au Petit Sablon, manifestation organisée par le CBM (13.09.2018)

Adhésion du MoMuse au CBM (Conseil bruxellois des Musées)

Depuis le 23.03.2018, le MoMuse est membre régulier du Conseil bruxellois des musées. La demande d'adhésion au réseau « MuseumPassMusées » est introduite.

Au niveau fonctionnement interne :

Réunion hebdomadaire du staff (intendance, rédaction des procès-verbaux y afférents et résolution dès que possible des problèmes abordés).

Parallèlement à ce travail, l'équipe du musée reçoit de nombreuses demandes d'information et de documentation de la part d'étudiants, d'historiens, de particuliers et de services communaux, qui sont relayées soit directement par le Musée soit par le service des Archives, toujours chapeauté par le conservateur du musée.

Activités du musée (au musée ou ailleurs)

- participation au premier week-end « Néoclassique » en région bruxelloise avec promenades guidées (dimanche 21.10.2018) ;
- participation aux « Nocturnes des musées bruxellois » (soirée du 04.10.2018) avec performances de danses et de musiques ;
- visite guidée NL de la Maison communale et du service Population pour écoliers School Paloke (15.10.2018) ;
- conférence avec projections sur Molenbeek et la Première Guerre mondiale au CCM (09.11.2018) ;
- présentation du livre de Sophie de Schaepdrijver (*Gabrielle Petit. Dood en leven van een Belgische spionne tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Antwerpen – Amsterdam, Overamstel uitg., 2018, 447p. (traduction entièrement rev. et augm. de l'édition initiale *Gabrielle Petit: The Death and Live of a Female Spy in the First World War*, London, Bloomsbury Academic, 2015) et réception de la maison d'édition Overamstel (23.11.2018) ;
- Museum Night Fever (le samedi 23 février 2019, de 19 heures à 1 heure du matin).

Sur le plan d'activités avec d'autres institutions, le musée a collaboré avec :

- Luiza Mitache (La Fonderie), animation « Les experts du Petit Manchester » pour élèves du secondaire avec une visite guidée thématique du MoMuse (le 16 octobre 2018) ;
- Mike Carremans (AMVB), par la mise à disposition d'images de la collection du MoMuse pour une exposition au mois de septembre 2018, aux AMVB, sur l'histoire du cyclisme à Bruxelles ;
- Sophie de Schaepdrijver, professeure d'Histoire, la VUB et l'ULB, à l'exposition « Molem'back to the Future », consacrée à Molenbeek-Saint-Jean et la fin de la Première Guerre mondiale (Maison communale, novembre-décembre 2018) ;
- Freddy Billiet, historien amateur, exposition sur la Première Guerre mondiale (Maison communale, 29.10- 16.11.2019), aide logistique ;
- Ruba Saleh (ICHEC), projet « Jeunes entrepreneurs et patrimoine culturel » mené à Bruxelles-Ville, Forest et Molenbeek, avec visite guidée du MoMuse d'une classe P5 de l'Ecole communale n° 5, promenade guidée pour la même classe et séance de « carte mentale » du quartier de cette école.

Médiation muséale

- réalisation d'un outil pédagogique pour écoliers de quatrième année Primaires (« Ma visite au MoMuse », brochure A5, illustrée, 26 pages, sortie de presses en décembre 2018) ;

- conception et test d'un outil pédagogique pour écoliers de deuxième année Secondaires (« Monsieur au boulot, Madame aux fourneaux ? ») avec l'aide de Marie Marchal, stagiaire (ULB, Gestion culturelle) entre novembre 2018 et février 2019 ;
- réalisation, dans le cadre des « Classes urbaines » (MCCS), de jeux et animations par et pour écoliers de quatrième année Primaires, sous la houlette de Carla Fontes et José de Jong, avec la collaboration du FabLabke et du MoMuse ;
- réalisation d'une animation intergénérationnelle en collaboration avec la ludothèque communale « Speculoos » (18.07.2019).

Conservation préventive

- formation IRPA centrée sur les bonnes pratiques en matière d'éclairage et de nettoyage des pièces exposées ;
- formation « Calamiteitenplanning » (février – juin 2019) organisée par la VGC avec et dans quatre musées bruxellois (AMVB, Musée Art et Histoire, Musée juif de Belgique, MoMuse).

G. EVENEMENTS

I. MISSIONS :

- Evènements et protocole
- Fêtes, cérémonies et autres
- Collectes et autres appels à la charité
- Gestion de la Salle des fêtes communale du Sippelberg
- Gestion des salles du Château du Karreveld.
- Gestion du domaine de Bergendal
- Gestion des occupations occasionnelles ou permanentes dans les écoles communales par des associations
- Gestion de l'article budgétaire de « Participation- Actions Citoyennes et Educatives »

II. ACTIVITES :

A. FETES, CEREMONIES ET AUTRES

Le service des Evènements a servi de trait d'union entre les autorités communales et diverses associations molenbeekoises ou non pour l'organisation de manifestations tant sur la voie publique (brocantes, ...) que dans les espaces publics (parcs, cimetières...) ainsi que dans certains locaux communaux (Karreveld, Sippelberg, écoles communales, ...).

B. MANIFESTATIONS DE CHARITE ET FETES ORDINAIRES

Le service des Evènements eut également à traiter les dossiers de :

- diverses collectes communales ou intercommunales, fêtes à but philanthropique et ordinaire ;
- en outre, le service eut à s'occuper de :
 - ✧ l'octroi de subsides annuels et ponctuels aux associations culturelles et pour des manifestations à caractère unique, en fonction des activités déployées au cours de l'année 2018-2019 ;
 - ✧ la délivrance d'autorisations pour l'occupation de locaux scolaires par des groupements sportifs, postsecondaires, éducatifs ou autres ;
 - ✧ l'attribution d'une aide matérielle des ateliers communaux et du service signalisation/Pavage ;
 - ✧ l'autorisation de marches pacifiques, de processions religieuses ou de cortèges sur la voie publique ;
 - ✧ l'autorisation relative à des festivités qui se sont déroulées sur la voie public.

C. GESTION DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE DU SIPPELBERG

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la demande du préposé). Pour la période concernée (*du 01/08/2018 au 31/07/2019*), il y a eu 99 occupations de la salle des fêtes communale du Sippelberg réparties comme suit :

- Associations : 22 occupations ;
- Particuliers : 15 occupations ;
- Services communaux : 62 occupations.

D. GESTION DES SALLES DU CHATEAU DU KARREVELD

Tenue à jour de l'agenda des occupations des différentes salles, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation des salles (à la demande de la concierge). Pour la période concernée (*du 01/08/2018 au 31/07/2019*), il y a eu 374 occupations des salles du Château du Karreveld réparties comme suit :

- Associations : 53 occupations ;
- Particuliers : 9 occupations ;
- Services communaux : 312 occupations.

E. GESTION DU DOMAINE DE BERGENDAL

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la demande de la concierge). Pour la période concernée (*du 01/08/2018 au 31/07/2019*), il y a eu 111 occupations des salles du domaine du Bergendal. Il s'agit principalement d'occupations de services communaux et d'écoles communales. Pour la période concernée, les occupations ont été les suivantes :

- Associations : 0 occupation ;
- Ecoles communales : 109 occupations ;
- Services communaux : 2 occupations

F. GESTION DU PARC MARIE-JOSE

Tenue à jour de l'agenda des occupations et propositions au Collège échevinal.

G. TOURNAGES DE FIMS OU AUTRES

Le Service des Evènements a été investi de différentes demandes de tournages sur notre territoire.

H. REMISES DES PRIX

Tenue de l'agenda relatif aux remises des prix des différentes écoles communales (francophones et néerlandophones), propositions au Collège échevinal. Répartition des différentes collaborations matérielles sollicitées par les différentes écoles.

I. COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES

- 4 septembre : Libération de Bruxelles (Brigade Piron) ;
- 02 octobre : 149^{ème} anniversaire de la naissance de Mahatma GANDHI
- 25 octobre : Cérémonie d'hommage aux citoyens morts pour la patrie – au cimetière avec les élèves de 6èmes primaires ;
- 11 novembre : Relais Sacré - Square des Libérateurs ;
- Février : Anniversaire de la mort du roi Albert 1er - parc avenue Joseph Baeck ;
- 14 mai : V-Day à Gembloux.

Le Service des Evènements a également apporté une aide logistique et matérielle pour l'organisation des évènements suivants :

- Les Tambours pour la Paix ;
- Fête voisins ;
- Journée sans voiture ;
- Diverses fêtes de quartier ;
- Marché de Noël (au Château du Karreveld ainsi que dans les écoles communales) ;
- Différents joggings ;
- Zinneke Parade ;
- Différents cortèges de Carnaval ;
- Le Tour de France

J. PARTICIPATION

Le service Evènements a octroyé un soutien financier aux projets qui donne un coup de projecteur positif à la Commune :

- « Karreveld Plurielle » – soutien financier pour l'organisation de diverses festivités ;
 - « Comité quartier 'Le Maritime »' – soutien financier pour l'organisation de la fête de la Saint Nicolas des enfants du quartier Maritime ;
 - « Marché de Noël » - soutien financier en vue de la mise en place du Marché de Noël ;
 - « Brussels Electronic Marathon »
 - « UFAC »
-

**DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER –
SOCIO-ECONOMIQUE**

A. Marchés Publics

B. Volet 5B Contrats de Quartier (Socio –
Economique) Administratif et Financier

DIVISION TECHNIQUE

A. Suivi Technique

B. Gestion Voirie

B1. Signalisation

B2. Pavage

DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT URBAIN

DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER – SOCIO-ECONOMIQUE

A. MARCHES PUBLICS

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' assure les missions suivantes : il est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;
- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;
- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 17 personnes.

II. ACTIVITES :

BATIMENTS – Général

Ateliers Communaux

Marché de service pour la démolition et la reconstruction des ateliers communaux.

ADMINISTRATION CENTRALE

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. Le chantier est terminé.

La réception provisoire a été accordée le 29/05/2018.

Les clés ont été remises à la commune.

Le concierge occupe les lieux depuis le mois d'août 2018.

Les meubles de la maison de la nature ont été retirés du projet, ils font donc l'objet d'un marché séparé préparé par le DIDU. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux commenceront en septembre 2019.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception provisoire mai 2019.

VOIRIES COMMUNALES

PTI 2013-2015

- « Projet 13 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. L'inauguration a eu lieu en Mai 2019.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Les travaux ont été achevés en octobre 2018.

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Des négociations avec CityDev est en cours afin d'acquérir leur parcelle au niveau de la rue de Koninck.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Les travaux ont été commandés en juin 2019. La date de début des travaux est prévue pour le 7 Octobre 2019.

- « Projet 04 » :

Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Les études ont été réalisées.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Les travaux ont été commandés en avril 2019. La date de début des travaux est prévue pour le 16 Septembre 2019.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbos. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Des tests d'infiltration ont été réalisés en collaboration avec un facilitateur eau de l'IBGE dans l'optique d'une gestion des eaux pluviales.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016. La mission d'auteur de projet est terminée. Les documents du marché sont en cours de rédaction et passent à priori au collège du 22 août 2019.

La région a donné son accord pour subventionner le projet à hauteur de 500.000 €. La convention est en attente de signature du ministre. Les documents ont également été envoyés dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le Collège, en sa séance du 27 décembre 2018, a accepté d'attribuer un nouveau marché de travaux pour 2019.

Quatre coussins berlinois seront placés Edmond Machtens particulièrement au niveau de l'Ecole Augusta Marcoux ainsi qu'à proximité de la station Beekant. Les interventions sont prévues pour mi-août.

La rédaction du cahier des charges pour le prochain marché de 2020 est clôturée. La réception des offres est prévue pour le 07 Aout 2019.

Sentier de Raedt

Une convention avec Bruxelles-Environnement (IBGE) a été passée en 2018. Le collège a approuvé les conditions du marché en sa séance du 20/06/2019. Les documents du marché ont été envoyés aux soumissionnaires. La réception des offres est prévue pour le 19 août 2019.

Réaménagement de la rue de l'Avenir

Projet de réaménagement dont la gestion était assurée par la région. Le projet a pour but d'aménager une zone partagée. La commune s'est chargée de la fourniture et la pose du mobilier urbain. L'inauguration a eu lieu le 17 Juillet 2019.

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltés de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Les travaux de réparation de l'asphalte pour les rues suivantes ont été réalisés :

- Rue de Rotterdam
- Rue du Serpolet

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Les travaux de réparation des trottoirs pour les rues suivantes ont été réalisés :

- Rue des Béguines (entre Reimond Stijns et Louis Mettewie)
- Rue Moortebeek
- Rue Hoogbosch
- Rue du Serpolet

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils ont été réalisés sur les rues suivantes :

- Rue Charles Beudin
- Edmond Machtens
- Avenue des Ménéstrels
- Rue de Dilbeek
- Rue de la Belle aux Bois Dormant
- Avenue Carl Requette
- Avenue Joseph Lemaire
- Avenue François Sebrechts
- Avenue Jacques Dormont

L'analyse des offres du prochain marché est cloturée. L'attribution du marché doit à priori passer pour le collège du 22 Aout 2019.

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la réfection des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le marché a été attribué le 5 novembre 2018. La notification de commande a été envoyée à l'entreprise EUROVIA.

Les travaux suivant ont été réalisés :

- Carrefour Colonne/Borne ainsi que les oreilles de trottoirs
- Rue de Rotterdam
- Rue de la Lys
- Carrefour Osier/Quatre-Vents ainsi que les oreilles de trottoirs

Les documents du prochain marché sont en cours de rédaction et passeront normalement pour le collège du 22 août.

SIGNALISATION ROUTIERE

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 23 Novembre 2018, ont été notifiés le 14 novembre 2018. Les livraisons du matériel relatif au mobilier urbain ont été réalisées avec succès. La réception des offres pour le prochain marché est prévu pour le 07 août 2019.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 31 octobre 2018, ont été notifiés le 23 octobre 2018.

Les passages piétons suivants ont été réalisés par la firme SIGNCO :

- Rue Alphonse Vandenpeereboom
- Rue des Béguines
- Rue Reimond Stijns
- Avenue Jean Dubrucq
- Rue Piers
- Rue de la Vermicellerie
- Rue de la Mélopée
- Rue Alfred Dubois

Une piste cyclable suggérée a été réalisée sur la rue de l'Intendant.

Les prochaines interventions sont planifiées pour août 2019. Ces interventions concernent le placement de marquages f4a afin de pouvoir sécuriser les abords des écoles ainsi que les A23 pour le rappel des zones 30.

La réception des offres pour le prochain marché est prévu pour le 07 août 2019.

PARKING COUVERT

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 2.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'instruction publique. Etude réalisée par IGRETEC, en arrêt depuis juin 2019, à l'étape « programmation » afin de tenter d'obtenir le subside « contrat école » de Perspective Brussels d'un montant de maximum 2.500.000€. Réponse du pouvoir subsidiant attendue fin novembre 2019.

Marché de travaux concernant la rénovation des toitures plates B et E. Marché attribué en décembre 2017 à l'entreprise Ase BVBA, pour un montant de 32.905,58€ tvac. Travaux réalisés. Visite de réception provisoire prévue le 14 août 2018. Réception provisoire accordée le 19/11/2018, en attente de levée des remarques.

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière qui sera remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin estimée pour le courant du mois d'octobre 2019. Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux.

School 1 « Windroos » :

Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013.

Relance du projet : en cours.

Relance du bureau d'étude Delices architectes pour cette année 2019.

Ecole 5

Marché de travaux relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches : relancement du marché et analyse des offres.

Ecole 6

Travaux de réparation intérieurs et extérieurs des dommages occasionnés par le sinistre incendie en phase finale d'achèvement.

Ecole 8-9

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation d'une rénovation lourde avec démolition et reconstruction de locaux de l'Ecole 8-9. Le bureau d'étude IGRETEC est actuellement occupé dans la réalisation de l'avant-projet. Un marché de faible montant pour la réalisation de l'inventaire amiante est également en cours.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanternes. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin estimée pour le courant d'octobre 2019. Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux.

Phase d'étude pour la rénovation de l'école 13 et démolition du bâtiment communal adjacent afin de concevoir une extension de l'établissement scolaire.

Ecole 17

- Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenue des Tamaris et du Condor. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.
- Marché de travaux ayant pour objet l'agrandissement d'un bâtiment scolaire à l'angle des avenues Tamaris et Condor à Molenbeek-Saint-Jean. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.

Phase de levée des remarques pour réception définitive pour fin août

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive est prévue pour le 5 septembre 2020.

Korenbeek « ex école 18 »:

Commencement de l'étude du programme relatif à la construction d'une nouvelle école et à la rénovation du château.

School Ket&CO (Windekind)

- Le permis d'urbanisme pour la construction de l'école à été obtenu le 20 juillet 2018.
- La mission d'auteur de projet est assurée par B612 Associates & OSKAR Architecten.
- Le marché de travaux pour l'ensemble de la construction de l'école (phase 1 et 2) à été attribué à la firme BPC.
- Les travaux ont été scindé en 2 phases pour permettre l'occupation la plus rapide de l'école et pour optimiser le planning étant donné les contraintes existantes (une partie du site étant occupé par l'école temporaire en classes conteneurs).
- La phase 1 forme donc l'essentiel de l'école. Elle se compose de l'ensemble des classes, locaux administratifs, sanitaires, salle de sport, aire de jeux et de la cour de récréation des classes de maternelle.
- La phase 2 est composée de la salle polyvalente, d'un bloc sanitaire et de la cour de récréation principale.
- Les travaux de terrassement et de dépollution des terres pour la phase 1 ont été réalisés du 05 août 2018 au 10 septembre 2018 en vue de commencer les travaux de construction. Les travaux de construction de la phase 1 ont débuté le 10 septembre 2018 et se sont achevés vers la fin du mois de juillet 2019.

- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- L'école temporaire a été vidée et tout le contenu a été transféré vers les nouveaux locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnectés et évacués du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancée pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché a été attribué à la firme Aclagro et les travaux ont été commandés début août 2019.
- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté le 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- La suite des travaux de construction de la phase 2 débutera le 02 septembre par la mise en œuvre des pieux et la fin des travaux est prévue pour le 15 janvier 2020.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. L'avant-projet a été soumis au collège pour approbation, et un accord du CECP a été obtenu le 19 juin 2019 pour le subsidé dans le cadre du PPT de la FWB. Le début des travaux est prévu pour la fin 2020.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction.

La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12.

Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

BuitenSpel

Marché d'architecture concernant la rénovation de 4 cours de récréation d'écoles néerlandophones en cours de rédaction.

Mission complète d'architecture attribuée à « Zeppelin paysage » en décembre 2017 pour un montant de 59.972,20€ TVAC. Attribution du marché de travaux prévue pour novembre 2018. Promesse ferme de subsidé VGC pour le marché de travaux : 369.283 €, TVAC Avis de marché de travaux publié le 25/04/2019, aucune offre. Nouvelles offres attendues pour le 30/08/2019.

CULTURE

Château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : analyse des offres en cours.
- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.
Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.
Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,0€ TVAC)
Avant-projet approuvé par le Collège en date du 22 février 2019.
Permis d'urbanisme introduit le 04 avril 2019.
Extension de mission auteur de projet approuvé par le Conseil en date du 10 juillet 2019.
Remise de l'offre de l'extension de mission pour le 06.08.2019.

MUSEE COMMUNAL

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception définitive a été accordée le 29/05/2019 et de matériel audiovisuel dont la réception définitive a été accordée le 17/05/2019.

- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception définitive a été accordée le 24/10/2018.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017.
Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive prévue le 26/10/2019.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.
Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :
Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.

Salle de sport Ecole 14

Elaboration du PU pour la réalisation d'une salle de sport pour l'école 14 « La Flûte Enchantée ».
Avant-projet approuvé par le Collège en date du 4 juin 2018.
Projet arrêté pour changement du programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 lots.
Remise des offres pour 19 août 2019. Collège d'attribution en date du 19 juin 2019.
Travaux prévus pour fin 2019.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.
Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.
En attente de la modification budgétaire. Le projet est en phase d'attribution à l'auteur de projet.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et réaffectation des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.
Première estimation budgétaire des différents projets, réalisée par IGRETEC en février 2019.
Introduit dans le plan triennal 2018-2020
Etude des besoins d'infrastructures sportives sur les deux sites pour déterminer les projets à mettre en œuvre : Marché en cours de rédaction

PARCS ET ESPACES VERTS

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : Chantier terminé

Le parc Bonnevie

Voir IV. Voiries Communales. PTI 2013-2015.

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc Arc en Ciel

Le marché de service relatif à la revitalisation du parc a été réalisé en avril 2019

Parc des Muses

Permis accordé le 17 avril 2018 pour la construction d'un street workout dans le parc des Muses
Réalisation d'un marché à faible montant pour un budget de 20.661,16€ HTVA (TVA 21% soit 25.000,00€ TVAC)

Accord de subside de Bruxelles pouvoirs locaux pour le PTIS proxy à 100% de 25.000,00€

BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :
 - constitution du dossier d'adjudication : plans, cahiers spécial des charges, métré estimatif, métrés détaillés, réunion de coordination avec la directrice de la bibliothèque
 - approbation du dossier d'adjudication par la Tutelle.
 - analyse des offres
 - attribution du marché
 - lettre de commande envoyée le 13 juillet 2017
 - début des travaux fixé le 22 août 2017
 - phases des travaux réalisés : EA1 à EA19
 - fin de chantier prévue : dernier trimestre 2019
 - réalisation d'une œuvre d'art : en cours

CRECHES COMMUNALES

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU, réception provisoire accordée le 06/12/2017.
- Mise aux normes complémentaires, demandée par le SIAMU
Mission de B&G architectes prolongée, travaux attribués à Troubleyn BVBA. Réception provisoire accordée le 26/11/2018

Crèche L28, Dubrucq 224

Suivi des remarques de réception en cours.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Voir XXIII. Petite Senne 1

Construction d'une crèche néerlandophone de 72 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39

Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

PROPRETE PUBLIQUE

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques :
Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en août 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (As Built, etc.) n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017. La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la Propreté Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge au plus tard le 15/08/2018.

Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des énergies a été effectuée.

CIMETIERE

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Travaux de réparation (coupole: infiltrations d'eau) en juillet 2019.

Réception définitive : août 2019

PATRIMOINE PRIVE

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : les travaux ont débuté en mai 2019 et la fin de ceux-ci est prévue pour février 2020.

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 : Le chantier a été réceptionné le 31 mai 2017.

Refus de réception définitive du 26.06.2019, relevé des remarques pour le 30 août 2019.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016.

Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Réception définitive refusée le 01/10/2018

En attente de levées des dernières remarques pour le 29/07/2019

Hôtel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

Après une première attribution du marché de travaux finalement retiré en raison de l'état de réorganisation financière de l'entrepreneur, le chantier a été confié à l'entreprise Balcaen et fils par une décision du Collège du Bourgmestre et Echevins le 29 mai 2017.

Le chantier proprement dit a commencé le 15 octobre 2017 et s'est achevé le 13 juin 2019. La MAIS en collaboration avec l'asbl Habitat Solidaire et le CPAS ont sélectionné les locataires et les 8 logements du bâtiment sont tous occupés depuis le 1^{er} juillet 2019.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Réalisation du décompte final. Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000EUR TVAC. Début des travaux estimés le 05 septembre 2019. Durée des travaux 40 jours calendrier.

Bâtiment J Schols

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.

Des modules de sensibilisation aux TIC, des modules d'orientation aux métiers de l'informatique et des formations qualifiantes avec un certificat à la clef seront donc organisées dans le Centre de Compétences Schols.

Les travaux ont commencé en octobre 2015. Le bâtiment a été réceptionné provisoirement le 9 avril 2019.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

VOLET 2 - Développement Immobilier

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de l'Ecole 63-65. Réception provisoire réalisée le 5 décembre 2018.
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ (travaux en cours). Réception provisoire prévue pour le 30 août 2019.
- Quai des Charbonnages 8. Suite à plusieurs essais de vendre le bien dans le cadre d'un Volet 2, le bien a été cédé via une emphytéose à l'asbl Archi Human en dehors du programme du Contrat de Quartier Cinéma - Belle-Vue suivi par le Service Gestion des Bâtiments. Le projet actuel prévoit la réalisation de logements pour les sans-abris.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de la Perle 3. Réception provisoire réalisée le 5 juillet 2018.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II se trouve dans sa dernière année de phase de mise en œuvre et de justification.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de vérifier l'état d'avancement des dossiers.

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Date de commencement du chantier : 03/04/2017.

Le projet a été lauréat Be.Exemplary 2018.

Suite au sinistre incendie du 18 février 2018 du magasin de meubles voisin au chantier, sis Quai des Charbonnages n°88 à 1030 Molenbeek-Saint-Jean, le chantier a dû être temporairement arrêté. Le chantier a repris après que les travaux de démolition du bâtiment incendié ont été effectués, enregistrant un retard sur le planning des travaux.

Le chantier a également pris un retard considérable suite à des difficultés techniques rencontrées par l'entrepreneur. L'entrepreneur prétend que la responsabilité de ce retard ne lui incombe pas et accuse le bureau d'architecture d'avoir fourni des plans trop vagues.

Fin des travaux prévue en juin 2020.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

La dépense pour ce projet s'élève à 1.058.228,67€ HTVA

- Marché de travaux :
- Collège d'attribution 20/02/2017 désignant la firme Balcaen&fils
- Lettre de commande des travaux en date du 18/05/2017
- Début des travaux le 26/06/2017

Réception provisoire le 12/07/2019 refusé par le collège. Visite de pré réception le 19/08/2019 et date de RP le 22/08/2019.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité Eurovia

- Début du chantier le 6 juin 2017 qui s'est terminé en juin 2018.
- Etats d'avancement 1 à 11.
- La réception provisoire a été accordée par le Collège le 11/06/18.
- Justificatifs envoyés à la Région en vue du décompte final.
- Mise en lumière: le chantier Sibelga a débuté mi-octobre 2017 et s'est terminé en février 2018.

CL: Climat de quartier

Opération 6.3: Signalétique de quartier

Le projet "Signalétique de quartier" a pour objectif de développer une signalétique durable, visible et valorisante des équipements collectifs sur le périmètre du CQ avec au préalable une mission d'étude devant aboutir à un diagnostic des besoins précis.

Un accord avec la Région a été passé afin que l'étude se fasse sur tout le territoire communal et la réalisation des travaux uniquement sur le périmètre du CQ.

Marché de fournitures :

- Travaux terminés et justificatifs envoyés.

Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne se trouve dans sa 4ème année d'exécution.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

D'août 2018 à juillet 2019, 4 commissions de Quartier, ont été organisées avec les représentants des habitants, des associations et des professionnels (le 05/09/18, le 07/11/2018, le 16/01/2019 et le 25/3/2019) et 1 Assemblée Générale sous forme d'une fête de clôture (le 11/05/2019).

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de 26.358.443,40 EUR dont :

- 10.900.000 EUR de part régionale
- 579.909,92 EUR de part communale
- 3.125.000 EUR de financement Beliris
- 11.753.533,49 EUR de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC...)

Projet « Grande Halle »

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet.

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise par la commune en 2017.

Fin 2018, l'occupation précaire à titre gratuit par Libelco comme décrit dans l'acte s'est terminée. Depuis janvier 2019, Libelco continue à occuper le bien en payant une indemnité de 4.300 euro par mois sur base d'une convention (approuvée par le Conseil du 17/12/2018) et d'un avenant pour prolonger l'occupation (approuvé par le Conseil du 20/03/2019).

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (à acquérir) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.).

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER

Une attention particulière est accordée à la qualité de l'air intérieur dans la crèche. La société MEDIECO aidera la commune tout au long du processus des études, du chantier et d'occupation de la crèche. Des mesures de la qualité de l'air seront réalisées durant les 2 premières années d'occupation (entre la réception provisoire et définitive).

Le rapport d'analyse des offres pour auteur de projet a conclu à l'attribution de l'association momentanée L'Escaut & Zamponne. La mission d'étude a commencé le 10 novembre 2017.

Le permis d'urbanisme a été délivré le 25 janvier 2019.

C'est l'entreprise Jacques Delens qui a remporté le marché de travaux. Le montant estimé des travaux hors TVA et hors révision était estimé à € 6.500.000,- et a été adjugé à € 6.422.000,- hors TVA.

L'enquête publique est programmée pour la fin de l'année 2019.

Le début du chantier est programmé avant la fin de l'année 2019 et devrait durer 700 jours calendrier.

Le projet a gagné le prix « Be Exemplary 2018 » et bénéficie ainsi d'une aide financière pour la réalisation de travaux favorisant la récupération de l'eau de pluie, la production d'électricité photovoltaïque et pour l'accompagnement du chantier par les enfants d'écoles du quartier.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer du RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017.

- Réception des candidatures : 11/09/2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : en cours.
- Demande d'offre : fin 2019.
- Attribution du marché et conclusion du marché : 2020.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermé, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours.

L'occupation par AUTO SHLAD du bien sis Industrie 83 a pris fin le 31.10.2018. Depuis fin juin 2019, ce bien est utilisé comme endroit de stockage par Keerpunt vzw jusqu'à fin août 2019, sur base d'une convention qui a été approuvée par le Conseil du 19/06/2019 et qui est gérée par les propriétés communales.

1. C1 : Ateliers / 1. C2A : Logements / 1. C3 : Cour collective

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019. Les travaux devraient commencer en octobre 2019.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont : Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ; Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ; CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.)

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/08/2021).

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours (avenant pour la prorogation approuvée par le conseil communal du 21/11/2018).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/08/2021).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 prendra fin le 30 septembre 2019.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus. L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 prendra fin le 30 septembre 2019.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en oeuvre (31/08/2021).

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours. L'occupation temporaire de la partie boxes de garages derrière la maison par KAK asbl depuis octobre 2016 est toujours en cours.

2.A Projet Pop-Up Canal

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 105.000 €, dont 40.000€ en 2018, pour financer des projets d'occupations temporaires, portés par des associations ou des comités d'habitants, dans des espaces publiques ou des bâtiments inexploités. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.B Enveloppe de quartier

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 78.000 €, dont 30.000€ en 2018 pour financer des projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.C Offre de loisir pour enfants

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la Maison des Cultures, pour élargir l'offre des activités extra-scolaires dans le quartier Heyvaert : ateliers hebdomadaires + stages. Le programme pour l'année 2018-2019 a été exécuté et celui de 2019-2020 a été établi. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

2.D Rénovation de façades

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par le CPAS/Greenworks de Molenbeek, qui fait de la rénovation des façades pour améliorer et embellir le cadre de vie dans le quartier. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.E Meubles de recyclage klimop

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par l'asbl Atelier Groot Eiland, qui vise à collecter, stocker et traiter toutes sortes de déchets de bois afin de fabriquer de nouveaux meubles. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.K Activités WAQ et partenaires

Il s'agit d'une opération socio-économique qui est portée par la Commune. L'opération a comme objectif de créer un point d'ancrage dans le quartier où les habitants et usagers du quartier sont les bienvenus pour se rencontrer,... Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19. Depuis début 2019, le projet de la WAQ est repris dans le programme de PDV 2017-2020.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018. Les travaux devraient commencer en septembre 2019.

6.B Bellevue for starters

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Art2Work, qui souhaite faire participer activement les jeunes bruxellois à leur auto-réalisation et à la création de leur propre mise à l'emploi. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Molenbeek Formation, qui a comme but l'organisation d'une formation au métier de femme ou valet de chambre, à destination de demandeurs d'emploi peu qualifiés. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/03/19.

8.A Chef de projet

Les tâches du chef de projet « Petite Senne » sont :

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration des modifications du programme ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;
- Rechercher et contacter des partenaires financiers pour certaines opérations ;
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local ;
- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information ;
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif ;
- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux.
- Lancer les appels d'offres aux bureaux d'étude : Rédiger les clauses techniques, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments,...seul ou en appui du gestionnaire technique.
- Préparer les rapports d'activités et financier.

- Participation aux réunions avec Beliris pour les opérations financées par Beliris et dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Participation aux réunions avec le Logement Molenbeekois pour les opérations dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.

8.B Communication et participation

Cette opération consiste en l'organisation des réunions publiques (Coq et Ag) et des réunions thématiques, ainsi que la communication sur le programme de base. Le suivi des opérations socio-économiques fait également partie de cette opération, ainsi que la coordination des opérations Antenne de quartier, Enveloppes de Quartier et Pop Up.

Les occupations temporaires des biens déjà acquis par la Commune, sont également suivies dans le cadre de cette opération. Il s'agit des occupations temporaires suivantes : Liverpool 24, Heyvaert 107-109, Industrie 75 et Industrie 79.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2018 a été présenté en CoQ le 25/3/19.

8.C Collaborateur administratif

- Constitutions des dossiers de paiements, vérifications des documents à introduire et des ventilations entre pouvoirs subsidants, suivi des envois.
- Informer régulièrement le collège des Bourgmestres et Echevins et les services communaux de l'évolution du projet.
- En collaboration avec le chef de projet, entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région.
- Relations avec les différents services communaux.
- En collaboration avec le chef de projet, communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine – et toutes autres entités subsidantes – pour la libération des subsides.
- Collaboration active avec la responsable FEDER pour les projets cofinancés
- Collaboration active avec les gestionnaires techniques.
- Collaboration active avec la responsable Communication et participation du projet
- Visite des lieux
- Rédaction d'offre de marché pour les estimations de biens par des bureaux indépendants
- Formations diverses en lien avec l'élaboration de tableaux financiers
- Collaboration avec le cabinet d'architectes
- Participation avec le chef de projet aux modifications du programme de base.

Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 1^{ière} année d'exécution.

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.421.198,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.120.036,50 EUR de co-financement VIPA ;
- 3.212.770,54 EUR de co-financement PdV.

Subsides PTIS à confirmer. Pour l'instant, 975.00,00 EUR prévus dans le budget. Mais au total, 2.071.080,00 EUR demandés.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

1. Opérations immobilières :
 - 1.1 Centre de Quartier Ouest ;
 - 1.2 Centre de Jeunesse ;
 - 1.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;

2. Opérations immobilières investisseurs :
 - 2.1 Co-Housing Malder-Decock ;
 - 2.2 Habitations conventionnées Vandenpeereboom-Decock ;
 - 2.3 Acquisition immeubles abandonnés ;
3. Opérations d'espaces publics :
 - 3.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
 - 3.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
 - 3.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
 - 3.4 Parc/place JB Decock ;
 - 3.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;
5. Actions socio-économiques :
 - 5.1 ISP rénove des façades ;
 - 5.2 ISP active un hangar ;
 - 5.3 Activation de l'espace public ;
 - 5.4 Fabmob goes West ;
 - 5.5 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
 - 5.6 Appel à projets pop-up ;
 - 5.7 Encadrement sportif et ISP ;
 - 5.8 Ekla Intergénérationnel ;
 - 5.9 Lutte contre l'insalubrité.

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles en cours : rue de Lessines 35, opération 3.5. ;
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Calendrier :

- CoQ n°4 le 4 septembre 2018 ;
- AG n°3 le 21 janvier 2019 ;
- CoQ n°5 le 15 mai 2019 ;

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de l'appel à projets "Pop-Up";
- Appel à projets lancé en mars 2019;
- 4 candidats ont remis un dossier de candidatures pour 4 projets différents;
- Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 15.700 €
- Au Quai ASBL - pour un montant global de 17.000 €
- Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
- CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.800 €
 - Présentation des projets le vendredi 28 juin par les associations devant le jury composé pour l'occasion
 - Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant la répartition du subside du premier appel à projets « Pop-up » de la façon suivante :
- Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 9.000 €
- Au Quai ASBL - pour un montant global de 12.000 €
- Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
- CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.000 €

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
- Appel à projets a été lancé en mars 2019;
- Un candidat a remis un dossier de candidature :
- ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €

- Décision du Collège des Bourgmestres et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest). Remise des offres le 19 août 2019.

Contrat de Quartier Durable Etangs-Noirs

Le 28 mai 2019 le département a introduit un dossier de candidature pour obtenir un nouveau contrat de quartier durable. Le dossier porte le nom « Contrat de quartier durable Etangs-Noirs ».

Contrat de Quartier Rive Ouest

Opération - T7

La rénovation d'un bâtiment industriel en crèche et logements situé rue Jean-Baptiste Decock 99-101 a été réceptionné définitivement le 16 mai 2018. Le décompte final est clôturé.

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « contrat de quartier durable Etangs Noirs» - 10^{ème} série de l'appel à candidature.

POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Contrat Ville Durable 2013 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 16 réalisés, 3 en cours de réalisation, & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 4.061.942,83 € justifiés
 - taux d'utilisation du subside : 99,92 %
- Contrat Ville Durable 2014 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 27 projets prévus – 22 réalisés, 2 en cours de réalisation, , 1 reporté & 3 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.746.265,15 € justifiés au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2019
- Politique de la Ville 2015 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 20 projets prévus – 15 réalisés, 1 en cours de réalisation, 3 reportés et 1 non utilisé
 - Coût total du programme : 2.989.563,00 € prévus – 2.964.876,06 €
 - taux d'utilisation du subside : 99,17 %
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 3 en cours de réalisation, et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 894.430,44 € justifiés au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⇨ Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 1.277.595,51 € justifiés au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 15 projets prévus – 11 réalisés, 2 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⇨ Coût total du programme : 896.868,90 € prévus – 550.928,16 € en cours de justification au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - 18 projets dans la zone ZRU (Zone de Rénovation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest avec un co-financement de PdV pour la mission d'architecture (approbation du CDC en juin 2019);

- Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer vzw, futur gestionnaire de l'espace;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de services, étude diagnostique de la ZRU (1ère phase) réceptionnée en juillet 2019, CDC 2e phase de conception en cours;
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc par l'achat de la parcelle contiguë en décembre 2018. Début du marché de services juillet 2019, dépollution au 4e trimestre 2019.
- o 2e modification de programme introduite en juin 2019 et approuvée en juillet 2019 suite aux comptes 2017 et 2018 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
 - o 1er décompte de justificatifs relatifs aux années 2017 et 2018 prévu pour le 15 septembre 2019
 - o Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 janvier 2021
 - o 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022.

FEDER

FEDER 2020

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 72 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école et prendront en charge la gestion de la crèche. La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement. La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016. Le début de chantier est prévu en avril 2020.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

CRU

CRU 1 – CITROËN - VERGOTE

- Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018.
- Participation aux comités d'accompagnement et autres réunions.
- Courrier adressé au Ministre-Président pour demander d'augmenter le budget pour le projet Square Laekenveld.

Volet socio-économique :

Engagement d'une chargée de projet « vie sociétale » le 19/11/2019.

Approbation du règlement de l'appel à projets pour les actions de vie collective et de cohésion sociétale le 11/11/2018 et lancement de l'appel le 2/12/2018 et communication.

Organisation d'un jury, approbation par le collège le 16/05/2019 et attribution des subsides permettant de soutenir 6 asbl. Collaboration intercommunale avec la ville de Bruxelles.

CRU 3 – GARE DE L'OUEST

- Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018
- Participation au CA et autres réunions.

Volet socio-économique :

Engagement d'une chargée de projet « vie sociétale » le 19/11/2019.

Approbation du règlement de l'appel à projets pour les actions de vie collective et de cohésion sociétale le 11/11/2018 et lancement de l'appel le 2/12/2018 et communication.

Organisation d'un jury, approbation par le collège le 16/05/2019 et attribution des subsides permettant de soutenir 9 asbl.

Collaboration intercommunale avec la commune d'Anderlecht.

Développement en partenariat avec la SAU, la MCCS et des partenaires associatifs d'un espace public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest.

CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE

- Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018
- Participation au CA et autres réunions.
- Courrier du 2/08/2018 de délégation de l'acquisition des parcelles B-946M14, B-950W7 et B-950C12 à la commune d'Anderlecht (CE 09/07/2018).
- Marché de travaux de faible montant lancé pour le remplacement de la paroi de délimitation de la parcelle 5-5b Quai de l'industrie.

Volet socio-économique :

Engagement d'une chargée de projet « vie sociétale » le 19/11/2019.

Approbation du règlement de l'appel à projets pour les actions de vie collective et de cohésion sociétale le 11/11/2018, lancement de l'appel le 2/12/2018 et communication.

Organisation d'un jury, approbation par le collège le 18/07/2019 et attribution des subsides permettant de soutenir 15 asbl. Collaboration intercommunale avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles.

B. VOLET 5B CONTRATS DE QUARTIER (SOCIO - ECONOMIQUE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' assure les missions suivantes : il est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidiaires et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers simples ou « type », rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;
- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;
- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées... ;
- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatifs au niveau des projets...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 17 personnes.

II. ACTIVITES :

BATIMENTS – Général

Ateliers Communaux

Marché de service pour la démolition et la reconstruction des ateliers communaux.

ADMINISTRATION CENTRALE

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. Le chantier est terminé.

La réception provisoire a été accordée le 29/05/2018.

Les clés ont été remises à la commune.

Le concierge occupe les lieux depuis le mois d'août 2018.

Les meubles de la maison de la nature ont été retirés du projet, ils font donc l'objet d'un marché séparé préparé par le DIDU. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux commenceront en septembre 2019.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception provisoire mai 2019.

VOIRIES COMMUNALES

PTI 2013-2015

- « Projet 13 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. L'inauguration a eu lieu en Mai 2019.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Les travaux ont été achevés en octobre 2018.

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Des négociations avec CityDev est en cours afin d'acquérir leur parcelle au niveau de la rue de Koninck.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Les travaux ont été commandés en juin 2019. La date de début des travaux est prévue pour le 7 Octobre 2019.

- « Projet 04 » :

Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Les études ont été réalisées.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Les travaux ont été commandés en avril 2019. La date de début des travaux est prévue pour le 16 Septembre 2019.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbos. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Des tests d'infiltration ont été réalisés en collaboration avec un facilitateur eau de l'IBGE dans l'optique d'une gestion des eaux pluviales.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016. La mission d'auteur de projet est terminée. Les documents du marché sont en cours de rédaction et passent à priori au collège du 22 août 2019.

La région a donné son accord pour subventionner le projet à hauteur de 500.000 €. La convention est en attente de signature du ministre. Les documents ont également été envoyés dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le Collège, en sa séance du 27 décembre 2018, a accepté d'attribuer un nouveau marché de travaux pour 2019.

Quatre coussins berlinois seront placés Edmond Machtens particulièrement au niveau de l'Ecole Augusta Marcoux ainsi qu'à proximité de la station Beekant. Les interventions sont prévues pour mi-août.

La rédaction du cahier des charges pour le prochain marché de 2020 est clôturée. La réception des offres est prévue pour le 07 Aout 2019.

Sentier de Raedt

Une convention avec Bruxelles-Environnement (IBGE) a été passée en 2018. Le collège a approuvé les conditions du marché en sa séance du 20/06/2019. Les documents du marché ont été envoyés aux sousmissionnaires. La réception des offres est prévue pour le 19 août 2019.

Réaménagement de la rue de l'Avenir

Projet de réaménagement dont la gestion était assurée par la région. Le projet a pour but d'aménager une zone partagée. La commune s'est chargée de la fourniture et la pose du mobilier urbain. L'inauguration a eu lieu le 17 Juillet 2019.

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltages de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Les travaux de réparation de l'asphalte pour les rues suivantes ont été réalisés :

- Rue de Rotterdam
- Rue du Serpolet

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Les travaux de réparation des trottoirs pour les rues suivantes ont été réalisés :

- Rue des Béguines (entre Reimond Stjins et Louis Mettewie)
- Rue Moortebeek
- Rue Hoogbosch
- Rue du Serpolet

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils ont été réalisés sur les rues suivantes :

- Rue Charles Beudin
- Edmond Machtens
- Avenue des Ménéstrels
- Rue de Dilbeek
- Rue de la Belle aux Bois Dormant
- Avenue Carl Requette

- Avenue Joseph Lemaire
- Avenue François Sebrechts
- Avenue Jacques Dormont

L'analyse des offres du prochain marché est cloturée. L'attribution du marché doit à priori passer pour le collège du 22 Aout 2019.

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la réfection des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le marché a été attribué le 5 novembre 2018. La notification de commande a été envoyée à l'entreprise EUROVIA.

Les travaux suivant ont été réalisés :

- Carrefour Colonne/Borne ainsi que les oreilles de trottoirs
- Rue de Rotterdam
- Rue de la Lys
- Carrefour Osier/Quatre-Vents ainsi que les oreilles de trottoirs

Les documents du prochain marché sont en cours de rédaction et passeront normalement pour le collège du 22 août.

SIGNALISATION ROUTIERE

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 23 Novembre 2018, ont été notifiés le 14 novembre 2018.

Les livraisons du matériel relatif au mobilier urbain ont été réalisées avec succès.

La réception des offres pour le prochain marché est prévu pour le 07 août 2019.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 31 octobre 2018, ont été notifiés le 23 octobre 2018.

Les passages piétons suivants ont été réalisés par la firme SIGNCO :

- Rue Alphonse Vandenpeereboom
- Rue des Béguines
- Rue Reimond Stijns
- Avenue Jean Dubrucq
- Rue Piers
- Rue de la Vermicellerie
- Rue de la Mélopée
- Rue Alfred Dubois

Une piste cyclable suggérée a été réalisée sur la rue de l'Intendant.

Les prochaines interventions sont planifiées pour août 2019. Ces interventions concernent le placement de marquages f4a afin de pouvoir sécuriser les abords des écoles ainsi que les A23 pour le rappel des zones 30.

La réception des offres pour le prochain marché est prévu pour le 07 août 2019.

PARKING COUVERT

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 2.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'instruction publique.

Etude réalisée par IGRETEC, en arrêt depuis juin 2019, à l'étape « programmation » afin de tenter d'obtenir le subside « contrat école » de Perspective Brussels d'un montant de maximum 2.500.000€. Réponse du pouvoir subsidiant attendue fin novembre 2019.

Marché de travaux concernant la rénovation des toitures plates B et E. Marché attribué en décembre 2017 à l'entreprise Ase BVBA, pour un montant de 32.905,58€ tva. Travaux réalisés. Visite de réception provisoire prévue le 14 août 2018. Réception provisoire accordée le 19/11/2018, en attente de levée des remarques.

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière qui sera remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin estimée pour le courant du mois d'octobre 2019. Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux.

School 1 « Windroos » :

Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013.

Relance du projet : en cours.

Relance du bureau d'étude Delices architectes pour cette année 2019.

Ecole 5

Marché de travaux relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches : relancement du marché et analyse des offres.

Ecole 6

Travaux de réparation intérieurs et extérieurs des dommages occasionnés par le sinistre incendie en phase finale d'achèvement.

Ecole 8-9

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation d'une rénovation lourde avec démolition et reconstruction de locaux de l'Ecole 8-9. Le bureau d'étude IGRETEC est actuellement occupé dans la réalisation de l'avant-projet. Un marché de faible montant pour la réalisation de l'inventaire amiante est également en cours.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanterneaux. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin estimée pour le courant d'octobre 2019. Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux.

Phase d'étude pour la rénovation de l'école 13 et démolition du bâtiment communal adjacent afin de concevoir une extension de l'établissement scolaire.

Ecole 17

- Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenue des Tamaris et du Condor. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.
- Marché de travaux ayant pour objet l'agrandissement d'un bâtiment scolaire à l'angle des avenues Tamaris et Condor à Molenbeek-Saint-Jean. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.

Phase de levée des remarques pour réception définitive pour fin août

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive est prévue pour le 5 septembre 2020.

Korenbeek « ex école 18 »:

Commencement de l'étude du programme relatif à la construction d'une nouvelle école et à la rénovation du château.

School Ket&CO (Windekind)

- Le permis d'urbanisme pour la construction de l'école à été obtenu le 20 juillet 2018.
- La mission d'auteur de projet est assurée par B612 Associates & OSKAR Architectes.
- Le marché de travaux pour l'ensemble de la construction de l'école (phase 1 et 2) à été attribué à la firme BPC.
- Les travaux ont été scindé en 2 phases pour permettre l'occupation la plus rapide de l'école et pour optimiser le planning étant donné les contraintes existantes (une partie du site étant occupé par l'école temporaire en classes conteneurs).
- La phase 1 forme donc l'essentiel de l'école. Elle se compose de l'ensemble des classes, locaux administratifs, sanitaires, salle de sport, aire de jeux et de la cour de récréation des classes de maternelle.
- La phase 2 est composée de la salle polyvalente, d'un bloc sanitaire et de la cour de récréation principale.
- Les travaux de terrassement et de dépollution des terres pour la phase 1 ont été réalisés du 05 août 2018 au 10 septembre 2018 en vue de commencer les travaux de construction. Les travaux de construction de la phase 1 ont débuté le 10 septembre 2018 et se sont achevés vers la fin du mois de juillet 2019.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- L'école temporaire a été vidée et tout le contenu a été transféré vers les nouveaux locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnectées et évacués du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancé pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché a été attribué à la firme Aclagro et les travaux ont été commandés début août 2019.
- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté le 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- La suite des travaux de construction de la phase 2 débutera le 02 septembre par la mise en œuvre des pieux et la fin des travaux est prévue pour le 15 janvier 2020.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. L'avant-projet a été soumis au collège pour approbation, et un accord du CECP a été obtenu le 19 juin 2019 pour le subsidé dans le cadre du PPT de la FWB. Le début des travaux est prévu pour la fin 2020.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction.

La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12.

Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

BuitenSpel

Marché d'architecture concernant la rénovation de 4 cours de récréation d'écoles néerlandophones en cours de rédaction.

Mission complète d'architecture attribuée à « Zeppelin paysage » en décembre 2017 pour un montant de 59.972,20€ TVAC. Attribution du marché de travaux prévue pour novembre 2018. Promesse ferme de subsidé VGC pour le marché de travaux : 369.283 €, TVAC Avis de marché de travaux publié le 25/04/2019, aucune offre. Nouvelles offres attendues pour le 30/08/2019.

CULTURE

Château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : analyse des offres en cours.
- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.
Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.
Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,0€ TVAC)
Avant-projet approuvé par le Collège en date du 22 février 2019.
Permis d'urbanisme introduit le 04 avril 2019.
Extension de mission auteur de projet approuvé par le Conseil en date du 10 juillet 2019.
Remise de l'offre de l'extension de mission pour le 06.08.2019.

MUSEE COMMUNAL

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception définitive a été accordée le 29/05/2019 et de matériel audiovisuel dont la réception définitive a été accordée le 17/05/2019.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception définitive a été accordée le 24/10/2018.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017.
Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive prévue le 26/10/2019.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.
Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :
Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.

Salle de sport Ecole 14

Elaboration du PU pour la réalisation d'une salle de sport pour l'école 14 « La Flûte Enchantée ».
Avant-projet approuvé par le Collège en date du 4 juin 2018.
Projet arrêté pour changement du programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 lots.
Remise des offres pour 19 août 2019. Collège d'attribution en date du 19 juin 2019.
Travaux prévus pour fin 2019.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.
En attente de la modification budgétaire. Le projet est en phase d'attribution à l'auteur de projet.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et réaffectation des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.

Première estimation budgétaire des différents projets, réalisée par IGRETEC en février 2019.

Introduit dans le plan triennal 2018-2020

Etude des besoins d'infrastructures sportives sur les deux sites pour déterminer les projets à mettre en œuvre : Marché en cours de rédaction

PARCS ET ESPACES VERTS

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : Chantier terminé

Le parc Bonnevie

Voir IV. Voiries Communales. PTI 2013-2015.

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc Arc en Ciel

Le marché de service relatif à la revitalisation du parc a été réalisé en avril 2019

Parc des Muses

Permis accordé le 17 avril 2018 pour la construction d'un street workout dans le parc des Muses
Réalisation d'un marché à faible montant pour un budget de 20.661,16€ HTVA (TVA 21% soit 25.000,00€ TVAC)

Accord de subside de Bruxelles pouvoirs locaux pour le PTIS proxy à 100% de 25.000,00€

BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :
 - constitution du dossier d'adjudication : plans, cahiers spécial des charges, métré estimatif, métrés détaillés, réunion de coordination avec la directrice de la bibliothèque
 - approbation du dossier d'adjudication par la Tutelle.
 - analyse des offres
 - attribution du marché
 - lettre de commande envoyée le 13 juillet 2017
 - début des travaux fixé le 22 août 2017
 - phases des travaux réalisés : EA1 à EA19
 - fin de chantier prévue : dernier trimestre 2019
 - réalisation d'une œuvre d'art : en cours

CRECHES COMMUNALES

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU, réception provisoire accordée le 06/12/2017.
- Mise aux normes complémentaires, demandée par le SIAMU
Mission de B&G architectes prolongée, travaux attribués à Troubleyn BVBA. Réception provisoire accordée le 26/11/2018

Crèche L28, Dubrucq 224

Suivi des remarques de réception en cours.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Voir XXIII. Petite Senne 1

Construction d'une crèche néerlandophone de 72 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39

Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

PROPRETE PUBLIQUE

Rénovation lourde du bâtiment des Propriétés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propriétés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en août 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (as built, etc.) n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017. La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la Propriété Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge au plus tard le 15/08/2018.

Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des énergies a été effectuée.

CIMETIERE

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Travaux de réparation (coupole: infiltrations d'eau) en juillet 2019.

Réception définitive : août 2019

PATRIMOINE PRIVE

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : les travaux ont débuté en mai 2019 et la fin de ceux-ci est prévue pour février 2020.

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 : Le chantier a été réceptionné le 31 mai 2017.

Refus de réception définitive du 26.06.2019, relevé des remarques pour le 30 août 2019.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016. Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours
Réception définitive refusée le 01/10/2018
En attente de levées des dernières remarques pour le 29/07/2019

Hôtel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

Après une première attribution du marché de travaux finalement retiré en raison de l'état de réorganisation financière de l'entrepreneur, le chantier a été confié à l'entreprise Balcaen et fils par une décision du Collège du Bourgmestre et Echevins le 29 mai 2017.

Le chantier proprement dit a commencé le 15 octobre 2017 et s'est achevé le 13 juin 2019. La MAIS en collaboration avec l'asbl Habtitat Solidaire et le CPAS ont sélectionné les locataires et les 8 logements du bâtiment sont tous occupés depuis le 1^{er} juillet 2019.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Réalisation du décompte final. Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000EUR TVAC. Début des travaux estimés le 05 septembre 2019. Durée des travaux 40 jours calendrier.

Bâtiment J Schols

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.

Des modules de sensibilisation aux TIC, des modules d'orientation aux métiers de l'informatique et des formations qualifiantes avec un certificat à la clef seront donc organisées dans le Centre de Compétences Schols.

Les travaux ont commencé en octobre 2015. Le bâtiment a été réceptionné provisoirement le 9 avril 2019.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

VOLET 2 - Développement Immobilier

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de l'Ecole 63-65. Réception provisoire réalisée le 5 décembre 2018.
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ (travaux en cours). Réception provisoire prévue pour le 30 août 2019.
- Quai des Charbonnages 8. Suite à plusieurs essais de vendre le bien dans le cadre d'un Volet 2, le bien a été cédé via une emphytéose à l'asbl Archi Human en dehors du programme du Contrat de Quartier Cinéma - Belle-Vue suivi par le Service Gestion des Bâtiments. Le projet actuel prévoit la réalisation de logements pour les sans-abris.

- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de la Perle 3. Réception provisoire réalisée le 5 juillet 2018.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenspeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II se trouve dans sa dernière année de phase de mise en œuvre et de justification.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de vérifier l'état d'avancement des dossiers.

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Date de commencement du chantier : 03/04/2017.

Le projet a été lauréat Be.Exemplary 2018.

Suite au sinistre incendie du 18 février 2018 du magasin de meubles voisin au chantier, sis Quai des Charbonnages n°88 à 1030 Molenbeek-Saint-Jean, le chantier a dû être temporairement arrêté. Le chantier a repris après que les travaux de démolition du bâtiment incendié ont été effectués, enregistrant un retard sur le planning des travaux.

Le chantier a également pris un retard considérable suite à des difficultés techniques rencontrées par l'entrepreneur. L'entrepreneur prétend que la responsabilité de ce retard ne lui incombe pas et accuse le bureau d'architecture d'avoir fourni des plans trop vagues.

Fin des travaux prévue en juin 2020.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

La dépense pour ce projet s'élève à 1.058.228,67€ HTVA

- Marché de travaux :
- Collège d'attribution 20/02/2017 désignant la firme Balcaen&fils
- Lettre de commande des travaux en date du 18/05/2017
- Début des travaux le 26/06/2017

Réception provisoire le 12/07/2019 refusé par le collège. Visite de pré réception le 19/08/2019 et date de RP le 22/08/2019.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité Eurovia

- Début du chantier le 6 juin 2017 qui s'est terminé en juin 2018.
- Etats d'avancement 1 à 11.
- La réception provisoire a été accordée par le Collège le 11/06/18.
- Justificatifs envoyés à la Région en vue du décompte final.
- Mise en lumière: le chantier Sibelga a débuté mi-octobre 2017 et s'est terminé en février 2018.

CL: Climat de quartier

Opération 6.3: Signalétique de quartier

Le projet "Signalétique de quartier" a pour objectif de développer une signalétique durable, visible et valorisante des équipements collectifs sur le périmètre du CQ avec au préalable une mission d'étude devant aboutir à un diagnostic des besoins précis.

Un accord avec la Région a été passé afin que l'étude se fasse sur tout le territoire communal et la réalisation des travaux uniquement sur le périmètre du CQ.

Marché de fournitures - Travaux terminés et justificatifs envoyés.

Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne se trouve dans sa 4ème année d'exécution.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

D'août 2018 à juillet 2019, 4 commissions de Quartier, ont été organisées avec les représentants des habitants, des associations et des professionnels (le 05/09/18, le 07/11/2018, le 16/01/2019 et le 25/3/2019) et 1 Assemblée Générale sous forme d'une fête de clôture (le 11/05/2019).

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de 26.358.443,40 EUR dont :

- 10.900.000 EUR de part régionale
- 579.909,92 EUR de part communale
- 3.125.000 EUR de financement Beliris
- 11.753.533,49 EUR de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC...)

Projet « Grande Halle »

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet.

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise par la commune en 2017.

Fin 2018, l'occupation précaire à titre gratuit par Libelco comme décrit dans l'acte s'est terminée. Depuis janvier 2019, Libelco continue à occuper le bien en payant une indemnité de 4.300 euro par mois sur base d'une convention (approuvée par le Conseil du 17/12/2018) et d'un avenant pour prolonger l'occupation (approuvé par le Conseil du 20/03/2019).

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (à acquérir) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.).

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER

Une attention particulière est accordée à la qualité de l'air intérieur dans la crèche. La société MEDIECO aidera la commune tout au long du processus des études, du chantier et d'occupation de la crèche. Des mesures de la qualité de l'air seront réalisées durant les 2 premières années d'occupation (entre la réception provisoire et définitive).

Le rapport d'analyse des offres pour auteur de projet a conclu à l'attribution de l'association momentanée L'Escaut & Zamponé. La mission d'étude a commencé le 10 novembre 2017. Le permis d'urbanisme a été délivré le 25 janvier 2019.

C'est l'entreprise Jacques Delens qui a remporté le marché de travaux. Le montant estimé des travaux hors TVA et hors révision était estimé à € 6.500.000,- et a été adjugé à € 6.422.000,- hors TVA.

L'enquête publique est programmée pour la fin de l'année 2019.

Le début du chantier est programmé avant la fin de l'année 2019 et devrait durer 700 jours calendrier.

Le projet a gagné le prix « Be Exemplary 2018 » et bénéficie ainsi d'une aide financière pour la réalisation de travaux favorisant la récupération de l'eau de pluie, la production d'électricité photovoltaïque et pour l'accompagnement du chantier par les enfants d'écoles du quartier.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer du RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017.

- Réception des candidatures : 11/09/2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : en cours.
- Demande d'offre : fin 2019.
- Attribution du marché et conclusion du marché : 2020.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermée, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours.

L'occupation par AUTO SHLAD du bien sis Industrie 83 a pris fin le 31.10.2018. Depuis fin juin 2019, ce bien est utilisé comme endroit de stockage par Keerpunt vzw jusqu'à fin août 2019, sur base d'une convention qui a été approuvée par le Conseil du 19/06/2019 et qui est gérée par les propriétés communales.

1. C1 : Ateliers / 1. C2A : Logements / 1. C3 : Cour collective

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019. Les travaux devraient commencer en octobre 2019.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont : Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ; Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ; CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.)

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre (31/08/2021).

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours (avenant pour la prorogation approuvée par le conseil communal du 21/11/2018).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre (31/08/2021).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 prendra fin le 30 septembre 2019.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus. L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 prendra fin le 30 septembre 2019.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre (31/08/2021).

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours. L'occupation temporaire de la partie boxes de garages derrière la maison par KAK asbl depuis octobre 2016 est toujours en cours.

2.A Projet Pop-Up Canal

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 105.000 €, dont 40.000€ en 2018, pour financer des projets d'occupations temporaires, portés par des associations ou des comités d'habitants, dans des espaces publiques ou des bâtiments inexploités. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.B Enveloppe de quartier

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 78.000 €, dont 30.000€ en 2018 pour financer des projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.C Offre de loisir pour enfants

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la Maison des Cultures, pour élargir l'offre des activités extra-scolaires dans le quartier Heyvaert : ateliers hebdomadaires + stages. Le programme pour l'année 2018-2019 a été exécuté et celui de 2019-2020 a été établi. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

2.D Rénovation de façades

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par le CPAS/Greenworks de Molenbeek, qui fait de la rénovation des façades pour améliorer et embellir le cadre de vie dans le quartier. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.E Meubles de recyclage klimop

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par l'asbl Atelier Groot Eiland, qui vise à collecter, stocker et traiter toutes sortes de déchets de bois afin de fabriquer de nouveaux meubles. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.K Activités WAQ et partenaires

Il s'agit d'une opération socio-économique qui est portée par la Commune. L'opération a comme objectif de créer un point d'ancrage dans le quartier où les habitants et usagers du quartier sont les bienvenus pour se rencontrer,... Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19. Depuis début 2019, le projet de la WAQ est repris dans le programme de PDV 2017-2020.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018. Les travaux devraient commencer en septembre 2019.

6.B Bellevue for starters

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Art2Work, qui souhaite faire participer activement les jeunes bruxellois à leur auto-réalisation et à la création de leur propre mise à l'emploi. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Molenbeek Formation, qui a comme but l'organisation d'une formation au métier de femme ou valet de chambre, à destination de demandeurs d'emploi peu qualifiés. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/03/19.

8.A Chef de projet

Les tâches du chef de projet « Petite Senne » sont :

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration des modifications du programme ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;
- Rechercher et contacter des partenaires financiers pour certaines opérations ;
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local ;
- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information ;
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestres et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif ;
- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux.
- Lancer les appels d'offres aux bureaux d'étude : Rédiger les clauses techniques, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments,...seul ou en appui du gestionnaire technique.
- Préparer les rapports d'activités et financier.
- Participation aux réunions avec Beliris pour les opérations financées par Beliris et dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Participation aux réunions avec le Logement Molenbeekois pour les opérations dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.

8.B Communication et participation

Cette opération consiste en l'organisation des réunions publiques (Coq et Ag) et des réunions thématiques, ainsi que la communication sur le programme de base. Le suivi des opérations socio-économiques fait également partie de cette opération, ainsi que la coordination des opérations Antenne de quartier, Enveloppes de Quartier et Pop Up.

Les occupations temporaires des biens déjà acquis par la Commune, sont également suivies dans le cadre de cette opération. Il s'agit des occupations temporaires suivantes : Liverpool 24, Heyvaert 107-109, Industrie 75 et Industrie 79.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2018 a été présenté en CoQ le 25/3/19.

8.C Collaborateur administratif

- Constitutions des dossiers de paiements, vérifications des documents à introduire et des ventilations entre pouvoirs subsidants, suivi des envois.
- Informer régulièrement le collège des Bourgmestres et Echevins et les services communaux de l'évolution du projet.
- En collaboration avec le chef de projet, entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région.
- Relations avec les différents services communaux.
- En collaboration avec le chef de projet, communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine – et toutes autres entités subsidantes – pour la libération des subsides.
- Collaboration active avec la responsable FEDER pour les projets cofinancés
- Collaboration active avec les gestionnaires techniques.
- Collaboration active avec la responsable Communication et participation du projet

- Visite des lieux
- Rédaction d'offre de marché pour les estimations de biens par des bureaux indépendants
- Formations diverses en lien avec l'élaboration de tableaux financiers
- Collaboration avec le cabinet d'architectes
- Participation avec le chef de projet aux modifications du programme de base.

Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 1^{ière} année d'exécution.

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.421.198,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.120.036,50 EUR de co-financement VIPA ;
- 3.212.770,54 EUR de co-financement PdV.

Subsides PTIS à confirmer. Pour l'instant, 975.00,00 EUR prévus dans le budget. Mais au total, 2.071.080,00 EUR demandés.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

4. Opérations immobilières :
 - 4.1 Centre de Quartier Ouest ;
 - 4.2 Centre de Jeunesse ;
 - 4.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;
5. Opérations immobilières investisseurs :
 - 5.1 Co-Housing Malder-Decock ;
 - 5.2 Habitations conventionnées Vandenpeereboom-Decock ;
 - 5.3 Acquisition immeubles abandonnés ;
6. Opérations d'espaces publics :
 - 6.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
 - 6.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
 - 6.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
 - 6.4 Parc/place JB Decock ;
 - 6.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;
5. Actions socio-économiques :
 - 5.10 ISP rénove des façades ;
 - 5.11 ISP active un hangar ;
 - 5.12 Activation de l'espace public ;
 - 5.13 Fabmob goes West ;
 - 5.14 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
 - 5.15 Appel à projets pop-up ;
 - 5.16 Encadrement sportif et ISP ;
 - 5.17 Ekla Intergénérationnel ;
 - 5.18 Lutte contre l'insalubrité.

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles en cours : rue de Lessines 35, opération 3.5. ;
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Calendrier :

- CoQ n°4 le 4 septembre 2018 ;
- AG n°3 le 21 janvier 2019 ;
- CoQ n°5 le 15 mai 2019 ;

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de l'appel à projets "Pop-Up";
- Appel à projets lancé en mars 2019;
- 4 candidats ont remis un dossier de candidatures pour 4 projets différents;
- Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 15.700 €
- Au Quai ASBL - pour un montant global de 17.000 €
- Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
- CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.800 €
 - Présentation des projets le vendredi 28 juin par les associations devant le jury composé pour l'occasion
 - Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant la répartition du subsidie du premier appel à projets « Pop-up » de la façon suivante :
- Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 9.000 €
- Au Quai ASBL - pour un montant global de 12.000 €
- Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
- CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.000 €

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
- Appel à projets a été lancé en mars 2019;
- Un candidat a remis un dossier de candidature :
- ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €
 - Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subsidie de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest). Remise des offres le 19 août 2019.

Contrat de Quartier Durable Etangs-Noirs

Le 28 mai 2019 le département a introduit un dossier de candidature pour obtenir un nouveau contrat de quartier durable. Le dossier porte le nom « Contrat de quartier durable Etangs-Noirs ».

Contrat de Quartier Rive Ouest

Opération - T7

La rénovation d'un bâtiment industriel en crèche et logements situé rue Jean-Baptiste Decock 99-101 a été réceptionné définitivement le 16 mai 2018. Le décompte final est clôturé.

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsidies (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;

- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « contrat de quartier durable Etangs Noirs» - 10^{ème} série de l'appel à candidature.

POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Contrat Ville Durable 2013 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 16 réalisés, 3 en cours de réalisation, & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 4.061.942,83 € justifiés
 - taux d'utilisation du subside : 99,92 %
- Contrat Ville Durable 2014 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 27 projets prévus – 22 réalisés, 2 en cours de réalisation, , 1 reporté & 3 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.746.265,15 € justifiés au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2019
- Politique de la Ville 2015 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 20 projets prévus – 15 réalisés, 1 en cours de réalisation, 3 reportés et 1 non utilisé
 - Coût total du programme : 2.989.563,00 € prévus – 2.964.876,06 €
 - taux d'utilisation du subside : 99,17 %
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 3 en cours de réalisation, et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 894.430,44 € justifiés au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations

- 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 non utilisés
- ⊖ Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 1.277.595,51 € justifiés au 30/06/2019
- taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2018 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 15 projets prévus – 11 réalisés, 2 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⊖ Coût total du programme : 896.868,90 € prévus – 550.928,16 € en cours de justification au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - 18 projets dans la zone ZRU (Zone de Rénovation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest avec un co-financement de PdV pour la mission d'architecture (approbation du CDC en juin 2019);
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer asbl, futur gestionnaire de l'espace;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de services, étude diagnostique de la ZRU (1ère phase) réceptionnée en juillet 2019, CDC 2e phase de conception en cours;
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc par l'achat de la parcelle contiguë en décembre 2018. Début du marché de services juillet 2019, dépollution au 4e trimestre 2019.
 - 2e modification de programme introduite en juin 2019 et approuvée en juillet 2019 suite aux comptes 2017 et 2018 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
 - 1er décompte de justificatifs relatifs aux années 2017 et 2018 prévu pour le 15 septembre 2019
 - Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 janvier 2021
 - 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022.

FEDER

FEDER 2020

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 72 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école et prendront en charge la gestion de la crèche. La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement. La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016. Le début de chantier est prévu en avril 2020.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.
Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

CRU

CRU 1 – CITROËN - VERGOTE

- Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018.
- Participation aux comités d'accompagnement et autres réunions.
- Courrier adressé au Ministre-Président pour demander d'augmenter le budget pour le projet Square Laekenveld.

Volet socio-économique :

Engagement d'une chargée de projet « vie sociétale » le 19/11/2019.

Approbation du règlement de l'appel à projets pour les actions de vie collective et de cohésion sociétale le 11/11/2018 et lancement de l'appel le 2/12/2018 et communication.

Organisation d'un jury, approbation par le collège le 16/05/2019 et attribution des subsides permettant de soutenir 6 asbl. Collaboration intercommunale avec la ville de Bruxelles.

CRU 3 – GARE DE L'OUEST

- Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018
- Participation au CA et autres réunions.

Volet socio-économique :

Engagement d'une chargée de projet « vie sociétale » le 19/11/2019.

Approbation du règlement de l'appel à projets pour les actions de vie collective et de cohésion sociétale le 11/11/2018 et lancement de l'appel le 2/12/2018 et communication.

Organisation d'un jury, approbation par le collège le 16/05/2019 et attribution des subsides permettant de soutenir 9 asbl.

Collaboration intercommunale avec la commune d'Anderlecht.

Développement en partenariat avec la SAU, la MCCS et des partenaires associatifs d'un espace public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest.

CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE

- Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018
- Participation au CA et autres réunions.
- Courrier du 2/08/2018 de délégation de l'acquisition des parcelles B-946M14, B-950W7 et B-950C12 à la commune d'Anderlecht (CE 09/07/2018).
- Marché de travaux de faible montant lancé pour le remplacement de la paroi de délimitation de la parcelle 5-5b Quai de l'industrie.

Volet socio-économique :

Engagement d'une chargée de projet « vie sociétale » le 19/11/2019.

Approbation du règlement de l'appel à projets pour les actions de vie collective et de cohésion sociétale le 11/11/2018, lancement de l'appel le 2/12/2018 et communication.

Organisation d'un jury, approbation par le collège le 18/07/2019 et attribution des subsides permettant de soutenir 15 asbl. Collaboration intercommunale avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles.

DIVISION TECHNIQUE

A. SUIVI TECHNIQUE

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division 'Suivi Technique' est composée du service 'Suivi technique' et du service 'Voirie'.

Le service 'Suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 39 personnes.

II. ACTIVITES :

BATIMENTS – Général

Ateliers Communaux

Marché de service pour la démolition et la reconstruction des ateliers communaux.

ADMINISTRATION CENTRALE

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. Le chantier est terminé.

La réception provisoire a été accordée le 29/05/2018.

Les clés ont été remises à la commune.

Le concierge occupe les lieux depuis le mois d'août 2018.

Les meubles de la maison de la nature ont été retirés du projet, ils font donc l'objet d'un marché séparé préparé par le DIDU. Le marché a été attribué en décembre 2018 et les travaux commenceront en septembre 2019.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Réception provisoire mai 2019.

VOIRIES COMMUNALES

PTI 2013-2015

- « Projet 13 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. L'inauguration a eu lieu en Mai 2019.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Les travaux ont été achevés en octobre 2018.

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Des négociations avec CityDev est en cours afin d'acquérir leur parcelle au niveau de la rue de Koninck.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Les travaux ont été commandés en juin 2019. La date de début des travaux est prévue pour le 7 Octobre 2019.

- « Projet 04 » :

Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Les études ont été réalisées.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Les travaux ont été commandés en avril 2019. La date de début des travaux est prévue pour le 16 Septembre 2019.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbos. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Des tests d'infiltration ont été réalisés en collaboration avec un facilitateur eau de l'IBGE dans l'optique d'une gestion des eaux pluviales.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016. La mission d'auteur de projet est terminée. Les documents du marché sont en cours de rédaction et passent à priori au collège du 22 août 2019.

La région a donné son accord pour subventionner le projet à hauteur de 500.000 €. La convention est en attente de signature du ministre. Les documents ont également été envoyés dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le Collège, en sa séance du 27 décembre 2018, a accepté d'attribuer un nouveau marché de travaux pour 2019.

Quatre coussins berlinois seront placés Edmond Machtens particulièrement au niveau de l'Ecole Augusta Marcoux ainsi qu'à proximité de la station Beekant. Les interventions sont prévues pour mi-août.

La rédaction du cahier des charges pour le prochain marché de 2020 est clôturée. La réception des offres est prévue pour le 07 Aout 2019.

Sentier de Raedt

Une convention avec Bruxelles-Environnement (IBGE) a été passée en 2018. Le collège a approuvé les conditions du marché en sa séance du 20/06/2019. Les documents du marché ont été envoyés aux sousmissionnaires. La réception des offres est prévue pour le 19 août 2019.

Réaménagement de la rue de l'Avenir

Projet de réaménagement dont la gestion était assurée par la région. Le projet a pour but d'aménager une zone partagée. La commune s'est chargée de la fourniture et la pose du mobilier urbain. L'inauguration a eu lieu le 17 Juillet 2019.

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltés de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Les travaux de réparation de l'asphalte pour les rues suivantes ont été réalisés :

- Rue de Rotterdam
- Rue du Serpolet

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Les travaux de réparation des trottoirs pour les rues suivantes ont été réalisés :

- Rue des Béguines (entre Reimond Stijns et Louis Mettewie)
- Rue Moortebeek
- Rue Hoogbosch
- Rue du Serpolet

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils ont été réalisés sur les rues suivantes :

- Rue Charles Beudin
- Edmond Machtens
- Avenue des Ménéstrels
- Rue de Dilbeek
- Rue de la Belle aux Bois Dormant
- Avenue Carl Requette
- Avenue Joseph Lemaire
- Avenue François Sebrechts
- Avenue Jacques Dormont

L'analyse des offres du prochain marché est cloturée. L'attribution du marché doit à priori passer pour le collège du 22 août 2019.

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la réfection des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le marché a été attribué le 5 novembre 2018. La notification de commande a été envoyée à l'entreprise EUROVIA.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Carrefour Colonne/Borne ainsi que les oreilles de trottoirs
- Rue de Rotterdam
- Rue de la Lys
- Carrefour Osier/Quatre-Vents ainsi que les oreilles de trottoirs

Les documents du prochain marché sont en cours de rédaction et passeront normalement pour le collège du 22 août.

SIGNALISATION ROUTIERE

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 23 Novembre 2018, ont été notifiés le 14 novembre 2018.

Les livraisons du matériel relatif au mobilier urbain ont été réalisées avec succès.

La réception des offres pour le prochain marché est prévu pour le 07 août 2019.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 31 octobre 2018, ont été notifiés le 23 octobre 2018.

Les passages piétons suivants ont été réalisés par la firme SIGNCO :

- Rue Alphonse Vandenpeereboom
- Rue des Béguines
- Rue Reimond Stijns
- Avenue Jean Dubrucq
- Rue Piers
- Rue de la Vermicellerie
- Rue de la Mélopée
- Rue Alfred Dubois

Une piste cyclable suggérée a été réalisée sur la rue de l'Intendant.

Les prochaines interventions sont planifiées pour août 2019. Ces interventions concernent le placement de marquages f4a afin de pouvoir sécuriser les abords des écoles ainsi que les A23 pour le rappel des zones 30.

La réception des offres pour le prochain marché est prévue pour le 07 août 2019.

PARKING COUVERT

Parking J.B. Decock

Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 2.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'instruction publique. Etude réalisée par IGRETEC, en arrêt depuis juin 2019, à l'étape « programmation » afin de tenter d'obtenir le subside « contrat école » de Perspective Brussels d'un montant de maximum 2.500.000€. Réponse du pouvoir subsidiant attendue fin novembre 2019.

Marché de travaux concernant la rénovation des toitures plates B et E. Marché attribué en décembre 2017 à l'entreprise Ase BVBA, pour un montant de 32.905,58€ tvac. Travaux réalisés. Visite de réception provisoire prévue le 14 août 2018. Réception provisoire accordée le 19/11/2018, en attente de levée des remarques.

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière qui sera remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin estimée pour le courant du mois d'octobre 2019. Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux.

School 1 « Windroos » :

Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013.

Relance du projet : en cours.

Relance du bureau d'étude Delices architectes pour cette année 2019.

Ecole 5

Marché de travaux relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches : relancement du marché et analyse des offres.

Ecole 6

Travaux de réparation intérieurs et extérieurs des dommages occasionnés par le sinistre incendie en phase finale d'achèvement.

Ecole 8-9

Attribution de la mission d'étude à IGRETEC en vue de la réalisation d'une rénovation lourde avec démolition et reconstruction de locaux de l'Ecole 8-9. Le bureau d'étude IGRETEC est actuellement occupé dans la réalisation de l'avant-projet. Un marché de faible montant pour la réalisation de l'inventaire amiante est également en cours.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanternes. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux 3 juin 2019. Fin estimée pour le courant d'octobre 2019. Travaux financés par Bruxelles Pouvoirs Locaux.

Phase d'étude pour la rénovation de l'école 13 et démolition du bâtiment communal adjacent afin de concevoir une extension de l'établissement scolaire.

Ecole 17

- Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenue des Tamaris et du Condor. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.
- Marché de travaux ayant pour objet l'agrandissement d'un bâtiment scolaire à l'angle des avenues Tamaris et Condor à Molenbeek-Saint-Jean. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.

Phase de levée des remarques pour réception définitive pour fin août

Ecole 18 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire a eu lieu le 5 septembre 2018 et la réception définitive est prévue pour le 5 septembre 2020.

Korenbeek « ex école 18 »:

Commencement de l'étude du programme relatif à la construction d'une nouvelle école et à la rénovation du château.

School Ket&CO (Windekind)

- Le permis d'urbanisme pour la construction de l'école a été obtenu le 20 juillet 2018.
- La mission d'auteur de projet est assurée par B612 Associates & OSKAR Architectes.
- Le marché de travaux pour l'ensemble de la construction de l'école (phase 1 et 2) a été attribué à la firme BPC.
- Les travaux ont été scindés en 2 phases pour permettre l'occupation la plus rapide de l'école et pour optimiser le planning étant donné les contraintes existantes (une partie du site étant occupé par l'école temporaire en classes conteneurs).
- La phase 1 forme donc l'essentiel de l'école. Elle se compose de l'ensemble des classes, locaux administratifs, sanitaires, salle de sport, aire de jeux et de la cour de récréation des classes de maternelle.
- La phase 2 est composée de la salle polyvalente, d'un bloc sanitaire et de la cour de récréation principale.
- Les travaux de terrassement et de dépollution des terres pour la phase 1 ont été réalisés du 05 août 2018 au 10 septembre 2018 en vue de commencer les travaux de construction. Les travaux de construction de la phase 1 ont débuté le 10 septembre 2018 et se sont achevés vers la fin du mois de juillet 2019.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- L'école temporaire a été vidée et tout le contenu a été transféré vers les nouveaux locaux du 1 juillet 2019 au 05 juillet 2019 par les ateliers et les déménageurs communaux.
- Les classes conteneurs ont été déconnectés et évacués du site de la phase 2 du 15 juillet 2019 au 05 août 2019.
- Entre temps, une procédure négociée directe avec publication préalable a été lancée pour le marché d'excavation et de dépollution de la phase 2. Le marché a été attribué à la firme Aclagro et les travaux ont été commandés début août 2019.

- Les travaux de terrassement et de dépollution de la phase 2 ont débuté le 06 août 2019 et sont actuellement en cours d'exécution.
- Les travaux de dépollution se déroulent sous la supervision du bureau SWECO.
- La suite des travaux de construction de la phase 2 débutera le 02 septembre par la mise en œuvre des pieux et la fin des travaux est prévue pour le 15 janvier 2020.

Préaux Ecole n°1, n°5, n°9, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. L'avant-projet a été soumis au collège pour approbation, et un accord du CECF a été obtenu le 19 juin 2019 pour le subsidé dans le cadre du PPT de la FWB. Le début des travaux est prévu pour la fin 2020.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction.

La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12.

Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

BuitenSpel

Marché d'architecture concernant la rénovation de 4 cours de récréation d'écoles néerlandophones en cours de rédaction.

Mission complète d'architecture attribuée à « Zeppelin paysage » en décembre 2017 pour un montant de 59.972,20€ TVAC. Attribution du marché de travaux prévue pour novembre 2018. Promesse ferme de subsidé VGC pour le marché de travaux : 369.283 €, TVAC Avis de marché de travaux publié le 25/04/2019, aucune offre. Nouvelles offres attendues pour le 30/08/2019.

CULTURE

Château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : analyse des offres en cours.

- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

Bureau d'étude auteur de projet désigné : ADAM-RIPET Architectes sprl.

Budget des travaux estimer : 105.000,00€ HTVA (TVA 21% soit 127.050,0€ TVAC)

Avant-projet approuvé par le Collège en date du 22 février 2019.

Permis d'urbanisme introduit le 04 avril 2019.

Extension de mission auteur de projet approuvé par le Conseil en date du 10 juillet 2019.

Remise de l'offre de l'extension de mission pour le 06.08.2019.

MUSEE COMMUNAL

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception définitive a été accordée le 29/05/2019 et de matériel audiovisuel dont la réception définitive a été accordée le 17/05/2019.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception définitive a été accordée le 24/10/2018.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017.
Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive prévue le 26/10/2019.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.
Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :
Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.

Salle de sport Ecole 14

Elaboration du PU pour la réalisation d'une salle de sport pour l'école 14 « La Flûte Enchantée ».
Avant-projet approuvé par le Collège en date du 4 juin 2018.
Projet arrêté pour changement du programme. Salle de sport plus grande plus un parking à prévoir.

Salle de sport Louis Namèche

Cahier des charges réalisé pour la rénovation de la toiture, des sanitaires, du revêtement de sol de la salle de sport et du changement de l'ascenseur du complexe Louis Namèche à Molenbeek-Saint-Jean, 93 rue Van Kalck. Le cahier des charges et métré a été fait en 2 lots.
Remise des offres pour 19 août 2019. Collège d'attribution en date du 19 juin 2019.
Travaux prévus pour fin 2019.

Construction de l'annexe et la rénovation des parkings Louis Namèche

La construction de l'annexe à la salle de sport Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et de la rénovation des parkings Louis Namèche, sis rue Van Kalck n°93 et rue Charles Malis à Molenbeek-Saint-Jean.

Le projet est reparti sur 3 sites distincts : l'extension, le grand parking et le petit parking.
En attente de la modification budgétaire. Le projet est en phase d'attribution à l'auteur de projet.

Site Sippelberg et Pevenage

Création de salles de sports, rénovation des vestiaires et des buvettes, réaménagement et réaffectation des terrains de foot de hockey et d'athlétisme.
Première estimation budgétaire des différents projets, réalisée par IGRETEC en février 2019.
Introduit dans le plan triennal 2018-2020
Etude des besoins d'infrastructures sportives sur les deux sites pour déterminer les projets à mettre en œuvre : Marché en cours de rédaction

PARCS ET ESPACES VERTS

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : Chantier terminé

Le parc Bonnevie

Voir IV. Voiries Communales. PTI 2013-2015.

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers.

Parc Place J.B. Decock

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

Parc Arc en Ciel

Le marché de service relatif à la revitalisation du parc a été réalisé en avril 2019

Parc des Muses

Permis accordé le 17 avril 2018 pour la construction d'un street workout dans le parc des Muses
Réalisation d'un marché à faible montant pour un budget de 20.661,16€ HTVA (TVA 21% soit 25.000,00€ TVAC)
Accord de subside de Bruxelles pouvoirs locaux pour le PTIS proxy à 100% de 25.000,00€

BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :
 - constitution du dossier d'adjudication : plans, cahiers spécial des charges, métré estimatif, métrés détaillés, réunion de coordination avec la directrice de la bibliothèque
 - approbation du dossier d'adjudication par la Tutelle.
 - analyse des offres
 - attribution du marché
 - lettre de commande envoyée le 13 juillet 2017
 - début des travaux fixé le 22 août 2017
 - phases des travaux réalisés : EA1 à EA19
 - fin de chantier prévue : dernier trimestre 2019
 - réalisation d'une œuvre d'art : en cours

CRECHES COMMUNALES

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU, réception provisoire accordée le 06/12/2017.
- Mise aux normes complémentaires, demandée par le SIAMU
Mission de B&G architectes prolongée, travaux attribués à Troubleyn BVBA. Réception provisoire accordée le 26/11/2018

Crèche L28, Dubrucq 224

Suivi des remarques de réception en cours.

Crèche Petite Senne 1 rue Vandermaelen

Voir XXIII. Petite Senne 1

Construction d'une crèche néerlandophone de 72 places rue Ulens 40/44.

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 72 places rue de Liverpool 24.

Voir XXVI. CQD Petite Senne et XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche francophone de 84 places quai des Charbonnages...

Voir XXVIII. FEDER

Construction d'une crèche néerlandophone de 45 places rue de Lessines 37-39

Voir XXVI. CQD Autour de Parc de l'Ouest

PROPRETE PUBLIQUE

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en août 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (as built, etc.) n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017.

La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la Propreté Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge au plus tard le 15/08/2018.

Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des énergies a été effectuée.

CIMETIERE

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Travaux de réparation (coupole: infiltrations d'eau) en juillet 2019.

Réception définitive : août 2019

PATRIMOINE PRIVE

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : les travaux ont débuté en mai 2019 et la fin de ceux-ci est prévue pour février 2020.

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 : Le chantier a été réceptionné le 31 mai 2017.

Refus de réception définitive du 26.06.2019, relevé des remarques pour le 30 août 2019.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016.

Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Réception définitive refusée le 01/10/2018

En attente de levées des dernières remarques pour le 29/07/2019

Hôtel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

Après une première attribution du marché de travaux finalement retiré en raison de l'état de réorganisation financière de l'entrepreneur, le chantier a été confié à l'entreprise Balcaen et fils par une décision du Collège du Bourgmestre et Echevins le 29 mai 2017.

Le chantier proprement dit a commencé le 15 octobre 2017 et s'est achevé le 13 juin 2019. La MAIS en collaboration avec l'asbl Habtitat Solidaire et le CPAS ont sélectionné les locataires et les 8 logements du bâtiment sont tous occupés depuis le 1^{er} juillet 2019.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi du contentieux.

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Réalisation du décompte final. Marché faible montant pour l'installation d'une hotte de cuisine. Montant estimé : 20.000EUR TVAC. Début des travaux estimés le 05 septembre 2019. Durée des travaux 40 jours calendrier.

Bâtiment J Schols

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.

Des modules de sensibilisation aux TIC, des modules d'orientation aux métiers de l'informatique et des formations qualifiantes avec un certificat à la clef seront donc organisées dans le Centre de Compétences Schols.

Les travaux ont commencé en octobre 2015. Le bâtiment a été réceptionné provisoirement le 9 avril 2019.

Pythagoras

Voir XXV. CQD Autour du Parc de l'Ouest.

VOLET 2 - Développement Immobilier

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD Ecluse St-Lazare, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018). Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de l'Ecole 63-65. Réception provisoire réalisée le 5 décembre 2018.
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ (travaux en cours). Réception provisoire prévue pour le 30 août 2019.
- Quai des Charbonnages 8. Suite à plusieurs essais de vendre le bien dans le cadre d'un Volet 2, le bien a été cédé via une emphytéose à l'asbl Archi Human en dehors du programme du Contrat de Quartier Cinéma - Belle-Vue suivi par le Service Gestion des Bâtiments. Le projet actuel prévoit la réalisation de logements pour les sans-abris.
- Quai du Hainaut 23. Dossier en phase de permis d'urbanisme.
- Rue de la Perle 3. Réception provisoire réalisée le 5 juillet 2018.
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours. Voir CQD Petite Senne
- Co-housing Malder – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest.
- Habitations Vandenpeereboom – JB Decock. Voir CQD Autour du Parc de l'Ouest

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II se trouve dans sa dernière année de phase de mise en œuvre et de justification.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.

- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de vérifier l'état d'avancement des dossiers.

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Date de commencement du chantier : 03/04/2017.

Le projet a été lauréat Be.Exemplary 2018.

Suite au sinistre incendie du 18 février 2018 du magasin de meubles voisin au chantier, sis Quai des Charbonnages n°88 à 1030 Molenbeek-Saint-Jean, le chantier a dû être temporairement arrêté. Le chantier a repris après que les travaux de démolition du bâtiment incendié ont été effectués, enregistrant un retard sur le planning des travaux.

Le chantier a également pris un retard considérable suite à des difficultés techniques rencontrées par l'entrepreneur. L'entrepreneur prétend que la responsabilité de ce retard ne lui incombe pas et accuse le bureau d'architecture d'avoir fourni des plans trop vagues.

Fin des travaux prévue en juin 2020.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).

Voir XXVII. La Politique de la Ville par le Développement des quartiers.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier.

POLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

La dépense pour ce projet s'élève à 1.058.228,67€ HTVA

- Marché de travaux :
- Collège d'attribution 20/02/2017 désignant la firme Balcaen&fils
- Lettre de commande des travaux en date du 18/05/2017
- Début des travaux le 26/06/2017

Réception provisoire le 12/07/2019 refusé par le collège. Visite de pré réception le 19/08/2019 et date de RP le 22/08/2019.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Eurovia

- Début du chantier le 6 juin 2017 qui s'est terminé en juin 2018.
- Etats d'avancement 1 à 11.
- La réception provisoire a été accordée par le Collège le 11/06/18.
- Justificatifs envoyés à la Région en vue du décompte final.
- Mise en lumière: le chantier Sibelga a débuté mi-octobre 2017 et s'est terminé en février 2018.

CL: Climat de quartier

Opération 6.3: Signalétique de quartier

Le projet "Signalétique de quartier" a pour objectif de développer une signalétique durable, visible et valorisante des équipements collectifs sur le périmètre du CQ avec au préalable une mission d'étude devant aboutir à un diagnostic des besoins précis.

Un accord avec la Région a été passé afin que l'étude se fasse sur tout le territoire communal et la réalisation des travaux uniquement sur le périmètre du CQ.

Marché de fournitures - Travaux terminés et justificatifs envoyés.

Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne se trouve dans sa 4ème année d'exécution.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

D'août 2018 à juillet 2019, 4 commissions de Quartier, ont été organisées avec les représentants des habitants, des associations et des professionnels (le 05/09/18, le 07/11/2018, le 16/01/2019 et le 25/3/2019) et 1 Assemblée Générale sous forme d'une fête de clôture (le 11/05/2019).

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de 26.358.443,40 EUR dont :

- 10.900.000 EUR de part régionale
- 579.909,92 EUR de part communale
- 3.125.000 EUR de financement Beliris
- 11.753.533,49 EUR de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC...)

Projet « Grande Halle »

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

Opération 1.A1 : Le projet prévoit la transformation d'une halle industrielle (« la halle Libelco ») en un espace public, la restauration de la structure de la Halle et la remise en état du pont roulant. La Commune bénéficie d'une aide des Fonds FEDER pour ce projet.

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise par la commune en 2017.

Fin 2018, l'occupation précaire à titre gratuit par Libelco comme décrit dans l'acte s'est terminée. Depuis janvier 2019, Libelco continue à occuper le bien en payant une indemnité de 4.300 euro par mois sur base d'une convention (approuvée par le Conseil du 17/12/2018) et d'un avenant pour prolonger l'occupation (approuvé par le Conseil du 20/03/2019).

Opération 1.A2 : Le projet prévoit l'aménagement d'un nouvel espace public verdurisé. Cet espace reliera la Halle à la rue Heyvaert. Une ancienne cheminée industrielle de 30 m de haut (à acquérir) constituera un signal visuel important pour le quartier.

Opération 1.A3 : Le projet prévoit le réaménagement du Quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Deux rampes permettront d'accéder au niveau de l'eau du canal et favoriseront les activités aquatiques sur le canal (kayak, barques, etc.).

Opération 1.F2 : Le projet prévoit la construction d'une nouvelle crèche pour 72 enfants francophones. La construction de la crèche bénéficie d'une aide financière de la COCOF et des Fonds FEDER

Une attention particulière est accordée à la qualité de l'air intérieur dans la crèche. La société MEDIECO aidera la commune tout au long du processus des études, du chantier et d'occupation de la crèche. Des mesures de la qualité de l'air seront réalisées durant les 2 premières années d'occupation (entre la réception provisoire et définitive).

Le rapport d'analyse des offres pour auteur de projet a conclu à l'attribution de l'association momentanée L'Escaut & Zamponne. La mission d'étude a commencé le 10 novembre 2017.

Le permis d'urbanisme a été délivré le 25 janvier 2019.

C'est l'entreprise Jacques Delens qui a remporté le marché de travaux. Le montant estimé des travaux hors TVA et hors révision était estimé à € 6.500.000,- et a été adjugé à € 6.422.000,- hors TVA.

L'enquête publique est programmée pour la fin de l'année 2019.

Le début du chantier est programmé avant la fin de l'année 2019 et devrait durer 700 jours calendrier.

Le projet a gagné le prix « Be Exemplary 2018 » et bénéficie ainsi d'une aide financière pour la réalisation de travaux favorisant la récupération de l'eau de pluie, la production d'électricité photovoltaïque et pour l'accompagnement du chantier par les enfants d'écoles du quartier.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer du RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017.

- Réception des candidatures : 11/09/2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : en cours.
- Demande d'offre : fin 2019.
- Attribution du marché et conclusion du marché : 2020.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.

Suite à un appel lancé en janvier 2018, Circus zonder handen (CZH) a été désigné par le Collège du 01/10/2018 pour s'occuper de la gestion de l'opération 1.B Labo Langues, Jeux et travail. Pour rendre ceci possible, la VGC et le Gouvernement Flamand contribuent chacun 400.000 euro.

L'enveloppe Beliris, qui est fermée, + les 800.000,00 euro (de la VGC et Flandre) ne suffiront toujours pas pour réaliser les programmes CyClo et CZH. Les 400.000,00 manquants sont pour le moment prévus sur fonds d'emprunt mais il est envisagé de chercher encore des subsides supplémentaires ou de les prévoir dans les charges d'urbanisme (comme prévu par le Collège du 01/10/2018).

L'occupation temporaire du bien sis Industrie 75 par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours.

L'occupation par AUTO SHLAD du bien sis Industrie 83 a pris fin le 31.10.2018. Depuis fin juin 2019, ce bien est utilisé comme endroit de stockage par Keerpunt vzw jusqu'à fin août 2019, sur base d'une convention qui a été approuvée par le Conseil du 19/06/2019 et qui est gérée par les propriétés communales.

1. C1 : Ateliers / 1. C2A : Logements / 1. C3 : Cour collective

L'attribution du marché des travaux a eu lieu le 11/07/2019. Les travaux devraient commencer en octobre 2019.

Les futurs gestionnaires des ateliers sont : Wood in Molenbeek (WIM) - projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers ; Boomerang - projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle ; CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.)

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre (31/08/2021).

L'occupation temporaire du bien par DAK asbl, dans le cadre de l'appel POP UP, depuis octobre 2017 est toujours en cours (avenant pour la prorogation approuvée par le conseil communal du 21/11/2018).

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre (31/08/2021).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 prendra fin le 30 septembre 2019.

1.F2 Crèche

Voir Projet Grande Halle ci-dessus. L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT depuis juin 2016 prendra fin le 30 septembre 2019.

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase de mise en œuvre (31/08/2021). L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP depuis mai 2017 est toujours en cours. L'occupation temporaire de la partie boxes de garages derrière la maison par KAK asbl depuis octobre 2016 est toujours en cours.

2.A Projet Pop-Up Canal

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 105.000 €, dont 40.000€ en 2018, pour financer des projets d'occupations temporaires, portés par des associations ou des comités d'habitants, dans des espaces publiques ou des bâtiments inexploités. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.B Enveloppe de quartier

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 78.000 €, dont 30.000€ en 2018 pour financer des projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.C Offre de loisir pour enfants

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la Maison des Cultures, pour élargir l'offre des activités extra-scolaires dans le quartier Heyvaert : ateliers hebdomadaires + stages. Le programme pour l'année 2018-2019 a été exécuté et celui de 2019-2020 a été établi. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19. Depuis début 2019, cette opération est reprise dans le programme de PDV 2017-2020.

2.D Rénovation de façades

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par le CPAS/Greenworks de Molenbeek, qui fait de la rénovation des façades pour améliorer et embellir le cadre de vie dans le quartier. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.E Meubles de recyclage klimop

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par l'asbl Atelier Groot Eiland, qui vise à collecter, stocker et traiter toutes sortes de déchets de bois afin de fabriquer de nouveaux meubles. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

2.K Activités WAQ et partenaires

Il s'agit d'une opération socio-économique qui est portée par la Commune. L'opération a comme objectif de créer un point d'ancrage dans le quartier où les habitants et usagers du quartier sont les bienvenus pour se rencontrer,... Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19. Depuis début 2019, le projet de la WAQ est repris dans le programme de PDV 2017-2020.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) lors du CE 21/12/2018 à l'article 4211/731/60 2018. Les travaux devraient commencer en septembre 2019.

6.B Bellevue for starters

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Art2Work, qui souhaite faire participer activement les jeunes bruxellois à leur auto-réalisation et à la création de leur propre mise à l'emploi. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/3/19.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Molenbeek Formation, qui a comme but l'organisation d'une formation au métier de femme ou valet de chambre, à destination de demandeurs d'emploi peu qualifiés. Le rapport d'activités et financier final a été présenté en CoQ le 25/03/19.

8.A Chef de projet

Les tâches du chef de projet « Petite Senne » sont :

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration des modifications du programme ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;
- Rechercher et contacter des partenaires financiers pour certaines opérations ;
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local ;
- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information ;
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestres et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif ;
- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux.
- Lancer les appels d'offres aux bureaux d'étude : Rédiger les clauses techniques, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments,...seul ou en appui du gestionnaire technique.
- Préparer les rapports d'activités et financier.
- Participation aux réunions avec Beliris pour les opérations financées par Beliris et dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Participation aux réunions avec le Logement Molenbeekois pour les opérations dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.

8.B Communication et participation

Cette opération consiste en l'organisation des réunions publiques (Coq et Ag) et des réunions thématiques, ainsi que la communication sur le programme de base. Le suivi des opérations socio-économiques fait également partie de cette opération, ainsi que la coordination des opérations Antenne de quartier, Enveloppes de Quartier et Pop Up.

Les occupations temporaires des biens déjà acquis par la Commune, sont également suivies dans le cadre de cette opération. Il s'agit des occupations temporaires suivantes : Liverpool 24, Heyvaert 107-109, Industrie 75 et Industrie 79.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2018 a été présenté en CoQ le 25/3/19.

8.C Collaborateur administratif

- Constitutions des dossiers de paiements, vérifications des documents à introduire et des ventilations entre pouvoirs subsidants, suivi des envois.
- Informer régulièrement le collège des Bourgmestres et Echevins et les services communaux de l'évolution du projet.
- En collaboration avec le chef de projet, entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région.
- Relations avec les différents services communaux.
- En collaboration avec le chef de projet, communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine – et toutes autres entités subsidantes – pour la libération des subsides.
- Collaboration active avec la responsable FEDER pour les projets cofinancés
- Collaboration active avec les gestionnaires techniques.
- Collaboration active avec la responsable Communication et participation du projet
- Visite des lieux
- Rédaction d'offre de marché pour les estimations de biens par des bureaux indépendants
- Formations diverses en lien avec l'élaboration de tableaux financiers
- Collaboration avec le cabinet d'architectes
- Participation avec le chef de projet aux modifications du programme de base.

Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest »

Le Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » se trouve dans sa 1^{ière} année d'exécution.

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le programme de base en sa séance du 14 février 2019.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » est de 23.172.250,86 EUR dont :

- 14.125.000,00 EUR de part régionale ;
- 743.421,07 EUR de part communale ;
- 2.421.198,12 EUR de co-financement de la VGC ;
- 1.120.036,50 EUR de co-financement VIPA ;
- 3.212.770,54 EUR de co-financement PdV.

Subsides PTIS à confirmer. Pour l'instant, 975.00,00 EUR prévus dans le budget. Mais au total, 2.071.080,00 EUR demandés.

Programme de base approuvé volet « opérations » :

7. Opérations immobilières :
 - 7.1 Centre de Quartier Ouest ;
 - 7.2 Centre de Jeunesse ;
 - 7.3 Crèche et accueil rue de Lessines ;
8. Opérations immobilières investisseurs :
 - 8.1 Co-Housing Malder-Decock ;
 - 8.2 Habitations conventionnées Vandenpeereboom-Decock ;
 - 8.3 Acquisition immeubles abandonnés ;
9. Opérations d'espaces publics :
 - 9.1 Parc Étangs Noirs et son activation (géré par PdV) ;
 - 9.2 Axe doux rue Jean-Baptiste Decock ;
 - 9.3 Mutualisation parking de quartier JB Decock ;
 - 9.4 Parc/place JB Decock ;
 - 9.5 Passage doux et potager de Quartier JB Decock ;
5. Actions socio-économiques :
 - 5.19 ISP rénove des façades ;
 - 5.20 ISP active un hangar ;
 - 5.21 Activation de l'espace public ;
 - 5.22 Fabmob goes West ;
 - 5.23 Accompagnement scolaire 12-18 ans ;
 - 5.24 Appel à projets pop-up ;
 - 5.25 Encadrement sportif et ISP ;
 - 5.26 Ekla Intergénérationnel ;
 - 5.27 Lutte contre l'insalubrité.

Année 1 du CQD :

- Achats des immeubles en cours : rue de Lessines 35, opération 3.5. ;
- Marchés de service pour mission architecture lancés : opérations 1.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.5 ;
- Contrat de superficie en cours avec le Logement Molenbeekois pour les opérations 3.3 et 3.4.

Calendrier :

- CoQ n°4 le 4 septembre 2018 ;
- AG n°3 le 21 janvier 2019 ;
- CoQ n°5 le 15 mai 2019 ;

Opération 5.6 « Appel à projets Pop-Up »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de l'appel à projets "Pop-Up";
 - Appel à projets lancé en mars 2019;
 - 4 candidats ont remis un dossier de candidatures pour 4 projets différents;
- Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 15.700 €
 - Au Quai ASBL - pour un montant global de 17.000 €

- Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
- CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.800 €
 - Présentation des projets le vendredi 28 juin par les associations devant le jury composé pour l'occasion
 - Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant la répartition du subside du premier appel à projets « Pop-up » de la façon suivante :
- Domus Art Kunst ASBL - pour un montant global de 9.000 €
- Au Quai ASBL - pour un montant global de 12.000 €
- Comité Duchesse - pour un montant global de 3.000 €
- CLT Arc-en-Ciel - pour un montant global de 5.000 €

Opération 5.5 « Accompagnement scolaire 12-18 ans »

- Décision du Conseil Communal du 20 février 2019 approuvant le règlement de cet appel à projets;
 - Appel à projets a été lancé en mars 2019;
 - Un candidat a remis un dossier de candidature :
- ABEF ASBL - pour un montant global de 35.000 €
 - Décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18 juillet 2019 approuvant le subside de 35.000 € pour le projet pré-cité, à condition que les activités d'accompagnement scolaire se déroulent dans le périmètre du CQD.

Opération 7.2 Communication et participation

Lancement d'un marché de graphisme et de communication dans le but de créer des supports pour une communication globale et cohérente entre les différents programmes de revitalisation urbaine activant l'ouest de la Commune (CQD autour du parc de l'ouest, CRU 3, parcelle à la Gare de l'Ouest). Remise des offres le 19 août 2019.

Contrat de Quartier Durable Etangs-Noirs

Le 28 mai 2019 le département a introduit un dossier de candidature pour obtenir un nouveau contrat de quartier durable. Le dossier porte le nom « Contrat de quartier durable Etangs-Noirs ».

Contrat de Quartier Rive Ouest

Opération - T7

La rénovation d'un bâtiment industriel en crèche et logements situé rue Jean-Baptiste Decock 99-101 a été réceptionné définitivement le 16 mai 2018. Le décompte final est clôturé.

Opération – T10

La construction d'un immeuble de 7 logements, la rénovation d'un bâtiment en espace collectif et l'aménagement d'un parc public situé à la rue des Etangs Noir 76 est en cours de réception définitive.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;

- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « contrat de quartier durable Etangs Noirs» - 10^{ème} série de l'appel à candidature.

POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Contrat Ville Durable 2013 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 16 réalisés, 3 en cours de réalisation, & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 4.061.942,83 € justifiés
 - taux d'utilisation du subside : 99,92 %
- Contrat Ville Durable 2014 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 27 projets prévus – 22 réalisés, 2 en cours de réalisation, , 1 reporté & 3 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.746.265,15 € justifiés au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2019
- Politique de la Ville 2015 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 20 projets prévus – 15 réalisés, 1 en cours de réalisation, 3 reportés et 1 non utilisé
 - Coût total du programme : 2.989.563,00 € prévus – 2.964.876,06 €
 - taux d'utilisation du subside : 99,17 %
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 3 en cours de réalisation, et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 894.430,44 € justifiés au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 1.277.595,51 € justifiés au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.

- Politique de la Ville 2018 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 15 projets prévus – 11 réalisés, 2 en cours de réalisation, 2 non utilisés
 - ⇨ Coût total du programme : 896.868,90 € prévus – 550.928,16 € en cours de justification au 30/06/2019
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - 18 projets dans la zone ZRU (Zone de Rénovation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest avec un co-financement de PdV pour la mission d'architecture (approbation du CDC en juin 2019);
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Délégation de la mission de travaux au Foyer asbl, futur gestionnaire de l'espace;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de services, étude diagnostique de la ZRU (1ère phase) réceptionnée en juillet 2019, CDC 2e phase de conception en cours;
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc par l'achat de la parcelle contiguë en décembre 2018. Début du marché de services juillet 2019, dépollution au 4e trimestre 2019.
 - 2e modification de programme introduite en juin 2019 et approuvée en juillet 2019 suite aux comptes 2017 et 2018 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention.
 - 1er décompte de justificatifs relatifs aux années 2017 et 2018 prévu pour le 15 septembre 2019
 - Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 janvier 2021
 - 18 mois supplémentaires de délai de mise en œuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022.

FEDER

FEDER 2020

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 72 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC. Un partenariat a été conclu, en octobre 2018, avec GO! et la VGC qui financeront la construction de l'école et prendront en charge la gestion de la crèche. La Commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement. La Commune a mis une partie du terrain à disposition de GO! jusqu'au démarrage du chantier : l'école temporaire « Telescoop » y a ouvert ses portes le 01/09/2016. Le début de chantier est prévu en avril 2020.

Charbonnages 86

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Voir XXV. CQD Petite Senne. point « Projet Grande Halle » (opération 1.A1).

CRU

CRU 1 – CITROËN - VERGOTE

- Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018.
- Participation aux comités d'accompagnement et autres réunions.
- Courrier adressé au Ministre-Président pour demander d'augmenter le budget pour le projet Square Laekenveld.

Volet socio-économique :

Engagement d'une chargée de projet « vie sociétale » le 19/11/2019.

Approbation du règlement de l'appel à projets pour les actions de vie collective et de cohésion sociétale le 11/11/2018 et lancement de l'appel le 2/12/2018 et communication.

Organisation d'un jury, approbation par le collège le 16/05/2019 et attribution des subsides permettant de soutenir 6 asbl. Collaboration intercommunale avec la ville de Bruxelles.

CRU 3 – GARE DE L'OUEST

- Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018
- Participation au CA et autres réunions.

Volet socio-économique :

Engagement d'une chargée de projet « vie sociétale » le 19/11/2019.

Approbation du règlement de l'appel à projets pour les actions de vie collective et de cohésion sociétale le 11/11/2018 et lancement de l'appel le 2/12/2018 et communication.

Organisation d'un jury, approbation par le collège le 16/05/2019 et attribution des subsides permettant de soutenir 9 asbl.

Collaboration intercommunale avec la commune d'Anderlecht.

Développement en partenariat avec la SAU, la MCCS et des partenaires associatifs d'un espace public en occupation temporaire sur la parcelle régionale jouxtant la gare de l'Ouest.

CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE

- Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018
- Participation au CA et autres réunions.
- Courrier du 2/08/2018 de délégation de l'acquisition des parcelles B-946M14, B-950W7 et B-950C12 à la commune d'Anderlecht (CE 09/07/2018).
- Marché de travaux de faible montant lancé pour le remplacement de la paroi de délimitation de la parcelle 5-5b Quai de l'industrie.

Volet socio-économique :

Engagement d'une chargée de projet « vie sociétale » le 19/11/2019.

Approbation du règlement de l'appel à projets pour les actions de vie collective et de cohésion sociétale le 11/11/2018, lancement de l'appel le 2/12/2018 et communication.

Organisation d'un jury, approbation par le collège le 18/07/2019 et attribution des subsides permettant de soutenir 15 asbl. Collaboration intercommunale avec la commune d'Anderlecht et la ville de Bruxelles.

B. GESTION VOIRIE

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

I. MISSIONS :

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;
- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » :
- placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivités,... ;
- placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
- interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
- Gestion d'un guichet accessible au public ;
- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 39 personnes.

II. ACTIVITES :

PTI 2013-2015

- « Projet 13 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. L'inauguration a eu lieu en Mai 2019.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Les travaux ont été achevés en octobre 2018.

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Les travaux ont été commandés en mai 2019. Des négociations avec CityDev est en cours afin d'acquérir leur parcelle au niveau de la rue de Koninck.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Les travaux ont été commandés en juin 2019. La date de début des travaux est prévue pour le 7 Octobre 2019.

- « Projet 04 » :

Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerde. Les études ont été réalisées.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Les travaux ont été commandés en avril 2019. La date de début des travaux est prévue pour le 16 Septembre 2019.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbos. Les travaux ont été commandés en avril 2019. Des tests d'infiltration ont été réalisés en collaboration avec un facilitateur eau de l'IBGE dans l'optique d'une gestion des eaux pluviales.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016. La mission d'auteur de projet est terminée. Les documents du marché sont en cours de rédaction et passent a priori au collège du 22 août 2019.

La région a donné son accord pour subventionner le projet à hauteur de 500.000 €. La convention est en attente de signature du ministre. Les documents ont également été envoyés dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

Le Collège, en sa séance du 27 décembre 2018, a accepté d'attribuer un nouveau marché de travaux pour 2019.

Quatre coussins berlinois seront placés Edmond Machtens particulièrement au niveau de l'Ecole Augusta Marcoux ainsi qu'à proximité de la station Beekant. Les interventions sont prévues pour mi-août.

La rédaction du cahier des charges pour le prochain marché de 2020 est clôturée. La réception des offres est prévue pour le 07 Aout 2019.

Sentier de Raedt

Une convention avec Bruxelles-Environnement (IBGE) a été passée en 2018. Le collège a approuvé les conditions du marché en sa séance du 20/06/2019. Les documents du marché ont été envoyés aux soumissionnaires. La réception des offres est prévue pour le 19 août 2019.

Réaménagement de la rue de l'Avenir

Projet de réaménagement dont la gestion était assurée par la région. Le projet a pour but d'aménager une zone partagée. La commune s'est chargée de la fourniture et la pose du mobilier urbain. L'inauguration a eu lieu le 17 Juillet 2019.

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltages de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Les travaux de réparation de l'asphalte pour les rues suivantes ont été réalisés :

- Rue de Rotterdam
- Rue du Serpolet

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Les travaux de réparation des trottoirs pour les rues suivantes ont été réalisés :

- Rue des Béguines (entre Reimond Stijns et Louis Mettewie)
- Rue Moortebeek
- Rue Hoogbosch
- Rue du Serpolet

Réparation du pavage sur le territoire communal

Ces travaux concernent principalement la réparation des dégâts ponctuels en trottoir. Ils ont été réalisés sur les rues suivantes :

- Rue Charles Beudin
- Edmond Machtens
- Avenue des Ménéstrels
- Rue de Dilbeek
- Rue de la Belle aux Bois Dormant
- Avenue Carl Requette
- Avenue Joseph Lemaire
- Avenue François Sebrechts
- Avenue Jacques Dormont

L'analyse des offres du prochain marché est cloturée. L'attribution du marché doit à priori passer pour le collège du 22 Aout 2019.

Marché stock à lots relatif à l'entretien et à la réfection des trottoirs et asphalte et plantation d'arbres

Le marché a été attribué le 5 novembre 2018. La notification de commande a été envoyée à l'entreprise EUROVIA.

Les travaux suivant ont été réalisés :

- Carrefour Colonne/Borne ainsi que les oreilles de trottoirs
- Rue de Rotterdam
- Rue de la Lys
- Carrefour Osier/Quatre-Vents ainsi que les oreilles de trottoirs

Les documents du prochain marché sont en cours de rédaction et passeront normalement pour le collège du 22 août.

B1. SIGNALISATION

SIGNALISATION ROUTIERE

Fourniture de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 23 Novembre 2018, ont été notifiés le 14 novembre 2018.

Les livraisons du matériel relatif au mobilier urbain ont été réalisées avec succès.

La réception des offres pour le prochain marché est prévu pour le 07 août 2019.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 31 octobre 2018, ont été notifiés le 23 octobre 2018.

Les passages piétons suivants ont été réalisés par la firme SIGNCO :

- Rue Alphonse Vandenpeereboom
- Rue des Béguines
- Rue Reimond Stijns
- Avenue Jean Dubrucq
- Rue Piers
- Rue de la Vermicellerie

- Rue de la Mélopée
- Rue Alfred Dubois

Une piste cyclable suggérée a été réalisée sur la rue de l'Intendant.

Les prochaines interventions sont planifiées pour août 2019. Ces interventions concernent le placement de marquages f4a afin de pouvoir sécuriser les abords des écoles ainsi que les A23 pour le rappel des zones 30.

La réception des offres pour le prochain marché est prévu pour le 07 août 2019.

B2. PAVAGE

I. MISSIONS :

Divers travaux ont été effectués en collaboration avec d'autres services, notamment avec les ateliers communaux.

Participation à l'organisation des festivités qui se sont déroulées sur le territoire de notre commune, pose de signalisation, de barrières nadar, ...).

II. ACTIVITES :

Travaux habituellement effectués par ce service :

- Tous les travaux d'intervention sur la voie publique comprenant la pose et le remplacement du mobilier urbain (potelets, barrières, poubelles).
 - Pose et entretien de la signalisation routière.
 - Marquages routiers.
 - Réfection des revêtements de sol dans les écoles et autres bâtiments communaux.
 - Réparation des espaces de jeux.
 - Intervention pour les autres services communaux (terrassements, tranchées, démolitions).
 - Réfection et installation d'égouts en dehors du domaine public.
 - Réfection des revêtements dans le domaine public (asphalte, pavés, dalles, ...).
 - Dépannages occasionnels à caractère urgent chez les particuliers pour des problèmes d'égouttage.
 - Déplacement et pose de barrières NADAR pour divers évènements.
 - Participation en main d'œuvre à diverses festivités.
 - Interventions dans les parcs (réfection des chemins, de l'égouttage, pose de bancs, de panneaux d'indication, ...)
-

**DEPARTEMENT AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET GESTION IMMOBILIERE**

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A. Urbanisme

B. Inspection Urbanistique

**DIVISION LOGEMENT ET GESTION
IMMOBILIERE - ADMINISTRATIF**

A. Logements Temporaires

B. Habitat/Cellule Logement

C. Gestion Administrative

D. Hôtel Social

**DIVISION LOGEMENT ET GESTION
IMMOBILIERE - TECHNIQUE**

A. Gestion Infrastructures Communales

B. Service Ateliers

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A. URBANISME

I. MISSIONS :

Le service de l'urbanisme remplit des missions de gestion administrative et d'actions sur le territoire communal dans le but d'améliorer le patrimoine bâti et le cadre de vie des citoyens de la Commune.

Le travail quotidien du personnel du service se fait suivant 4 axes :

- Information :
 - au public
 - aux professionnels (architectes, notaires, entrepreneurs, avocats,...)
 - aux services communaux (mobilité, travaux publics, service juridique, projets subsidiés, cellule logement, service plantation, police...)
- Traitement des demandes de Permis d'urbanisme et Certificats
- Traitement des demandes de Permis d'environnement
- Etudes urbanistiques

Au cours de cette année le service de l'urbanisme a repris au sein de sa structure la délivrance des permis d'environnement afin de ne créer à termes qu'un seul point d'entrée des permis d'urbanisme et d'environnement ou des permis mixtes.

Les objectifs sont :

- L'amélioration de la qualité des façades avant et arrière
- La dédensification et la verdurisation des intérieurs d'îlots
- L'amélioration de la qualité des logements
- La gestion de la division des maisons unifamiliales et le maintien de grands logements
- Un suivi permanent des chantiers effectués suite à permis d'urbanisme (contrôle des conditions)
- La gestion de l'aménagement de l'espace public
- L'étude de l'impact des antennes (paraboles, GSM,...)
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Le respect de l'isolation thermique des bâtiments

Le personnel du Service de l'urbanisme se compose de 32 personnes :

- D'une chef de division
- D'un responsable du service de l'urbanisme
- 10 architectes
- 9 inspecteurs
- 9 administratifs
-

II. ACTIVITES :

Les tâches du service de l'urbanisme sont diversifiées, complexes, personnalisées et touchent aux thématiques suivantes :

I - MATIERES ADMINISTRATIVES

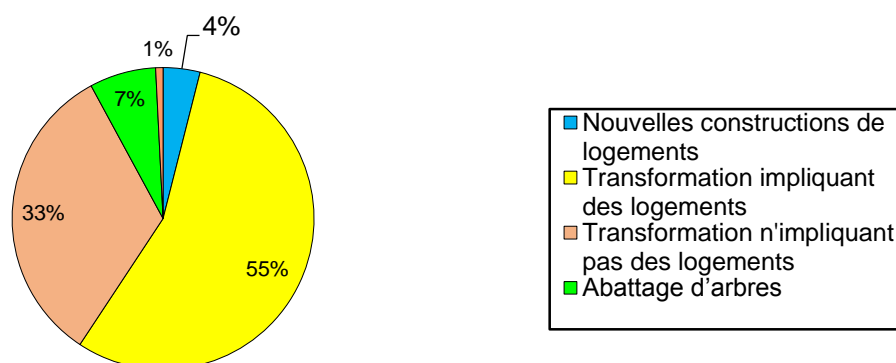
1. Permis d'urbanisme
2. Permis d'environnement
3. Certificat d'urbanisme
4. Permis de lotir ou de modification de lotissement
5. Recours (refus de permis d'urbanisme ou de lotir)
6. Etudes et projets urbanistiques
7. Attribution de numéro de police
8. Coordination entre les services communaux
9. Primes à la rénovation
10. Suivi des études de performance énergétique des bâtiments
11. Taxe de bâtisse
12. Taxe sur les logements et commerces surnuméraires
13. Charges d'urbanisme
14. Regroupement de 4 redevance : Frais d'introduction des demandes de permis d'urbanisme + Frais d'introduction des demandes de permis d'environnement + Renseignements urbanistiques + Frais de copie de documents

I. MATIERES ADMINISTRATIVES

1. LES PERMIS D'URBANISME

a. Répartition selon l'objet de la demande

Pour la période considérée, **253** (265)* demandes de permis ont été introduites dont la répartition est la suivante :



<i>Introduits en 2018/2019</i>	Nombre de dossiers (*)	%	%(An passé)
Nouvelles constructions	20 (20)	7 %	7 %
Transformation impliquant des logements	153 (153)	55 %	58 %
Transformation n'impliquant pas des logements	74 (74)	33 %	28 %
Abattage d'arbres	16 (16)	4 %	6 %
Voirie	2 (2)	1 %	1 %
<i>Total</i>	253 (265)		

- 37% des demandes de PU introduites cette année découlent d'une régularisation (94 dossiers) contre 46% l'année passée (121 dossiers).
- 393 (344) nouveaux logements ont été demandés pour des nouvelles constructions.

On peut constater que le nombre de dossiers introduits a diminué (-4%).

La ventilation par type de demandes reste assez similaire d'une période à l'autre, il faut noter l'augmentation des dossiers de régularisation touchant des logements suite aux contrôles renforcés dans ce domaine.

* les chiffres entre parenthèses représentent les chiffres de la période précédente

b. Répartition selon la procédure

Au cours de la période considérée, **407** (461) dossiers de demande de permis ont été étudiés.

Ce chiffre provient de la somme des 'nouveaux dossiers', des dossiers 'incomplets' des périodes précédentes et des dossiers demandant des 'plans modificatifs'.

En effet, de nombreux dossiers sont 'incomplets' au vu de l'imprécision des dossiers remis (manque de documents administratifs, erreurs dans les situations existantes, incohérence des demandes,...). Ces dossiers nécessitent un suivi particulier, technique et administratif, pour effectuer la procédure dans des délais raisonnables.

De nombreux autres dossiers suscitent l'introduction de 'plans modificatifs' afin de ne pas être refusés directement et de permettre un avancement plus favorable de ceux-ci.

Le traitement de ces dossiers peut donc s'étaler sur 2 voire 3 ans selon la rapidité de réaction des demandeurs.

Le programme régional NOVA (plate-forme de gestion des demandes de permis d'urbanisme) est pleinement utilisées par le service.

Cependant, le nombre de documents produit n'a pas diminué.

Pour un permis délivré, il faut produire :

- Une attestation de dépôt ;
- Un ou plusieurs avis de réception de dossier incomplet ;
- Un avis de réception de dossier complet ;
- Adresser un dossier à la région lors de rapport ou d'étude d'incidences ;
- Adresser un dossier aux membres de la commission de concertation ;
- Une affiche d'enquête public ;
- Un avis de commission de concertation ;
- Un avis préalable au Collège ;
- Un permis ou refus de permis d'urbanisme ;

▪ Proportion de permis-refus et complets (en cours)-incomplets traités en 2017/2018 :

	DOSSIERS TRAITES EN 2015/2018	PERIODE PRECEDENTE	EVOLUTION
INCOMPLETS	105	129	-22%
COMPLET – EN COURS DE PROCEDURE	121	107	+13%
PERMIS DELIVRES	148	160	-8%
DOSSIERS REFUSES	33	65	-49%
TOTAL	407	461	-12%

Nous pouvons constater que le nombre de dossiers traités est constant (entre 400 & 500)

Sur les **253** (265) dossiers introduits pendant la période considérée, **26%** (26%) des dossiers, **63** (55) PU et 4 (14) refus, ont été finalisés dans cette même période ; **39%** (33%) sont en cours de procédure et **34%** (38%) sont demeurés incomplets (ces chiffres n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus).

- Nombre de dossiers traités sur l'année considérée en rapport avec l'année d'introduction :

Sur **407** (461) dossiers traités en 2018/2019, **253** (265) dossiers ont été introduits en 2018 / 2019, **154** (196) proviennent de dossiers introduits entre 2016 & 2018 mais étaient soit restés 'incomplets' soit en attente de 'plans modificatifs'.

Il est à noter que suite à une modification de la procédure, certains dossiers de 2016 début 2018 sont déclarés périmés.

- Commission de Concertation : **191** (189) dossiers (dont **166** (173) soumis à enquête publique)

Les dossiers soumis à la commission de concertation nécessitent de la part du service un travail d'analyse et de suivi particulier. En effet de nombreuses réunions préparatoires sont organisées afin de prendre en considération l'ensemble des facteurs liés au dossier.

Ces dossiers nécessitent également un traitement administratif plus conséquent (convocation, affiches rouges, gestion de l'ordre du jour, suivi de la journée de CC, PV, information au public...)

Sur la période considérée 191 dossiers avaient été présentés en commission de concertation soit une augmentation de 2 %.

2. LES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

- Nombre de dossiers traités sur la période considérée :

Tableau procédure

Classe	Accusé réception	Enquêtes publiques	Octrois	Refus
III	21			
II	26	22	20	6
1B		13	8	5
1C/1D			11	1
Total	47	25	39	12

Les dossiers de classe 2 & 3 sont entièrement traités par la Commune avec organisation d'une enquête publique pour les classes 2.

Pour les installations de classe 1B, le service doit transmettre dans les 10 jours le dossier à Bruxelles Environnement (ex IBGE). Cette dernière informe l'administration communale pour prendre les mesures de publicité, après l'enquête publique le dossier passe en commission de concertation. La Commune dispose d'un délai de 30 jours après la réunion de la commission de concertation pour rendre son avis et le transmettre à Bruxelles Environnement.

3. LES CERTIFICATS D'URBANISME

Pour l'année considérée :

0 demande introduite, 1 certificat délivré. (0 l'an passé)

4. LES PERMIS DE LOTIR : NOUVEAUX & MODIFICATIONS

Pour l'année considérée :

1 demandes introduites, 1 permis délivrés, 0 refus.

5. RECOURS SUR REFUS DE PERMIS D'URBANISME

Il a été procédé à la préparation et l'envoi de **14** (14) dossiers de recours au Collège d'Urbanisme ou au Gouvernement.

Ces dossiers proviennent des demandeurs non satisfaits du résultat de leur dossier.

Ceci implique d'établir 3 copies des dossiers, la signature des autorités communales et l'envoi au collège d'urbanisme.

Ces dossiers doivent être traités dans des délais très brefs (10 jours), ce qui oblige notre service administratif d'être très flexible mais retarde inévitablement le traitement des permis au quotidien.

Au-delà de ce travail administratif, cela implique une nouvelle analyse par la suite afin d'accompagner la procédure juridique par des arguments techniques (architectes).

6. ETUDES ET PROJETS URBANISTIQUES

En cours d'étude :

- Abrogation du PPAS Genot, en cours de procédure ;

Le montant des subsides régionaux s'élève à 60%

7. ATTRIBUTION DE NUMERO DE POLICE

Le service urbanisme a également pour tâches l'attribution de numéros de police pour des nouveaux immeubles ou des modifications d'existants (+/-20 dossiers).

8. COORDINATION ENTRE SERVICES COMMUNAUX

Le service urbanisme est couramment appelé à participer à diverses réunions thématiques ou de coordination notamment en rapport avec l'élaboration des contrats de quartier et des projets communaux menés par les services des projets subsidiés, de la mobilité des travaux publics et des plantations.

9. PRIMES A LA RENOVATION

Le service distribue les formulaires de primes et explique les conditions d'octroi ainsi que la marche à suivre pour les obtenir.

Le service doit également donner son accord sur les travaux proposés.

Ces primes régionales sont de 2 types :

- rénovation de logement ;

- embellissement de façade suivant la recommandation couleurs autorisée par le Collège.

10. SUIVI DES ETUDES DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

La modification de la réglementation énergétique concernant l'isolation thermique et la ventilation des bâtiments a entraîné la modification de la composition des dossiers de permis.

Le traitement et le suivi sont menés par un agent PEB subsidié par Bruxelles Environnement.

11. TAXES DE BATISSE

Les dossiers soumis à la taxe de bâtisse ont permis de rapporter un montant de **34.580 €** (74.097 €)

Le montant actuel est légèrement inférieur à la moyenne sur plusieurs années, entre 40.000 € & 50.000 €, ce chiffre s'explique par la construction de grande ampleur sur le territoire communal.

12. TAXE SUR LES LOGEMENTS ET COMMERCE SURNUMERAIRE

Une des conséquences de l'établissement des procès-verbaux pour les divisions des logements et commerces sans permis d'urbanisme est l'établissement de la taxe sur les logements et commerces surnuméraires.

Le montant réclamé de celle-ci est de **604.950 €** (556.700 €)

13. CHARGES D'URBANISME

Deux dossiers ont été délivrés pour un montant de **419.187 €** (192.147€)

14. REGROUPEMENT DE 4 REDEVANCES :

Depuis cette année, il n'est plus possible d'obtenir les 4 montants ci-dessous séparément,

Le total qui nous a été communiqué pour cette période est de **272.214 €** par rapport aux montants cumulé de la période précédente qui était de **259.244 €**

FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME

La perception de cette taxe a engendré un montant de 64.221 € (montant 2018).

FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

La perception de cette taxe a engendré un montant de 3.550 € (montant 2018).

RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Cette délivrance de renseignements a rapporté à la Commune 191.181 € (montant 2018) engendrant environ 1.500 courriers.

FRAIS DE COPIE DE DOCUMENTS

La perception de cette redevance a engendré un montant de 292 € (montant 2018).

III. CONCLUSION

Le nombre de dossiers de permis d'urbanisme introduits sur la période considérée a diminué **253** (265).

Durant la période considérée, le service urbanisme a traité **407** (461) demandes de permis d'urbanisme ce qui est toujours au-dessus de la moyenne annuelle située entre 400 & 500 dossiers des années précédentes.

Voici les recettes détaillées:

- la taxe de bâtisse **34.580 €** (74.097,53 € / 99.121,04 € / 91.187,6 € / 28.976 € / 92.794 € / 71.720 € / 48.891 € / 36.859 € / 44.395 € / 194.509 € / 101.991 €) ;
- la taxe sur les logements et commerces surnuméraires **604.950 €** (556.700,00 € / 423.400 € / 426.650 € / 147.900 €)
- Charge d'urbanisme : **419.187 €** (192.147 € / 0€)

Depuis cette année, il n'est plus possible d'obtenir les 4 montants ci-dessous séparément, Le total qui nous a été communiqué pour cette période est de **272.214 €** par rapport aux montants cumulé de la période précédente qui était de 259.244 €

- la redevance sur la gestion des dossiers d'urbanisme **64.221 €** (64.000 € / 52.925 € / 79.555 € / 69.240 € / 26.540 € / 24.075 € / 39.029 € / 41.310 € / 41.480 € / 17.815 €) ;
- la redevance sur la gestion des dossiers d'environnement **3.550 €** (4.898,75 € / 6.449,65 €) ;
- la redevance sur les renseignements urbanistiques **191.181€** (211.241,12 € / 173.090 € / 199.454 € / 134.372 € / 83.415 € / 93.621 € / 90.900 € / 74.392 € / 67.865 € / 93.750 €) ;
- la redevance sur la copie de documents **292 €** (1450 € / 3.265 € / 2.896 € / 2.606 € / 1.173 €) ;

Il est à noter que le montant global des 'recettes' **1.330.931 €** (1.082.188,92 € 804.080,91 € / 826.085,25 € / 495.696 € / 328.561 € / 201.073 € / 170.732 €) a augmenté de **23 %**.

Nous pouvons également remarquer une augmentation des revenus cadastraux passant de 50.382.439 € à 51.133.424, soit une augmentation de **750.985 €** (283.643€), ce qui fait un total cumulé de **2.081.916€** 1.365.832 € **→ + 52 %**

Nous disposons toutefois de peu de prise sur ces montants. Ceux-ci dépendent directement du nombre de dossiers introduits, du type de procédure, du contenu des demandes, de l'ampleur des projets et des procès-verbaux établis.

Cet important accroissement s'explique par le fait du maintien des montants des 'anciennes' taxes, avec notamment, un fort accroissement du montant de la taxe sur les logements surnuméraires et la 'création' d'une nouvelle recette correspondant aux charges d'urbanisme.

Le service a également participé à des comités d'accompagnement pour de grands projets sur d'autres communes (site de Tours & Taxis,), à de nombreuses réunions extérieures concernant la modification de réglementations en vigueur (RRU, PRAS, Cobat, actes et travaux de minimales importances), réunions à l'urbanisme régional (avant-projet,...), visite de futurs projets, de chantier,....

Au niveau de la gestion des dossiers de demandes de permis d'urbanisme et des renseignements urbanistique, nous sommes dans les délais légaux pour le traitement de ceux-ci.

B. INSPECTION URBANISTIQUE

I. MISSIONS :

Le service de l'inspection, a été créé en 2016 afin de rassembler en un seul service les matières telles que l'urbanisme et l'environnement mais également l'hygiène et le cadastre. La cellule socio-économique effectuant préalablement ces mêmes tâches de manière détachées, celle-ci a donc été insérée au sein de ce service.

Le citoyen désireux de déposer plainte s'adresse désormais à un seul service.

Ce service a pour mission de veiller au respect de la réglementation en vigueur et ce, en accord avec la vision urbanistique actuelle afin de permettre l'amélioration du cadre urbain de la commune mais également de veiller à la légalité des logements.

Il se compose actuellement de deux équipes, l'une effectuant tous les contrôles de biens privés en termes d'urbanisme et permis d'environnement, l'autre visant l'hygiène et le cadastre.

Les activités sont directement liées aux plaintes reçues.

Elles sont également liées aux actions ciblées (chantier sans autorisation, paraboles, affectations précises telles que commerces de voiture, lieux de culte ou également morcellement illégal de maisons unifamiliales)

II. ACTIVITES :

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. Amélioration de la qualité du cadre urbain
2. Contrôle de la mise en œuvre des permis d'urbanisme
3. Les infractions urbanistiques
4. Les infractions liées à l'absence de permis d'environnement
5. Sécurisation des chancres urbains
6. Renseignements sur les droits et devoirs des citoyens

B - Activités hygiène/cadastre/expulsions

1. Hygiène
 - a. Dératisation
 - b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux
 - c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks
 - d. Attestations pour les homes
 - e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement
 - f. Garderies privées
 - g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects
 - h. Déclarations d'abattage (moutons)
2. Cadastre
3. Expulsions

II. ACTIONS SUR LE TERRAIN

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. AMELIORATION DE LA QUALITE DU CADRE URBAIN

1. Amélioration de l'habitat
 - f. salubrité des lieux
 - g. le respect des normes minimales (*notamment en fonction du RRU, code du logement*)
 - h. les conseils techniques ;

2. Lutte contre les 'marchands de sommeil' ;
 3. Amélioration de l'espace public et de l'esthétique des façades ;
 4. Contrôle des conditions d'habitabilité en collaboration avec la cellule logement ;
 5. Contrôle des 'commerces bruyants' en collaboration avec les services de la police
- Le service effectue le contrôle de salles de fêtes, de culte, commerces de nuit, débits de boissons, snack, night shop, phone shop, café, asbl,... suivant les conditions des permis délivrés et les conditions du SIAMU.

L'ensemble de ces actions se traduit par une visite des lieux, une vérification de l'existence d'un permis d'urbanisme et éventuellement l'obligation d'introduire un permis d'urbanisme en régularisation.

2 . CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PERMIS D'URBANISME

Depuis 2016, un agent du service suit l'ensemble des chantiers en cours avec les architectes afin de vérifier la mise en œuvre des PU délivrés et les conditions liées à ces permis.

Au total, **68** (89) visites ont été effectuées.

De ces visites, ont découlés **29** (27) constats d'infractions pour non-respect du permis dont **2** (5) procès-verbaux et **37** (57) constats de respect du permis dont 4 (6) procès-verbaux de cessation d'infraction.

A chaque visite un rapport est également dressé.

3. LES INFRACTIONS URBANISTIQUES

Les infractions urbanistiques concernent les thématiques suivantes :

- Les chantiers en cours ;
- Les changements d'affectations, les morcellements de biens et l'augmentation du volume bâti ;
- L'espace public (paraboles, façades, enseignes obsolètes, ...)

Les interventions font suite à :

- la mise en œuvre des permis d'urbanisme ;
- des plaintes par rapport à des travaux non-autorisés ;

et lors d'opérations policières avec vérification des autorisations existantes.

Suite à un constat d'infraction, plusieurs dispositions peuvent être prises :

- procès-verbal de constat d'infraction en matière d'urbanisme ;
- arrêt des actes & travaux (notamment lorsque les travaux sont en cours) ;
- mise sous scellés

Ces courriers sont également transmis à la Région, au cadastre, au parquet et au procureur du Roi.

Les constats d'infractions urbanistiques

Les procès-verbaux d'infraction à l'urbanisme suivants ont été dressés concernant :

- 18 infractions pour changement d'affectation / utilisation non autorisée ; (13)
- 14 infractions pour division d'un logement ; (7)
- 16 infractions pour extension non autorisée / travaux de stabilité (démolitions, constructions,...) ; (16)
- 16 infractions pour modification de façade sans autorisation ; (20)
- 0 infractions pour panneaux publicitaires ou enseignes ; (7)
- 0 infractions pour modification du relief du sol ; (2)
- 0 infractions pour abattage d'arbres ; (3)
- 0 infractions pour aménagement d'une zone de recul ; (1)
- 3 infractions pour non-respect du phasage imposé dans les permis d'urbanisme de régularisation ; (5)
- 4 infractions pour non-respect du Titre XIII du règlement général sur les bâtisses ; (5)
- 0 infraction pour placement d'une installation fixe en voirie ; (1)

Dans le cas où un procès-verbal ne suffit pas et/ou que les propriétaires poursuivent les travaux en infraction, notre service procède à l'arrêts des actes et travaux (4 cette période) (8) voir à la mises sous scellés du bien (3 cette période) (5).

Les contrôles de la PEB (performance énergétique des bâtiments) ont conduit à l'établissement de 0 procès-verbaux (0).

0 procès-verbaux sur base du Règlement Général de Police pour le placement d'antenne parabolique en façade avant ont été dressés (0).

Enfin, 15 PV de cessation d'infraction ont été établis (20).

4. LES INFRACTIONS LIEES A L'ABSENCE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Pour le contrôle du respect du permis d'environnement et de la gestion du suivi administratif des installations classées, l'Ordonnance du 25 mars 1999 permet la constatation, la poursuite et la répression des infractions en matière environnementale.

Etablissements	Contrôles	Avertissements	Mises en demeures	PV	Arrêtés
1462 (1364)	372 (243)	113 (53)	49 (7)	4 (2)	

5. SECURISATION DES CHANCRES URBAINS

- i. Contrôle des immeubles dangereux (immeubles en ruine/vide ou squattés).
- j. Contrôle des bâtiments non dangereux mais laissés vides ou à l'abandon temporaire.
- k. Cas de bâtiments (ou biens) remarquables.

6. RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENS

Le Service répond à la population désireuse de connaître la législation touchant

- l. La Constitution.*
- m. Le Code Civil.*
- n. L'Ordonnance Organique de Planification et de l'Urbanisme (OOPU)*
- o. Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)*
- p. le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)*

Le service répond individuellement aux problèmes courants intervenant entre citoyens

- q. Sur les droits et devoirs du propriétaire
 - *propriétaires et locataires,*
 - *propriétaires mitoyens,*
 - *changement de propriétaire*
 - *propriétaires et la Loi*
- Sur les droits et devoirs du locataire
- Sur les droits et devoirs de l'exploitant

En général, ces renseignements se font oralement au guichet ou par téléphone mais des réponses écrites sont régulièrement rédigées et peuvent être évaluées à 300 lettres et e-mail.

B. ACTIVITES HYGIENE/CADASTRE/EXPULSIONS

1. HYGIENE

Plusieurs textes légaux fondent le cadre de travail dudit service (le COBAT, la Nouvelle Loi Communale, Ordonnance Régional du 17.06.1997, RRU, SIAMU, Code Bruxellois du logement) pour la prise en charge des matières concernant la salubrité ou la sécurité publique et également pour contrôler la qualité des denrées alimentaires proposées au public.

Tableau hygiène

	Courriers	Arrêtés	Abrogations	Contrôles	Attestations	Actions
Homes	3			4	7	
Crèches	2			4		
Snacks	17			33		
Dératisations	12					104
Procès-verbaux						
Débits de boissons	5				8	
Abattages					2	

C'est dans ce cadre très complexe du point de vue légal que le service communal de l'hygiène réalise régulièrement des actions et des contrôles dans les biens privés, en cas de conflit de voisinage suite à des nuisances dues au manque d'hygiène mais également dans les Homes, les crèches, les débits de boissons en vue d'en vérifier les conditions d'hygiène et de sécurité.

C'est souvent suite à une plainte que l'inspecteur de l'hygiène procède à l'inspection d'un lieu privé. Cependant, pour les établissements sociaux les contrôles se font d'initiative et pour ceux qui nécessitent la prise de mesures précises en vue de rendre les lieux salubres, un courrier est envoyé à la direction afin qu'elle procède à la mise en œuvre de ces mesures.

Les inspecteurs de quartier sollicitent aussi l'avis du service communal d'hygiène, lors de la procédure d'inscription au registre de la population de nouveaux arrivants sur le territoire communal, quand ils estiment que les conditions d'habitabilité ne sont pas réunies.

Ces contrôles permettent diverses formes de réactions et d'actions, lorsque les différentes parties concernées acceptent d'œuvrer ensemble pour remédier à la situation notamment :

- Un dialogue entre le service communal de l'hygiène, les propriétaires et les locataires qui permettent d'apaiser dans bien des cas un conflit éventuel ;
- Une prise de conscience des propriétaires quant aux lois et normes applicables en matière de salubrité de leurs biens et également leurs responsabilités civiles. Certains propriétaires par la suite procèdent à des aménagements pour les rendre salubres ;
- Une information exhaustive que les employés dudit service dispensent aux locataires sur le bon usage d'un logement, en vue d'en optimiser les conditions d'hygiène et ainsi éviter les facteurs qui favorisent un taux d'humidité élevé, la prolifération des moisissures et champignons ou tout simplement comment il faut procéder pour éviter des intoxications au monoxyde de carbone ou par de l'air vicié;
- Une pression qui oblige des propriétaires à faire vérifier les installations par des organismes agréés, pour les installations de chauffage et d'électricité ;

Cependant, si le constat indique qu'un danger réel pour la sécurité et la santé des occupants existe et que des travaux majeurs sur le bien sont indispensables, un courrier d'avertissement est adressé au propriétaire en vue de lui demander son intention face à la situation constatée, lui laissant un délai raisonnable.

Si ce délai est dépassé sans que le propriétaire ne réagisse, alors un arrêté de fermeture est proposé aux autorités signataires conformément aux articles 133 et 135 de la nouvelle loi communale ; l'arrêté n'est abrogé que si les travaux conséquents sont réalisés et que des attestations des services agréés en matière d'hygiène et de sécurité sont produits.

Actuellement, le service se concentre prioritairement sur l'hygiène des établissements qui proposent des denrées alimentaires (**167** actions 103) et ceux qui proposent des services tels que les homes et les crèches.

a. Dératisation

Deux campagnes de dératisation sont réalisées (au printemps et en automne). La campagne se mène en concertation et en collaboration avec l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution de l'eau (IBDE), qui en plus, gère les réseaux d'égouttage des 19 communes bruxelloises.

La commune assure la dératisation des espaces en surface et l'IBDE s'occupe de tout le réseau d'égout. De même, les appâts sont placés principalement, dans des lieux en corrélation avec les plaintes émises par les habitants. Ces opérations sont réalisées conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Une dératisation à la demande des habitants est également effectuée par la société spécialisée sur base d'un contrat avec l'administration communale. Elle se rend chez l'habitant et y procède aux opérations requises, **167** interventions de dératisation ont été opérées chez les particuliers, la baisse des interventions est due à l'efficacité de la campagne de dératisation des égouts.

b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux

Les interventions se font à la demande des services concernés et le travail presté par la firme qui a gagné le marché est satisfaisant à tout point de vue et ce en exécution du cahier des charges.

c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks

Le service des Classes Moyennes sollicite le service de l'Hygiène pour procéder à l'inspection quant aux normes de salubrité des lieux. 9 certificats ont été rédigés dans ce cadre.

d. Attestations pour les homes

25 homes pour personnes âgées se trouvent sur le territoire communal, les inspections dans ces installations concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité et les Attestations C requises. Nous n'intervenons que lors du renouvellement de l'agrément d'un home par la Communauté Française ou Flamande. 4 homes ont été contrôlés et 6 attestations C ont été délivrées.

e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement

Le service communal de l'hygiène en collaboration avec les Inspecteurs du SIAMU et/ou de BRULABO, procède régulièrement à des inspections de contrôle dans les établissements occupés par le commerce de denrées alimentaires. Les observations émises dans ce contexte, concernent l'amélioration des mesures de prévention contre les incendies et/ou le respect de la qualité des aliments. A ce niveau, nous sommes satisfaits de la collaboration des tenanciers de ces établissements car en général, ils obtempèrent aux injonctions qu'ils reçoivent.

f. Garderies privées

Le territoire communal compte 25 crèches dont 6 pré – gardiennats, l'administration communale en possède 6 et les 19 restantes sont des crèches privées ; les inspections dans ces installations en général, concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité. L'état général de toutes les crèches est satisfaisant.

g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects

Envoi de courrier et d'échantillons à BRULABO (nourriture suspecte, mérules, ...) pour l'identification des éléments pathogènes, c'est un moyen qu'on n'utilise pas souvent étant donné le côté délicat du prélèvement et du conditionnement des échantillons.

h. Déclarations d'abattage

Dans le cadre du processus de contrôle de la sécurité des denrées alimentaires, le service délivre les certificats autorisant l'abattage et le transport des ovins et caprins.

7 certificats ont été délivrés, ce chiffre faible est dû essentiellement au boycott de la fête musulmane du sacrifice du mouton.

2. LE CADASTRE

Le département du Cadastre, annexé à celui de l'Hygiène, dispose d'un équipement informatisé.

Il incombe à l'employé du Cadastre de renseigner les services des administrations ou de la Police au sujet de l'identité d'un propriétaire, la superficie ou le revenu cadastral annuel d'un bien.

Le nombre de demandes de recherches cadastrales n'est pas aisé à comptabiliser toutefois en moyenne le service enregistre environ trois demandes quotidiennes.

La police et divers services communaux ont régulièrement recours à ses services.

Trois fois l'an, le service du Cadastre établit une liste détaillée de renseignements cadastraux concernant toutes les modifications d'ordre urbanistique intervenues sur le territoire de la commune.

Le contrôle cadastral des biens immobiliers permet une réévaluation des revenus cadastraux des biens concernés (formulaires 220 et les formulaires 43B. Plus de **1000** courriers ont été envoyés aux propriétaires ayant des biens répertoriés comme étant sans confort et les contrôles effectués, pour cette période écoulée, ont abouti à une réévaluation du cadastre pour **946** (635) biens.

Année	Montants	Augmentation	Différentiel service
2010	-46.322.607	Année de référence	
2011	45.940.559	-382.048	
2012	46.613.922	291.315	
2013	46.657.646	335.039	Début du service
2014	47.334.924	1.012.317	677.278
2015	47.460.153	1.137.546	802.507
2016	50.155.258	3.832.651	3.497.612
2017	50.382.439	4.059.832	3.724.793
2018	50.666.083	4.343.388	4.008.349
2019	51.133.424	5.810.729	5.475.690

3. LES EXPULSIONS

Les expulsions et les restitutions en collaboration avec les huissiers de justice et la police.

Les biens de l'expulsé sont évacués sur la voirie publique par une équipe de déménagement privée, puis, l'équipe d'ouvriers communaux charge ces biens dans un ou plusieurs véhicules afin de les entreposer dans le dépôt communal sis rue des Quatre Vents, 49.

Tableau expulsions

Nombre des expulsions	Restitutions	Annulations	Cases vidées
110 (105)	10 (18)	43 (49)	30 (25)

Le travail de l'agent communal consiste à collecter des renseignements au sujet de l'expulsé et à établir une liste des biens expulsés, leur état et l'emplacement qui leur sera réservé dans le dépôt communal. Cette liste est soumise au Service du Contentieux qui prend contact avec l'expulsé.

Si l'intéressé se présente dans les 6 mois suivant sa date d'expulsion, l'agent communal s'occupe de la restitution des biens. Il a été procédé à 110 expulsions et à 10 restitutions durant la période comprise entre le 01/08/2018 et le 31/07/2019.

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE **ADMINISTRATIF**

SERVICE DES PROPRIETES COMMUNALES

I. MISSIONS :

Le Service des Propriétés Communales est chargé de la location des biens immobiliers communaux et, à ce titre, il assure la gestion de la :

- 1) Location à titre d'habitations à caractère social (361 logements, hors logements de transit) :

Adresse	N° de police	Nombre de logement
Rue de l'Avenir	019A	04
Rue de Bonne	027	11
Rue Fernand Brunfaut	044	04
Rue du Cinéma	023	03
Rue de la Colonne	001	01
Rue du Comte de Flandre	003	8
	047	13
Rue de Courtrai	040	02
Rue Jean-Baptiste Decock	099	07
Avenue Jean Dubrucq	096	07
Avenue Jean Dubrucq	224	08
Rue de l'Ecole	021	02
	029	03
	039	01
	053	02
Rue des Etangs Noirs	078	07
Rue Fin	016	04
	020	04
	022	04
	037-039	02
	038	03
Chaussée de Gand	163	13
	375	08
Rue Heyvaert	122A	02
Rue des Houilleurs	19A	03
Quai de l'Industrie	059	17

	091	16
Rue du Jardinier	077	01
Rue Eugène Laeremans	018	05
Rue Le Lorrain	008	07
Boulevard Léopold II	103	04
Rue de la Lys	068	01
Quai de Mariemont	059	13
Rue du Maroquin	014	04
	026	01
Rue Mommaerts	001	03
	001A	02
	001B	01
	003A	02
	003B	02
Rue François Mus	024	03
Rue du Niveau	003	02
	030	01
	040	01
	048	01
Rue des Osiers	008	02
Rue de la Perle	017	03
Petite Rue Courtois	001	06
	003	01
	005	01
Place Communale	030	02
Rue des Quatre-vents	053	10
	055	01
	079	03
	182- 184- 186- 188	08
	192	06
Rue Ransfort	030	01
	040	03
Rue du Ruisseau	021	03
Rue Saint-Martin	003	01
	005	01
	006	03
	008	01
	009- 011- 013	04
	010	01
	012	01
	014	01
	015- 017- 019	04
	016- 018	04
	020- 022	04
	021- 023- 025	04

	024-026	04
	027-029-031	04
	028	07
	033-035-037	04
Rue Sainte-Marie	037	04
Rue Tazieaux	038	06
	040	06
	043	07
Rue Vanderdussen	063	08
Rue Albert Vanderkindere	021-023-027	05
Rue Vandermaelen	006	05
	013	02
	018	04
	026	01
Rue Wauters-Koeckx	008	05

2) Location de garages et d'emplacements de parking :

Adresse	N° de police	Nombre d'emplacements
Av. Jean Dubrucq,	082	17
Av. Jean Dubrucq,	224	8
Quai de l'Industrie,	059	11
Bd Léopold II,	170	24
Rue Le Lorrain,	008	8
Rue Tazieaux	032	2
Rue Tazieaux	040	23

L'occupation du parking situé Rue Tazieaux 040 est conventionnée avec la zone de Police Bruxelles Ouest.

3) Location de locaux à usage commercial ou associatif (infrastructures) :

Adresse	N° de police	Occupant
Rue des Béguines	101	crèche « Molenketjes »
Rue de Berchem	007	crèche « Olina 1 »
Rue de Bonne	025	antenne ONE
Rue Fernand Brunfaut	042	crèche « Elmer »
Rue de la Colonne	001	a.s.b.l. « La Rue » + a.s.b.l. « Periphéria »
Rue de Courtrai	001	maison de quartier
Rue du Comte de Flandre	001	commerce : restaurant « Delice coffee »
	013-015	« AJJA » (diverses associations + 1 restaurant social)

	047/RG	commerce: bijoutier « Eurobeauty Gold »
	047/RD	commerce « Cartouche ECO »
Rue Jean-Baptiste Decock	101	crèche « Molenketjes »
Avenue De Roovere	009	commerce : restaurant « Pythagoras »
Avenue Jean Dubrucq	082	diverses associations dont « Lire & Ecrire »
	226	crèche : « Le nid'Olina »
Rue de l'École	039	commerce : laboratoire dentaire
Rue d'Enghien	051	crèche « Le petit train d'Olina »
Rue Fin	018	commerce : atelier « Ancienne usine Hainaut »
	034	jardin urbain géré par l'association « La Rue »
Chaussée de Gand	006	a.s.b.l. « La goutte d'huile »
	159	commerce : opticien « Optique des Etangs noirs »
	163A	commerce : charcuterie « Le palais de Balkis »
	165	commerce : opticien « Gold optique »
	171	commerce : banque « ATTIJARIJIFA »
	375	crèche : « Les couleurs d'Olina »
Rue de Geneffe	20	Association : ABEF
	22	crèche « Les mélodies d'Olina »
Rue de Gosselies	008	atelier + bureaux : CPAS
Quai du Hainaut	039-041	site Belle-Vue (Hôtel et MALTERIE)
Quai de l'Industrie	032	maison de quartier
Rue Pierre-Victor Jacobs	019	salle de sport – a.s.b.l. YES
Rue du Jardinier	75A	maison de la femme + crèche « Olina 2 »
Boulevard du Jubilé	042	épicerie sociale : Amphora
Rue du Korenbeek	133	a.s.b.l. Toestand
Boulevard Léopold II	101	2 associations : Mission Locale de Molenbeek (bureaux) et Molenbeek Formation (restaurant)
	170 avant	pôle jeunesse
	170 arrière	a.s.b.l. « BAPA »
Rue de la Meuse	044	maison de quartier
Rue Mommaerts	010	a.s.b.l. Chamber Music for Europe
Place Communale	028-029	commerce : en projet
Rue du Presbytère	019	a.s.b.l. « L.E.S. - FUTSAL Molenbeek »
Rue Sainte-Marie	039	commerce : friterie « Chez René »
	041	association : « De Vaartkapoen »
Rue Joseph Scholz		entrepôt
Rue Tazieaux	030	bureaux a.s.b.l. OLINA
	034	association : AJMF
	045	association : Croix rouge de Belgique

Rue Vandenboogaerde	093	« Centre Communautaire Maritime » (diverses associations)
Rue Albert Vanderkindere	029	salle de sport – CLES
Rue Vandermaelen	005	association: Mission locale de Molenbeek
	018	crèche « Molenketjes »

4) Location d’emplacements de terrain rue de l’Oiselet (5 emplacements)

5) Location de différents terrains, la plupart à titre précaire

Suite à la reprise de la gestion des logements de transit par l’a.s.b.l. M.A.I.S., le service des propriétés communales assure les interventions techniques qui incombent au propriétaire des 23 logements situés :

- ✓ Rue du Cinéma, 021 et 023 (2 logements)
- ✓ Place Communale, 030 (1 logement)
- ✓ Chaussée de Gand, 163 (1 logement)
- ✓ Quai de l’Industrie, 059 (1 logement)
- ✓ Rue du Jardinier, 079 (1 logement)
- ✓ Rue Mommaerts, 001 (1 logement)
- ✓ Rue du Niveau, 003 (1 logement)
- ✓ Rue de la Perle, 017 (1 logement)
- ✓ Rue des Quatre Vents, 079 (2 logements)
- ✓ Rue Saint-Martin, 006 (1 logement)
- ✓ Rue Saint-Martin, 028 (5 logements)
- ✓ Rue Vandermaelen, 007 (6 logements)

Le service des propriétés communales assure le lien avec les copropriétés dont l’Administration communale fait partie :

- ✓ Complexe de garage du Domaine Fleuri - Boulevard Louis Mettewie (jusqu’au 10/05/17).
- ✓ Résidence Iris
- ✓ Immeuble « Vendôme » - avenue Jean Dubrucq 82-86
- ✓ Immeuble Cap-Horn - Rue Wauters-Koeckx 8
- ✓ Maison Maritime – Rue Vandenboogaerde 91-93

Le service des propriétés communales assure la représentation de l’Administration Communale dans ses relations de propriétaire avec ses voisins.

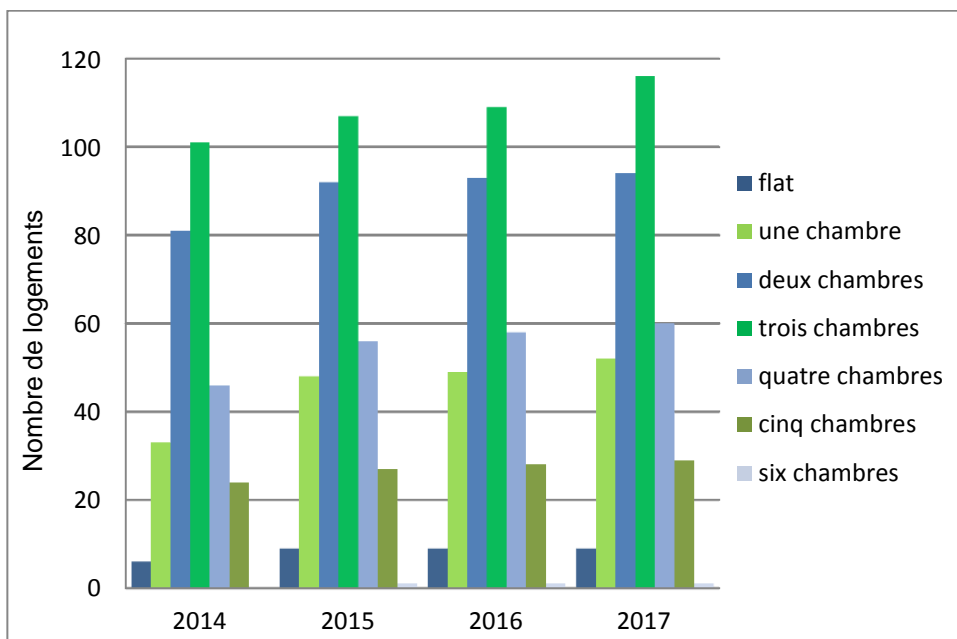
Le service intervient dans les processus d’acquisition ou de vente de biens immobiliers par l’Administration Communale.

STATISTIQUES

1) Nombre de logements (hors logements de transit)

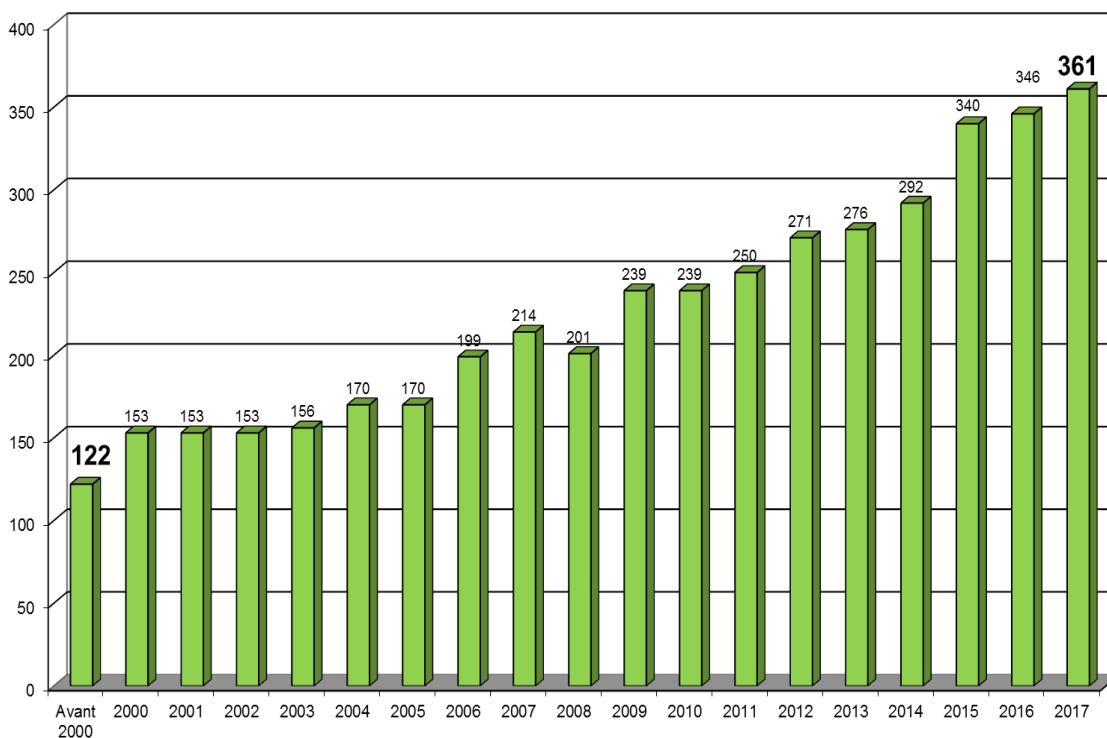
flat	9	2,49%
une chambre	52	14,40%
deux chambres	94	26,04%
trois chambres	116	32,13%
quatre chambres	60	16,62%
cinq chambres	29	8,03%
six chambres	1	0,28%
	361	

2) Evolution du type de logements (hors logements de transit)
-Nombre de chambres dans les logements-



Le nombre de logements n'a pas augmenté en 2019.

3) Evolution du nombre de logements (hors logements de transit)



Le nombre de logements n'a pas augmenté en 2019.

4) Prévission du nombre de nouveaux logements :

- Quai de l'Industrie, 79: 11 logements
- Rue de Mexico 13 : 3 logements
- Place Communale 28 : 1 logement

5) Interventions des ouvriers

Période	Nombre d'interventions	Jours ouvrables (www.joursouvres.be)	Moyenne d'interventions journalières
01/01/14 – 31/07/14	342	146	2,3
01/08/14 – 31/07/15	699	252	2,8
01/08/15 – 31/07/16	954	253	3,8
01/08/16 – 31/07/17	965	252	3,8
01/08/17 – 31/07/18	1035	252	4,1
01/08/18 – 31/07/19	1215	252	4,8

II. ACTIVITES :

Les activités principales du service, pour la période du 01.08.2018 au 31.07.2019, ont été les suivantes :

1. Dans le cadre de la gestion locative des logements, des infrastructures et des garages :

- guichet d'accueil et d'information ;
- contacts réguliers avec les locataires et les occupants ;
- établissement et mise à jour du registre des candidats-locataires via Immo Assist (au 31.7 2019 : 3.112) en vue de gérer l'ordre d'attribution des logements ;
- Participation à la Commission d'Attribution des Logements Communaux (CALC) ;
- Participation à la Commission d'Attribution des Locaux à Usage Commercial (CALUC) ;
- Désignation de nouveaux locataires (ou mutation) : analyse des dossiers des candidats – sélection des candidats les plus anciens – contacts et visites avec les candidats potentiels – présentation des candidats retenus à la CALC – Entérinement de la proposition de CALC par le Collège des Bourgmestre et Echevins → pour la période écoulée : 12 attributions de logement à des candidats-locataires et 14 mutations de locataires ;
- Analyse de la situation locative des locataires à l'échéance de leur bail avec reconduction lorsque les locataires sont toujours dans les conditions d'accès au logement communal ;
- Négociations avec les occupants des infrastructures ;
- Calcul des loyers et des droits d'occupation ;
- Entrée-sortie locatives : rédactions et enregistrements des baux et des conventions d'occupations – reprise des compteurs – constitutions et libérations des garanties ;
- Indexation des loyers et droits d'occupation, calculs des charges annuelles – transmission des données aux services de la Caisse et des Finances ;
- Etablissement des états des lieux d'entrée et de sortie, avec calcul des dégâts ;

- Maintenance des installations techniques et entretien des bâtiments : les interventions sont réalisées par les ouvriers polyvalents du service (voir II) STATISTIQUES 4) Interventions des ouvriers) et, le cas échéant, par les ouvriers des ateliers communaux. Des firmes privées interviennent pour des entretiens (installations de chauffage, châssis, égouttage, ...) et des travaux plus spécifiques (remplacement de chaudières, placement de revêtements de sol et de nouveaux châssis, travaux de toitures, rafraîchissement avant remise en location,...) ;
- Le service assiste aux réunions de coordinations interservices dans le cadre de la création de nouveaux logements et d'infrastructures ;
- Gestion de diverses tâches (indexations, décomptes de charges, demandes d'interventions techniques, appels des locataires, etc) via le programme de gestion locative (ImmoAssist) ;

2. Dans le cadre des relations avec les copropriétés

Le service assure la représentation de l'administration communale lors des assemblées générales des copropriétaires et la gestion des appels de fond. Il est l'interlocuteur des syndicats.

Plus spécifiquement, dans le cadre de la Maison Maritime, il assure la gérance de la copropriété dans le cadre d'une convention de délégation de gérance.

3. Dans le cadre des activités de géomètre, de topographie et d'expertise immobilière :

- Les états des lieux divers : avant/après occupation, avec des voisins, infrastructures avant locations, calcul des dégâts locatifs, ... ;
- L'établissement de plans et de procès-verbaux de mesurage, de reprise de mitoyenneté, de division, ... ;
- les expertises et les mesurages de biens sollicités par les différents services communaux ;
- L'établissement et le suivi d'une cartographie des propriétés communales ;
- La vérification de la conformité des taxes régionales à charge de la Commune ;
- Participation aux Assemblées générales et aux conseils ainsi que la gestion des différents immeubles dont la commune est copropriétaire ;
- Collaboration avec le service des affaires juridiques sur les dossiers juridiques (mitoyenneté, servitudes,...) relevant de la compétence du géomètre expert ;
- Analyse des dossiers de notification cadastrale des immeubles privés communaux ;
- Gestion de droit de préemption de toute transaction immobilière dans un périmètre de contrat de quartier ;
- Gestion des permis d'environnement et de la taxe régionale sur les installations soumises à un permis d'environnement.

4. Dans le cadre des logements intergénérationnels

Depuis le 01.07.2019, le service assure la coordination entre les différents acteurs des logements intergénérationnels situés rue de la Campine, 26 dont la commune est propriétaire :

- L'asbl « Habitat et Participation » pour le volet cohésion des occupants ;
- Le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean pour le volet accompagnement social ;
- L'agence immobilière sociale « La MAÏS » pour le mandat de gestion technique.

A. LOGEMENTS TEMPORAIRES - D. HOTEL SOCIAL

I. MISSIONS :

Les logements temporaires de l'administration communale représentent la part des logements communaux destinés à une occupation précaire. On distingue deux types de logement temporaire : les logements de transit et les logements d'urgence (Hôtel Social).

1.1 LES LOGEMENTS DE TRANSIT

La première finalité des logements de transit est de permettre à des personnes ne pouvant plus rester dans leur logement en raison du danger et/ou de l'insalubrité (majeure) des lieux, d'être accueillies durant quelques mois dans un logement communal meublé, où elles pourront se "poser", retrouver des conditions d'habitat décentes, sûres et plus sereines, le temps de réintégrer leur logement initial ou de trouver un autre logement.

La seconde finalité du dispositif est d'améliorer l'état du parc locatif molenbeekois, tant privé que public. Le but poursuivi est de remettre dès que possible des logements en état sur le marché locatif, sans que cela ne se fasse au détriment des locataires sortant et de leur santé. L'idéal est de pouvoir accueillir les personnes au transit le temps que leur logement initial soit remis en conformité.

Dès l'accueil dans un logement de transit, un accompagnement psychosocial est assuré par l'équipe du service des « Logements temporaires » en vue d'aider les personnes à concrétiser un projet de relogement durable. Selon le profil et les perspectives des personnes, ce soutien peut être plus ou moins important, ou nécessiter l'appui de services spécialisés.

Les logements de transit sont prévus pour un *accueil conditionné et de durée limitée (18 mois maximum)*. Depuis le 30 septembre 2013, leur gestion immobilière a été déléguée à l'asbl par-communale La MAIS (Agence Immobilière Sociale de Molenbeek-Saint-Jean).

L'objet du transit est donc de permettre aux personnes accueillies de rechercher ou de réintégrer un logement adapté et stable. Dès lors, *le transit est soumis à des conditions et à une procédure* permettant d'examiner le projet de la personne et de voir s'il est compatible et adapté au projet d'accueil temporaire. *Le transit ne consiste donc pas à un accueil d'urgence ou de crise.*

1.1.1 Conditions, critères et procédure d'accès

Les conditions

Le candidat devra en toutes hypothèses :

- être majeur,
- disposer de la capacité juridique,
- avoir un titre de séjour régulier et être inscrit dans les registres de la population ou au registre d'attente;
- se trouver dans une situation correspondant aux finalités du dispositif ;
- répondre de la pertinence de l'accueil temporaire (évaluée par le service des Logements temporaires);
- faire partie d'un ménage dont la taille est adaptée à celle des logements de transit

Au final, l'admission dépendra bien entendu de la disponibilité d'un logement et de la chronologie des demandes.

Les critères

Vu les finalités du dispositif, trois situations peuvent être soumises à candidature pour un logement de transit :

1. Les personnes occupant un logement insalubre et/ou dangereux. Cet état du logement doit impérativement avoir été objectivé par un service compétent.
2. Les personnes victimes d'un sinistre (incendie, effondrement, dégât des eaux, etc.) qui ont besoin d'un logement temporaire après avoir été d'abord hébergées en urgence (dans un hôtel classique via leur assurance, à l'Hôtel Social, en famille ou autre). En effet, les occupants d'un logement sinistré sont dans la même situation que celles ayant dû quitter un logement insalubre, puisque la conséquence du sinistre est l'inhabitabilité des lieux.
3. Les personnes ayant été hébergées dans un premier temps en urgence à l'Hôtel Social pour qui, un hébergement de plus longue durée est nécessaire. L'Hôtel Social accueille deux publics distincts : les victimes de sinistres et les victimes de violences intrafamiliales. Dans les deux cas, il s'agit également de personnes ayant perdu leur logement, brutalement, suite au danger auquel elles étaient exposées.

La procédure d'admission

La durée de la procédure d'admission, en partant de la demande jusqu'à l'entrée dans le logement, peut prendre 3 à 6 semaines en moyenne. Elle se déroule comme suit :

- La demande : les personnes sources

La demande doit émaner d'un service de première ligne (service associatif, service communal ou paracommunal) appelé « personne source » et doit être adressée au service *Logements temporaires* (via un formulaire type à l'adresse : transit.1080@molenbeek.irisnet.be).

- L'examen de la demande : le service Logements temporaires

Le service Logements temporaires prend connaissance de la demande et, si l'utilité du transit est avérée, rencontre les personnes candidates au transit, à domicile ou sur leur lieu d'hébergement, afin de prendre connaissance de leur condition de logement. Le service vérifie si la situation répond aux critères et conditions d'admission et évalue les capacités et les motivations des personnes à accepter les conditions du transit (chercher un logement, avoir la volonté de retrouver un logement, accepter l'accompagnement psychosocial). Un rapport est rédigé pour chaque demande répondant aux critères et aux conditions du transit. Ce rapport, qui décrit la situation des personnes et qui traite de la validité de la candidature (pertinence de l'accueil et motivations du candidat), est transmis au Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT) qui se réunit alors pour valider ou non l'admission au transit.

- L'admission et la prolongation du séjour : le Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT)

Le CCLT est l'organe chargé de prendre les décisions sur l'accueil en transit. Durant le séjour, il sera chargé du suivi du respect de la convention d'occupation précaire et des actions judiciaires à intenter pour non respect des obligations de l'occupant, par exemple : non paiement, dégradation, etc.

Le CCLT est *apolitique* et se compose de personnes issues du monde associatif et de la fonction publique, à savoir :

- 2 employés communaux de la Division Logement et Gestion immobilière (dont l'un assume la présidence du comité)
- 1 employé du CPAS : la responsable de la maison d'accueil « *Le Relais* »
- 1 employé de la société immobilière de service public « *Le Logement molenbeekois* »
- 1 représentant de l'association Bonnevie asbl
- 1 représentant de l'association La Rue asbl
- 1 représentant de l'association La MAIS asbl (Agence immobilière sociale de Molenbeek-Saint-Jean)
- 1 représentant de L'ALMK (Association des locataires de Molenbeek-Saint-Jean et Koekelberg)

Le CCLT se réunit toutes les six semaines en moyenne. Il prend aussi les décisions concernant les prolongations du séjour et se réunit pour aborder des questions liées au fonctionnement des logements de transit et du CCLT lui-même.

▪ *L'entrée au transit et l'accompagnement psychosocial*

En tant que gestionnaire immobilier, l'asbl La MAIS est en charge de la signature des conventions d'occupation précaire et de l'état des lieux d'entrée (et de sortie). Elle se charge également du suivi du paiement des loyers et des interventions techniques au sein des logements.

Le service Logements temporaires se charge alors de l'accompagnement psychosocial des personnes pendant leur séjour (suivi du projet de relogement) et fait état de l'évolution des occupations au CCLT à chaque fois qu'il se réunit.

1.1.2 Caractéristiques et modalités pratiques

Le nombre de logements de transit

En 2019, le nombre de logements de transit est de 23 logements. Ils sont sommairement meublés (lits, table, chaises, commodes, etc.) se situant et se composant comme suit :

- ***Rue du Cinéma, 21-23***
2 unités : duplex - rez+1 – 1 chambre*
duplex – 2^e+3^e étage – 1 chambre
- ***Place Communale 030***
1 unité : 1^{er} étage – 4 chambres
- ***Rue du Niveau, 1-3***
1 unité : duplex – rez+1 – 2 chambres
- ***Rue de la Perle, 17***
1 unité : duplex – 3^e+4^e étage – 3 chambres
- ***Rue Saint-Martin, 28***
4 unités : rez droit – 1 chambre
rez gauche – 1 chambre*
2^e étage C - flat
4^e étage D - flat
4^e étage G – 1 chambre
- ***Rue Saint-Martin, 006***
1 unité : 3^{ème} étage – 2 chambres
- ***Rue Vandermaelen, 7***
6 unités : rez D – 1 chambre
rez G – 1 chambre
1^e étage – 3 chambres
2^e étage – 3 chambres
3^e étage D – studio
3^e étage G – 1 chambre
- ***Quai de l'Industrie, 59***
1 unité : 2^e étage gauche arrière – 2 chambres
- ***Chaussée de Gand, 171***
1 unité : 3^e étage – 1 chambre*
- ***Rue du Jardinier, 79***
1 unité : rez-de-chaussée – 1 chambre*
- ***Rue Mommaerts, 1***
1 unité : 2^{ème} étage – 4 chambres
- ***Rue des Quatre Vents 079***
1 unité : 1^{er} étage – 4 chambres
- ***Rue des Quatre Vents 079***
1 unité : rez-de-chaussée – 2 chambres

* Logements participant à des projets d'insertion par le logement spécifiques

Sur les 23 logements de transit, 4 participent à des projets d'insertion par le logement autre que la lutte contre l'insalubrité. En effet, la MAIS asbl a conventionné avec plusieurs associations : le SMES-B asbl et Infirmiers de rue asbl pour le projet « *Housing First* » et l'asbl Projet Lama (centre médico-social pour toxicomanes) pour le projet « *Hestia* ».

La durée de mise à disposition et la participation financière

▪ La durée de la mise à disposition du logement de transit

Elle est appréciée en fonction de la situation des personnes et *ne pourra excéder 18 mois*. Les demandes de prolongation sont examinées par le CCLT.

▪ La participation financière des occupants

L'indemnité d'occupation : elle est calquée sur les montants que les Agences Immobilières Sociales appliquent à leurs locataires (montants de 2007). En plus de ce montant, un forfait pour les consommations de *chauffage, d'eau (privative), d'électricité des communs et l'assurance* est exigé chaque mois. Pour *l'électricité (privative)*, il y a un compteur par logement et les consommations sont facturées sur base du relevé. Dans le cas d'une demande de prolongation du séjour par les occupants, le montant de l'indemnité est revu à la hausse afin que ce prolongement reste dissuasif.

La garantie : elle est à payer à l'entrée en transit. Elle correspond à deux mois de loyer. Les personnes qui se trouvent dans l'incapacité de la régler en une seule fois peuvent introduire une demande d'échelonnement à La MAIS asbl ou, s'ils entrent dans les conditions, solliciter la garantie financière du CPAS.

1.2 LES LOGEMENTS D'URGENCE (HOTEL SOCIAL)

Les logements de l'Hôtel Social sont prévus pour un *accueil d'urgence de durée limitée (3 mois)* destiné à des personnes victimes de la *perte soudaine et imprévisible* de leur logement et/ou se trouvant dans une situation présentant *un danger pour leur sécurité*. Ils concernent plus précisément les victimes d'un sinistre ou d'une catastrophe (incendie, inondation, effondrement, explosion, etc.) et les victimes de violences familiales.

L'objet de l'accueil à l'Hôtel Social est de permettre aux personnes accueillies de se mettre à l'abri, d'avoir du temps et de l'espace pour rassembler les éléments de leur situation et de rebondir vers une autre solution d'hébergement. Le séjour est par définition restreint à la stricte nécessité de s'organiser pour faire face à l'imprévu.

1.2.1 Les critères et conditions d'admission

L'accès à l'Hôtel Social est conditionné à des critères précis d'admission, à savoir la perte du logement principal pour autant que cette perte revête un *caractère soudain, imprévisible et/ou présente un danger pour la sécurité des personnes*.

Les personnes accueillies doivent répondre aux conditions suivantes :

- Etre majeures (les mineurs ne peuvent pas être hébergées sans la présence d'un adulte)
- Avoir un titre de séjour régulier et être inscrit dans les registres de la population ou au registre d'attente;
- Se trouver dans une situation correspondant aux critères d'admission ;

1.2.2 La procédure d'accès

L'admission nécessite une orientation judicieusement évaluée par un travail d'écoute, une évaluation des alternatives et de la pertinence de l'accueil des personnes à l'Hôtel social. Ce travail est *confié exclusivement au Plan d'Accompagnement Social des Urgences Communales (PASUC) et au Service Communal d'Aide aux Victimes (SCAV)* qui disposent de personnel spécialisé dans la gestion des urgences et dans l'orientation des personnes vers les structures les plus adaptées à leur situation.

1.2.3 Caractéristiques et modalités pratiques

Nombre et localisation

- Les logements d'urgence sont regroupés au 10 rue de Gosselies. Ils se composent de 9 studios simples jusqu'au 2 chambres. Ils sont sommairement meublés et équipés. 2 nécessitent encore des travaux.

En 2018, suite au projet de réaménagement de l'espace de travail de l'équipe des *Logements temporaires* au 3^{ème} étage de l'Hôtel Social, deux logements communaux du périmètre Heyvaert ont été réaffectés en logement d'urgence afin de palier à l'aménagement des 4 chambres individuelles en bureaux. Il s'agit des logements suivants :

- Quai de l'Industrie 091, 3ème arrière droit (studio)
- Quai de Mariemont 059, 2^{ème} avant gauche (1 chambre - PMR)

L'Hôtel Social passe de 0 logements accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) à 1, ainsi que deux autres logements accessibles aux personnes ayant des problèmes de mobilité. L'absence de logements d'urgence accessibles aux personnes ayant des problèmes de mobilité représentait un réel handicap par le passé vu le profil du public hébergé (victimes de sinistres donc susceptibles d'être blessées...).

La durée de mise à disposition et la participation financière

La durée d'occupation est de 3 mois. Si ce délai ne suffit pas à trouver une autre alternative de relogement, le service propose une orientation en structure d'accueil.

Un studio est au tarif de 316.20€. Un studio une chambre est à 356.99€. Un studio deux chambres est à 423.29€.

1.2.4 L'accompagnement psychosocial

Mise à l'abri et assistance psychologique

La priorité de l'accueil à l'Hôtel Social est la mise à l'abri des personnes. Les premières démarches effectuées par l'équipe visent à répondre aux besoins primaires des personnes. Dans ce cadre, le CPAS est sollicité dans tous les cas. Aussi, une assistance psychologique est dispensée dès les premiers instants de l'accueil.

Définir et mettre en place le projet de relogement

Une fois les premières nécessités prises en charge, les alternatives de relogement sont analysées. Un projet de relogement est défini par l'équipe de l'Hôtel Social et la ou les personnes hébergées. Ce dernier peut être un retour à domicile après travaux dans le cas d'un sinistre, l'attente d'une place en maison d'accueil, la recherche d'un logement dans le privé, la réintégration du logement après décision du Juge de Paix, etc. La concrétisation du projet nécessite tout un travail d'accompagnement réalisé par l'équipe de l'Hôtel Social.

Le travail d'accompagnement psychosocial mis en place dans le cadre d'un hébergement à l'Hôtel Social n'est possible qu'à l'aide d'un travail en réseau avec des services publics et des associations spécialisées dans divers domaines (CPAS de Molenbeek-Saint-Jean, Cellule Logement, Epicerie Sociale (Amphora asbl), Snijboontje bis, Police, ONE, SAJ, SPJ, SAMPA, Médiation Locale, etc.).

II. ACTIVITES :

2.1 Les logements de transit

Les demandes

Entre le 01/08/2018 et le 31/07/2019, 29 demandes ont été examinées par le service.

L'introduction des demandes : les personnes sources

Les demandes ont émané :

- Hôtel social : 2
- Cellule Logement : 2
- La Rue asbl : 1
- CPAS de Molenbeek-Saint-Jean : 11
- Bonnevie asbl : 2
- ALMK asbl : 1
- Particuliers (hors cadre) : 8
- Le Méridien: 1
- Maison Médicale : 1
- Cabinets (Bourgmestre et échevins) : 0

La problématique à l'origine de la demande

Les situations pour lesquelles une demande de logement de transit a été sollicitée du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019 sont les suivantes :

- Insalubrité avec arrêté d'in habitabilité de l'Administration Communale et/ou avec interdiction de mise en location par l'Inspection Régionale du logement : 9
- Insalubrité et/ou non-conformité : 6
- Violence (intrafamiliale) : 2
- Insalubrité et/ou non-conformité avec opération tiroir : 0
- Hors cadre : 12

L'examen des demandes

Sur les 29 demandes de logements de transit, 9 ont été soumises au CCLT.

Sur ces 29 demandes, 19 n'ont pas été soumises au CCLT pour les motifs suivants :

- Le candidat a trouvé un logement stable ou provisoire via un autre canal : 4
- La demande ne respectait pas tous les critères ou conditions : 13
- Le candidat est demandeur d'une solution de relogement stable et non provisoire : 1
- Pas de disponibilité : 1

Les occupations

Entre le 1/08/2018 et le 31/07/2019, il y a eu 6 nouvelles entrées. 16 étaient déjà effectives avant cette date du 1/08/2018.

Au total, 77 personnes ont été hébergées au transit, dont 33 adultes et 44 enfants pendant la période se situant entre le 01/08/2017 et le 31/07/2018.

L'«après» transit : le relogement

Pour cette année, les issues après l'hébergement en transit ont été :

- Attribution d'un logement MAIS : 6
- Acquisition d'un bien : 0
- Retour au domicile initial après travaux de rénovation : 0
- Attribution d'un logement de l' AIS d'Anderlecht : 1
- Location d'un logement sur le parc locatif privé : 1
- Attribution d'un logement social : 1

Les réunions du CCLT

Entre le 01/08/2018 et le 31/7/2019, le CCLT s'est réuni 9 fois.

Un seul CCLT a été organisé par voie électronique pour des reconductions de convention.

2.2 Les logements d'urgence (Hôtel Social)

Les situations

Entre le 1^{er} août 2018 et le 31 juillet 2019, l'Hôtel Social a pris en charge 19 *situations*. Parmi elles, on dénombre :

- 8 victimes de violences intrafamiliales
- 8 victimes d'incendie
- 2 victimes d'insalubrité
- 1 inondation

Sur les 19 situations, 5 familles avaient été accueillies avant le 1^{er} août 2018. Elles étaient encore hébergées à l'Hôtel Social après cette date.

Les violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales sont caractérisées essentiellement par des violences conjugales (1 *situations sur 8*). Les autres relèvent de violences intrafamiliales exercées par un ou des membres de la famille sur un ou plusieurs enfants.

Les violences subies sont d'ordre physique et s'accompagnent, presque toujours, de violences morales. Il s'agit ici de situations pour lesquels un hébergement d'urgence devait être envisagé afin de mettre à l'abri les victimes. Ces dernières sont toutes des femmes.

Les incendies

Sur les 8 situations d'incendies, 3 ont touché plusieurs logements d'un même immeuble. Les personnes accueillies étaient toutes locataires des lieux et 2 d'entre elles était assurées.

Les admissions

Pour rappel, le PASUC et le SCAV sont les deux seuls services habilités à permettre l'accès à l'Hôtel Social. Le PASUC intervient en dehors des heures de bureau.

Service à l'origine de l'accès

	SCAV	PASUC
Violence intrafamiliale	8	
Incendie	5	3
Insalubrité	1	1
Inondation	1	
	15	4

Les occupations

Entre le 1^{er} août 2018 et le 31 juillet 2019, 22 adultes (parmi eux 7 hommes, 17 femmes) et 29 enfants ont été hébergés, ce qui fait un total de 53 personnes.

La durée d'occupation moyenne est de 4,6 mois, chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière. La situation actuelle du marché locatif explique la saturation des maisons d'accueil de deuxième ligne qui ne parviennent plus à orienter leurs bénéficiaires dans des logements privés. Dès lors, les délais explosent dans toutes les structures d'hébergement. Constat fait par l'AMA (association des maisons d'accueil) lors du colloque de 2017.

L' « après » Hôtel Social : le relogement

Sur les 19 situations, 1 situation occupe toujours les lieux au 31 juillet 2019.

Les personnes/familles ont quitté l'Hôtel Social :

- pour intégrer un logement de transit communal: 6
- pour intégrer un logement du parc de la MAIS asbl : 1
- pour intégrer une maison d'accueil : 3
- pour retourner dans leur logement : 6
- pour intégrer un logement privé : 3

B. HABITAT / CELLULE LOGEMENT - C. GESTION ADMINISTRATIVE

I. MISSIONS :

1. Rappel des missions de la Cellule Logement

La Cellule Logement a été mise en place en 2006, reprenant les missions de contrôle de la qualité des logements exercées précédemment par le service de l'hygiène, mais dans une perspective d'action plus globale.

Ses principales missions sont :

- la lutte contre les logements insalubres (en ce compris les logements sinistrés) ;
- la lutte contre les immeubles à l'abandon (logements et non logements) ;
- la lutte contre les marchands de sommeil ;
- l'accueil, l'orientation et le conseil aux usagers.

Les agents de la Cellule Logement réalisent autant un travail de terrain (visites) qu'administratif.

Mener à bien ces différentes missions implique des axes multiples et complémentaires et requiert de développer la collaboration avec de nombreux acteurs.

De 2007 à 2015, la Cellule Logement avait été reconnue comme Observatoire local du Logement par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, recevant à ce titre un subside annuel de 25.000 EUR. Désormais, depuis 2016, la Région bruxelloise organise un appel à projets en vue d'élire des « observatoires locaux des logements inoccupés ». La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a reçu en 2018 une subvention de 15.000 € destinée à la soutenir pour son observatoire du logement. La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a proposé un projet intitulé « Tour d'horizon des outils existants pour mettre un terme à l'inoccupation de logements en Région de Bruxelles-Capitale » (voir page 6-7). Pour rappel, elle avait également été lauréate de l'appel à projets 2016 (Inoccupation dans les barres d'immeubles) et 2017 (Analyse approfondie et exploitation proactive des listings Sibelga et Hydrobru communiqués par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale).

2. Personnel pour l'accomplissement de ces missions

Pour la période concernée, la Cellule logement a été composée dans un premier temps de 3 personnes à temps plein¹⁶ et d'une personne à 4/5^{ème} temps. Ensuite, elle a été composée de 5 personnes à temps plein :

- une coordinatrice ;
- un coordinateur-adjoint ;
- un secrétaire d'administration ;
- deux assistantes techniques/administratives.

¹⁶ La Cellule Logement comptait, jusque fin 2015, 6 agents ETP.

.II. ACTIVITES :

Les actions concrètes de la Cellule Logement se déclinent sous diverses formes :

1. Le contrôle de la salubrité/sécurité des logements (impliquant les collaborations avec d'autres services) ;
2. la coordination du Protocole (Commune-CPAS-Services de police) de lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres ;
3. *le contrôle et la lutte contre les immeubles inoccupés ;*
4. *la coordination du Conseil consultatif du Logement ;*
5. *le guichet « Info Logement » ;*
6. *l'établissement des rapports techniques pour les demandes d'allocations de relogement.*

1. Contrôle de la salubrité/sécurité des logements

a) Traitement des situations

Dans une majorité des cas, l'ouverture d'un dossier intervient suite à la plainte d'un locataire. Elle peut aussi résulter de la demande d'un propriétaire, du CPAS, des services de police, des services communaux (population, urbanisme, incivilités, taxes, cadastre, SCAV, PUIC, etc...), de Sibelga ou encore d'organismes à caractère social ou administratif informés de problèmes de logement d'un habitant molenbeekois (exemple : service social des mutuelles, d'un hôpital, consultation des nourrissons de l'ONE, etc...).

Les étapes du traitement d'un dossier sont les suivantes :

- réception de la plainte (guichet, téléphone, courrier ou mail) et constitution du dossier ;
- visite du logement par un ou deux agents (accompagnés par d'autres services si nécessaire) avec réalisation d'un reportage photographique et prises de mesures (humidité, CO) le cas échéant ;
- établissement d'un rapport de visite circonstancié ;
- rédaction de courriers au locataire et au propriétaire/bailleur signalant les anomalies constatées et les réactions attendues¹⁷ ;
- contacts téléphoniques avec les intéressés (notamment en cas d'urgence) et avec tous tiers utiles ;
- contacts avec les locataires en vue de les informer, notamment lorsque l'occupation des lieux paraît elle-même pouvoir générer de l'insalubrité (manque de ventilation par exemple), les orienter et, éventuellement, remettre les parties en communication (la Cellule Logement servant bien souvent d'intermédiaire pour la reprise d'un contact entre bailleur et locataire) ;
- processus de dialogue – si possible – avec le propriétaire (par téléphone, sur les lieux ou en nos bureaux) en vue de déterminer les mesures à prendre et les travaux à effectuer et rappel des règlements et textes de loi existant en matière de logement. La Cellule Logement oriente celui-ci vers des associations en cas de besoin d'aide ;
- si nécessaire, procédure d'adoption d'un arrêté d'inhabitabilité en application de l'art.135 § 2 de la Nouvelle Loi Communale. Cette procédure suppose la possibilité, pour le propriétaire, d'être entendu préalablement (selon le principe de droit "*audit alteram partem*"), sauf les cas d'urgence (risque imminent pour la sécurité, incendie)¹⁸ ;

Cette audition n'est pas uniquement procédurale. Il arrive que les explications données par un propriétaire – de bonne volonté – amène la Cellule Logement à suspendre la prise d'un arrêté pour permettre (et surtout encourager) la réalisation de travaux. Le but recherché n'est pas la sanction mais l'amélioration d'une situation. Certains propriétaires ont besoin d'être conseillés ou « coachés ».

¹⁷ Ces courriers sont signés par Monsieur le Secrétaire communal et soit par Madame la Bourgmestre (dans le cadre de l'article 135, § 2 de la Nouvelle Loi Communale), soit par Monsieur l'Echevin du Logement (dans les autres cas).

¹⁸ En cas d'arrêté résultant d'une interdiction de mise en location de l'Inspection régionale du Logement, l'audition ne se justifie pas, puisque la procédure a été suivie par ce service régional. La Commune agit dans ce cas comme exécutant d'un autre niveau de pouvoir, sur la base de l'article 133 de la Nouvelle Loi Communale.

Des litiges avec le locataire ou un défaut d'occupation « en bon père de famille » peuvent dans certains cas expliquer qu'un logement se soit dégradé ;

- en fonction des situations, le dossier est traité par la Cellule Logement seule, ou en concertation avec d'autres services ;
- enfin, la Cellule Logement veille au contrôle des arrêtés d'inhabitabilité, ce qui implique des visites et des reprises de dossiers. Il s'agit d'un travail de longue haleine, le nombre total d'arrêtés non abrogés (pris entre 1993 et juillet 2019) s'élevant à 399 situations (pour 378 actes)¹⁹.

Suite à la réécriture du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres et inhabitables début 2016, et à la bonne collaboration entre la Cellule Logement et le Service des Taxes, un plus grand nombre de propriétaires sollicite l'abrogation de l'arrêté qui frappe leur bien. Les visites de contrôle en vue d'abroger des situations réglées sont dès lors en augmentation, ce qui est un élément positif quant à l'évolution de la situation sur le terrain et à l'effet du travail mené.

b) Données chiffrées

Durant la période de référence la Cellule Logement a :

- **traité 211 dossiers**²⁰ au guichet (78 entre août et décembre 2018 et 133 entre janvier et juillet 2019) ;
- procédé à quelques **246 visites** de logements (toutes situations confondues)²¹ ;
- proposé aux autorités signataires (Bourgmestre) **45 arrêtés d'inhabitabilité** dont **11** dans le cadre de l'art. 135 NLC et **34** suite à **des interdictions de mise en location** de la Direction de l'Inspection Régionale du Logement. A titre de comparaison : 29 arrêtés durant l'exercice précédent ;
- procédé à **64 abrogations** (levées d'arrêtés), dont **38** abrogations d'arrêtés qui avaient été pris par la Commune (sur la base de l'art. 135, § 2 NLC) et **26** suite à une déclaration de logement conforme transmise par l'IRL. Soit **10** abrogations de plus qu'en 2017-2018 (elles s'élevaient alors à 54).

c) Collaboration avec les autres services

- collaboration avec le Service des Taxes :

Cette collaboration est quasi quotidienne en raison de l'existence des taxes suivantes :

- la taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables ;
- la taxe sur les immeubles totalement ou partiellement inoccupés et sur les immeubles inachevés.

La Cellule Logement réalise de nombreuses inspections/visites de repérage et reçoit un bon nombre d'administrés à son guichet, généralement au moment de l'enclenchement de la procédure de taxation. Une base de données commune créée en 2015 permet de croiser les déclarations des administrés dans le cadre de l'enrôlement avec les informations de la Cellule Logement.

¹⁹ Le nombre de situations correspond au nombre de logements concernés par l'arrêté. Le nombre d'actes équivaut au nombre d'arrêtés. Ex : un immeuble incendié composé de 8 logements : il y a 1 acte (prise d'un arrêté) et 8 situations.

²⁰ Cela vise tant les nouveaux dossiers ouverts que le suivi de dossiers antérieurs. Le nombre s'élevait à 319 dossiers l'année passée et à 215 dossiers l'année d'avant.

²¹ Les visites interviennent dans le cadre du contrôle de l'insalubrité, mais aussi pour les allocations de relogement et le contrôle des arrêtés. Pour le rapport annuel 2014-2015, le nombre total de visites s'élevait à 397, à 200 en 2015-2016, à 300 en 2016-2017, à 311 en 2017-2018. Le nombre de visites fluctue d'une année à l'autre, en raison notamment de périodes durant lesquelles le nombre d'effectifs est réduit.

Les effets de la révision du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables (approuvé par le Conseil communal le 25 février 2016) sont visibles : nous parvenons à une plus grande efficacité d'application.

- collaboration avec le Service de l'Urbanisme et le Service de l'Inspection de l'Urbanisme :

La Cellule Logement travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Urbanisme et le Service de l'Inspection de l'Urbanisme.

Très souvent, des situations d'insalubrité découlent de travaux réalisés sans permis d'urbanisme, au mépris de la qualité du logement et des règles de l'art. Soit il est procédé à des visites conjointes, soit les services s'échangent des informations pour suivre et/ou ouvrir un dossier. Les rapports de la Cellule Logement peuvent également être transmis – via le Service de l'Inspection de l'Urbanisme – au Parquet, en cas de poursuites pénales d'infractions urbanistiques (ce qui permettra au Procureur du Roi de savoir comment la situation a évolué).

En outre, nous demandons régulièrement des informations au Service de l'Urbanisme quant à l'affectation légale du bien, le nombre de logements composant l'immeuble, etc. Ces informations nous sont indispensables dans le traitement des dossiers liés à l'insalubrité et l'inoccupation.

- collaboration avec le service Population :

En ce qui concerne les demandes de regroupement familial (133 demandes de renseignements, ce chiffre étant légèrement plus élevé que durant l'exercice précédent – il s'élevait à 128) mais également l'échange d'informations dans le cadre du Protocole (point 2). De plus, la Cellule Logement introduit les données dans le programme SAPHIR du service population lorsqu'un arrêté d'inhabitabilité frappe un bien. Le service population procède alors à l'inscription provisoire des personnes. De même, la Cellule Logement introduit l'information dans SAPHIR lorsqu'un arrêté d'inhabitabilité a été abrogé.

- collaboration avec la Direction de l'Inspection régionale du Logement :

La Cellule Logement transmet des plaintes à l'IRL, après concertation avec leur service et après avoir obtenu leur accord (stratégie de travail mise en place entre la Cellule Logement et la Direction de l'Inspection régionale du Logement). Toutefois, sauf circonstances particulières, la Cellule Logement évite de se substituer systématiquement au locataire pour le dépôt d'une plainte, laissant à celui-ci la décision d'engager (ou non) cette procédure, vu aussi les conséquences d'une telle plainte sur les relations avec le propriétaire et ainsi sur la préservation du logement. De nombreux contacts interviennent avec l'IRL pour s'informer du suivi d'un dossier ou pour concertation.

Une réunion a eu lieu le 21 janvier 2019 entre la Cellule Logement et la DURL, en vue d'une collaboration accrue.

- collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain :

Deux rencontres ont eu lieu en 2019 avec ce service, en vue de travailler de manière plus transversale sur des situations concrètes.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la volonté politique de procéder à la rénovation de biens immobiliers (insalubres et inoccupés) par la Commune, par le biais de différentes actions (saisie immobilière d'un immeuble, expropriation, exercice du droit de préemption, droit de gestion publique, réquisition, ...).

Cette collaboration devra se poursuivre ultérieurement, afin de mettre concrètement en œuvre ces actions sur des situations problématiques.

2. Protocole de collaboration « Marchands de sommeil – Logements insalubres » (PMSI)

Pour la période 2018-2019, les éléments suivants peuvent être mis en exergue :

- Le groupe de liaison du Protocole s'est réuni, à l'initiative de la Cellule Logement (qui convoque, anime, coordonne et rédige les procès-verbaux de réunions), les 25/10 et 13/12/2018, ainsi que les 28/3 et 13/6/2019 ;

Chaque réunion réunit une dizaine d'intervenants, de l'administration (Bureau des Etrangers, Service Population, Urbanisme, Cellule Logement), des services de police (Service des Lois spécifiques, responsables de commissariats de la division de Molenbeek-Saint-Jean, agents de quartiers) et du CPAS (responsables de secteur, référent logement). Il y est question des situations en cours, des visites communes organisées/projetées, de la transmission d'informations par chacun des services, de questions organisationnelles, etc.

- Lors de la séance du Protocole du 13/12/2018, le Parquet de Bruxelles, section ECOFIN (section qui est entre-autres en charge des marchands de sommeil et des infractions urbanistiques), a été invité en vue de nous présenter sa manière de travailler, et d'envisager une collaboration accrue. Celle-ci permettrait un meilleur suivi des situations et une plus grande efficacité dans les résultats.
- Un bilan des 5 premières années d'existence du Protocole a été réalisé et présenté au Collège des Bourgmestre et Echevins le 28 mars 2019. Il doit encore être transmis au Conseil communal.
- Le bilan 2018 du Protocole a été établi et transmis au Collège des Bourgmestre et Echevins en juin 2019. Celui-ci doit en prendre acte, en vue d'un passage ultérieur devant le Conseil communal.
- **38** situations ont été transmises à la Cellule Logement par les partenaires du Protocole (**23** par les services de police, **13** par le CPAS, **2** par les services communaux), et de nombreuses visites effectuées dans ce cadre.

3. Immeubles inoccupés et abandonnés

Les dispositifs réglementaires et de taxation étant distincts, on distinguera les logements et immeubles de logements d'une part, des immeubles ayant une autre affectation (commerces, industries, bureaux, etc.) d'autre part.

a) Immeubles de logements et logements inoccupés

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean (Cellule Logement) dresse depuis plusieurs années une liste des biens inoccupés sur son territoire. Cette liste nécessite une actualisation permanente et implique une identification parfois difficile des situations. Au 31 décembre 2018, cette liste reprend **370** logements inoccupés²² sur le territoire communal (dont 266 logements gérés par des opérateurs publics).

Sur la période de référence, **27** plaintes ont en outre été transmises à la Cellule régionale des Logements inoccupés (15 durant le 2^e semestre 2018, 12 durant le premier semestre 2019), en vue qu'une amende administrative soit prononcée (dont 85 % sera rétrocédé à la Commune), contre 14 en 2017-2018.

Notons que l'introduction de ces plaintes entraîne un travail important en amont pour la Cellule Logement, les informations sollicitées étant nombreuses et la Commune étant en réalité appelée à faire un travail d'instruction et de collecte de données important pour le compte de la Région. Formellement, un constat d'inoccupation (durant plus de 12 mois) doit également être dressé.

Avant de transmettre une plainte à la Région bruxelloise, le service œuvre tout d'abord en amont au niveau local, en envoyant un courrier aux propriétaires, destiné à leur rappeler leurs responsabilités, leur suggérer le recours aux agences immobilières sociales ou à des associations susceptibles de les soutenir dans des démarches de rénovation et de constitution d'un dossier de demande de primes. Le travail en réseau avec les partenaires associatifs permet d'échanger des informations et d'ébaucher des propositions d'aide aux propriétaires disposés à faire évoluer leur situation. La Commune informe en outre les propriétaires qu'une plainte va être introduite à la Cellule Régionale de lutte contre les logements inoccupés, espérant que cela les fasse réagir et qu'ils fassent réoccuper leur bien.

Une première action en cessation (à charge d'un propriétaire qui laissait depuis de très longues années plusieurs appartements inoccupés et en très mauvais état) a été introduite par la Commune devant le Président du Tribunal de 1^{ère} Instance de Bruxelles fin 2015. L'ordonnance rendue par le Tribunal de 1^{ère} Instance le 27 janvier 2016 était favorable à la Commune mais le propriétaire en avait interjeté appel.

²² Conformément aux prescrits du Code du Logement (art. 15, § 1^{er}). L'inventaire 2017 reprenait 373 logements.

La Cour d'appel de Bruxelles avait confirmé, par un arrêt du 2 juin 2017, le bien-fondé de l'action de la Commune et condamné ce propriétaire à réaliser une série de travaux et faire réoccuper les logements, une fois mis en conformité. L'arrêt reprenait la liste des travaux qui devaient être réalisés six mois maximum après la signification de l'arrêt. Des astreintes (250€/jour de retard) étaient en outre prévues en cas d'inexécution des travaux ou de non-remise en location, pour permettre une réelle effectivité à la décision.

Vu le succès de cette première action en cessation, une deuxième action en cessation a été entamée contre un propriétaire récalcitrant. L'audience d'introduction a eu lieu le jeudi 28 juin 2018. Depuis cette date, le dossier est toujours en cours, le propriétaire retardant la procédure pour diverses raisons (l'inoccupation n'étant toutefois pas remise en cause).

D'autres actions spécifiques ont été menées par la Cellule Logement dans le cadre de l'inoccupation de logements :

- *Projet 2018 « Tour d'horizon des outils existants pour mettre un terme à l'inoccupation de logements en Région de Bruxelles-Capitale »*

La Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean une subvention de 15.000 € destinée à soutenir la Commune de Molenbeek-Saint-Jean pour son observatoire local de lutte contre les logements inoccupés.

Dans ce cadre, la Commune de Molenbeek-Saint-Jean a rencontré plusieurs Communes actives dans leur lutte contre les logements inoccupés (Schaerbeek, Ixelles, Jette, la Ville de Bruxelles) et a eu des contacts avec le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, afin de prendre connaissance de leur manière de procéder dans cette lutte contre l'inoccupation et de prendre acte des « bonnes pratiques » à reproduire le cas échéant sur le territoire de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Ce projet a fait l'objet d'un rapport final approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 13/06/2019 et envoyé à la Région de Bruxelles-Capitale. Ce projet nous a permis d'aboutir à la conclusion et la conviction selon lesquelles la manière la plus efficace de détecter les immeubles inoccupés est le repérage systématique sur le terrain, accompagné bien entendu de recoupements divers. Ce constat a influencé le thème choisi pour l'appel à projets 2019.

- *Appel à projets 2019 « Repérage visuel des logements inoccupés sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean par le parcours systématique de toutes les rues et le recoupement avec les autres données pertinentes »*.

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a introduit ce projet (approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins du 23/05/2019) début juin 2019. Le projet doit être analysé par un jury. La Commune de Molenbeek-Saint-Jean ne sait pas encore à l'heure actuelle si elle sera lauréate de cet appel à projet.

b) Immeubles non affectés au logement

54 procès-verbaux (constats d'inoccupation) ont été dressés pour cette catégorie d'immeubles (29 durant le second semestre 2018, 25 durant le premier semestre 2019), dont 20 transmis au service des Taxes pour enrôlement une fois les conditions rencontrées²³.

Comme peu de propriétaires s'acquittent de leurs obligations, introduisant des recours et débutant de longues procédures juridiques, la Cellule logement communale continue à agir en amont, en prenant contact avec ces propriétaires pour les informer au mieux et pour tenter de faire évoluer les situations d'abandon, souvent complexes, avant même qu'elles ne soient taxées.

En vue d'une plus grande efficacité, mais également d'une plus grande équité, une révision du règlement-taxe sur les immeubles totalement ou partiellement inoccupés et sur les immeubles inachevés a été initiée. Suite à plusieurs réunions entre le service des Taxes, la Cellule Logement, le service de l'Urbanisme, le service juridique, ... une proposition a été soumise au Collège des Bourgmestre et Echevins.

²³ Pour l'exercice précédent, il y avait eu 39 P.-V. d'inoccupation dressés et 8 transmis au service des taxes. Il y a donc eu une nette augmentation du nombre de constats dressés et du nombre de situations transmises.

4. Conseil consultatif du Logement (CCL)

Durant la période d'activité, le CCL :

- s'est réuni en séances plénières les 9/10/2018, 11/12/2018, 19/03/2019 et 11/06/2019.
- a poursuivi ses travaux au sein de groupes de travail qu'il a constitués :
 - le 1^{er} groupe de travail se réunissait autour de questions administratives, socio-économiques et urbanistiques. Ce groupe de travail est clôturé et a fait l'objet d'une note de synthèse dont le Collège des Bourgmestre et Echevins a pris connaissance le 5/11/2018. Cette note de synthèse a également été envoyée à la Région de Bruxelles-Capitale.
 - le 2^{ème} groupe de travail se réunit sur la thématique « santé mentale et logement ». Ce 2^{ème} groupe a pris de l'ampleur et se réunit environ toutes les 6 semaines.
 - Le 3^{ème} groupe a été créé suite à la séance plénière du 9/10/2018, concernant l'aide aux petits propriétaires. Ce groupe de travail a pour objectif de mener une réflexion et de fixer des objectifs concrets à atteindre pour pouvoir aider les petits propriétaires en difficulté à remettre leur bien en état.

La séance plénière du 9/10/2018 a été consacrée à l'élection du Président du Bureau du CCL ainsi qu'à la présentation d'un exposé sur les aides possibles et/ou à mettre en place pour les petits propriétaires et les propriétaires en difficulté en vue de rénover et/ou de mettre leur bien immobilier en location.

La séance du 11/12/2018 fut consacrée à une présentation par l'asbl « Habitat et Participation » des logements intergénérationnels, de leurs conséquences sur les inscriptions, ainsi qu'à une présentation des logements KANGOUROUS du CPAS.

La séance du 19/03/2019 a quant à elle été consacrée à deux présentations : la première présentation, réalisée par le Centre d'appui social énergie, traitait de la précarité énergétique pour un bon nombre de ménages bruxellois, et la deuxième présentation était consacrée au Community Land Trust de Bruxelles (principes généraux, projets sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean, procédure d'inscription).

Enfin, la séance du 11/06/2019 a été consacrée à la présentation de la déclaration de politique générale par les Echevins délégués du Logement et de l'Urbanisme.

Notons que le Collège des Bourgmestre et Echevins n'a pas sollicité l'avis du CCL durant cette période.

Le CCL n'a pas non plus rendu d'avis d'initiative²⁴.

Un rapport plus détaillé des activités de l'exercice concerné sera établi par le CCL en septembre. Il sera présenté au Conseil communal pour prise d'acte avant la fin de l'année 2019.

5. Le Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT)

La Cellule Logement est membre du CCLT. Le CCLT est l'organe chargé de prendre les décisions sur l'accueil en transit. Durant le séjour, il sera chargé du suivi du respect de la convention d'occupation précaire et des actions judiciaires à intenter pour non-respect des obligations de l'occupant. Le CCLT est *apolitique* et se compose de personnes issues du monde associatif et de la fonction publique.

Le CCLT se réunit toutes les six semaines en moyenne. Il prend aussi les décisions concernant les prolongations du séjour et se réunit pour aborder des questions liées au fonctionnement des logements de transit et du CCLT lui-même.

²⁴ Selon l'art. 1er du R.O.I. du CCL, approuvé par le Conseil communal le 16/12/2015: "Les initiatives à portée réglementaire des autorités communales en matière de politique générale du logement, ou ayant une incidence sur celui-ci, sont soumises pour avis au CCL, quant aux orientations envisagées. / Plus généralement, le Collège des Bourgmestre et Echevins informe le CCL des initiatives sur lesquelles il travaille ayant une incidence sur le logement".

6. Guichet « Info logement »

Ce guichet est installé dans les locaux de la Cellule Logement rue Tazieaux, 47. Il est accessible les mardi et mercredi de 13h30 à 16h, ainsi que les jeudi et vendredi de 9h à 12h (des rendez-vous étant toujours possibles également, en dehors de ces heures, pour des situations particulières).

Le guichet accueille aussi bien les plaintes de locataires vis-à-vis de leurs propriétaires (essentiellement pour insalubrité) que des demandes de locataires ou de propriétaires sur divers sujets. Dans un premier temps, l'accent est mis sur l'écoute.

Soit la Cellule Logement prend en charge la demande de visite du logement, soit elle oriente la personne vers le service approprié. La Cellule Logement met également à disposition une liste de logements à louer établie par le Guichet Info Logement de la Commune de Forest (couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale), actualisée toutes les semaines.

211 personnes se sont présentées au guichet durant la période concernée (contre 319 durant l'exercice 2017-2018, ce qui représente une sensible diminution).

7. Visites dans le cadre de demandes d'allocations de relogement

Lorsque l'habitation quittée se situe sur le territoire de la Commune, la Cellule logement établit un rapport technique décrivant le logement (rapport signé par Madame la Bourgmestre) permettant aux locataires d'appuyer leur demande d'allocation de relogement auprès de la Direction régionale du Logement (pour logement inadéquat ou insalubre). Il s'agit d'un service précieux rendu aux résidents molenbeekois, que seules 3 Communes réalisent en Région bruxelloise.

36 visites de logements ont ainsi été effectuées dans ce cadre durant l'exercice 2018-2019 (contre 45 durant l'exercice 2017-2018), ce qui constitue une nette diminution.



DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE **TECHNIQUE**

A. GESTION INFRASTRUCTURES COMMUNALES

De manière générale, le service est appelé à s'occuper de la maintenance et de l'entretien des différentes infrastructures communales (logements compris)

Le service 'Gestion Bâtiments' compte 9 personnes et comprend également le personnel des Ateliers.

I. MISSIONS :

Le service Gestion Bâtiments assure les missions suivantes : il est en charge principalement d'établir/suivre l'exécution de Marchés Publics, plus précisément :

- pour les marchés de service: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de l'étude
- pour les marchés de travaux: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi des travaux
- pour les marchés de fourniture: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de la fourniture

II. ACTIVITES :

BATIMENTS – Général

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Entretien et dépannage des installations de chauffage

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché publique avec un pic lors de la période hivernale : marché 2017 exécuté / marché 2018 attribué et en cours.

Entretien et dépannage des installations d'ascenseur

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché publique: marché en cours (jusque fin 2019)

Traitement d'amiante: locaux techniques de école 13 FR et crèche Reine Fabiola

Marché stock « réparation de châssis »: marché 2018 attribué et exécuté/ marché 2019 en cours d'attribution.

Marché « réparation/(rem)placement stock stores »: marché 2018 attribué et exécuté

Marchés stock: plan d'évacuation ; placement de pictogrammes,... : marché 2018 attribué et travaux terminés.

Contrat d'entretien des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux

Marché de services a débuté en janvier 2019 pour une durée de 1 ans. Les travaux de ce projet sont prévus pour fin décembre 2019.

Marché concernant la réparation/(rem)placement aires de jeux: analyse en 2017; marché des travaux attribué 2018 et travaux terminés.

Marché stock « attestations de conformité des installations électriques de bâtiments communaux » : travaux en cours.

Marché stock « entretien et remplacement d'éclairage de secours dans les bâtiments communaux » : étude en cours.

Marché stock « Remplacement de revêtements de sol » 2018 : travaux terminés.

Marché « Remplacement d'ascenseurs » : travaux en cours.

Marché « Modernisation d'ascenseurs » : travaux terminés.

Entretien des pavillons en bois 2018: ceci concerne certains pavillons en bois/ travaux finis

Entretien annuel des cabines HT : dossier attribué et en cours

Contrôle annuel des ascenseurs 2018: dossier attribué et en cours

Etude de faisabilité d'installations de climatisations dans plusieurs bâtiments : étude en cours.

Analyse de risques incendie pour les écoles communales : travaux terminés

ADMINISTRATION CENTRALE

1. Aménagement des bâtiments

Réaménagement du rez-de-chaussée de la rue du Niveau 7 – approbation par le Collège du projet – dépôt de la demande de PU à la Région – cahier de charges (Travaux) terminé et marché en cours d'attribution.

2 Equipements et maintenance des bâtiments

Imprimerie – installation d'un système d'airco : installation d'un nouveau système.
Marché en cours d'attribution

Hangar arrière de la propreté publique : rénovation de l'installation électrique - dossier attribué et travaux en cours.

Réparation de la construction en béton du bâtiment arrière(rue du niveau 7): travaux en cours.

Rénovation d'une partie du bâtiment (Dubrucq 172) pour le service des électriciens : marché en cours d'attribution.

VOIRIES COMMUNALES

Achat de signalisation routière et de petit équipement de voirie

Nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance

Marché de travaux qui a pour objet l'installation d'un nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal (divers phases + avenants).
Les travaux sont en cours d'exécution.

ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année

Dossier 2018 exécuté

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Traitement d'humidité

a)Ecole communale n°2fr sise rue Le Lorrain, 94: Traitement de l'humidité ascensionnelle: travaux terminés

b) Ecole communale n°2fr sise rue Le Lorrain, 94 : travaux de toitures (DEP supplémentaire,...): travaux terminés

Marché Public « Rafrachissement (peinture) » 2018: marché attribué en 2018 et en travaux terminés

Ecole communale n°1fr sise rue des Quatre Vents, 71 :

-sanitaires dans la cour à moderniser : travaux terminés

Ecole communale n° 2nl sise rue Ulens, 75:

-entretien des châssis de fenêtres : travaux finis
- travaux d'étanchéité des sous-sols et de la cour anglaise : travaux finis.

Ecole communale n° 5 sise place de la Duchesse de Brabant, 27:

-réparation de linteaux de fenêtres : attribution faite – travaux terminés
-travaux de peinture dans une grande partie de l'école : travaux en cours
-travaux d'étanchéité le long du mur du jardin « Quatre Vents »: travaux finis

Ecole communale n° 7 sise rue de Ribaucourt, 21:

- Agrandir la cour de l'école + déplacement du chalet : dossier attribué, travaux terminés.
- rénovation du rez-de-chaussée de la maison en annexe : dossier en cours d'attribution.

Ecoles communale n° 8 et 9 sise rue Guldem Bodem, 2-4:

-Mise en conformité de l'installation électrique : travaux en cours d'exécution.

Ecole communale n° 10 sise rue Ransfort, 76:

-entretien /Remplacement de châssis : travaux finis

Ecole communale n° 13 sise rue de Koninck, 63-65:

-remplacement de la membrane d'étanchéité d'une partie des toitures : travaux finis
-toilettes vétustes : toilettes remplacés et en fonction

Ecole communale n°14 sise rue de la Flute enchantée, 30 :

-nouveau préau : travaux exécutés – avenant 1 (protection contre vent et pluie) approuvé par le Collège. Travaux terminés

Ecole communale n°16 sise avenue Carl Requette, 20 :

-Rafraichissement total du réfectoire et salle de gym : dossier attribué et travaux terminés.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Equipement et maintenance des bâtiments

Académie de dessin :

-Réparation de la toiture (malfaçons au niveau des gouttières) : infiltrations et murs humides : travaux finis

ITEM:

-Réfection de la cour de récréation : travaux finis.

CULTURE

1. Equipement et maintenance du château du Karreveld

Mise en conformité électrique BT: une partie est déjà faite, nouveau rapport: quelques remarques encore à remédier, se fait bientôt

MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE

Corniche bouchée de la toiture phase 3 coté chaussée de Merchtem : travaux finis

MUSEE COMMUNAL

Remettre les plafonds tombés + meilleure étanchéité de la toiture abritant la salle de l'exposition permanente : travaux finis

MCCM

Marché d'entretien 2018 attribué et en cours

BELLEVUE

Nouveau marché d'entretien 2018 attribué et en cours.

INSTALLATIONS SPORTIVES

1. Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Renouvellement du terrain synthétique du terrain de football (central) : demande de subside et étude en cours.

Stade Machtens

Rénovation de l'éclairage du terrain B : dossier attribué et début des travaux pour septembre 2019

Salle de sport intendant 96 :

Remplacement du revêtement de sol de la salle: marché en cours d'attribution

PARCS ET ESPACES VERTS

Equipement et maintenance des parcs et plaines de jeux

Parc Marie-José : aménagement des terrasses, renforcement de la fondation et réparation des murs extérieurs : projet attribué et travaux pour août 2019.

Divers travaux d'entretien et de réparation

EGLISE

Eglise Saint-Jean-Baptiste

Rénovation partielle intérieure : projet terminé et attente de l'accord du pouvoir subsidiant.

MAISON DE QUARTIER

MQ Heyvaert - Industrie 32 : installation d'une chaudière individuelle : travaux finis

CRECHES COMMUNALES

Crèche Reine Fabiola

- Travaux de mise en conformité : projet en cours d'attribution.
- Rénovation de la cabine H.T. : projet en cours d'attribution.

Divers travaux par l'atelier communal dans les crèches.

CIMETIERE

Rénovation des columbariums : dossier en cours d'étude.

PATRIMOINE PRIVE

Bergendal : travaux de réparation de fissures dans plusieurs zones: travaux à refaire – csc technique en cours d'élaboration

Rue du Comte de Flandre, 47: remplacement d'une chaudière à pellets + connections gaz : travaux en cours

B. SERVICE ATELIERS

I. MISSIONS :

- Etablissement de cahiers des charges et demande de devis.
- Visite de chantiers.
- Gestion des matériels et matériaux (stockage et entreposage).
- Entretien, dépannages et montages des installations techniques de tous les bâtiments communaux.
- Modification des installations et opérations de dépannages.
- Installations des conseils communaux, conseils de police et conseils des enfants.
- Réunions d'organisation du travail.
- Participation aux festivités et événements de la commune.
- Déménagement et expulsions.
- Intervention PUIC.
- Participation aux transports de colis intercommunale.

II. ACTIVITES :

1. DEMENAGEURS

- Expulsions
- Transport et mise en place du matériel de festivité à divers endroits sur le territoire communal
- Transport et mise en place du matériel de festivité pour les différentes distributions de prix
- Aménagement et déménagement dans divers endroits sur le territoire communal
- Placement de mâts pour drapeaux
- Transport du matériel des élections et montage
- Reprise, démontage du matériel d'élection
- Montage et démontage du conseil communal
- Grand déménagement de Windekind

2. ELECTRICIENS

ACTIVITES :

- Prise de son et sonorisation de différentes activités :
 - Conseil communal ;
 - Conseil de Police ;
 - Conseil des enfants ;
 - Fête de la Saint-Nicolas ;
 - Fête de la Musique ;
 - Marché de Noël ;
 - Journée sans voiture ;
 - Remise des prix des écoles ;
 - Etc.
- Mise en place de l'éclairage pour différentes expositions au Château du Karreveld, à la Maison communale, ...
- Remplacement de la parlophonie par de la vidéophonie dans les crèches et écoles ;
- Rajout d'installation informatique dans les bâtiments communaux ;
- Montage des éclairages, sonneries et vidéophonies des nouveaux pavillons scolaires.

Ecoles communales fondamentales francophones :

- Ecole n°1 : remplacement de l'éclairage ;
- Ecole n°2 : dépannages et remplacement de lampes ;
- Ecole n°4 : dépannage, sonorisation ;

- Ecole n°5 : réglage de l'horloge sonnerie et remplacement de lampes ;
- Ecole n°6 : remplacement de lampes et dépannages divers ;
- Ecole n°7 : remplacement de lampes et dépannages, nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) d'un bureau ;
- Ecole n°8 : nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) des bureaux de la direction et de l'assistante sociale et remplacement de lampes ;
- Ecole n°9 : dépannage du tableau général et remplacement de lampes ;
- Ecole n°10 : remplacement d'interrupteurs, de prises et de lampes ;
- Ecole n°11 : remplacement d'interrupteurs, de prises et de lampes ;
- Ecole n°12 : nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) du bureau de la direction ;
- Ecole n°13 : dépannages et remplacement de lampes ;
- Ecole n°14 : changement de lampes ;
- Ecole n°15 : remplacement de lampes ;
- Ecole n°16 : remplacement de lampes ;
- Ecole n°17 : dépannages, remplacement de lampes et éclairage led extérieur ;
- Ecole n°18 : remplacement de lampes, réparation et dépannage ;
- Ecole n°19 : remplacement de l'éclairage extérieur et dépannages de prises ;

Ecoles communales fondamentales néerlandophones :

- Ecole n°1 « Windroos » : réglage d'une horloge pour la sonnerie et remplacement de lampes ;
- Ecole n°2 « Regenboog » : remise en ordre de prises, remplacement de lampes et placement d'une sonnette ;
- Ecole n°5 « Windekind » : remplacement de lampes et de l'horloge sonnerie ;
- Ecole n°11 « Paloke » : remplacement de lampes dans toute l'école ;
- Ecole « Knipoog » : changement de lampes ; dépannages ;

Crèches francophones :

- Crèche « Lumen » : remplacement de lampes ;
- Crèche « Les Petits Poucets » : remplacement de lampes ;
- Crèche « Reine Fabiola » : dépannages, remplacement de lampes ;
- Crèche « Alouette » : remplacement de lampes ;

Maison communale :

- Remplacement de tout l'éclairage de la salle des pas-perdus et de tout le 1er étage ;
- Dépannages divers ;

Château du Karreveld :

- Remplacement de lampes ;

Salle du Sippelberg :

- Remplacement de lampes ;

Académie de dessins :

- Remplacement de lampes ;
- Nombreux dépannages ;

Maison des cultures et de la cohésion sociale :

- Placement de spots d'exposition ;
- Placement de câbles informatiques ;

Bibliothèques :

- Remplacement de lampes ;

Service Plantation :

- Dépannages divers et remplacement de lampes ;

Centre Communautaire Maritime

- Remplacement de lampes ;
- Montage du conseil communal ;

Speculoos :

- Réparation de jouets ;
- Remplacement de lampes ;

Imprimerie :

- Remplacement de lampes ;
- Réparation du parlophone ;

Parking Brunfaut :

- Remplacement de lampes ;
- Dépannages ;

Stade du Brussels :

- Remplacement de l'éclairage ;

Salle omnisports rue Decock :

- Remplacement de lampes ;

Gardiens de la Paix boulevard Léopold II 60 :

- Remplacement de lampes ;
- Réparation de prises ;

Hôtel Belle-vue :

- Remplacement de disjoncteur et réparations diverses ;

AJA Mission locale :

- Dépannage de la gâche électrique de la porte d'entrée rue Vandermaelen ;

Service Mobilité :

- Remplacement de lampes ;

Atelier rue des Osiers :

- Dépannages divers ;

SCAV :

- Dépannages et déplacement du vidéophone ;

PSE :

- Remplacement de lampes ;

Travaux publics rue de l'Intendant :

- Remplacement de lampes ;
- Placement de prises de courant dans divers locaux ;

Cimetière :

- Remplacement de lampes ;

Service Population Charles Malis

:

- Dépannages et remplacement de lampes ;

Service Population rue Vandermaelen :

- Dépannages et remplacement de lampes ;

3. MACONS**Ecole 1**

Grille extérieure au sol à replacer correctement.

Réfectoire carrelages à recoller.

Ecole 2

Côté Ulens, Réparation de plafonnage à une colonne classe 1er étage.
Côté Le lorrain, Couler 1 poteau en béton.
Côté Le lorrain, Maçonner un escalier de la cour vers jardin.
Côté Ulens, Sécuriser un mur de séparation classe / couloir.
Côté Ulens, Sécuriser dalle de verre au sol 1er étage.

Ecole 5

Couloir et préau carrelages à remplacer.
Cuisine côté 4 Vents réparations plafonnage suite humidité.
Trous au sol dans la salle de gymnastique à reboucher.
Classe 2ème étage, dégâts des eaux de pluie à ramasser (eau et plafond).

Ecole 7

Trous cheminée à boucher en extérieur.
Joints du mur de la cour à refaire + maçonnerie poutre en vue d'une fresque.
Dans l'annexe rampe à refixer + carrelages dans le vestiaire à réparer.

Ecole 8

Couloir direction carrelages à remplacer.

Ecole 9

Réparations parquet cimentage dans diverses classes.

Ecole 10

Rampe d'escalier de cave à refixer.
Stabiliser escalier d'entrée avec étaçons.
Recommencer la chape dans le préau.
Réparation marche d'escalier dans les wc.
Pavillon, trou de souris à fermer avec plaque de bois.

Ecole 11

Carrelages à remplacer cage d'escalier du château.

Ecole 13

Réparations de plafonnage au réfectoire des petits.
Classe de la rotonde plafonnage au cadre de porte.

Ecole 16

Dalle d'escalier à refixer 3eme étage.

Ecole 17

Trous de souris à boucher.

Ecole Knipoog

Replacer tablette de fenêtre extérieure.

Ecole ITEM Taziaux

Plafonnage 2 classes 1ER étage.
Plafonnage classe informatique bas de mur.

Ecole Regenboog

Rampe d'escalier à refixer + plafonnage.

Ecole Windroos

Maçonner marche d'escalier à la chaufferie.

Ecole Windekind

Déménagement de l'école.

Crèche Louise Lumen

Plafonnage cage d'escalier concierge.

Réparation chape devant la porte donnant sur la cour arrière.

Crèche Les Petits Poucets

Dalle de béton socle pour machine à laver.

Placement piquets d'arrêts de portes.

Crèche Reine Fabiola

Ouvrir dalles de plafond puis refermer après visite de l'architecte rez-de-chaussée , 1er, 2ème étage.

Crèche Les Petites Alouettes

Réparation de plinthes.

Maison Communale

Faïences à placer à l'évier bureau El Ouardani.

Informatique boucher des trous de souris.

Joint à refaire à l'escalier de la rotonde.

Chateau du Karreveld

Placement de piquets dans le parc.

Montage grande tente.

Parc des Muses

Maçonner moellons à l'entrée.

Sippelberg

Cuisine divers trous de vis à boucher.

MCCS

Carrelages à remplacer local 6 et 7.

Bas de porte d'entrée le sol à rectifier.

Restaurant Aft'heure bd Léopold II

Réparations de carrelage aux murs cuisine + vestiaire.

Chée de Gand, 6

Cimentage réparations murs de cave.

Atelier, dépôt

Imprimerie carrelages à remplacer au pied de l'ascenseur 1er et 2ème étage.

Cimentage bas de mur à l'entrée.

Vider le local vitrier + travaux de plafonnage.

Confection de cloisons Gyproc dans l'atelier des peintres.

Pose de Gyproc au plafond atelier peintres.

Confection d'un caisson en bois autour du compteur gaz dans l'atelier peintres.

Pose d'un plan de travail atelier peintres.

Cimetière

Faïences wc à remplacer.

Plafond abattre et replacer en gyproc dans l'annexe vestiaire.

Morgue, protection au mur par des bandes de caoutchouc + réparations de plafonnage + réparations plinthes.

Plantation

Placement d'une grille d'aération dans le local chaudière

Bergendaal

Divers travaux, joints, carrelage, plafonnage.

Ferme Claes

Maçonner murs de séparation box pour animaux.

Maçonner mur pour retenue du compost.

Elections

Nettoyage des panneaux d'affichage.

Transport matériel élections.

Montage, puis démontage élections, différents bureaux.

4. MENUISIERS

Ecole 1

Réparation banc cassé cour de récréation.

Ecole 2

Réglage porte remise.

Fixation tableau cour de récréation.

Réparation du palier escalier extérieur.

Ecole Windroos

Réparation de plusieurs châssis de fenêtre.

Suspendre 4 écrans.

Réparation d'une porte-fenêtre.

Ecole Regenboog

Ré fixation d'une rampe d'escalier.

Sécurisation d'un couloir d'accès.

Finition d'armoires de cuisine.

Ajustement d'une fenêtre.

Porte à rectifier.

Suspension d'un plan d'évacuation dans le couloir.

Déplacement d'un tableau.

Réparation d'un plafond dans les toilettes.

Fixation d'un tableau en liège.

Ecole 5

Remplacement d'un vieux tableau par un nouveau.

Réparation d'une fenêtre.

Ecole Windekind

Livraison des sacs de sciure.

Réparation d'une porte.

Ajustement de barres d'escalier.

Ajustement d'une porte.

Construction toit pour vélos.

Ecole 6

20 panneaux pour 2 expositions.

Rehaussement des extincteurs.

Remplacement plan de travail du réfectoire.

Ecole 7

Déblocage d'une porte x2.
Accrochage d'un panneau.
Réparation d'une fenêtre et d'un banc de pique-nique.
Démontage d'un bureau.
Fixation d'un tableau.
Réparation d'une fenêtre et montage d'un banc en bois.
Réparation de la charnière du meuble de la salle de gymnastique.
Réparation pied du banc aux toilettes.
Ré fixation de la rambarde et barres d'escalier du chalet.
Accrochage de 2 armoires-pharmacies.
Placement des tableaux à la direction et la ludothèque.
Accrochage des cadres dans la ludothèque.
Réparation d'un chambrant de porte.
Obstruction des trous de souris.
Réparation vitre cassée.

Ecole 9

Fourniture de 4 bancs en bois.
Réparation porte de la cour de récréation.
Installation d'un tableau triptyque.
Déplacement des tableaux d'une salle vers une autre.
Consolidation de la porte de la cour.
Réglage porte donnant sur la cour.
Réparation fenêtre cassée.

Ecole 10

Fourniture de 2 bancs en bois et de la porte du cagibi.
Réparation de la barrière de sécurité en bois.
Fixation de 7 porte-papiers toilette.
Installation des dérouleurs de papiers toilette.
Installation des pitons + fil tendeur et des lattis.
Réparation porte.
Remplacement des stores.

Ecole 11

Sécurisation fenêtre cassée
Réparation porte de réfectoire.
Réparation porte d'entrée (de Boomhut).
Remplacement de roulettes pour 2 tables (school Paloke).
Réparation d'un tableau.
Placement des étagères.
Fournitures des pitons pour accrocher ficelles.
Réparation de la barrière étang.

Ecole 13

Réparation porte de la cour de récréation.
Livraison sciure de bois (de Knipoog).
Coffret qui protège le chauffage à refixer.
Réparation de plusieurs chaises

Ecole 14

Réparation porte du réfectoire.
Sécurisation de l'accès à l'ouvres -portes x 3.
Réparation de la porte du pavillon et cadran fenêtre P6.
Réparation sol bloc toilettes filles.
Placement des plinthes extérieures.
Ré fixation des treillis.
Déplacement extincteur classe 6^{ème} A.

Ecole 15

Réparations après dégâts de la tempête.

Ecole 16

Réparation plafond du chalet en bois.
Fixation de 2 tableaux et d'une horloge.
Renforcement de la porte (Mme. Willems)
Réparation porte en bois de 2 garages.

Ecole 17 (Tamaris)

Echange de tableau dans une classe.
Réparation porte d'entrée.

Ecole 18 (flute enchantée)

Fixation d'un tableau blanc

Ecole ITEM

Sécurisation de la porte menant vers la cour.
Réparation d'une fenêtre.
Installation des tableaux blancs.

PSE

Rabotage de la porte d'entrée x2.

MCCS

Installations des panneaux « verts ».

Académie de musique

Livraison de matériel de décors pour le théâtre.

Académie de dessin

Réparation d'une fenêtre.

Maison communale

Ré fixation d'une fenêtre (Ronde).
Accrochage des cadres et peintures.
Installation 6 panneaux d'exposition.
Démontage (Erfgoeddag)
Installation de panneaux (Erfgoeddag).
Fourniture et installation armoire (économat).
Divers finitions pour bloquer les passages souris.
Fixation d'un store à l'instruction publique.
Désinstallation d'anciens panneaux signalétiques.
Créer un trou pour câble informatique..
Installation porte coupe-feu.
Démontage table.
Ajustement d'une table.
Montage des pieds de table.
Remplacer plaque « flamme de l'espoir ».
Fabrication d'un plan incliné.
Déplacement d'un store.
Placement de portes et distributeurs.
Restauration de boutons d'armoire.
Ré fixation d'un store cassé.
Divers travaux dans le bureau de l'Echevine.
Fixation d'un écran de projection.
Fixation d'une nouvelle armoire à clé.

Elections

Fourniture de matériel pour les élections du 26 mai.

Propriétés communales

Intervention PUIC (rue du Lierre)

Installation panneaux verts-Tour de France.

Fixation des panneaux en bois définitivement porte d'entrée (quai de l'industrie).

Démontage et montage d'un bureau (rue du Niveau 7 et de l'intendant).

Construction protections intérieures camionnettes (garage).

Réparation porte d'entrée (serv. Jeunesse).

Installation de panneaux dans le nouveau véhicule de pavage (propreté publique).

Construction abri de moutons (maison de la nature).

Fixation des plaques Batex (Intendant 63/65).

Fixation des plexi - indicateurs.

Fixation de panneaux devant fenêtre (industrie 83).

Confection de panneaux pour prévention en matière de déjection canine.

Confection meuble PC et meuble pose pied (intendant 63/65).

Construction d'une cloison (intendant 63/65).

Ouverture faux-plafond pour mitigeur (RWDM).

Renforcement des étagères (Imprimerie).

Dévisage des panneaux en bois sur la porte cochère (quai de l'Industrie).

Installation des panneaux pour bloquer l'accès aux squatteurs (Pythagoras).

Ré fixation d'une barre à la fenêtre (WAQ).

Fermeture d'une porte (Pythagoras).

Désinstallation de panneaux (parking Brunfaut).

Installation d'une porte et d'un distributeur (médiation local/facteur 4).

Déplacement d'un parlophone et remplacement de néons (médiation local/facteur 4).

Installation de 5 valves murales.

Ré fixation de fenêtre (salle Decock).

Fermeture du bâtiment (industrie 77).

Rabotage porte (intendant 63/65).

Changement de cylindre B14.

Enlever les panneaux verts sur la voierie.

Le Prégardiennat 9

Ré fixation panneau hall d'entrée.

Réparation porte salle de bain.

Réparation barrière.

Ré fixation porte à la crèche Olina.

Crèche Reine Fabiola

Régler quelques quincailleries de châssis.

Fixation de 2 pattes sur la trappe.

Enlèvement des chambranles.

Crèche Les Petits Poucets

Ré fixation du cache radiateur.

Réinstallation du parc.

Crèche Louise Lumen

Réparation de la barrière déboîtée.

Réparation vitre cassée.

Ré fixation d'un panneau en bois.

Réparation armoire.

Placement des étagères dans les WC.

Régler quelques quincailleries de châssis.

Fixation du socle de la machine à laver.

Plantation

Livraison des spis en bois pour sapins de Noël.

Livraison croix pour sapins.

Faire des trous d'aération dans la porte chaufferie.

Boucher un trou de souris dans les bacs de maïs.

Karreveld

Livraison et installation de la tente du service jeunesse.
Installation en mode « Exposition » de la salle Reine Elisabeth.
Démontage des panneaux de la grange.
Démontage des panneaux d'exposition dans la salle Reine Elisabeth.
Montage grange photo club.
Montage panneaux pour l'exposition « Royal Photos Club Germinal.

Bergendal

Réparation de trois poubelles en bois.

Ludothèque Spéculoos

Fixation de jeux au mur et réparation de chaises.
Installation d'un frigo encastrable.

Atelier

Livraison de plaque pour la protection des électriciens.
Livraison panneau « interdiction de stationnement ».
Placement d'étagères en recyclage pour l'Imprimerie.
Livraison câble pour porte coulissante.

5. PEINTRES

Ecole 1

Numérotation des portes de locaux en fonction du plan d'évacuation.
Mise en couleur de la loge complète de la concierge.
Réparation de vinyle dans 2 classes.
Peindre les délimitations des terrains de foot et basket dans la cours.
Mise en couleur des goals de foot.

Ecole 2

Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.
Placement de pictogramme.
Placement de bande anti dérapant sur les escaliers.
Création de différents pictogrammes.
Joint de silicone autour d'un évier dans une classe.

Ecole Regenboog

Placement de 2 cornières en mousse au plafond de la cage d'escalier vers le sous-sol.
Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.

Ecole 5

Retouche sur un graffiti dans les WC.
Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.

Ecole 6

Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.
Placement du revêtement de sol dans la salle de sport.
Livraison d'un karcher.

Ecole 7

Mise en couleurs de la façade dans le grande cours.
Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.
Placement d'une entre porte local informatique.
Placement d'une bande autocollante pour signaler un danger.
Mise en couleur d'une classe.
Mise en couleur de la conciergerie murs et boiserie.
Placement d'un échafaudage pour les menuisiers.

Ecole 8

Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.

Ecole 9

Livraison d'une échelle.

Mise en couleur de la conciergerie murs et boiserie.

Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.

Ecole 10

Marquage et délimitation de différentes Zones dans la cours.

Mise en couleurs de plusieurs classes.

Mise en couleurs du secrétariat ainsi que la salle des profs et la classe de l'éducateur.

Mise en couleur d'un mur suite à des travaux.

Placement de bande antidérapant sur les marches des pavillons.

Entretiens des bancs de la cours.

Ecole 11

Traitement antirouille sur un tuyau.

Marquage au sol pour délimiter les différentes zones de la cours.

Marquage au sol des différents terrains / foot – basket – volley.

Marquage des rangs au sol.

Mise en couleur de marelle dans la cours de récréation.

Mise en couleur des nouveaux chambranles de portes chez le concierge.

De Boomhut

Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.

Création d'un panneau d'information de l'école.

Ecole 12

Application d'un vernis sur les différentes étagères.

Marquage au sol du parcours de vélo et des marelles.

Marquage au sol des rangs.

Mise en couleurs des portes.

Paloke

Placement de plaque antidérapant sur les escaliers en pierre bleue.

Ecole 13

Mise en couleur de 4 classes.

Mise en couleur des portes et couloir de l'entrée.

Application d'un isolant contre les taches d'humidité.

Application de peinture pour sol sur une chape dans une classe.

Nettoyage de trace d'humidité.

Placement des vinyles.

Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.

Ecole 14

Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.

Création de stickers pour les portes (direction, Secrétariat, etc.)

Ecole 15

Création d'un panneau indicatif avec le nom de l'école.

Ecole 16

Création d'un panneau indicatif avec le nom de l'école.

Mise en couleur du bureau de la directrice.

Mise en couleur de salle des profs.

Marquage au sol de différentes zones dans la cours.

Marquage au sol des terrains.

Ecole 17

Placement et enlèvement à 3 reprises du revêtement de sol pour protéger la salle de sport.

Application d'un vernis sur les espaliers.

Mise en couleur du magasin à collation.

Réparation de différents joints au sol.

Placement d'un échafaudage pour les électriciens.

Ecole 18

Création de stickers pour les portes (direction, etc.)
Création d'un panneau indicatif avec le nom de l'école.
Création d'une plaque pour le parking.

Crèche Les Couleurs d'Olina.

Mise en couleur du couloir entre é sections.

Prégardiennat Les Petites Alouettes.

Réparation d'un mur, traitement avec un isolant contre l'humidité et mise en couleur.

Crèche Les Petits Poucets.

Mise en couleur du bureau de la directrice.

Crèche Louise Lumen.

Traitement antirouille d'un tuyau de gaz et mise en couleur.

Crèche Les Jardins d'Olina

Mise en couleur de la cuisine et de la salle des enfants.

Maison communale

Mise en couleur du bureau de l'Echevine Mme Zamouri .
Application d'un vernis sur 2 tables de bureau de l'Echevine Mme Zamouri.
Mise en couleur du local annexe de l'échevin Mr Azaoum.
Mise en couleur du bureau de l'Echevine Mme Ouberri.
Réparation et retouche d'un mur bureau action sociale.
Venir les 2 bureaux qui se trouvent chez Gjanaj.
Réalisation et modification de différents panneaux indicatifs dans les couloirs.
Enlèvement des anciens panneaux avec le nom des échevins.
Mise en couleur du bureau de Pascal Vincent ainsi que de l'armoire.
Placement d'un revêtement de sol dans le bureau de Pascal Vincent.
Placement d'un revêtement de sol à l'instruction publique.
Réalisation de plaques nominatives pour les bureaux des échevins.
Réalisation et placement d'un stickers. (petite enfance)
Retiré un lettrage informatif sur une plaque.
Mise en couleur d'un plafond.
Mise en couleur d'un cendrier extérieur.
Mise en couleur du bureau de l'échevin Azaoum

Propriétés communales

Mise en couleur du bureau de l'échevin Mr Van Damme
Réalisation de pictogrammes.
Enduisage et mise en couleur d'une cloison.
Application d'un vernis sur des panneaux pour les canisites.
Modification de différentes plaques de stationnement.
Placement d'un revêtement de sol de protection à la salle de sport Beuduin à 3 reprises.
Livraison d'une échelle à l'hôtel belle vue.
Mise en couleurs de plusieurs murs et d'une cuisine.
Création de 5 panneaux indicatifs pour les élections.
Numérotation des portes de toute l'école en fonction du plan d'évacuation.
Application d'un vernis sur les bancs.
Placement d'un revêtement de sol de protection à la salle de sport Heyvaert.
Placement de film anti UV au stade Marchtens.
Mise en couleurs de latte en bois expo tour de France.

Plantation

Entretien des bancs au cimetière peinture et vernis.
Restauration et mise en couleur du monument au cimetière.
Mise en couleurs et placements d'un vinyle dans le vestiaire au cimetière.
Mise en couleur d'une grille au cimetière.
Mise en couleur de la morgue et du couloir.

Karreveld

Montage de la tente de la jeunesse.
Démontage de la tente de la jeunesse.

Bibliothèques / Institut Machtens

Mise en couleurs de plusieurs classes.

Atelier

Numérotation des panneaux d'affichage des élections.
Réalisation de 120 pictogrammes pour les électriciens.
Réalisation de 2 panneaux d'interdiction de stationner.
Réalisation de plaques pour les élections.
Réalisation de plaques handicapées pour les élections.
Mise en couleur et placement d'un vinyle dans le bureau du chef.
Mise en couleur et placement dans le nouveau secrétariat.
Mise en couleur d'une partie de la façade de la cours et les châssis.
Marquage au sol dans la cours.
Vider et ranger différents locaux.

Service Communication

Collage d'affiches publicitaires sur les panneaux vert. 2x
Agrandissement d'affiche JCD. 2x
Mise en couleur des panneaux pour l'affichage et le collage des affiches tour de France.

Théâtre

Réalisation du décor, peinture, tapissage, etc., ...

Musée

Placement d'une échelle et ouverture d'un châssis.
Mise en couleur du bureau.
Traitement de l'humidité et la mise en couleur des murs traité.

Maison de la Nature.

Application d'un vernis sur l'abri des animaux.

Maison des Cultures.

Agrandissement d'affiche et livraison à JCD. 4 x
Collage d'affiches publicitaires sur les panneaux vert. 2 x

6. PLOMBIERS

ECOLE 1

Réparation fuite wc + urinoir remplacement wc
Remplacement vanne chauffage
Débouchage wc + urinoir
Réparation douche + robinet
Isolation tuyau chauffage
Réparation fontaine
Remplacement boiler
Nettoyage toit plat
Nettoyage chéneau fuite
Remplacement lavabo
Entretien robinetterie
Réparation WC +urinoir fuite

SCHOOL WINDROOS

Dépannage boiler
Remplacement WC + lavabo
Remplacement planche WC
Débouchage WC
Remplacement siphon

Nettoyage toit plat
Débouchage décharge évier
Recherche de bruit coup de bélier

ECOLE 2

Remplacement évier
Remplacement robinet
Remplacement WC + planche
Provision de sel adoucisseur
Réparation fuite urinoir
Fixation tuyau sanitaire + décharge
Débouchage avaloir
Recherche de fuite d'eau
Entretien robinetterie

SCHOOL REGENBOOG

Changer WC
Remplacement lavabo +évier
Réparation robinet
Provision de sel
Remplacement de vanne
Fixer radiateur
Débouchage décharge
Remplacement robinet
Remplacement planche WC
Remplacement mitigeur
Remplacement boiler
Remplacement groupe de sécurité

ECOLE 5

Recherche de fuite d'eau nettoyage toit plat +corniche remplacement urinoir remplacement lavabo
Remplacement WC réparation boiler
Réparation vanne chauffage
Débouchage WC + urinoir réparation robinet
Réparation urinoir
Réparation toit plat
Débouchage descente pluvial

KNIPOOG

Remplacement soupape sanitaire
Réparation décharge machine à laver
Réparation urinoir
Débouchage urinoir +WC
Réserve de sel adoucisseur
Réparation salle de bains
Débouchage WC + avaloir
Réparation lavabo
School Windekind
Débouchage évier + WC
Réparation urinoir
Remplacement robinet

ECOLE 6

Remplacement planche WC
Entretien robinet
Remplacement mousseur de robinet
Fixer radiateur
Débouchage lavabo

ECOLE 7

Nettoyage cor niche
Débouchage décharge cuisine
Réparation d'arrivée d'eau chaude
Remplacement décharge groupe de sécurité
Remplacement descente pluvial
Réparation urinoir + WC
Remplacement robinet +flotteur
Remplacement coupe air
Réparation radiateur

ECOLE 8

Débouchage urinoir +WC
Réparation WC
Entretien robinet
Remplacement lavabo
Débouchage évier +lavabo
Remplacement robinet
Fixation WC
Réparation fuite au filtre d'eau

ECOLE 9

Nettoyage toit plat
Débouchage descente pluvial
Remplacement coup air
Réparation WC + urinoir
Purger radiateur
Réparation vanne chauffage
Fixer radiateur
Réparation corniche
Remplacement robinet
Remplacement bec orientable
Remplacement rd

ECOLE 10

Remplacement WC + planche
Remplacement lavabo
Réparation sa
Réparation robinet
Débouchage évier
Remplacement d'aérateur de robinet
Réparation urinoir

ECOLE 11

Remplacement de vanne
Réparation fontaine
Remplacement robinet rd
Réparation descente pluvial
Placement d'une descente pluvial
Débouchage WC + urinoir
Fixer lavabo
Réparation WC + urinoir
Remplacement siphon
Placement d'un lavabo +boiler
Remplacement WC

ECOLE 12

Fixation lavabo
Remplacement robinet
Remplacement planche WC
Débouchage WC + urinoir

Remplacement coupe air
Nettoyage toit plat
Réparation vanne chauffage
Placement d'un évier à 2 bacs

ECOLE 13

Réparation flush urinoir
Débouchage décharge
Remplacement robinet Schelle
Fixer WC +urinoir +lavabo
Débouchage WC + urinoir +évier
Fixer dévidoir + déboucher
Nettoyage toit plat
Remplacement vanne chauffage
Réparation descente pluvial

ECOLE DE BOOMHUT

Nettoyage gouttière chalet

ECOLE 14

Nettoyage toit plat
Fixer WC
Réparation chauffage
Entretien des sanitaires
Débouchage avaloir

ECOLE 15

Réparation évier cuisine
Réparation fuite robinetterie
Débouchage urinoir + WC
Débouchage lavabo
Remplacer robinet dans le WC

ECOLE 16

Remplacement vanne chauffage
Réparation fuite toit plat
Fixer radiateur
Replacement batterie évier cuisine
Réparation boiler
Remplacement WC
Réparation fuite chauffage cave
Débouchage évier + lavabo
Débouchage WC + urinoir
Réparation descente pluvial
Réparation fuite cuisine concierge
Remplacement lavabo
Purger radiateurs

ECOLE 17

Fixer radiateurs
Réparation chasse WC
Remplacement flexible + douchette
Remplacement rd
Réparation fuite urinoir
Débouché urinoir + WC
Réparation robinetterie
Remplacement réservoir de chasse
Débouchage lavabo réparation
Purger radiateurs
Remplacement douchette

ECOLE 18

Réparation fuite lavabo
Recherche de fuite évier de cuisine + réparation
Entretien robinetterie
Réparation vanne chauffage
Fixer descente pluvial
Débouchage WC + urinoir

ECOLE 19

Entretien sanitaires

ITEM

Réparation arrivée d'eau chaude concierge
Réparation fuite WC + lavabo
Nettoyage toit plat + réparation fuite

ACADEMIE ECOLE 9

Réparation fuite chéneau
Débouchage descente pluviale

ACADEMIE DE DESSIN

Réparation robinetterie
Réparation fuite WC + urinoir
Remplacement robinet de cuisine
Remplacement d'une décharge labo photo

MAISON COMMUNALE

Réparation fuite évier +lavabo
Réparation fuite WC + urinoir
Remplacement planche WC
Réparation fuite robinetterie
Réparation fuite boiler
Remplacement groupe de sécurité
Nettoyage toit plat
Débouchage descente pluvial
Entretien robinet
Réparation vanne chauffage
Remplacement vanne thermostatique
Purger radiateurs
Remplacement meuble de cuisine + évier
Réparation fuite toit plat
Débouchage lavabo +réparation siphon
Débouchage WC + urinoir

SALLE SIPPELBERG

Débouchage WC +urinoir
Débouchage évier cuisine
Réparation fuite boiler
Débloquer vanne chauffage
Remplacement col de cygne
Fixer WC + planche
Réparation robinetterie

POP RUE SAINTE MARIE

Stock de sel adoucisseur
Réparation descente pluviale

CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME

Réparation fuite urinoir
Débouchage urinoir +WC
Remplacement planche WC
Entretien robinetterie

RESTO AFT

Provision de sel

LUDOTHÈQUE SPECULOOS

Réparation WC

Purger radiateurs + débloqué vanne radiateurs

Débouché lavabo

Réparation mélangeur

PSE

Réparation boiler

Réparation WC

Nettoyage toit plat + gouttière

Débouchage descente pluviale

Réparation robinetterie

MÉDIATION LOCALE

Réparation WC

Remplacement mitigeur cuisine

Réparation fuite boiler

WAQ

Remplacement d'un rd anti gel

Réparation robinet

Réparation fuite WC

POP CHARLES MALIS 40

Nettoyage toit plat

Réparation vanne chauffage

Débouchage WC + lavabo

Réparation robinet

SERVICE JEUNESSE

Remplacement de 4 filtres

Débouchage urinoir + lavabo

BAIN DOUCHE

Détartrage tête de douche

Remplacement poussoir mitigeur douche

GARDIENS DE LA PAIX BD LÉOPOLD 2

Réparation boiler

Remplacement mitigeur évier

Débouchage évier

Vérification vanne chauffage

RUE DE L'INTENDANT 63/65

Remplacement rd pour fontaine et filtre

Démontage d'un climatiseur

Réparation fuite WC

Réparation fuite évier + lavabo

Vérification décharge

Entretien robinetterie

Remplacement robinet

PROPRETÉ PUBLIQUE

Remplacement vanne 5/4

Remplacement rd

Débouchage WC + urinoir

Remplacement mousseur robinet

STADE RWDM

Réglage du mélangeur thermostatique pour les douches

BIBLIOTHEQUE 1

Réparation fuite WC
Réparation vanne chauffage
Débouchage lavabo

BIBLIOTHEQUE BOEKENMOLEN

Réparation fuite WC
Fixer robinet
Purger radiateurs
Réparation fuite velux
Nettoyage toit plat + gouttière

KARREVELD

Remplacement mélangeur bains
Remplacement batterie mélangeur évier cuisine
Débouchage WC + urinoir
Débouchage lavabo + évier
Remplacement groupe de sécurité boiler + réducteur de pression
Nettoyage gouttière
Fixer robinet cuisine
Entretien robinetterie
Débouchage descente pluviale

CIMETIERE

Remplacement flush urinoir
Débouchage WC + lavabo
Réparation mélangeur douche
Remplacement rd
Remplacement flexible douche + douchette
Réparation fuite d'eau

PARC SAINT REMY

Ouvrir l'eau pour la fontaine
Remplacement d'un rd
Débouchage évier cuisine

PARC MARIE JOSÉE

Déblocage des vannes de chauffage
Réparation robinet

PLANTATION

Isolation tuyau de chauffage
Débouchage évier + lavabo
Réparation mitigeur douche
Débouchage avaloir
Déblocage vanne radiateurs
Entretien robinetterie

LES PETITES ALLOUETTES

Débouchage WC + lavabo
Réparation fuite machine à laver
Réglage température chauffage
Purger radiateurs
Remplacement décharge lavabo

CRECHE RUE DU JARDINIER

Réparation vanne chauffage
Entretien robinetterie
Débouchage évier de cuisine
Réparation fuite lavabo

CRECHE HET MOLENTJE

Réparation fuite cuisine
Réparation fuite lavabo
Entretien sanitaire
Débouchage WC

CRECHE LOUISE LUMEN

Remplacement décharge vestiaire
Entretien des robinets électronique
Stock de sel
Remplacement mélangeur cuisine
Recherche de fuite dans la cave
Débouchage évier + lavabo
Réparation fuite WC
Remplacement planche WC
Remplacement tête thermostatique

CRÈCHE REINE FABIOLA

Isolation tuyau chauffage
Fixer WC
Remplacement WC
Réparation fuite robinet cuisine
Vérification raccordement adoucisseur
Stock de sel
Réparation fuite mélangeur bains
Remplacement flexible douche + douchette
Débouchage décharge machine à laver
Remplacement flush WC
Déblocage vanne radiateurs

CRECHE LES PETITS POUSETS

Remplacement d'un boiler pour bain
Nouvelle installation pour machine à laver
Dépannage du boiler pour le lavabo plus d'eau chaude
Remplacement bulbe thermostatique
Réparation fuite robinetterie
Nettoyage toit plat + réparation
Débouchage descente pluvial + amorce
Remplacement flexible douche + douchette

CRECHE HARLEKIJTJE

Placement d'une nouvelle installation pour machine à laver

CRECHE PETITE SENNE

Réparation fuite évier cuisine

CRECHE OLINA

Réparation fuite robinetterie + entretien

7. SERRURIERS

ECOLE 1

Placement d'un ferme porte : 1
Fabrication des clés : 35
Changement de cylindre : 7
Changement de serrure : 10
Placement de cadenas : 3
Placement de loquet : 5
Réparation porte : 12

ECOLE 2

Changement de serrure : 7
Changement de cylindre : 7
Placement set hoppe : 4
Fabrication des clés : .20
Réparation porte : 10

ECOLE 5

Changement de serrure : 3
Changement de cylindre : 3
Placement set hoppe : 2
Fabrication des clés : 27
Placement verrou : 2
Placement set inox : 2
Placement gâche : 5
Placement cadenas : 5
Réparation porte : 4

ECOLE 6

Réparation porte : 5
Placement de cylindre : 5
Fabrication des clés : 18
Placement de serrure : 11
Réglage de gâche : 3
Placement de coffret de secours : 4

ECOLE 7

Placement verrou : 2
Fabrication des clés : 52
Placement de cylindre : 3
Réparation porte : 22
Placement de coffret de secours : 2
Placement d'un ferme porte : 4
Placement set hoppe : 9

ECOLE 8

Réparation porte : 13
Fabrication des clés : 17
Placement de cylindre : 3
Placement set hoppe : 2

ECOLE 9

Placement de cylindre : 3
Réparation porte : 7
Placement verrou : 3
Placement de serrure : 6
Placement set hoppe : 6
Fabrication des clés : 17

ECOLE 10

Placement de cylindre : 3
Réparation porte : 8
Placement cadenas : 5
Placement de serrure : 2
Placement set hoppe : 2
Fabrication des clés : 18

ECOLE 11

Fabrication des clés : 10
Placement cadenas : 5
Réparation porte : 7
Placement de serrure armoire : 6

ECOLE 13 -13 BIS – KNIPOOG

Réparation porte : 2
Placement de cylindre : 3
Fabrication des clés : 12
Placement cadenas : 2
Placement de serrure : 5

ECOLE 15

Fabrication des clés : 17
Placement de coffret de secours : 2
Réparation porte : 6
Placement d'une ferme porte : 2

ECOLE 16

Placement de cylindre : 8
Réparation porte : 10
Placement cadenas : 3
Placement de serrure : 8
Placement set hoppe : 4
Fabrication des clés : 22

ECOLE 17

Réparation porte : 3
Placement de serrure : 6
Placement set boutons inox : 1
Fabrication des clés : 6

PETITE FLUTE

Fabrication des clés : 12
Placement d'un ferme porte : 2
Remplacement cylindre : 5
Placement de serrure armoire : 5

WINDROOS

Changement de serrure : 2
Changement de cylindre : 8
Placement set hoppe : 3
Fabrication des clés : 7
Réparation porte : 10

WINDEKIND

Placement de serrure : 1
Fabrication des clés : 3
Réparation porte : 3

REGENBOOG

Placement d'un ferme porte : 1
Placement de cylindre : 8
Fabrication des clés : 10
Réparation porte : 12

SIPPELBERG

Fabrication des clés : 8
Placement de cylindre : 2
Réparation porte : 4
Placement d'un ferme porte : 1

CRECHES (8)

Placement de coffret de secours : 5
Placement de serrure : 3
Fabrication des clés : 17
Placement de cylindre : 4
Placement verrou : 2

Réparation porte : 10
Placement set hoppe : 4
Placement cadenas : 6

ACADEMIE DES CULTURES

Fabrication des clés : 27
Placement kit boules inox : 3
Placement de cylindre : 3
Réparation porte : 5
Placement de serrure : 4

MAISON COMMUNALE

Fabrication des clés : 123
Placement d'un ferme porte : 3
Placement de cylindre : 14
Placement de serrure : 5
Réparation porte : 22
Placement boîte porte-clés : 2
Placement cadenas : 3
Placement porte- cadenas : 3

PROPRIETES COMMUNALES

Placement set hoppe : 5
Fabrication des clés : 53
Placement de serrure : 5
Placement gâche : 4
Réparation porte : 17
Placement cadenas : 3
Placement porte- cadenas : 3
Placement d'un ferme porte : 1
Placement de cylindre : 3
Placement lecteur de proximité : 3
Placement de coffret de secours : 3

BIBLIOTHEQUES – LUDOTHEQUES

Fabrication des clés : 8
Placement de cylindre : 4
Placement de serrure : 6
Réparation porte : 7
Placement d'un ferme porte : 3

VOIRIE

Fabrication des clés : 27
Placement de cylindre : 6

PLANTATION – PARCS – CIMETIERE

Fabrication des clés : 18
Placement cadenas : 11
Réparation porte : 8
Placement de serrure : .6

BERGENDAAL

Placement de coffret de secours : 1
Réparation porte : 6
Fabrication des clés : 18

KARREVELD

Placement de coffret de secours : 3
Réparation porte : 6
Fabrication des clés : 29
Placement de cylindre : 7
Placement cadenas : 11
Placement de serrure : 6

GARDIENS DE LA PAIX

Fabrication des clés : 22
Placement de cylindre : 3
Placement de serrure : 3
Réparation porte : 17
Placement cadenas : 16
Placement porte- cadenas : 16
Placement set hoppe : 3

ATELIER (OSIERS)

Fabrication des clés : 10
Placement set hoppe : 3
Placement de serrure : 3
Réparation porte : 4

8. VITRIERS

ECOLE 1

Réparation de la verrière du patio du bâtiment arrière.

ECOLE 2

Remplacement d'une vitre sur la porte des toilettes garçons.
Remplacement carreau double vitrage WC extérieur.

ECOLE REGENBOOG

Placement d'un panneau en bois et réparation d'une vitre.

ECOLE 6

Remplacement des vitres.

ECOLE 7

Placement d'un extracteur d'air.
Placement d'un film occultant.

ECOLE 8

Remplacement de 3 vitres de la classe P1A et réparation du châssis.
Remplacement de la vitre sur la porte d'accès du réfectoire.
Réparation d'une vitre de la porte d'entrée de la classe d'accueil.

ECOLE 9

Remplacement de vitre dans le sas de l'entrée.

ECOLE 10

Réparation d'une vitre sur la porte des sanitaires dans le couloir maternel.

ECOLE 11

Réparation des barrières près de l'étang.
Remplacement d'une vitre x2.

ECOLE 11

Remplacement d'un carreau de la verrière dans la rotonde.

PREGARDIENNAT Les Petites Alouettes

Récupération de la vaisselle de fin d'année.

CRECHE Les Petits Poucets

Nettoyage des débris de verres.

CRECHE Olina

Sécurisation d'une vitre cassée.
Réparation d'une vitre cassée dans la salle psychomotricité.

MAISON COMMUNALE

Remplacement de la vitre d'un cadre.
Placement d'un film anti UV à l'accueil.
Nettoyage des débris de verres.
Occulter les fenêtres donnant sur la cour arrière.

PROPRIETES COMMUNALES

Sécurisation des lieux après vandalisme (Cellule pédagogique).
Transport d'une commande pour le WAQ.
Réparation carreau cassé à Machtens.
Réparation d'une fenêtre sur le toit.
Enlèvement de différents panneaux au parking Brunfaut.
Transport pour MCCS et presse.
Transport de papier (intendant 63/65).
Sécurisation de 3 vitres avec panneaux en bois (Bâtiment de la jeunesse).
Réparation d'une vitre cassée à la porte d'entrée (Av. Dubrucq 85).
Remplacement des vitres (logements rue Mariemont).
Placement d'un film anti UV à l'accueil (rue Charles Malis).
Occulter un bureau et réparation d'une vitre du vestiaire des techniciennes de surface (Population).
Occulter le battant gauche de la porte (service de médiation locale).
Remplacement d'un volet (Ulens 44).
Occulter la partie VIP de l'exposition Tour de France (Stade Edmond Machtens).

PARC Etangs noirs

Sécurisation des fenêtres avec les panneaux suite à l'incendie.

PLANTATION

Remplacement de plusieurs vitres dans les serres.

KARREVELD

Action sociale- exposition.

ITEM

Réparation vitre cassée.

BIBLIOTHEQUES

Réparation porte vitrée.
Transport x 17 (2018).
Transport x 27(2019).
Nettoyage des débris de verres.

ATELIER

Commande coupe ver.
Commande de 10 petits carreaux pour boîtes de secours.

ACADEMIE DE DESSIN

Remplacement d'un carreau dans l'atelier de gravure.
Réparation vitres châssis.
Nettoyage verrière et vérification des joints.

MAISON DES CULTURES

Placement d'une vitre de porte intérieure dans la cafeteria.

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROPRETE PUBLIQUE

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

A1. Proprete Publique

A2. Plantations

A3. Cimetière - Ouvriers

B. MOBILITE

C. DEVELOPPEMENT DURABLE

C1. Projets de Développement Durable

C2. Eco-Conseil

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE **ET PROPETE PUBLIQUE**

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

I. MISSIONS :

Gestion administrative et technique des services Propreté Publique, Charroi, Métallurgie et Douches publiques.

II. ACTIVITES :

- Préparation des dossiers pour le Collège des Bourgmestre et Echevins et Conseil communal
- Projets de réponses, lettres, notes, rapports transmis à l'Echevin de la Propreté publique,
- Correspondance via e-mail avec l'Agence Bruxelles – Propreté et gestion des plaintes via le système AlloPronet
- Ordonnances de recouvrement
- Bons de commande pour la Propreté publique, le Charroi et la Métallurgie
- Traitement des factures
- Suivi de la nature et de la quantité des déchets collectés et des dépenses générées
- Suivi de la consommation en carburant du charroi communal
- Calcul des heures prestées par les chauffeurs de réserve – poids lourd
- Gestion des heures supplémentaires prestées par le personnel
- Compte des recettes des douches publiques par semaine
- Gestion journalière du parc automobile, établissement des fiches techniques et analyse des soumissions
- Gestion du coin vert communal – mardi et jeudi de 7h30 à 12h30, et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h00 à 13h00
- Gestion administrative du personnel du service (formations, accidents du travail, présences, congés, maladies, visites médicales etc...)
- Gestion administrative des travailleurs dans le cadre de l'Article 60 (CPAS)
- Gestion des plaintes
- Suivi du contrat de propreté – Subside régional
- Suivi des conventions relatives à l'enlèvement des graffitis (visite des lieux, établissement, déplacements pour signatures contradictoires des parties concernées)
- Réunions de travail avec les instances régionales et réponses aux divers questionnaires provenant de l'A.B.P et de Bruxelles-Environnement.
- Collaboration avec divers services communaux, notamment l'Eco-conseil (Proxy Chimik communal, fûts composteurs) et la Cellule Environnement/Incivilités (contrôle des dépôts clandestins)
- Organisation d'actions mensuelles d'enlèvement d'encombrants par quartier
- Collaboration avec l'ABP – installation de parcs à conteneurs mobiles
- Mise en place des équipes de garde pour le PUIC et le sel

A1. Propreté Publique

I. MISSIONS :

Balayage et entretien des voiries communales, collecte de déchets, ramassage de déchets clandestins, stockage et livraison des fûts composteurs, curage des avaloirs, épandage de sel sur les voiries communales en hiver, intervention urgente en cas de sinistre, gestion des équipes de garde pour le PUIC et le sel.

II. ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé :

- journallement, de l'entretien des voiries communales
- du balayage et de l'enlèvement des déchets des marchés publics - mardi place de la Duchesse de Brabant- jeudi place Communale et alentours
- du curage des avaloirs au moyen d'un camion hydrocureur
- en hiver, de l'épandage de sel sur les voiries communales
- du balayage et de l'enlèvement des déchets lors des diverses activités se déroulant sur le territoire de la commune (braderies, festivités officielles, activités sportives, etc...)
- du balayage, les samedis et dimanches, des voiries commerciales et diverses rues du quartier historique
- de l'enlèvement des déchets des écoles communales, des bâtiments communaux, des colonies communales et des services communaux
- de l'enlèvement des dépôts sauvages, au moyen de camions - grappin
- de l'enlèvement des balayures, au moyen de camionnettes
- vidange des corbeilles urbaines
- enlèvement des graffitis chez les particuliers et sur les bâtiments communaux

Déchets divers, dépôts clandestins et encombrants

Le service de la Propreté publique a collecté pendant la période du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019 un total de **3.554,33** tonnes de déchets, toutes natures confondues, pour une somme globale de **463.813,28** EUR.

Année 2018-2019	Dépôts clandestins (Centre de tri)	Encombrants (Centre de tri)	Corbeilles Balayures (Incinération)	Total
<i>Tonnage</i>	2.373,90	115,80	1.064,63	3.554,33
<i>Montants</i>	340.230,56	18.922,46	104.660,26	463.813,28

Les chiffres relatifs au tonnage des déchets encombrants ne concernent que les encombrants collectés lors des actions communales. Les chiffres des actions en partenariat avec l'Agence Régionale de la Propreté ne sont pas disponibles.

DOUCHES PUBLIQUES

I. MISSIONS :

Permettre à des personnes n'ayant pas de commodités sanitaires de s'assurer une hygiène corporelle à des prix modiques (€ 0,50). Détachement d'un préposé 2 fois par semaine.

II. ACTIVITES :

- ouverture au public deux fois par semaine des douches
- entretien des locaux

Fréquentation et recettes

Année	Hommes	Femmes	Recette (€)
2018 - 2019	657	439	548,00

METALLURGIE

I. MISSIONS :

Réparations et entretiens divers.

II. ACTIVITES :

Travaux effectués par le personnel du service :

Pour le service de la Propreté publique

- diverses réparations aux charrettes des balayeurs, etc....
- fabrication et entretien du matériel
- réparation des conteneurs
- réparation des corbeilles urbaines

Enlèvement des graffitis (ci-après données en chiffres)

Année	Nombre d'interventions avec convention	Nombre d'interventions sans convention
2018-2019	9	11

Pour les écoles et colonies de vacances communales

- placement et entretien de clôtures dans les écoles
- réparation de paniers du mini-basket
- fabrication de ferrures diverses
- réparation des charnières des fenêtres
- réparation des battants des portes
- fabrication de tôles pour regards d'égout
- réparation de jouets des écoles maternelles et colonies
- réparation et fabrication de caches pour sorties de radiateurs
- diverses réparations dans les salles de gymnastique
- fabrication et placement de divers portillons
- diverses réparations du matériel de l'Académie de dessin et musique

Pour le département Infrastructures

- réparation des barrières Nadar
- fabrication d'outils et de piquets pour les égoutiers et paveurs
- fabrication de diverses pièces métalliques pour les peintres et menuisiers

Pour le service des Sports

- entretien et clôture des terrains de sport
- réparation des clôtures autour des stades communaux
- réparation des portes métalliques des différents stades communaux.

Pour les Propriétés communales

- diverses réparations pour les garages communaux
- réparation, remplacement et renouvellement de clôtures des terrains communaux
- réglage des portes hydrauliques des bâtiments communaux
- fabrication et placement de diverses protections pour fenêtres.

Pour le service des Plantations

- diverses réparations aux machines et outillages
- réparation de bancs dans les parcs communaux
- réparation ou remplacement de clôtures dans les parcs

CHARROI

I. MISSIONS :

Gestion administrative et technique du parc automobile communal

II. ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé:

- des formalités de rédaction, de duplication et de communication des dossiers techniques concernant l'acquisition :
 - des véhicules
 - des carburants
 - des produits d'entretien et pièces de rechange
 - de l'outillage
- de la gestion des contrats d'entretien pour les véhicules
- du déclassement et de la vente des véhicules usagés ou accidentés

Le personnel technique du Charroi est chargé :

- de la maintenance des cars servant au transport des élèves des écoles communales, de l'entretien,
- du dépannage et de la réparation du charroi communal, véhicules et engins confondus, appartenant à divers services :
 - Collège des Bourgmeistre et Echevins
 - Propreté publique
 - Pavage
 - Infrastructures
 - Mission locale
 - Ateliers communaux
 - Plantations
 - Cimetière
 - Propriétés communales
 - PUIC
 - Epicerie sociale
 - Lutte contre l'Exclusion Sociale
 - Gardiens de la Paix
 - Maison des cultures et de la Cohésion Sociale
 - Pool
- Transports pour les différents services communaux

EQUIPEMENT

Collège des Bourgmestre et Echevins : 1 véhicule

1 Peugeot 407 880-BCC

Propreté Publique : 26 véhicules, 2 cars

4 camions compacteurs Renault GQA-461, LWC-881, 1-BMB-110, 1-DRD-690
1 camion conteneur Renault 1-GJW-793
1 camion grappin DAF 1-DGG-432
3 camions avec grue Renault TQF-178, YXP-442, 198-ADW
1 camion Hydrocureur Renault 370-BWK
2 camionnettes Fiat Ducato TSD-300, 1-SND-796
1 camionnette Fiat Doblo 1AIB-038
1 balayeuse Johnston 524-BRC
2 camionnettes Citroën Jumper STC-868, YBM-422
2 Pick-up Renault Logan 353-BER, 351-BER
1 camion balayeuse 1GTN-337
1 camionnette compacteur, 1-KPY-922
2 camionnettes Opel Movano 1-NEK- 707, 1-RLY-485
1 balayeuse Johnston 1-NLF-725
1 camionnette pick-up Fiat-Doblo, 1-FWY-437
1 Renault Twizy MABG 597
1 Renault Twizy MABE 890
2 cars Irisbus 237-ARK, YFY-954

Pavage : 5 véhicules, 1 remorque et 2 machines

1 camion Renault avec grappin SIH-010
1 camionnette Citroën Jumper SWW-749
1 camionnette Opel Combo XLH-352
1 pelleuse Kubota K.008 RCL-660
1 remorque Hapert QEP-625
1 compresseur Atlas Copco QCE-255
1 camionnette Ford 1-CTT-798
1 Opel 1-VUD-179 (leasing)

Infrastructures : 4 véhicules

Signalisation

1 camionnette Opel Movano 372-ALB
1 camionnette Opel Combo TVR-764
1 camionnette Opel Movano VWB-109 (leasing)

Département Infrastructures

1 camionnette Fiat Doblo 1-AIB-051

Mission locale : 2 véhicules

2 camionnettes Opel Vivaro TSD-284, 1-CCM-629

Ateliers Communaux : 16 véhicules et 1 remorque (kiosque)

Electricité

1 camionnette Fiat Doblo 1-EEO-047
1 camionnette Citroën Jumpy NIQ-044
1 camionnette Opel Combo 379-ALB

Plomberie

1 camionnette Opel Vivaro XFL-806
1 camionnette Renault Trafic 1-EGO-493

Distribution de potage

1 camionnette Fiat Doblo 1-FWY-414

Menuiserie

1 camionnette Citroën Berlingo 1-UCQ-418

1 camionnette Opel Movano 1-NEK-694

Festivités

1 remorque (kiosque) TAT UUN-896

Maçonnerie

1 camionnette Fiat Ducato 1-EEO-054

Déménagement

1 camionnette Renault Maxitic 1-PPE-676

1 camionnette Iveco Daily XMY-909

1 camion Renault Mascotte PWN-838

Serrurerie

1 camionnette Fiat Doblo 1-AIA-879

Vitrierie

1 camionnette Opel Vivaro TSD-313

Peinture

1 camionnette Citroën Jumpy NIQ-046

1 camionnette Opel Movano VXY-233 (leasing)

Plantations : 11 véhicules, 6 remorques, 6 tracteurs et 11 machines

1 camionnette Opel Movano 374-ALB

1 camionnette Fiat Ducato 1-GAJ-626

1 Pick-up Renault Logan 350-BER

1 camionnette Opel Combo au gaz naturel 897-APN

1 camionnette Opel Vivaro XFL-803

1 camion conteneur Renault SIH-011

1 Pick-up Fiat 556-AMJ

1 broyeur Vandaele UTQ-111

1 Broyeur Vandaele 1-ACH-776

1 tracteur - tondeuse ISEKI SIY-147

1 tondeuse Ransomes 423-BJJ

1 tondeuse Iseki 1-RKB-824

1 tondeuse Iseki SXG-323

1 tondeuse Iseki TM3185000984

1 tondeuse Iseki LMY-675

2 tracteurs tondeuses Ferrari TTP-935, VTK-174

1 grue Case PWM-963

1 tracteur New Holland Boomer 2035 1-AAI-601

1 tracteur Jinma 1-JEN-582

1 tracteur Case LDQ-556

1 Elévateur Haulotte 1-RKB-819

1 remorque UJK-176

1 remorque UTJ-924

1 remorque Anssens UTQ-189

1 remorque QGL-263

1 remorque tracteur dieplader ADA-511

1 remorque tracteur Record ADA-514

1 chargeur Ferrari Turbo Loader Frontplaner M 360 1-AYW-942

1 camionnette Citroën Berlingo TCG-598

1 camionnette plateau Opel Movano 1-VXY-263 (leasing)

1 camionnette Opel Movano 1-VXT-266 (leasing)

1 Renault Twizy MABE 885

1 Kioto My5300110

Service du Cimetière : 4 engins et 1 véhicule

- 1 Dumper AUSA
- 1 chargeur sur pneus Caterpillar 1-BYR-152
- 1 pelleteuse Kubota KX91
- 1 camionnette Opel Combo XMY-910
- 1 tondeuse Iseki TM3160007768

Service des Propriétés communales : 2 véhicules

- 1 camionnette Opel Vivaro SVM-887
- 1 camionnette VW Caddy 1-CIM-118

Epicerie sociale

- 1 camionnette Opel Vivaro YGC-933

Lutte contre l'Exclusion Sociale

- 1 voiture Peugeot Bipper 375-ALB
- 1 remorque UHB-762

Service des Gardiens de la Paix : 2 véhicules

- 1 camionnette Renault Kango JXM-973
- 1 camionnette Opel Combo 373-ALB

Maison des cultures et de la cohésion sociale : 2 véhicules

- 1 camionnette Renault Trafic 1-FFE-197
- 1 camionnette Opel Combo TYV-512

Pool : 4 véhicules

- 1 Renault Kangoo 1-CTT-701
- 1 Opel Vectra JTS-299
- 1 voiture Fiat Panda YZE-050
- 1 Opel Vectra 1-KHR-930 (Expédition)

Incivilité: 1 véhicule

- 1 Opel combo VTN-492 (leasing)

Déclassement de véhicules

- 1 camionnette Renault Master TVR-879 (Conseil Communal 20/02/2019)
- 1 camionnette Renault Master TVR-882 (Conseil Communal 20/02/2019)
- 1 camionnette Renault Master JXM-974 (Conseil Communal 20/02/2019)
- 1 camionnette Citroën Jumper YFS-554 (Conseil Communal 20/02/2019)
- 1 camion Renault 140-12 KHS-770 (Conseil Communal 20/02/2019)

Accidents de circulation

17 dont :	1	Ateliers
	11	Propreté Publique
	1	Plantations
	1	Mobilité
	1	Bus scolaire
	2	Collège

CONSOMMATION ET DEPENSES EN CARBURANTS

des véhicules et machines des différents services

ANNEE	ESSENCE & DIESEL	CNG	CONSOMMATION TOTALE	DEPENSES (€) TOTALE
2018-2019	86.425,38 L	1.302,79 L	87.728,17 L	120.389,49

A2. Plantations

I. MISSIONS :

Gestion, fleurissement et entretien des espaces verts communaux et des modules fleuris placés en voiries.

II. ACTIVITES :

Activités ordinaires :

1. Entretien journalier tels que :

- tontes
- plantation et entretien de parterres de fleurs
- taille des arbres, arbustes et des haies
- désherbage alternatif
- ramassage des feuilles
- plantations, tailles, élagages et abattages d'arbres de petites tailles
- enlèvement des détritrus, vidange des poubelles
- entretien des pieds d'arbre

des espaces verts communaux suivants :

- Scheutbosch (partie communale)
- Espace Pierron
- Parc du Karreveld
- Parc des Muses
- Parc Hauwaert
- Parc Fuchsias
- Parc Pévenage (hormis Hockey club)
- Parc de la Fonderie
- Parc de la Petite Senne
- Parc Saint-Rémi
- Parc Quatre Vents
- Parc Vandenheuvel
- Parc Etangs Noirs
- Parc Laekenveld
- Abord Parc Albert (uniquement Semence)
- Abord Parc Marie José (uniquement De Roovere)
- Espace vert de l'immeuble « Arc en ciel »
- Espace vert des immeubles rue Jean-Baptiste Decock
- Stade Edmond Machtens
- Stade Sippelberg
- Berg en Dal

- Square Edmond Machtens
 - Square des Libérateurs
 - Square Joseph Lemaire
 - Square Edmond Leroy
 - Square Géomètre
 - Square Ménestrels
 - Place Jef Mennekens
 - Passage Bénès
 - Passage Knipooog
 - Bureau de Police chaussée de Gand
 - Bassin de Natation Louis Namèche
 - Toutes les écoles
 - Toutes les crèches
 - Bibliothèque néerlandophone
 - Maison des Cultures
 - Cimetière communal
 - Toutes les propriétés communales, à l'exception des logements (terrains, jardins, places devant immeubles, ...)
2. 86 plantations d'arbres, 420 plantations d'arbustes, 0 expertises au tomographe, 128 élagages et/ou tailles, 35 abattages et 0 dessouchages dans les espaces verts communaux, voiries, propriétés et écoles communales
 3. Entretien des terrains vagues appartenant à la commune (fauchage, élagage, abattage d'arbres) ;
 4. Entretien des trottoirs longeant des terrains appartenant à la Commune ou à un propriétaire privé en cas de défaut de ce dernier (sécurité de passage des piétons) ;
 5. Entretien du stade sportif du Sippelberg et du stade Verbiest;
 6. Culture florale de 27.000 graines, 4224 plantules, 9000 bulbes, 9885 géraniums et 800 chrysanthèmes pour la décoration des parterres et dispositif fleuri ;
 7. Garniture et installation de 189 bacs à fleurs suspendus au niveau de différentes voiries communales ;
 8. Garniture et mise en place de 35 pots géants, de 49 pyramides florales, 6 garcies fleuries et de 31 pots au sol sur voirie ;
 9. Arrosage en voirie de toutes ces structures en été (2 x par semaine) ;
 10. Nettoyage quotidien de 46 canisites et zones de chiens en liberté ;
 11. Garniture des tombes des anciens combattants ;
 12. Mise en place des sapins en voirie et dans les locaux communaux ;
 13. Suivi du mobilier urbain dans les parcs (bancs et corbeilles urbaines).
 14. Suivi des plaines de jeux, rapport transmis au service des Travaux Publics.
 15. Gestion différenciée :
 - gestion et entretien des prairies fleuries, zones de tonte différenciée et zones à fauchage tardif.
 - désherbage manuel, mécanique et thermique.,
 - recyclage des chutes d'arbres en copeaux.

Activités plus ponctuelles :

1. Aides ponctuelles pour les différentes actions (prêt de matériel, main d'œuvre, conseil, plantations, ...) ;
2. Gestion de la pépinière, multiplication de certaines espèces d'arbres et vivaces ;

3. Demandes de permis d'urbanisme pour les abattages d'arbre;
4. Stands biodiversité : à l'occasion de différents événements organisés par la commune nous informons les riverains sur le rôle et les objectifs de notre service ;
5. Maintien de la biodiversité : création d'une banque d'espèces fruitières via la pépinière, d'hôtels à insectes, de zones de refuge pour les animaux ainsi que soins et nourriture donnés aux canards dans nos parcs ;
6. Réalisation de paysages urbains ;
7. Entretien écologique du Scheutbos ;
8. Formations et stages ;
9. Interventions urgentes diverses : abattage d'arbres menaçants de tomber (demandes d'arrêtés d'urgence à la Bourgmestre et de permis d'urbanisme), élagage de branches gênant le passage, vandalisme, incivilités (déchets abandonnés dans les parcs et les squares, plantes arrachées), ...
10. Nombreuses interventions urgentes demandées par et pour la sécurité des habitants.

A3. Cimetière - Ouvriers

I. MISSIONS :

Le service du Cimetière a pour mission:

- la tenue des registres des défunts situés dans le cimetière;
- l'informatisation des registres;
- la mise à jour des plans;
- l'entretien du Cimetière;
- la gestion du dépôt mortuaire;
- l'inhumation ou l'exhumation des défunts, ou la mise en columbarium de l'urne contenant leurs cendres;
- les renseignements sur l'emplacement de sépultures;
- les renseignements généalogiques.

II. ACTIVITES :

Le service du Cimetière a procédé à:

- 68 fosses ordinaires 5 ans;
- 32 concessions 15 ans;
- 25 concessions 50 ans pleine terre;
- 21 corps en caveaux 50 ans;
- 21 columbariums 5 ans;
- columbariums 15 ans;
- 1 columbarium 50 ans;
- 58 dispersions;
- 5 enfants (Pelouse des Etoiles);
- 8 exhumations
- 101 passages de défunts à la morgue;
- 39 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger

B. MOBILITE

I. MISSIONS :

Les missions du Service Mobilité portent essentiellement sur : l'espace public, la politique de déplacements et stationnement, et la sensibilisation.

I. A. Espace public

I. A.1. Réaménagement des voiries

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain, Bruxelles Mobilité (Région), Beliris et la STIB dans la confection des plans de réaménagement des voiries.

Le Service Mobilité veille à l'application des différents règlements régissant l'espace public (*Règlement Régional d'Urbanisme, Code du Gestionnaire, Code de la Route etc.*) ainsi que des plans stratégiques (*Plan directeur Zones 30, Plan communal de Mobilité (PCM), Plan Iris II, Good Move, etc.*). Il veille également à ce que les réaménagements renforcent la sécurité des usagers, en particulier des piétons et cyclistes, et améliorent l'accessibilité multi-modale de la commune.

Cette mission intervient aussi bien au niveau de l'établissement des plans (avant-projet, projet...) que de l'exécution du chantier.

I.A.2. Plans de signalisation

Conception ou validation des plans de signalisation définitive sur les voiries communales et collaboration en matière de signalisation avec la Région sur les voiries régionales. Elaboration et suivi des exécutions des marchés de signalisations routières, et collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain

I.A.3. Plans de réaménagement provisoire

Conception de plans de réaménagement provisoire (marquages et potelets) visant à sécuriser des lieux en particulier ou à permettre la réalisation de zones 30.

I.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain pour le placement de ralentisseurs sur voirie communale.

I.A.5 Plans de marquages routiers

Elaboration et suivi des exécutions des marchés de marquages routiers, en collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain : passage piétons, ligne de stationnement, piste cyclable, cédez le passage, et autres marquages au sol.

I.A.6 Cartographie du territoire communal

Elaboration d'une carte générale de la commune recensant l'ensemble des éléments liés à la mobilité : marquages, signalisation fixe, ralentisseurs, stationnement vélo, mobilier urbain, emplacements PMR, etc.

I.A.7 Collaboration avec les services Gestion Voirie, Pavage et Signalisation pour la coordination interventions sur l'Espace Public : gestion et entretien de la signalisation et du mobilier urbain, etc.

I. B. Politique des déplacements

I. B.1. Stationnement

I.B.1.1 Stationnement en voirie

- Suivi du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement ;
- Suivi de l'étude Plan d'action Communal de Stationnement (PACS) ;
- Suivi des demandes d'emplacements pour personnes handicapées ;
- Réception des demandes de zones de livraison et recherche de solutions effectives pour leur bon fonctionnement ;
Suivi de la mise en œuvre du plan d'action carsharing (Cambio, Ubeejo, Zen Car) ;
- Parking vélo : mise en place d'une politique de stationnement pour cyclistes ;
- Suivi de l'implantation de stations de vélos à libre-service partagés (Villo !) ;
- Étude et mise en place de solutions contre le stationnement gênant et/ou illégal (dispositifs anti-stationnement : zone d'évitement, potelet, etc.).

I.B.1.2 Stationnement hors voirie

- Préparation de la politique générale de la Commune en matière de parking hors voirie ;
Gestion, surveillance, entretien et maintenance du parking Brunfaut. Gestion de la clientèle et des abonnés ;

I. B.2. Autres

Remise d'avis en matière de projets régionaux (plans de mobilité, de stationnement, etc) ;

Suivi du contrat de mobilité: dans le cadre d'une convention signée par la Région et la Commune, des policiers sont placés à différents carrefours de Molenbeek-Saint-Jean afin de faciliter, notamment, la circulation des transports en commun et de veiller à la sécurité de tous les usagers ;

Conseil aux entreprises en matière de déplacements ;

Suivi d'études d'incidences via la participation à des comités d'accompagnement ;

Soutien aux écoles réalisant leur plan de déplacements scolaires ;

Réalisation du Plan de déplacement d'entreprise (PDE) de l'administration communale;

Réalisation de comptages de véhicules et piétons par des membres du service ou via radar, sur différents points clés de la commune, afin de connaître, à terme l'évolution générale de la circulation sur la commune ;

Comptages de véhicules et mesures de vitesse via radar, ainsi qu'analyse des données en vue d'identifier les endroits où il y a lieu d'intervenir afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie ;

Suivi de la réglementation sur les transports en flotte libre constituant une alternative à la voiture (trotinettes, scooters, vélos, ... en freefloating).

I. C. Sensibilisation et communication

Le travail de sensibilisation vise à encourager les déplacements « durables », par le biais de l'organisation d'événements, de formations et de la diffusion au niveau communal de campagnes de sensibilisation régionales ou fédérales.

Certaines missions du Service mobilité l'amènent à communiquer avec les habitants et autres acteurs de la commune, notamment dans le cadre de changements de circulation ou de la mise en place du stationnement géré (phasage,...).

I. D Collaborations intercommunales

Le service mobilité est en contact avec les communes voisines afin d'assurer une plus grande cohérence, notamment en matière de stationnement et de circulation.

I. E. Suivi administratif quotidien

Suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;

Suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;

Réponse aux interpellations des habitants (par courrier, courriel, téléphone ou aux guichets) et aux interpellations des conseillers communaux ;

Suivi administratif des sanctions administratives dressées par les agents constatateurs (pas d'activités sur la période concernée, en raison du transfert d'une employée. En attendant son remplacement...).

I. F. Gestion interne du service

Recrutement, accueil, évaluation, formation du personnel ;

Réunions de fonctionnement et de coordination

Établissement et suivi du budget

Rapport annuel

II. ACTIVITES :

II. A. Espace public

II. A.1. Réaménagement des voiries

Le service Mobilité a participé, en collaboration avec d'autres services communaux, régionaux et fédéraux à l'élaboration de différents plans de réaménagements, parmi lesquels : Plan triennal 2013-2015 (place Jef Mennekens et rue de Koninck), les rues Bonnevie et de Geneffe, la rue des Bougainvillées, l'avenue du Scheutbosch et la rue Van Hoegaerde, la rue VandenPeereboom, la rue de l'Ecole, plan de circulation quartier de la rue de l'Avenir, CQD autour du parc de l'Ouest (J.B. DeCock).

Les projets de la porte de Ninove et les rues Bonnevie et de Geneffe ont fait l'objet d'un suivi pendant la phase d'exécution du chantier.

II.A.2. Plans de signalisation

Le service Mobilité a participé, en collaboration avec d'autres services communaux, régionaux et fédéraux à l'élaboration de différents plans de signalisation parmi lesquels : la porte de Ninove, la rue des Myrtes et la rue de l'Avenir.

Les plans de signalisation verticale et horizontale ont été réalisés, notamment dans les voies ou quartiers suivants :

- Inversion du sens unique des rues du Maroquin (tronçon entre la rue de la Prospérité et la rue du Ruisseau) et Hélène Ryckmans (tronçon entre la rue de l'Avenir et la rue du Maroquin), suite au mise en sens unique de la rue de l'Avenir.

Les projets de la rue de Ribaucourt (CQD Autour de Leopold II), avenue des Myrtes et la rue de l'Avenir ont fait l'objet d'un suivi pendant la phase d'exécution du chantier.

II.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Analyses de vitesse à l'aide de radars pour la détermination de l'implantation de dispositifs ralentisseurs. Le service est notamment chargé de la pose des radars qui serviront à recueillir les données chiffrées, en terme de vitesse et de nombre de passages. Ces données permettront d'objectiver le besoin réel de ralentisseur ainsi que d'optimiser la localisation de leur futur implémentation.

29 placements de radars effectués aux endroits suivants :

Boulevard Edmond Machtens : 4
Rue du Jardinier : 3
Quai de Mariemont : 3
Rue de Bonnevie : 1
Rue de Gosselies : 1
Rue De Koninck : 2
Rue de l'Intendant : 1
Rue de Ribaucourt : 1
Rue de Rotterdam : 1
Rue des Quatre-Vents : 1
Rue du Bateau : 1
Rue du Chien Vert : 2
Rue Henri Hollevoet : 1
Rue Jules Delhaize : 1
Rue Osseghem : 1
Rue Reimond Stijns : 1
Rue Van Kalck: 2
Rue Albert Vanderkindere: 1
Rue Vanderstraeten: 1

Analyse et préparation de l'implantation de coussins berlinois aux endroits suivants :

Boulevard Edmond Machtens (4)
Rue Ulens
Rue Henri Hollevoet
Rue de Rotterdam
Rue Albert Vanderkindere
Rue Reimond Stijns

II.A.5. Plans de marquages routiers

Préparation de la réfection de passages pour piétons, mise à jour du projet de marquages de 119 signaux « F4a » et « F4a Rappel » (soit « zone 30 » et « zone 30 Rappel ») et 46 marquages « A23 » en thermoplastique (travail d'analyse terrain et de cartographie).
Suivi de la rénovation des marquages routiers réalisés par les ouvriers communaux.

II.A.6. Cartographie du territoire communal

Elaboration d'une cartographie de l'espace public sur l'ensemble de la commune (encodage de nouvelles données).

II. B. Politique des déplacements

II.B.1. Stationnement

II.B.1.1 Stationnement en voirie

Participation et secrétariat des réunions du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement, dans le cadre de la délégation des missions de perception et de contrôle. Suivi financier et contrôle des bilans financiers trimestriels.

Réalisations :

Zones de livraisons (20 placées)

Dispositifs anti-stationnement, notamment pour entrées carrossables et trottoirs (potelets, zones d'évitement, etc.)

Emplacements PMR (24 placées et 3 enlevées)

Participations aux groupes de travail organisés par Parking Brussels.
Proposition de mesures et d'adaptation au PRPS (carte de dérogations, sectorisation, règlements-redevance communaux).
Suivi des réunions relatives au Plan d'Action Communal de Stationnement (PACS).

Projets :

Analyse et visite de terrain pour définir les futures implantations des nouveaux horodateurs sur le territoire communal.

Analyse et cartographie des futures implantations sur le territoire communal de bornes électriques de rechargement pour véhicules électriques.

Choix d'implantation des 5 premières bornes :

Rue du Facteur
Rue des Bougainvillées
Rue de l'Eléphant
Rue Ulens
Rue Dubois-Thorn (métro Beekkant)

II.B.1.2 Stationnement hors voirie

Depuis le 1 août 2018, la Commune entretient des contacts réguliers avec les sociétés BePark et Indigo afin de s'assurer que le plan d'investissement prévu pour l'optimisation du parking est bien respecté.

Suivi du dossier régional de téléjalonnement (fléchage statique et dynamique du parking)

II.B.2. Autres

Suivi de la démarche régionale participative pour l'établissement du Plan Régional de Mobilité (PRM) communément appelée « Goodmove » (réunions, avis) ;

Mise en enquête public du futur PRM (Good Move) du 17 juillet 2019 au 17 octobre 2019 ;

Avis relatif au projet de Plan Régional de Développement Durable (PRDD) ;

Gestion de la flotte des vélos des services communaux ;

Gestion des vélos abandonnés sur le territoire communal ;

Placement d'une boîte à vélos à la rue Picard à hauteur du n°102 et à l'avenue du Karreveld à hauteur du n°67 ;

Suivi de la démarche PAVE, avec le soutien de la Région (Bruxelles Mobilité) : définition d'itinéraires piéton préférentiels ;

Interventions auprès des écoles :

- Réunions et collaboration avec la Région pour interventions aux Ecoles 6 (Mariemont/De Bonne), 11 (Paloke) et la nouvelle école chaussée de Ninove à côté Ekla ;
- Réunion avec l'école ESP (avenue Dubrucq) concernant la sécurisation des abords d'école.
- Projet des Rues Scolaires (projet général + projet en test rue Ulens)

Participation à la réunion Police contrôle vitesse et limitation accès poids lourds tunnel Léopold II ;

Participation aux réunions de collaboration Commune-Police ;

Participation à la réunion Police et exécution de l'adaptation de la signalisation « Caméra » sur le territoire de la commune.

Analyse du projet de la Région concernant le rajout de parkings vélos aux abords de Métro.

Suivi des réunions dans le cadre du pont Jubilé (mauvaise état) et les impacts de circulation possibles selon les différents scénarios.

Prolongation du marché de fourniture, livraison et entretien des abribus ;

II. C. Sensibilisation et communication

Relais de la communication relative au Dimanche sans voiture : site internet communal, affiches, dépliants ;
Soutien financier aux activités pendant le Dimanche sans voiture (Embarquement Immédiat - Ecole du Cirque) ;
Prêt de la piste d'habileté à l'école Imelda-Basisschool et au Centre Communautaire Maritime ;
Distribution information concernant la zone LEZ ;
Sensibilisation du personnel communal à l'usage des vélos partagés « Villo » durant la semaine de la mobilité.

II. D. Collaborations intercommunales

Plusieurs réunions ce sont tenues entre les communes de Dilbeek, Berchem-Saint-Agathe et Molenbeek-Saint-Jean. Ces réunions ont pour objet un projet de mise en sens unique de la rue Kasterlinden (limitrophe aux trois communes).

II. E. Suivi administratif quotidien

Suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;
Suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;
Réponses aux interpellations citoyennes adressées au Conseil communal et les interpellations quotidiennes des habitants (par courrier, courriel, téléphone, aux guichets et dans les bureaux). Plus d'une centaine de demandes écrites ;
Réponses aux interpellations de Conseillers communaux ;
Organisation des échanges d'informations et des collaborations avec les autres services communaux (Personnel, Economat, Gardiens de la Paix, Ateliers, Propreté publique, Infrastructure et Développement Urbain, etc.), régionaux et la Police ;
Représentation à la CCCR (Commission Consultative pour la Circulation Routière) et aux groupes de travail Circulation routière et Sécurité routière ;
Gestion des dérogations pour le dimanche sans voiture et pour la circulation alternée en cas de pic de pollution ;

II. F. Gestion interne du service

Réunions de fonctionnement et de coordination
Établissement et suivi du budget
Rapport annuel
Recrutement de personnel : remplacement de Geoffrey Defuisseaux ;
Définition du plan de formation du service ;
Suivi de formations par les membres du personnel

C. DEVELOPPEMENT DURABLE

C1. Projet de développement Durable

I. MISSIONS :

La cellule a pour mission :

- de proposer, concevoir, développer et réaliser des projets en matière de développement durable, en particulier dans sa composante environnementale, et en accord avec les principes du développement durable
- de rechercher des moyens financiers (subventions, subsides, aides diverses...) afin de mener ces projets et d'inscrire la Commune dans les programmes de financement opportuns et utiles à sa politique en matière de DD
- de suivre les projets implémentés afin d'en assurer le bon développement et d'en gérer les aspects administratifs (conventions, orientation stratégique, méthodologie, reporting, rapport financier, suivi et évaluation)
- de développer ces projets, autant que possible et lorsque cela est opportun, en partenariat avec des opérateurs associatifs et institutionnels de la Commune et de la Région afin de favoriser leur transversalité et l'appropriation de la notion de développement durable par les organisations partenaires
- d'accompagner et conseiller les autres services et/ou opérateurs de la Commune qui solliciteraient l'aide de la cellule dans le cadre d'un projet inscrit dans le développement durable et de prendre, le cas échéant et au besoin, une participation active dans le projet
- de collaborer et/ou stimuler la collaboration et la coordination avec les autres services communaux dont les activités et projets peuvent recouvrir et/ou intégrer une dimension développement durable, notamment dans les projets d'infrastructure

II. ACTIVITES :

Remarque générale : la majorité des projets menés par la cellule sont subsidiés. De ce fait, des rapports d'activités détaillés ont été rédigés pour chacun d'eux à la demande des pouvoirs subsidiants. Ceux-ci peuvent être consultés sur demande pour plus de détails.

En 2018-2019, la cellule a développé et/ou contribué à développer les projets suivants:

- Appel à projets Bruxelles Environnement 2019
Dans le cadre de l'appel à projet 2019 de Bruxelles Environnement pour Communes et CPAS, rédaction et dépôt de 2 projets en gestion écologique. Un projet en collaboration avec le service Espaces Verts - « Valorisation et gestion écologique des matières végétales issues des activités d'entretien des espaces verts » et un projet en collaboration avec le Cimetière communal - « Gestion et développement écologique du Cimetière ».
- Projet européen « Food Wave » :
Participation en tant que partenaire au projet « Food Wave - empowering urban youth for climate action » porté par la Ville de Milan dans le cadre de l'appel à projet du programme européen DEAR 2018. Projet approuvé par la Commission Européenne en juillet 2019.
Début : novembre 2019 (durée : 3 ans)

- Projet « Masstock » :
Conception d'un projet pilote d'économie circulaire pour les chantiers d'infrastructures du Contrat de Quartier 'Autour de la Gare de l'Ouest'. Dossier conjoint en collaboration avec le département Développement Urbain dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de Rénovation Urbaine (CRU3).
- Rencontre GoodFood 2018:
Événement sur 2 jours autour de l'alimentation durable aux anciennes brasseries Bellevue et dans le Parc agro-écologique de la Petite Senne (ZinTo), en collaboration avec Atelier Groot Eiland asbl (atelier fermentation, projection documentaire, visite du jardin potager, animations).
- Projet WIM « Wood In Molenbeek » (Co-create2016/InnovIris):
Projet collaboratif (partenaires : AC Molenbeek, Energies & Ressources asbl, ULB, UCL) pour la valorisation des matériaux/déchets bois collectés sur le territoire communal au sein d'un atelier ouvert et co-créatif (living lab) en vue de leur transformation en nouveaux biens/objets. Le projet a débuté en février 2017 et se déroulera jusque fin 2019 – début 2020. Prise en charge de la coordination du projet pour 2019 en partenariat avec UCL-LAAP.
- Projet Parc agro-écologique de la Petite Senne – ZinTo :
Gestion/administration, maintenance et développement du site (gestion et lutte contre des massifs de Renouée du Japon, amélioration du système de récupération des eaux de pluies, entretien de la végétation, réparations techniques...).
- Projet ZinTo - GoodFood (suite) - développement des activités du parc agro-écologique:
Obtention du subside GoodFood (Bruxelles Environnement). Démarrage d'une mission de développement du site ZinTo en partenariat avec Atelier Groot Eiland vzw. Le projet vise le développement d'activités diverses, l'animation et la gestion du site: visites, ateliers culinaires, animations pédagogiques, activités éco-touristiques, événements d'entreprise etc.
Obtention du subside pour l'année 2 (60% du subside année 1), convention du subventionnement avec l'asbl partenaire.
- Projet « Bockstael et Brunfaut font pousser des légumes » (subside Bruxelles Environnement - soutien aux Communes et CPAS/GoodFood) – année 3:
Partenariat avec l'asbl Kiosque à Graines et Ville de Bruxelles ; projet de sensibilisation et formation mobile (quartier Brunfaut et alentours) aux techniques de culture potagère en ville et spécifiquement sur petite surface.
Clôture du projet: rapport final, rapport financier et déclaration de créance pour le solde du projet.
- Politique de la Ville – mission d'accompagnement de potagers de quartier :
Dans la continuité du projet 'voir supra', l'asbl Kiosque à Graines a été soumissionnée pour assurer une mission de développement et d'accompagnement de 2 groupes citoyens (Collectif Machtens - Beekant et « collectif Brunfaut »).
En 2018, orientation de la mission sur le quartier Brunfaut et le potager ZinTo : programme d'« initiation aux techniques du potager » et développement d'un groupe d'utilisateur pour le potager ZinTo (Bellevue).
- Jardin Pédagogique Avenir (rue de l'Avenir 19) :
Gestion administrative et technique (gestion des utilisateurs, inscriptions, conventions, gestion des accès et installations techniques...), activités de maintenance et d'entretien.
Travail en collaboration avec Bonnevie asbl en tant que relai du groupe d'utilisateurs pour mettre sur pied un nouveau mode de gestion et d'organisation du jardin.

- Collaboration et soutien au développement de divers projets :
En partenariat avec d'autres services communaux, associations, comités citoyens, institutions régionales : projet «FlowGov » avec ULB-BATir (candidature appel à projet Anticipate de Innoviris, collaboration), « Ateliers Upcycling » - CQD Petite Senne – collaboration pour implémentation du projet WIM, projet « L'arbre qui pleure » - relai administratif, autres demandes diverses etc.
- Organisation des atelier « Cultiver en Ville » (Bruxelles Environnement)
Coordination locale des divers ateliers autour des techniques de la culture potagère adaptée en la ville dans le cadre du programme « Cultiver en Ville » proposé par Bruxelles Environnement. Trois ateliers ont été programmés pour Molenbeek durant les mois de mai-juin-juillet (cultiver sur 1m2, cultiver sur balcon, cultiver en pleine terre).

2. Eco - Conseil

I. MISSIONS :

- Réponses aux demandes et résolution de plaintes diverses de la population, d'entreprises et d'associations (déchets, compost, recyclages de matériaux, d'emballages et de déchets chimiques, odeurs, bruit, plaintes de voisinage, déjections canines, chats errants, pigeons, demande de placement de nichoirs à faucon, verdurisation,...).
- Suivi administratif des matières relatives à l'environnement et des plaintes.
- Coordination de la "Maison de la Nature" dans le bâtiment communal situé au 997 de la chaussée de Ninove, avec création d'une ferme pour enfants destinée aux enfants des écoles maternelles et primaires et mise en place d'animations pédagogiques.
- Conseiller eau pour les dossiers qui se rapportent à cette matière à Bruxelles-Environnement.
- Gestion des demandes de fûts composteurs et des vermicompostières, ainsi que l'organisation d'activités autour du compost.
- Collaboration avec le service des Plantations pour la gestion des espaces verts.
- Suivi de la situation des étangs, oiseaux, poissons et insectes (guêpes, abeilles, chenille processionnaire du chêne, capricorne asiatique du bois, ...) dans les parcs publics.
- Suivi de l'emplacement communal de récolte des déchets verts en collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté.
- Collaboration avec les ASBL « Chats Libres » et « Catrescue » pour la gestion du problème des chats errants, la stérilisation et élaboration d'une convention avec ces asbl. Etablissement d'une charte de nourrissage et délivrance de carte de nourrisseurs de chats, pour les personnes ayant signé la convention.
- Gestion du Proxy Chimik communal et des permis d'Environnement qui sont nécessaires.
- Information de la population, des écoles, des Maisons de Quartiers et des Associations à propos des déchets, du recyclage, de l'éco-consommation, et du compostage
- Encadrement de la collecte sélective de bouchons de liège.
- Mise en place et encadrement de la collecte sélective de bouchons de plastique avec l'ASBL « Les Amis des Aveugles et Malvoyants », au profit des malvoyants. Cette action est destinée à financer ces formations pour pouvoir ainsi attribuer gratuitement un chien-guide aux aveugles et malvoyants.
- Collaboration avec les services communaux pour une meilleure gestion environnementale au sein de l'Administration Communale. Sensibilisation au tri et recyclage.
- Echantillonnage et analyse de terres des parcs et écoles communales, en collaboration avec le Laboratoire intercommunal de Chimie et de Bactériologie.

- Coordination au niveau de la commune du projet de Gestion du Scheutbos, en collaboration avec Bruxelles-Environnement et les « Amis du Scheutbos ».
- Elaboration, en collaboration avec les Amis du Scheutbos, du dossier de candidature et obtention du subside pour la gestion de la zone humide au Scheutbos, financé par la Région.
- Collaboration avec l'Association des Villes et Communes, ainsi que Bruxelles-Environnement, dans le cadre des actions relatives au Développement Durable.
- Suivi et mise à jour d'un centre d'informations et de documentation concernant l'environnement, à la disposition de la population et du personnel.
- Suivi du dossier « Agenda Iris 21 » molenbeekois.
- Rédaction de dossier pour la subsidiation de la stérilisation des chats errants.
- Traitement des demandes de primes pour l'obtention de primes pour la construction ou rénovation citernes à eau de pluie.
- Gestion des demandes de subsides en faveur des actions environnementales pour les associations

II. ACTIVITES :

- Gestion des plaintes : 100 par an
 - Demandes de renseignements : 350 par an
 - Fûts composteurs : 15 demandes par an
 - Charte de nourrissage et cartes de nourrisseurs de chats : 30 par an
 - Coordination des actions de stérilisation des chats errants : 140 à 200 demandes par an
 - Expertises relatives aux matières environnementales : 5 dossiers par an
-